TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 653 — 32 PAGES — MERCREDI 2 MAI 1979

Madrid est prêt à proposer des solutions politiques au problème basque

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 1,80 dir. ; Tunisie, 130 m. ; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 156 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Victoire populiste en Équateur

La victoire du candidat populiste, M. Jaime Roldos, à l'élection présidentielle équatorienne de dimanche était acquise ce lundi 30 avril en fin de matinée. La chaîne nationale de télévision reconnaissait la très forte avance du jeune avocat, soutenu par la Concentration des forces populaires sur son concurrent de centre droit, M. Sixto Duran, qui bénéficiait des sympathies du gouvernement militaire au pouvoir depuis le coup d'État de 1976.

M. Roldos est l'héritier d'une tradition populiste illustrée par son beau-père, M. Assad Bucaram, injustement écarté par les militaires de la course à la présidence par une loi électorale faite « sur mesure » en 1978. M. Bucaram continue à jouir d'un grand prestige parmi les plus défavorisés des Equatoriens et inspirera sans nul doute de ses conseils la nouvelle équipe dirigeante. Ce que craignaient les militaires, qui avaient déjà pris une première fois le pouvoir en 1972 pour barrer la route à M. Bucaram, s'est donc produit. Les forces armées ont du moins la consolation de ne pas avoir perdu totalement la face, leur vieil ennemi étant réduit au rôle d'éminence grise du futur gouvernement.

M. Roldos a clairement indiqué au cours d'une interminable campagne électorale qu'il souhaitait instaurer la « justice sociale » dans un pays qu'il qualifie, à juste raison, de « semi-oligarchique » et « semi-féodal ». Il bénéficie pour réaliser cette gigantesque tâche de l'appui de la gauche non communiste. Il a l'atout de sa jeunesse, dont il a joué à coups de ses interventions télévisées. Face au conformisme de son concurrent, plus âgé et qui apparaissait comme le candidat de l'oligarchie foncière et commerçante qui a dominé le pays depuis des générations, M. Roldos a su parler le langage de la générosité et mettre en valeur ses propres aspirations réformatrices.

La participation a été massive dimanche, le vote étant obligatoire, mais les analphabètes, qui représentent une portion appréciable de la population, ont été tenus à l'écart. Il n'y avait que deux millions de personnes inscrites sur les listes électorales dans un pays qui compte sept millions d'habitants.

L'attitude des forces armées constitue une incertitude. Les militaires ont souhaité et organisé le retour à un gouvernement légal. Vont-ils accepter sans mot dire le succès de celui qui n'était pas, de toute évidence, le candidat de leur choix ? L'amiral Alfredo Poveda, qui dirige la junte militaire, a affirmé que les forces armées accepteraient les résultats du scrutin « quoi qu'il advienne » et remettraient le pouvoir aux civils le 10 août prochain, jour de la fête nationale. De son côté, M. Roldos a déclaré qu'il « respecterait les forces armées et ferait en sorte qu'elles soient respectées ».

Il serait désastreux que les militaires remettent en cause le processus original qu'ils ont eux-mêmes mis en route. Un « premier tour » avait permis, le 16 juillet, de dégager deux candidats à la présidence. Les électeurs ont tranché. Une nouvelle Constitution, approuvée par référendum en janvier et qui entrera en vigueur le jour de l'investiture du nouveau président, doit permettre une certaine démocratisation de la vie politique en donnant le droit de vote aux analphabètes et en limitant les prérogatives des notables locaux, qui sont un frein au progrès de la société équatorienne. Ces espérances seraient une fois de plus rejetées dans un avenir incertain si les militaires cédaient à la tentation d'un « golpe » avant l'installation du nouveau régime.

(Lire nos informations page 6.)

Au Portugal

LE FOSSÉ SE CREUSE DANS L'ARMÉE ENTRE LES PROGRESSISTES ET LA HIÉRARCHIE

(Lire nos informations page 5.)

Élections en Europe

• ITALIE : le « compromis historique » est le principal enjeu du scrutin

• GRANDE-BRETAGNE : l'issue dépend de 20 % d'indécis

L'échéance des élections du 10 juin au Parlement européen est maintenant en vue dans les pays de la Communauté où les listes de candidats sont en voie d'achèvement.

Mais l'enjeu disparaît derrière les élections nationales en Grande-Bretagne, où 20 % d'électeurs encore indécis feront pencher la balance au scrutin du 3 mai, et en Italie, où les électeurs renouvelleront la Chambre et le Sénat les 2 et 3 juin.

D'autre part, en Autriche (qui n'appartient pas à la Communauté européenne), le Parlement sera réélu le 6 mai. A Londres comme à Vienne, c'est la majorité socialiste qui est en cause. A Rome, il s'agit de rendre au contraire aux socialistes un rôle déterminant entre les blocs démocrate-chrétien et communiste. Le « compromis historique » sera le principal enjeu du scrutin.

De notre correspondant

Rome. — La double campagne, qui s'est ouverte en Italie le 29 avril pour les élections législatives anticipées des 3 et 4 juin et le scrutin européen du 10 juin, sera dominée par la politique intérieure. On se demande, en effet, si les urnes vont débloquer l'impasse ou, au contraire, la renforcer. L'Europe passe donc au second plan, d'autant que tous les partis ou presque se déclarent favorables à sa construction.

L'enjeu est triple. Il s'agit d'abord de savoir quelle sera la place future des communistes : au gouvernement comme ils le réclament ? Dans l'opposition où ils menacent de retourner ? Ou à mi-chemin, selon la formule retenue depuis trois ans ? La démocratie chrétienne continue de penser qu'on ne peut gouverner l'Italie ni avec les communistes ni contre eux. Mais les résultats du scrutin peuvent la faire changer d'avis.

Le deuxième enjeu est de nature institutionnelle. Si l'impasse se confirme, on assistera à un fort mouvement en faveur d'une nouvelle loi électorale, c'est-à-dire du scrutin majoritaire (*le Monde* du 24 avril), et certains iront même jusqu'à proposer un régime présidentiel. On imagine mal en tout cas une quatrième dissolution des Chambres.

Enfin, deux hommes jouent leur avenir politique dans ces élections : M. Berlinguer, qui n'aurait plus d'autorité suffisante au parti communiste si celui-ci enregistrait un chute sensible par rapport à son excellent score de 1976 (34,4 %) et M. Craxi, qui abandonnerait certainement le secrétariat général du P.S.I. si ce dernier perdait encore des suffrages (9,9 % aux dernières élections).

Le climat est bien différent du printemps 1976. Ce ne sont pas les socialistes cette fois qui ont provoqué la dissolution des Chambres : au contraire, ils ont tout fait pour les éviter ou au moins pour les retarder.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

Crise en Asie

Le Laos demande à l'ONU sa protection contre la « menace armée de la Chine »

La situation se tend à nouveau en Asie du Sud-Est. Les négociations sino-vietnamiennes sont dans l'impasse, les propositions chinoises en vue d'un retrait des forces vietnamiennes du Cambodge et du Laos étant jugées inacceptables par Hanoï.

En visite dans la région, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, est l'hôte de Pékin depuis le dimanche 29 avril. Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a accusé, à cette occasion, le Vietnam d'avoir commis au Cambodge « une agression armée de grande envergure avec l'appui d'une grande puissance hégémoniste », l'Union soviétique.

Le Laos a, d'autre part, demandé aux Nations unies d'assurer sa protection contre la « menace armée » de la Chine, qui, selon Vientiane, occuperait une partie du territoire laotien. Pékin a rejeté officiellement ces accusations lundi.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Derrière le paravent diplomatique des accusations et exigences échangées au cours d'une tentative négociée qui est déjà dans l'impasse, une nouvelle passe d'armes semble se préparer entre le Vietnam et la Chine. Pour déjouer le piège d'une proposition de zone démilitarisée, dont l'acceptation les eût placés rétrospectivement en position d'agresseurs, les Chinois ont avancé une série de contre-propositions impliquant la reconnaissance par Hanoï de sa mainmise militaire sur l'Indochine. Prétendre, surtout après les résultats ambigus obtenus sur le champ de bataille, obtenir à la table de négociation à la fois la réduction de l'influence vietnamienne en Indochine et celle de l'Union soviétique au Vietnam n'était-ce pas, délibérément, s'attirer une fin de non-recevoir ? Personne n'a été dupe : rien, ou pratiquement rien, n'est, dans les circonstances présentes, négociable. De cette tentative, qui apparaît comme une pause rituelle entre deux rounds, chacun pourra cependant tirer argument et dégager toute responsabilité.

C'est dans ce cadre d'une négociation bloquée, invitant logiquement à une nouvelle phase militaire, que les Laotiens ont lancé, samedi, un appel aux Nations unies leur demandant de faire cesser les « *menaces armées* » de la Chine sur leur pays, et cela au moment où M. Waldheim séjournait au Vietnam.

Soucieux de désamorcer les accusations chinoises, les Vietnamiens ont également fait justifier (par Vientiane) leur présence militaire au Laos, estimée à quelque cinquante mille soldats. Les dirigeants de Vientiane ont commencé à dénoncer publiquement Pékin lors du conflit sino-vietnamien, après que Hanoï et Moscou l'eurent fait pour eux, avec insistance.

Ces réticences, la perception d'une menace imminente, ou le sentiment d'avoir été trop loin, sont-ils à l'origine de l'appel à l'ONU ? S'agit-il au contraire, d'une manœuvre concertée avec Hanoï pour embarrasser, une fois de plus, Pékin ? L'initiative laotienne est d'autant plus surprenante que le Vietnam avait rejeté, la veille, une proposition de médiation avancée par le secrétaire général des Nations unies.

Devenu explosif après le renversement du régime pro-chinois de M. Pol Pot, le contentieux sino-vietnamien, déjà très lourd, s'et aggravé de la « le çon » chinoise, dont l'un desp rincipaux effets aura été de favoriser, sinon de justifier, la poursuite redoublée des objectifs vietnamiens en Indochine et l'accroissement substantiel de l'influence militaire sur le flanc sud de la Chine.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec M. Brzezinski

Nous préférons une Europe forte voire contestataire à une Europe passive

déclare le conseiller du président Carter pour les affaires internationales

Lire, page 15, dans notre supplément « Europa », l'interview recueillie par Michel Tatu et Thomas Kielinger.

La peine de mort sera applicable aux terroristes en Israël

Le conseil des ministres israéliens a décidé, le dimanche 29 avril, que la peine de mort pourrait désormais être appliquée pour les actes de terrorisme les plus graves, pour « les crimes d'une cruauté inhumaine », selon la définition de M. Begin (le Monde *du 26 avril). Cette décision intervient une semaine après le raide d'un commando palestinien à Nahariya, où quatre Israéliens, dont deux enfants, avaient été tués.*

De notre correspondant

Jérusalem. — A l'exception du criminel nazi Eichmann en 1962, aucun condamné n'a jamais été exécuté en Israël, même si la peine de mort a toujours été prévue dans la législation, notamment pour les cas de terrorisme, d'après un texte hérité du mandat britannique. En 1967, le gouvernement avait même interdit qu'elle soit requise. C'est cette dernière mesure qui vient d'être rapportée.

La décision, qui ne dépendait que du seul gouvernement, a été prise après une difficile discussion et à une faible majorité. Sept ministres ont voté pour, cinq contre, un autre s'est abstenu. Quatre membres du conseil étaient absents, ce qui donne lieu à diverses spéculations. Certains observateurs estiment en effet que la décision aurait été différente, ou au moins différée, si tous les ministres avaient été présents. Le ministre des affaires étrangères, M. Dayan, en voyage en Extrême-Orient a toujours été un adversaire de la peine de mort et particulièrement pour les cas de terrorisme. En soumettant son projet, M. Begin répondait au vœu de plusieurs dirigeants de la coalition gouvernementale.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Sur les rails

Les mésaventures du Torrey-Canyon, *de l'*Olympic-Bravery, *du* Boehlen *et de l'*Amoco-Cadiz *ayant quelque peu cochonné le paysage maritime aux environs des côtes françaises de l'ouest, il avait été décidé, après la quatrième de ces hémorragies noires, d'établir un « rail » de sécurité pour la haute surveillance des pétroliers.*

Mais le Gino *et le* Team-Castor *s'étant percutés bien en dehors de ce rail de sécurité, il faut croire que le boomerang de la pollution revient toujours plus vite et plus loin que prévu. Peut-être cela signifie-t-il que, dans cet océan transformé en Foire du Trône pour bateaux tamponneurs, nous en sommes déjà au point où il faudrait élargir le rail de sécurité d'Ouessant à Philadelphie. Mais si tel est le cas, il n'y a pas que les poissons qui devront s'habituer à manger du goudron.*

BERNARD CHAPUIS.

Pourquoi l'immigration ?

Comme dans les pays voisins, le gouvernement français met en œuvre une série de mesures visant à placer les travailleurs étrangers devant une alternative difficile : s'intégrer — mais avec quels moyens ? — ou partir munis d'une « aide au retour » — mais pour quel destin dans leur pays d'origine ?

Cette politique d'ensemble est menée par étapes successives : le projet de M. Bonnet, ministre de l'intérieur, prépare les instruments du projet de M. Stoléru, secrétaire d'État chargé des immigrés, qui vise à restreindre les droits de séjour et de travail de certaines catégories d'étrangers. C'est dans ce contexte que M. Bernard Granotier, sociologue, pose la question : pourquoi l'immigration ?

I. — LES IDÉES REÇUES

par BERNARD GRANOTIER (*)

Dans leur analyse des perspectives économiques jusqu'au milieu de 1979, les experts de l'OCDE citaient, en juillet dernier, le chiffre de quinze millions de chômeurs pour l'ensemble des pays industrialisés en 1977 et annonçaient une croissance du taux de chômage, par rapport à la population active, qui passerait de 5 % en 1977 à 5,5 % fin 1978 puis à 5,75 % au début de 1979. Bien que la xénophobie et le racisme ne soient pas explicitement mentionnés, un regain de tension avec les minorités immigrées doit bien sûr être envisagé du fait de l'augmentation du coût social qui résultera des difficultés de l'emploi.

Il n'est pas de jour qui passe sans que les grands moyens d'information n'annoncent fermetures d'entreprises, licenciements, dépôts de bilan ou crises de secteurs entiers de l'activité économique, à commencer par le bâtiment où pour plus du quart la main-d'œuvre est étrangère. Et une question revient lancinante : pourquoi l'immigration ? Puisque de 1973 à 1976 le pourcentage des salariés immigrés par rapport à l'ensemble des salariés n'a baissé que de 12,4 % à 10,5 %, ne conviendrait-il pas de prendre des mesures autoritaires pour accélérer le rapatriement d'une partie des un million neuf cent mille étrangers actifs sur le territoire ? Une enquête du ministère du travail portant sur un million cent quarante-six mille d'entre eux a par ailleurs confirmé en octobre 1976 qu'ils occupent à 89,2 % des postes ouvriers. N'est-ce pas l'occasion d'offrir davantage de débouchés aux nationaux et notamment aux jeunes ?

Un nouveau filon électoral

Les positions hostiles à l'immigration débordent aujourd'hui le cercle étroit des milieux traditionnellement xénophobes. Pour exploiter ce nouveau filon électoral, des partis d'extrême droite comme le Front national avaient axé toute leur récente campagne aux législatives sur un seul mot d'ordre : contre l'immigration. Mais il est frappant de constater que ce sont de plus en plus des économistes, des responsables syndicaux, des représentants du patronat ou plus discrètement certains hauts fonctionnaires qui s'élèvent contre le recours à la main-d'œuvre immigrée. L'argumentation se base ici aussi sur l'inquiétude du public mais prétend faire davantage appel à la raison et aux résultats de la science économique.

Ces commentateurs commencent par omettre de signaler que le taux de chômage est plus fort chez les immigrés et que par exemple de décembre 1976 à décembre 1977 le nombre d'étrangers inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi a progressé de 20,7 % contre 9,4 % pour les Français. Ils affirment ensuite que le départ d'une quantité donnée d'immigrés fournirait *ipso facto* un nombre important d'emplois.

(Lire la suite page 30.)

(*) Auteur de l'ouvrage *les Travailleurs immigrés en France*, édition Maspero.

« MER ÉGÉE, GRÈCE DES ILES » AU LOUVRE

La lumière en archipel

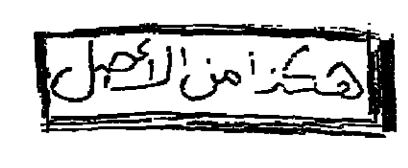
Deux cents pièces (sculptures et reliefs de marbre, céramiques, bronzes et monnaies), dont plusieurs célèbres, comme « la Femme ailée de Délos », un bon nombre pratiquement inédites, comme les vases d'argile jaune peints, trouvés vers 1968-1970 dans le nouveau Pompéi qu'est le site volcanique de Théra, et toutes hautement significatives, illustrent au Louvre le thème entre tous riche et difficile « Mer Egée, Grèce des îles ».

Nous voilà donc dans ce fameux quadrilatère marin où, d'Hippocrate à Pythagore, l'Occident aimait encore retrouver les premiers adeptes de son identité, dans l'archipel où une lumière unique sur de purs paysages d'éléments primordiaux semble avoir favorisé la spéculation cosmogonique, les figures poétiques et l'intelligence des structures. Les productions de l'art venues de la Grèce des îles sont ici évoquées par plus de deux mille cinq cent ans (3 200 à 400 avant Jésus-Christ). C'est-à-dire que leur évolution comporte des aventures.

Une exposition attachante, où l'attention rebondira et qui appelle trois remarques d'actualité.

PAULE-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 21.)



Le Monde

idées

MASSACRES

Prière aux Arméniens

par JANE LAROCHE (*)

LES Arméniens commémorent chaque année en avril, les massacres et les déportations qui eurent lieu en Turquie durant la première guerre mondiale, en 1915. Nous nous inclinons aussi, avec tristesse et recueillement devant le million de victimes arrachées à la vie, à leurs provinces, à la suite d'une explosion de colère suivie d'une répression brutale. L'Empire ottoman, « homme malade » dont les voisins rapaces se partageaient déjà les dépouilles, était attaqué par les Alliés sur toutes ses frontières tandis qu'à l'intérieur éclatait le soulèvement des Arméniens, pour reconquérir une liberté qu'ils avaient perdue, depuis qu'en 1048, les Grecs avaient pris Ani, leur capitale.

Etant chrétiens, les Arméniens ne combattaient pas dans les armées turques. Travaillés par de jeunes révolutionnaires venus de l'étranger, par les prêtres aussi, encouragés par les Anglais et armés par les Russes, eux que les Turcs, pendant quatre siècles avaient appelés « le peuple fidèle », venaient d'exterminer les colonnes de ravitaillement destinées aux bataillons turcs du front russe ainsi que les habitants de nombreux villages musulmans.

Devant ce qu'ils considéraient comme une trahison, la riposte des Ottomans fut terrible.

Et pourtant ! Jamais au cours d'une histoire longue de plus de deux millénaires, peuple ne fut plus souvent, plus cruellement massacré par les uns et par les autres. Il ne m'appartient pas d'en donner ici les raisons ni de porter un jugement. Mais tous en firent d'abominables carnages : Mèdes, Perses, Macédoniens d'Alexandre, Parthes, Romains, Byzantins, Arabes, Seljoukides, Géorgiens, Touraniens, Perses encore, Russes, Kurdes et Ottomans qui furent les derniers en date.

Tous les historiens affirment que les Turcs sont un exemple à peu près unique de peuple dominateur, pratiquant une tolérance totale, même au Moyen Age, vis-à-vis des religions des peuples vaincus. C'est ainsi qu'ils accueillirent les juifs persécutés par les Espagnols à la fin du quinzième siècle et plus récemment, en 1933, les juifs victimes du nazisme.

Devenus sujets de l'Empire ottoman, pendant quatre siècles, les Arméniens purent donc, non seulement garder leurs traditions, leurs écoles, leurs églises, mais surtout acquérir biens et richesses, accéder aux plus hautes fonctions dans le commerce, les finances et l'administration dont les Turcs se désintéressaient.

Dans le Monde du 18 février, M. Matossian parle, avant la guerre de 1914-1918, des Arméniens « sans défense, parqués comme des bêtes ». Je recopie à son intention une information parue dans le journal publié en langue française Istanbul, le 6 février 1912. Il s'agit d'une réunion de notables arméniens ne faisant pas partie de l'Assemblée nationale, afin de condamner la conduite du nouveau patriarche.

Parmi les assistants, nous citerons : MM. Kirkor efendi Sinapian, ministre des travaux publics ; Armenak bey Sakis, vice-président de la Cour des comptes ; Eram efendi, sénateur ; Ohannès bey Konyoumdjian, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Ohannès bey Anexanian, président de la première Cour des comptes ; Michel efendi Missirli, conseiller à la dette publique ottomane ; Andou pacha Nafilian, général de division ; Ohannès efendi Kardachian, conseiller légiste au ministère des travaux publics ; Ardachès efendi Hurmuz, directeur des domaines impériaux ; Zareh efendi Pekmez, banquier, etc.

Le ministre des affaires étrangères était Gabriel Naradouklar, et, sous le règne du sultan Abdul Hamid, que des chrétiens avaient surnommé le « boucher des Arméniens », Paul Régla, dans son livre la Turquie officielle (Paris 1889), nous apprend que l'Arménien catholique Artim Pacha « était le seul à connaître les secrets de la diplomatie turque » tandis que Agop Pacha, Arménien lui aussi, avait le portefeuille des finances.

Et cependant, les Arméniens des campagnes, à l'est, à cause de l'apathie des sultans, de la mauvaise administration et de l'indifférence totale de leurs compatriotes haut placés, subissaient les razzias et les meurtres des Kurdes pillards et cruels qui n'épargnaient pas non plus d'ailleurs, les villages musulmans.

Non, M. Matossian, il ne s'agissait pas de deux millions d'Arméniens désarmés devant vingt-trois millions de Turcs, ni de chrétiens non violents devant des musulmans fanatiques. Les Occidentaux camouflent trop souvent les guerres de nationalités en guerres de religion. Les Turcs, à cette époque, étaient quatorze millions huit cent cinquante-six mille cent dix huit d'après le « livre jaune » édité par le gouvernement français, et le recensement officiel turc de 1914 donne dix-huit millions cinq cent vingt mille seize habitants, en comptant tous les chrétiens.

Nous sommes loin des vingt-trois millions ! Pour se battre contre les Russes, il leur fallait le champ libre, d'où les ordres de mort et de déportation vers la Syrie lancés contre les Arméniens. Tous heureusement ne furent pas exécutés. Combien de Turcs épousèrent leurs voisines arméniennes pour qu'on ne les touche pas ! En janvier 1920, le sous-lieutenant G. Boudière, dans sa relation de la retraite de la garnison française, après l'affaire de Marach, parle de l'importante population arménienne qui vit encore en Cilicie. Vingt mille Arméniens, restés à Marach, ont suivi les troupes françaises dans leur exode, à cette date, et beaucoup sont morts de froid et de faim en route.

Si l'épreuve fut atroce pour les Arméniens, les représailles des légions arméniennes, venues de Russie et de Chypre, furent pendant les années 1916-1917-1918-1919 aussi inhumaines et féroces. Je possède les relations de l'état-major russe et celles des officiers français, tous impuissants à maîtriser la vengeance des Arméniens sur les populations musulmanes de la zone évacuée par les Russes.

C'est pourquoi, j'adresse une véritable prière aux jeunes Arméniens dont parle M. Matzneff (le Monde daté 18-19 février). La violence appelle la violence et le sang appelle le sang. Ne faudrait-il pas, selon le vœu de Mme Simone Veil, « exorciser le passé, exorciser le totalitarisme rampant » ? Les Arméniens qui vivent en France et qui entretiennent la haine dans les cœurs, ceux qui assassinent les ambassadeurs d'une République qui avait dans tous les domaines rejeté l'ancien régime, rompu avec le passé, dont le fondateur avait été condamné à mort par le dernier sultan, pensent-ils aux répercussions de leurs actes sur leurs frères restés en Turquie ? Ils vivent en paix, avec leurs trente-deux églises, leurs vingt écoles primaires, leur écoles secondaires, leurs quatre lycées, leurs hôpitaux et leur belle maison de retraite. Ils sont professeurs à l'Université, docteurs, avocats, fonctionnaires, paisibles et dynamiques commerçants, et, je le sais, ils tremblent quand ils lisent certains journaux venus d'Occident.

Que les Arméniens de la Nor Seround se souviennent que le territoire de l'ancienne Arménie s'étendait non seulement en Turquie actuelle, mais en Russie, en Iran, en Irak. Comme les juifs, ils retrouveront un jour, à la suite d'arrangements internationaux, la Vallée des fleurs et la Mère Araxe. Mais qu'ils ne fassent pas trop mentir M. Matzneff, selon lequel « ils ne savent pas organiser leur publicité et ils sont d'irréductibles pacifistes ».

(*) Ancien professeur de lettres ayant vécu onze ans à Istanbul.

Allah est clément

par NAJAH JAMAL ELDIN (*)

LA première sourate du Coran, la liminaire, le Pater noster de l'islam, commence par une invocation : « Au nom de Dieu, clément et miséricordieux », qui se lit en tête de toutes les sourates du Coran, la IXe exceptée. Outre cette mise en évidence préalable de la clémence divine dans le Livre sacré, ses synonymes ne s'y comptent point et contrebalancent les menaces de redoutables châtiments. Dieu est indulgent, dit le Coran, bienfaiteur, magnanime, « pardonneur » et généreux.

Nous étions parmi les premiers à défendre l'invincible résurrection de l'islam en Iran dans notre article « La réalité humaine du chiisme » (voir le Monde du 30 septembre 1978). Nous ne serons pas les derniers à en dénoncer les excès.

Tout membre de la « Ummat Mohammed » (la nation de Mahomet), à quelque nationalité « séculière » qu'il appartienne, est habilité à mettre en cause, non pas le texte coranique lui-même, mais la procédure et la forme de son application, l'islam étant un « internationalisme sans frontières ».

Nul doute que l'intérêt, le prestige de l'islam dans le monde ne gagnent rien à l'application excessive des dispositions de la loi islamique, la « charia », qui exige par définition sérénité, pondération, discernement et clémence. Un procès islamique digne de ce nom laisse, aussi bien au juge qu'à la partie civile, toute latitude de transformer la peine « vengeance » en réparation, grâce à la « diyya », ce prix du sang ou de l'honneur.

Ayant donné la leçon historique commune à toute révolution en exécutant les porte-drapeau notoires de la tyrannie et de la trahison, prévenant ainsi toute résurgence d'une éventuelle classe d'oppresseurs stipendiés, le tribunal révolutionnaire doit surseoir à toute exécution capitale, la commuer systématiquement en détention.

Aucun « ijtihâd », aucune exégèse, n'est nécessaire pour se rendre compte que l'indulgence du juste vainqueur est une vertu islamique prônée et préconisée par le Prophète. Textes coraniques favorables au pardon, opportunité du contexte actuel, se conjuguent pour plaider la magnanimité. Ali, le cousin et gendre du Prophète, un des meilleurs lecteurs et exégètes du Coran, empêcha coûte que coûte, après sa victoire à la bataille du Chameau, que les vaincus fussent maltraités et qu'on réduisît leurs familles à la misère. Noble et chevaleresque, il interdit à ses soldats de se venger sur les ennemis en fuite et pardonna à ses adversaires lorsqu'ils tombèrent entre ses mains. Les combats terminés, il exprima sa douleur, pleura tous les morts et pria même sur ses ennemis.

Et lorsqu'un certain Abd Ar-Rahmân Ibn Muljam frappa Ali d'une épée empoisonnée à la sortie de la mosquée de Koufa, il ordonna à sa suite qui allait lyncher l'agresseur de l'épargner pour qu'il fût jugé et puni selon les règles, en interdisant de maltraiter les siens. Que ses adeptes suivent son exemple !

Nous nous souvenons de notre père, issu d'une vieille famille religieuse chiite, ex-ayatollah irakien en turban noir, puis magistrat à la Cour de cassation, dont J. Berque loua les efforts de rénovation juridique (cf. les Arabes, Le Seuil, 1re édition 1960, p. 51-2). Il luttait constamment contre toute atteinte, même légalisée, à l'intégrité de l'homme.

Nous-mêmes avons connu la violence en tant qu'ancien prisonnier politique ayant croupi plus d'un an dans les prisons de l'ancien régime royaliste de l'Irak, voisin et allié du chah déchu. Nous avons été témoin des sévices des tortionnaires et avons vu mourir sous nos yeux d'innocents camarades d'alors, après la répression sanglante de la mutinerie de la prison centrale de Bagdad, il y a un quart de siècle. Nous avons éprouvé alors l'indomptable haine du tortionnaire, et elle ne s'est point émoussée. Mais jamais, imprégné depuis l'enfance de l'esprit d'égalité et de justice que prônait l'islam chiite environnant, nous n'avons songé à tirer vengeance un jour de nos adversaires jusqu'au dernier. Fidèle en cela, même inconsciemment, à ce qui était la plus noble part de nous-mêmes : notre éthique islamique d'altruisme et de générosité.

(*) Professeur agrégé d'arabe au lycée Pothier d'Orléans.

Il n'y a qu'une humanité

par JACQUES MADAULE

« MAIS quel temps fut jamais plus fertile en massacres ? » pourrait-on dire aujourd'hui, parodiant un vers fameux. Ainsi j'ouvre le Monde du 21 avril, à la page 5 et je lis, en haut à gauche sur deux colonnes : « Ouganda : les soldats en déroute du régime déchu poursuivent leurs massacres », et à droite, sur trois colonnes : « Cambodge : les Khmers rouges massacreraient les réfugiés refoulés par la Thaïlande ». Mais ce n'est là que la partie visible de l'iceberg. S'il fallait tout dire, les colonnes de ce journal n'y suffirait pas. On ne peut, par exemple, répéter tous les jours que le régime de la Guinée-Equatoriale est l'un des plus horribles qui soient ; que les mercenaires du général Somoza, au Nicaragua, n'arrêtent pas de massacrer les populations ; que la mer de Chine est remplie de réfugiés vietnamiens noyés ou vivants ; que l'on fusille tous les matins en Iran, et qu'en Zambie ou au Liban des avions militaires font de temps à autre des raids meurtriers.

Et je ne parle pas de la profonde misère qui sévit dans une très grande partie du monde, dans tous les bidonvilles de la terre, de Calcutta à Pernambouc, dans les Bantoustans d'Afrique du Sud et sur les plateaux andins. C'est autre chose, direz-vous. Non, c'est la même ! Certes on ne massacre pas partout où l'on meurt de faim, mais partout où l'on massacre règne aussi la misère. C'est que la vie a moins de prix pour les misérables. Je n'irai pas jusqu'à dire que le massacre est un remède à la misère ; mais ceux qui massacrent n'attachent pas beaucoup plus de prix à leur propre vie qu'à celle de leurs victimes.

Voilà en quoi ils diffèrent du Français moyen qui a une indigestion de misère et de massacres tandis que, entouré de sa famille, il termine un de ses repas quotidiens en contemplant les horreurs qui se déroulent dans le reste du monde ; dans un de ces lieux où, du reste, on pourrait se rendre grâce à une agence de voyages, s'ils étaient un peu moins troublés. Mais rassurez-vous, bonnes gens : dès que l'ordre sera rétabli on pourra y aller. La Thaïlande n'est-elle pas un pays charmant ? Quand à l'Ouganda, maintenant qu'on est débarrassé d'Amin Dada, je n'en donne pas pour longtemps avant que les rives ougandaises du lac Victoria ne soient le théâtre de passionnants safaris.

Ainsi va le monde ! Comme s'il existait deux humanités juxtaposées et qui s'ignorent, quoique l'une contemple sur le petit écran l'image affreuse de l'autre. Le speaker s'excuse de l'horreur de ce qu'il va montrer, prie les personnes sensibles et les enfants de ne pas regarder. Mais enfin, l'information avant tout ! Il faut qu'on sache, à tout prix !

Pourquoi donc faut-il qu'on sache, dites-moi ? Pour mieux apprécier le confort d'une existence paisible après ces terribles visions de l'ailleurs ? Pour que nous nous disions, comme Tityre de la première églogue virgilienne : « C'est un dieu, ô Mélibée, qui nous a donné ces loisirs ! » Béni soit donc Dieu, qui nous a fait naître en Europe et dans cette douce France où règnent les libertés essentielles et où la plus grande partie du peuple ne manque de rien !

Je dis bien : la plus grande partie du peuple. Car il ne faudrait pas aller très loin pour rencontrer, ici aussi, la misère et la vie qui n'a guère de prix. Tout est une question de proportion. Il est vrai que nous avons ici la chance de posséder une classe moyenne puissante et nombreuse qui donne le ton dans tous les partis, même s'il se teinte parfois de quelque poujadisme. Cette classe moyenne, dans les pays de misère où l'on massacre, n'existe pas ou peu et n'est pas en mesure de donner le ton. Voilà toute la différence, et qui ne date pas chez nous de très longtemps. Jusqu'à la fin du règne de Louis XIV en 1715, la France avait été aussi un pays de misère et de massacres. Que l'on se rappelle seulement la vie de saint Vincent de Paul, mort en 1660, l'année même où se levait le radieux Roi-Soleil.

Ce n'est pas grand-chose que trois siècles : une douzaine de générations ! et comme c'est fragile ! Mais la mémoire est encore plus courte : qui se souvient vraiment, parmi ceux-là mêmes qui les ont subies, des privations du temps de l'occupation ? Comment verrions-nous vraiment la misère qui nous côtoie ? Quant à celle d'ailleurs, des pays où l'on massacre, elle ne nous concerne pas ; c'est le lot d'une autre humanité. Elle est un spectacle, comme ceux dont le cinéma nous abreuve. Notre époque se repaît de violence, de misère et de déréliction.

Le temps n'est plus où l'on voulait être distrait. Croit-on conjurer le malheur en le regardant au fond des yeux ? De toute manière, on s'habitue, et le café ne passe pas plus mal quand, entre deux pages de publicité, qui vous ont fait goûter les douceurs des lessives et toutes les saveurs des huiles à frire, on voit un pendu se balancer au bout de sa corde, un fusillé attaché à son poteau ou des enfants squelettiques au ventre ballonné par la faim.

« C'est la vie ! » comme disait l'autre. Mais il y en a pour qui, telle quelle, elle a du prix, un très grand prix même — que ne feraient-ils pas pour la protéger, pour la dorloter, pour la rendre douce et coulante comme une huile ! et d'autres pour qui elle ne vaut pas grand-chose, à peine le prix du peu qu'il faut pour tuer un homme. Leur propre vie, celle des autres, est-ce que ça compte ? Cette humanité autre, qui souffre et qui meurt sans compter, pour presque rien, nous devons la regarder sérieusement en face, car elle ne nous est pas étrangère. Nous n'en sommes séparés que par une mince cloison, quelque chose comme l'écran de notre télé qui nous découvre ces abîmes.

La réalité n'est pas notre paisible salle à manger, mais cette brousse si proche, où pourrissent des cadavres. Il est temps de comprendre qu'il n'y a pas deux humanités, mais une seule, et que nous en sommes.

Le phénomène stalinien serait responsable de 17,5 millions de morts

par EMMANUEL LEROY-LADURIE

PARU dans les Cahiers du monde russe et soviétique (1), l'article capital de Maksudov (démographe soviétique, vivant toujours dans son pays mais interdit de publication) chiffre les « pertes humaines » subies par la population de l'U.R.S.S., en « quarante années d'histoire glorieuse, 1918-1958 » (ce qualificatif est employé par l'auteur lui-même). « Par pertes, écrit Maksudov, nous entendons les disparus prématurément, avant l'heure de la mort naturelle. Elles comprennent aussi bien les victimes de la guerre que celles des camps, de la faim, des épidémies, etc. »

L'auteur travaille sur la base d'une étude critique et très serrée des recensements, si « trafiqués » qu'ils puissent être, mais jamais totalement falsifiés ; il procède à l'aide de comparaisons avec les taux de mortalité et de natalité ; il utilise également bien d'autres documents directs et indirects ; il conclut, avec les approximations d'usage, à 10,3 millions de morts entre 1918 et 1926, du fait de la guerre civile, de la répression, de la famine et des grandes contagions favorisées par les troubles (typhus, etc.). De 1926 à 1938 (première partie de l'ère proprement stalinienne), le chiffre de morts « surnuméraires » monterait à 7,5 millions de personnes : celles-ci furent victimes de la famine de 1933-1934 (artificiellement provoquée par la collectivisation) ; victimes aussi des exécutions, et surtout des déportations enregistrées au « goulag » et ailleurs, pendant cette douzaine d'années. Famine et goulag se partageraient à peu près moitié-moitié les responsabilités de ces millions de morts de 1926-1938. La première tua davantage les enfants ; et le second, les adultes.

Suit la période 1939-1958 : elle inclut la guerre mondiale (1939-1945), ainsi que l'après-guerre stalinienne (1945-1953) et immédiatement post-stalinienne (1953-1958) : les pertes militaires dues au deuxième grand conflit s'élèveraient à 7,5 millions de personnes en U.R.S.S. Les pertes civiles causées, elles aussi, par la guerre monteraient à 6 ou 8 millions d'individus. Enfin, les exécutions ordonnées par le régime et surtout les déportations (celles des nationalités allogènes, des anciens prisonniers de guerre, etc.) auraient causé entre 9 et 11 millions de décès. Le chiffre global pour les quarante années mises en cause serait donc de 42,3 millions de décès « extraordinaires et surnuméraires ».

Ne tenons pas compte de l'excès inutile des pertes militaires qui fut enregistré pendant la guerre du fait de l'impéritie brutale du dictateur-généralissime. En bloc, et au sens strict du terme, le phénomène stalinien proprement dit, goulag et le reste, serait responsable de 17,5 millions de morts. Soit 7,5 millions de 1926 à 1939, et 9 à 11 millions pour la période qui va de 1939 aux années qui suivent immédiatement la mort (1953) du « chef génial ». Il est intéressant de constater que, contrairement à certaines idées préconçues, la deuxième période (1939-1953) a même été « staliniennement » plus meurtrière que la première (1926-1938).

Dans l'ensemble, ces chiffres en rabattent, légitimement, de certaines estimations excessives (« Soixante millions de morts », disait-on parfois...). Ils paraissent être les plus sérieusement étudiés, parmi tous ceux qui ont été proposés et publiés depuis une vingtaine d'années. Ils attestent l'ampleur extraordinaire des génocides qui ont déferlé sur l'U.R.S.S. On peut cependant remarquer, sans y voir la moindre circonstance atténuante, que Staline avait « travaillé » plus longtemps, et sur des populations plus importantes que celles que contrôlait l'Allemagne hitlérienne ou le Cambodge « démocratique », ces deux régimes ayant connu des massacres qui sont comparables en proportions ou en pourcentages, mais non pas tout à fait en valeur absolue avec ceux qu'a expérimentés l'U.R.S.S. De toute manière, l'abomination morale reste du même ordre dans les trois cas, qu'il s'agisse des 6 millions de juifs tués par Hitler ou des 17,5 millions de victimes de Staline.

Abondamment pourvu de tableaux statistiques, l'article de Maksudov fournit des données fondamentales à tous ceux qui s'interrogent sur les traits « négatifs » du totalitarisme en général, et du communisme soviétique en particulier : simples « bavures » du système, simples « poux dans la crinière d'un lion » ou perversion radicale, certes atténuée depuis vingt-cinq ans, mais dont on ne pourra définitivement sortir, en U.R.S.S., que par une prise de conscience massive, et par des réformes d'une extraordinaire profondeur.

(1) Vol. XVII-3, juillet-septembre 1977, pp. 223-267, Mouton éditeur.

Le Monde

étranger

IRAN

« Corrompu sur terre »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Une salle vétuste, un public composé pour partie de mollahs, des accusés mal rasés, résignés ou pugnaces, mais visiblement sans illusions, des témoins vindicatifs : la télévision iranienne offre régulièrement, depuis quinze jours, des audiences de la justice révolutionnaire islamique.

Pas une fois la caméra ne montre ces juges qui ont déjà fait exécuter près de deux cents personnes. « La rumeur » — mode d'information peu sûr, mais fort développé en une période où la presse a la vie difficile et où les événements se bousculent — en conclut que ces magistrats sont masqués. C'est sans doute faux, mais il est indéniable qu'ils se cachent.

Faute de comprendre le farsi, l'étranger doit se faire traduire les chroniques judiciaires des quotidiens de Téhéran. Ettelaat, *un journal du soir, vient ainsi de publier, en forme de feuilleton, du 16 au 24 avril, le procès de M. Gholam-Reza Nikpay, maire de la capitale de 1969 à 1978, puis sénateur, surnommé par ses compatriotes Dib Tchoum Bank (une poche en forme de banque) et réputé avoir détourné quelques centaines de millions de tomans (1).*

Quel plaisir, il est vrai, de « tenir » ainsi le responsable des malheurs quotidiens d'une ville gigantesque dont le naufrage — d'une circulation anarchique et définitivement bloquée aux égouts à ciel ouvert — préfigurait celui de l'ancien régime !

Comme le veut le droit musulman, la procédure pénale est simple et expéditive. Le président est tout à la fois juge et procureur.

L'instruction semble avoir été sommaire. Lorsqu'on reproche à l'ancien maire de la capitale certains contrats passés avec des firmes étrangères, celui-ci demande que l'on examine ceux-ci. « Ce n'est pas la peine, *répond l'accusateur public,* c'est dans le journal. »

L'audience elle-même est à sens unique. Les témoins à charge ne manquent pas, mais quand M. Nikpay prétend faire citer des témoins pour étayer ses affirmations, le président s'indigne : « Vous avez commis tant de méfaits et de trahisons envers le peuple que vous n'avez pas besoin de témoins. »

De manière presque dérisoire pour quelqu'un qui se sait condamné, l'accusé s'écrie : « J'ai rendu les plus grands services à ce pays. J'ai fait asphalter deux mille avenues, j'ai construit de grandes artères, j'ai acheté des parkings, j'ai construit des parcs. » *Mais qu'importe, lui dit-on :* « Même si vous aviez partout agi dans l'intérêt du peuple quand vous étiez ministre et maire, du fait d'avoir voté — comme sénateur — la confiance à un gouvernement qui a massacré le peuple, vous êtes complice. »

Il n'est pas principalement question au cours de ce procès de corruption. Les deux grands thèmes en sont la circulation de Téhéran — symbole du mépris du maire envers ses administrés — et le contrat du métro — exemple des liens avec l'étranger comme l'est aussi l'appartenance de M. Nikpay au Rotary.

Pour la circulation, la condamnation est certaine : « Toute la population de Téhéran est d'avis que vous n'avez pas bien travaillé. La circulation est restée aussi mauvaise, sinon pire, qu'avant votre arrivée. (...) En fait, vous n'avez rien fait que de négatif. »

Quant au métro — dont l'étude avait été confiée aux Français, — c'était un gouffre. « Ce projet, annoncé par M. Chirac pour 2 milliards de tomans, a été porté à 9 milliards et ensuite à 14,5 milliards de tomans. Vous obéissiez donc aux Français, *affirme à plusieurs reprises le président.* Vous vous êtes mis à la disposition des Français. Vous avez toujours agi, tant au ministère du logement qu'à la municipalité de Téhéran, contre les intérêts du pays. Vous avez mis l'économie du pays à la disposition des agents de l'impérialisme qui ont pillé nos ressources. »

Parce qu'il était « corrompu sur terre » — *notion qui dépasse très largement la simple corruption et ne la recouvre pas forcément, — M. Nikpay a été condamné à mort dans la nuit du 10 au 11 avril par le tribunal islamique révolutionnaire et exécuté quelques minutes plus tard.*

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 toman = 10 rials (60 centimes).

● *L'ayatollah Khomeiny* a fait savoir officiellement, dimanche 29 avril, qu'une attaque lancée samedi par son petit-fils contre le directeur de la radio-télévision iranienne ne l'engageait pas lui-même, et ne reflétait que l'opinion personnelle de son auteur. Le petit-fils, Saïd Hossein Khomeiny, avait déclaré au journal *Ayandegan* de Téhéran, que M. Sadegh Ghotbzadeh avait failli dans sa mission de mettre la radio-télévision *« au service du peuple »* et l'avait accusé d'imposer *« une censure pire que celle qui existait »* sous l'ancien régime. — *(A.F.P.)*

RHODÉSIE

Selon l'évêque Muzorewa

TOUS LES POSTES-CLÉS DU GOUVERNEMENT SERONT CONFIÉS A DES NOIRS

L'évêque Abel Muzorewa, qui dirigera le prochain gouvernement rhodésien, a affirmé, dimanche 29 avril, que tous les postes-clés seront confiés à des ministres noirs, y compris la responsabilité de l'armée. Interrogé par la chaîne de télévision américaine A.B.C. au sujet du rôle éventuel de M. Smith au sein du futur cabinet, l'évêque a répondu : *« Cette question n'a pas encore été réglée. »*

Pour sa part, le Révérend Sithole, membre du conseil exécutif provisoire, a qualifié, samedi, le récent scrutin, de *« grande escroquerie »*, soulignant que son parti, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), qui a remporté seulement douze sièges (sur les soixante-douze réservés aux élus africains), boycotterait le nouveau gouvernement tant qu'une commission d'enquête n'aura pas statué sur la validité des élections.

Selon M. Sithole, nombre d'électeurs ont voté plusieurs fois, après avoir effacé à l'aide de produits chimiques la marque faite sur l'une de leurs mains à l'aide d'un tampon et qui attestait de leur participation au scrutin. Il a ajouté que dans certaines régions fidèles à M. Muzorewa, les listes électorales n'existaient pas.

● *A Washington*, le président Carter a déclaré, samedi, que les élections avaient constitué *« un pas dans la bonne direction »*, mais qu'il ne porterait sur elles un jugement définitif que lorsque le gouvernement de Salisbury serait formé. A New-York, le représentant américain à l'ONU, M. Young, a rappelé qu'il était opposé à la reconnaissance par les Etats-Unis du nouveau gouvernement. A Londres enfin, les compagnies pétrolières B.P. et Shell ont indiqué, samedi, qu'elles avaient été priées de remettre à la police tous les documents relatifs à la violation des sanctions pétrolières prises à l'encontre de la Rhodésie. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

ALGÉRIE

La visite de M. Suarez consacre l'amélioration des relations avec Madrid

De notre correspondant

Alger. — M. Suarez, premier ministre espagnol, est arrivé lundi 30 avril à Alger, à la tête d'une importante délégation, pour une visite de trente-six heures, à l'invitation de son homologue algérien, M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani. Il est notamment accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Oreja, et du ministre de l'industrie, M. Bustelo. Ce voyage est un signe du réchauffement des relations hispano-algériennes intervenu ces derniers mois après une longue période de tension.

La dégradation des rapports entre les deux pays remonte à la signature des accords tripartites de Madrid de novembre 1975, qui consacraient le partage du Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie au mépris des résolutions des Nations unies préconisant l'autodétermination des populations de ce territoire. Le gouvernement espagnol s'est employé ensuite à minimiser sa responsabilité, affirmant qu'il avait seulement transmis à Rabat et à Nouakchott l'administration de son ancienne colonie à l'exclusion de toute souveraineté. Mais Alger a toujours mis vigoureusement en cause la responsabilité de Madrid. Des délégations des partis de gauche espagnols, notamment du P.S.O.E., favorables à la cause sahraouie, ont reçu à Alger le meilleur accueil et les autorités algériennes ont soutenu l'action du M.P.A.I.A.C., mouvement indépendantiste canarien dirigé par M. Cubillo, lui accordant même des émissions à la radio. Le gouvernement espagnol devait réagir en rappelant, fin 1977, son ambassadeur, mesure imitée peu après par Alger.

La visite en janvier 1978 d'une délégation du P.S.O.E. dirigée par le secrétaire général du parti, M. Gonzalez, a, quelque temps plus tard, provoqué une certaine détente : les émissions de propagande en direction de l'archipel canarien furent notamment arrêtées. Ainsi se trouvait levé un obstacle de taille à la normalisation des relations entre les deux capitales, d'autant plus que le M.P.A.I.A.C. recevait, en mai, un coup dont il ne s'est pas encore remis, son chef ayant été grièvement blessé dans un attentat.

Intensification de la coopération économique

Dès août, l'Union du centre démocratique (U.C.D.), parti gouvernemental espagnol, prenait contact avec le F.L.N. et le Polisario. Ces rencontres débouchaient, en septembre, sur l'envoi au IVe congrès du Front d'une délégation de l'U.C.D. dirigée par Me Xavier Ruperez, responsable des relations extérieures du parti et conseiller de M. Suarez. Ce geste équivalait à une reconnaissance officielle du Polisario par le gouvernement de Madrid. De leur côté, les Sahraouis annonçaient la libération de huit pêcheurs espagnols capturés alors qu'ils opéraient dans les eaux territoriales du Sahara occidental. Les relations diplomatiques entre Alger et Madrid devaient reprendre, peu après un cours normal avec la nomination, en décembre, d'un ambassadeur algérien à Madrid et, en janvier, d'un ambassadeur espagnol à Alger.

La tension entre les deux pays n'a eu que peu de répercussions sur le niveau de leurs relations économiques. Il y a là un paradoxe, Paris ayant été, sur ce point, beaucoup plus pénalisé que Madrid alors que la responsabilité de la France dans la partition du Sahara occidental paraissait moins directement engagée que celle de l'Espagne. Toujours est-il que, après une chute brutale en 1976, les échanges commerciaux hispano- algériens ont connu une forte reprise.

L'Algérie a été, en 1978, le neuvième client de l'Espagne, immédiatement après le Maroc. L'Espagne est le cinquième partenaire de l'Algérie, après les Etats-Unis, la R.F.A., la France et l'Italie, alors qu'elle se trouvait, il y a quelques années, en huitième position. Les exportations algériennes vers l'Espagne se sont montées, en 1978, à 165 millions de dollars. Elles sont appelées à croître rapidement. La Sonatrach s'est, en effet, engagée à livrer à la société espagnole Enagas 4,5 milliards de mètres cubes de gaz par an, et ce contrat, qui entre progressivement en vigueur, sera totalement apliqué en 1980. Ces livraisons permettront un rééquilibrage de la balance commerciale, actuellement favorable à Madrid. L'Algérie a importé, en 1978, pour 317 millions de dollars de produits espagnols.

La coopération économique entre les deux pays est appelée à s'intensifier, et les conversations qui s'ouvrent ce lundi à Alger feront une large place à ces problèmes, ce qui explique la présence dans la délégation espagnole de M. Carlos Bustelo.

Sur le plan politique, les conversations de MM. Suarez et Oreja avec leurs interlocuteurs algériens feront sans doute une large place au Sahara occidental et à la situation dans la région, mais il est peu probable qu'elles débouchent sur une initiative espagnole. Madrid se réfugie dans une prudente réserve et veut avant tout tenter de sauvegarder ses bonnes relations avec toutes les capitales concernées. Le roi Juan Carlos doit d'ailleurs se rendre prochainement à Rabat, et M. Oreja doit aller à Nouakchott. Les dirigeants espagnols seraient prêts à appuyer une éventuelle action de Paris facilitant le dénouement de la crise mais n'aspirent pas à jouer eux-mêmes directement un rôle en ce sens. Il est peu probable qu'ils acceptent de s'engager plus avant à côté de l'Algérie et du Polisario, et il semble exclu notamment qu'ils reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), ainsi que les dirigeants sahraouis l'espèrent. Ce serait en effet couper les ponts avec Rabat, qui peut réactiver à tout moment ses revendications sur les présides de Ceuta et de Melilla, toujours détenus par l'Espagne sur la côte méditerranéenne du royaume chérifien.

DANIEL JUNQUA.

ISRAËL

LA PEINE DE MORT SERA APPLICABLE AUX TERRORISTES

(Suite de la première page.)

Le projet du premier ministre annoncé le 24 avril, avait immédiatement reçu l'approbation du vice-premier ministre, M. Yadin. Cet appui, qui était inattendu de la part d'une personnalité connue pour ses opinions libérales, semble avoir été dicisif.

L'annonce de ce projet avait déjà provoqué un vaste débat dans la presse et l'opinion publique.

La plupart des réactions favorables à la peine de mort se résument aisément, car elles sont presque toutes identiques et exprimées sans guère d'explications : *« Pour des crimes aussi odieux, il n'existe pas d'autre peine possible que la mort. »* Le grand rabbin Ovadia Yossef a paru apporter la caution des plus hautes autorités religieuses en déclarant que la loi juive n'interdisait pas un pareil châtiment.

Les adversaires de la peine de mort adoptent une argumentation fondée sur le réalisme et se réfèrent à la question posée par un ancien ministre de la justice, M. Haim Zadok : *« La peine capitale sert-elle ou non la lutte contre le terrorisme ? »* Répondant négativement à cette question sur l'efficacité de la peine, M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre (travailliste), a déclaré : *« L'exécution de terroristes en ferait de vrais martyrs, ce qui irait à l'encontre de notre objectif. »*

Rompant avec le réalisme politique sur lequel les adversaires du projet de M. Begin ont mis l'accent, un député travailliste, M. Yossi Sarid, s'est montré plus idéaliste en déclarant : *« Les terroristes qui tuent des innocents méritent la peine de mort, mais nous ne gagnerions rien à la prononcer car nous formons une société qui, en dépit de conditions difficiles, s'obstine à préserver ses valeurs. »* Des Israéliens craignent, en effet, qu'une page de l'histoire du pays ne soit refermée. Ils pensent que l'initiative de M. Begin ternit l'image qu'Israël se faisait de lui-même : un pays qui, malgré l'état de guerre permanent depuis trente ans, refusait de recourir à un mode de répression qui tend à légitimer davantage une politique de représailles systématiques d'ores et déjà appliquée avec rigueur. Le rétablissement de la peine de mort est aussi interprété comme une victoire du terrorisme.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA CHINE a accusé, dimanche 29 avril, l'Union soviétique d'avoir *« placé l'armée afghane sous son commandement »* et démenti sa participation aux soulèvements de populations musulmanes contre le régime prosoviétique de Kaboul. — *(A.F.P.)*

Albanie

● M. WEN WING, nouvel ambassadeur de Chine en Albanie, a pris ses fonctions à Tirana, rapporte dimanche 29 avril Chine nouvelle. Il succède à M. Liu Xinquang, en poste en Albanie depuis septembre 1976.

Malgré leurs divergences idéologiques, la Chine et l'Albanie ont maintenu leurs relation diplomatiques. Mais, depuis juillet 1978, Pékin a cessé d'accorder son aide à l'Albanie. — *(Reuter.)*

Autriche

● DEUX HOMMES ARRETES le 27 avril à la frontière germano-autrichienne sont soupçonnés d'avoir participé à l'attentat du 22 avril contre la synagogue de Vienne. Ils ont été appréhendés après la découverte de 59 kilos d'explosifs dans leur voiture. L'un avait un passeport français, l'autre un passeport chypriote. — *(A.F.P.)*

Bulgarie

● LE PARLEMENT BULGARE a approuvé la suppression du ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, et élevé au rang de ministère l'Union nationale agro - industrielle, créée à la fin du mois de mars. Le président de l'Union, M. Vassili Tsanov, aura désormais rang de ministre. M. Grigori Stoitchkov, ministre de l'agriculture et vice-président du conseil des ministres, a été libéré de ces fonctions. Ont été élus comme vice-présidents du conseil, MM. Todor Bojinov, secrétaire du comité central du P.C. bulgare, et Gueorgui Yordanov, membre du secrétariat du C.C., et premier secrétaire du comité municipal du P.C. à Sofia depuis 1971. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● LE CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES a publié vendredi 27 avril à Genève une très sévère critique de la situation des droits de l'homme en Corée du Sud, établie par ses membres vivant dans ce pays. Le C.Œ. affirme que, *« malgré les trois amnisties proclamées en 1978, très peu de prisonniers politiques ont été finalement libérés, et que la plupart de ceux qui l'ont été demeurent des condamnés avec sursis, passibles à nouveau d'emprisonnement à la moindre provocation »*. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● DEUX CENT CINQUANTE MANIFESTANTS ANTI-NUCLEAIRES ont été arrêtés dimanche 29 avril à Golden (Colorado) devant une usine où sont fabriquées des armes atomiques. M. Daniel Ellsberg, ancien fonctionnaire du Pentagone qui avait divulgué des documents secrets sur la guerre du Vietnam en 1971 se trouvait parmi eux (UPI).

Guinée

● M. MAMADY KEITA a été cité, samedi 28 avril, comme ministre de l'économie et des finances par Radio - Conakry. Il remplace à ce poste M. Ismaël Touré, demi-frère du chef de l'Etat exclu le 11 avril du gouvernement et du bureau politique *(le Monde du 13 avril)*. M. Keita était ministre de l'éducation depuis 1973. — *(A.F.P.)*

Inde

● M. SANJAY GANDHI, fils de l'ancien premier ministre, qui avait été arrêté le 27 avril parce qu'il avait refusé de se présenter devant un tribunal pour répondre d'une accusation de fraude, a été remis en liberté sous caution le lendemain. — *(Reuter.)*

Libéria

● TROIS MEMBRES DE L'AMBASSADE SOVIETIQUE ont été récemment expulsés du Libéria, a-t-on appris à Monrovia, samedi 28 avril. Ces expulsions semblent liées aux émeutes qui, le 14 avril, avaient fait une quarantaine de morts à Monrovia. M. Siafa Sherman, ministre libérien par intérim des affaires étrangères, a déclaré que son pays ne *« permettrait à aucune nation (...), quelle que soit sa puissance, d'intervenir dans ses affaires intérieures »*. En outre, quatorze personnes, arrêtées lors des émeutes, seront jugées pour *« crimes de trahison »*. — *(A.F.P., UPI.)*

Népal

● DEUX PERSONNES ONT ETE TUEES, le 29 avril, à Katmandou, lorsque la police a tiré sur des étudiants qui manifestaient dans la capitale pour réclamer des réformes universitaires. L'ancien premier ministre, M. B.-P. Koirala, accusé par le gouvernement d'être l'instigateur des troubles, a été assigné à résidence. — *(Reuter.)*

Pologne

● LE PRIMAT DE L'EGLISE D'ANGLETERRE, le docteur Donald Coggan, a annulé la visite qu'il devait faire en Pologne en même temps que le pape Jean-Paul II, écrit, dimanche 29 avril, le *Sunday Telegraph*. Selon ce journal, le nouvel ambassadeur de Pologne à Londres, M. Jim Bisztgya, a demandé à l'archevêque de Canterbury de différer son voyage pour que la Pologne n'apparaisse pas dans le monde communiste comme le pays hôte d'une « réunion œcuménique ». — *(A.F.P.)*

Tchad

● UN DAKOTA DC-3 non immatriculé, qui venait de Libye et transportait des armes, destinées soit à des rebelles tchadiens prolibyens soit à des *« sudistes »*, partisans de la sécession, s'est écrasé mercredi 25 avril dans le centre du Tchad, a-t-on appris samedi à N'Djaména. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UN FILM A LA GLOIRE DE M. BREJNEV, réalisé d'après son recueil de souvenirs de guerre, *Petite Terre*, qui lui a notamment valu le prix Lénine de littérature, sera présenté début mai à la télévision, annonce Tass. Ce film, reconstitue, selon l'agence, *l'un des épisodes les plus héroïques de la seconde guerre mondiale »*. C'est le second consacré de son vivant, aux exploits guerriers de M. Brejnev. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN U.R.S.S.

M. Brejnev n'a pas raccompagné le président de la République à l'aéroport

M. Giscard d'Estaing a regagné Paris samedi 28 avril, peu avant 23 heures, après avoir eu un dernier entretien avec M. Brejnev dans l'après-midi. Le secrétaire général, dont l'état de santé reste fragile, n'avait pas accompagné le président à l'aéroport de Vnoukovo. Samedi matin, à la cérémonie de signature des documents franco-soviétiques, M. Brejnev s'était d'autre part abstenu de prononcer le discours habituel dans ce genre de circonstance, préférant faire diffuser un peu plus tard *une déclaration écrite* pour exprimer sa « satisfaction » du « travail grand et utile » effectué avec M. Giscard d'Estaing.

M. Brejnev, qui a qualifié de « très importants » *les résultats du sommet* franco-soviétique, a en outre affirmé : « Certes, nous n'avons pas eu des points de vue identiques sur tous les problèmes discutés et les deux parties ne s'y attendaient guère, mais une large compréhension a été obtenue sur la plupart des questions examinées (...). *Cela confirme* une nouvelle fois que les relations soviéto-françaises se développent sur une base solide, stable, et qu'elles ont un grand avenir. » Le secrétaire général accorde enfin un « certificat de bonne conduite » au président lorsqu'il déclare : « Il m'a été agréable de rencontrer de nouveau M. Giscard d'Estaing avec lequel, comme avec ses prédécesseurs, le général de Gaulle et Georges Pompidou, un bon *contact personnel et* une bonne compréhension réciproque se sont établis. »

Dans une déclaration faite à la presse audiovisuelle — la presse écrite étant superbement ignorée. — M. Giscard d'Estaing s'est déclaré satisfait de ses entretiens, en particulier de la partie consacrée au désarmement. « Je crois, a-t-il dit, qu'il n'y avait *jamais* eu *jusqu'à* présent une explication et une analyse aussi complètes de ces problèmes entre l'Union soviétique et la France. »

Avant de quitter Moscou, M. Giscard d'Estaing a invité M. Brejnev à se rendre en France. *Lundi matin, on apprenait* d'autre part que le général Ogarkov, chef de l'état-major général soviétique, se rendrait *en visite en France dans* la seconde semaine de juin.

Les échanges économiques qui ont triplé en cinq ans sont aujourd'hui équilibrés

De notre correspondant

Moscou. — Alors qu'au sommet de Rambouillet en 1977 les gouvernements français et soviétique s'étaient fixé pour objectif un triplement des échanges économiques dans la période 1975-*1979* par *rapport* au quinquennat précédent, les pourparlers de Moscou se sont terminés sans que les deux pays aient pris des engagements précis. Le communiqué indique seulement que *« les deux parties sont convenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer un accroissement ultérieur considérable des échanges commerciaux sur une base équilibrée pendant la période 1980-1985 en se fixant comme objectif d'atteindre globalement le taux moyen d'accroissement du commerce franco-soviétique constaté au cours de la période quinquennale précédente »*. Contrairement au souhait d'une partie au moins de la délégation *française*, l'objectif d'un nouveau triplement du commerce n'a donc pas été *formellement* inscrit dans les textes.

Sans doute peut-on interpréter le communiqué comme la manifestation d'une volonté de réaliser de nouveau le triplement des échanges, mais les Soviétiques ont refusé de se trouver liés par une *formule* contraignante.

Cette position s'explique : *l'U.R.S.S. pouvait difficilement* prendre des engagements concernant une période pour laquelle son plan n'est pas encore élaboré, et cela d'autant plus que les *mauvais résultats du premier* trimestre de cette année confirment *l'essoufflement* de l'économie.

L'objectif du triplement n'est *pourtant pas aussi difficile* à atteindre qu'on pourrait le penser. Il n'exige qu'une croissance moyenne des échanges de 16 à 18 % par an, ce qui, compte tenu d'un taux d'inflation d'environ 10 %, ne *représente pas une* forte augmentation en volume. Mais les Soviétiques ne veulent pas faire officiellement entrer l'inflation dans leurs calculs.

Les experts soviétiques *et français* sont arrivés à la conclusion que, pour le quinquennat 1975-1979, le triplement décidé à Rambouillet serait atteint. Cette réussite *ne se reflète pas* entièrement dans les statistiques, car un certain nombre de *« flux parallèles »* n'y sont pas pris en considération. Ainsi, en 1978, les achats par la France de pétrole soviétique ont été en réalité deux fois plus élevés que ce qui apparaît *dans* les statistiques (7 millions de tonnes au lieu de 3,5 millions) par ce qu'une partie du pétrole ainsi que du gaz transite par des pays tiers. *Si l'on tient compte de ce « flux parallèle »* non seulement le triplement des échanges sera atteint à la fin de cette année, mais le commerce franco-soviétique est équilibré. Les experts de Moscou le reconnaissent, alors que le déséquilibre des échanges *en faveur* de la France a été longtemps un argument avancé par les Soviétiques pour limiter leurs importations françaises.

En ce qui concerne la conclusion de contrats industriels, la délégation française ne peut que *constater* avec satisfaction le redressement opéré depuis le dernier trimestre de *1978* ; *depuis le* début de cette année, les contrats signés représentent en valeur globale 1,5 milliard de francs, mais ils ne valent pas seulement pour *leur volume : ce sont des accords* « à répétition » qui, comme le contrat Gazlift pour la livraison d'équipements destinés à l'extraction du pétrole par injection de gaz, les *contrats pour* la fabrication de centraux téléphoniques à commutation *temporelle, la* vente d'un ordinateur à l'agence Tass, etc., auront des suites technologiques et économiques. Les contrats les plus importants en *discussion représentent une* valeur de 5 milliards de francs. Le communiqué déclare que *« les deux parties attachent une grande importance à la réalisation dans les meilleurs délais de nouveaux projets »* et cite notamment *la construction* d'un complexe d'aluminium sur la base de la compensation : il s'agit d'un contrat de 3 milliards de francs dans lequel *Pechiney-Ugine-Kuhlmann* serait le chef de file pour la construction d'une usine à Saiansk, en Sibérie. Les dernières négociations devraient commencer incessamment. Le communiqué cite encore l'industrie automobile : il s'agit d'un *vieux projet de modernisation* des usines Moskvitch, à Moscou, par une *société française*. Les Soviétiques voudraient construire une voiture nouvelle et vendre un tiers environ de la production sur le marché occidental. Les *dirigeants de Peugeot-Citroën* étaient récemment à Moscou pour négocier la conclusion de cet accord.

DANIEL VERNET.

Une question oubliée

Sept documents ont été signés au cours du sommet franco-soviétique et un communiqué a été *publié*. *Le tout ne repré*sente pas moins de quarante feuillets dactylographiés ; c'est *pourtant en vain qu'on les lirait* si l'on y cherchait la moindre référence directe aux droits de *l'homme*. *Cela n'est guère* étonnant puisque la question n'a pas été abordée au cours *des entretiens*.

On peut, selon la conception que l'on se fait des rapports de la morale et de la diplomatie, *se réjouir de la discrétion* française ou, au contraire, la regretter. L'ennui, pour le président de la *République*, c'est que son silence sur les droits de l'homme a été considérablement amplifié, si l'on peut dire, par l'échange de cinq dissidents contre deux espions soviétiques. Samedi, plusieurs membres de la délégation française ne cachaient pas leur irritation à voir ainsi éclipsé le voyage de M. Giscard d'Estaing. *« Non seulement ils ne nous ont rien dit* à *l'avance, mais il a encore fallu qu'ils choisissent le dernier jour de la visite pour faire cet échange »*, nous a dit l'un d'entre eux. De là à conclure que M. Giscard d'Estaing a annulé sa conférence de presse prévue pour samedi matin afin de ne pas avoir à répondre à des questions par trop embarrassantes, il n'y a *qu'un pas* qu'ont franchi la plupart des observateurs.

M. Hunt, le porte-parole de l'Elysée, ne pouvait pas, lui, se *dérober. Aussi a-t-il reconnu* samedi, au cours d'une conférence de presse tenue en compagnie de *M. Zamiatine, son* collègue soviétique, que la délégation française n'avait pas été *informée de l'échange dissidents-espions (« Une affaire qui dépend des relations soviéto-américaines »)* et que la ques*tion des droits de l'homme* n'avait pas été abordée. Tout au plus, semble-t-il, un membre de *la délégation française a-t-il* discrètement remis à un fonctionnaire soviétique la traditionnelle liste de cas humanitaires — car il n'en manque pas. On peut douter de l'efficacité de la *méthode*, quand on connaît la capacité de la bureaucratie soviétique à « enterrer » ce genre d'affaires et à les cacher aux dirigeants. L'expérience montre qu'on a toujours intérêt, en la *matière*, à s'adresser au plus haut niveau, quitte à ne pas donner une trop grande publicité à la démarche.

M. Zamiatine, ancien directeur de l'agence Tass, qui dirige une *section du secrétariat du comité* central, n'a pas pu non plus éviter de répondre à des ques*tions indiscrètes. Après avoir* essayé de blaiser *(« Je ne vois pas à quel échange vous faites allusion »)*, il s'est finalement décidé à confirmer l'événement. En des termes qui méritent *d'être rapportés : « Il y avait des gens qui voulaient quitter l'U.R.S.S. Il y en avait d'autres dont le retour en U.R.S.S. nous intéressait. C'est pourquoi nous avons passé un accord avec les Etats-Unis »*, a-t-il dit, ajoutant, en dépit de l'évidence, que Moscou *« n'a jamais lié ce genre de questions aux négociations SALT »*.

Voilà sans doute l'explication *du silence de M. Giscard d'Es*taing : la France, qui ne participe pas aux négociations SALT, ne *détient même pas dans ses* prisons le moindre citoyen soviétique « intéressant » M. Zamia*tine et ses supérieurs...*

JACQUES AMALRIC.

LES NATIONS UNIES RÉUNIRONT EN NOVEMBRE UNE CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR L'ENVIRONNEMENT

La commission économique des Nations unies pour l'Europe (1) a décidé vendredi 27 avril, à *Genève, de convoquer du 13 au* 26 novembre une conférence européenne sur l'environnement.

Cette conférence, réclamée depuis trois ans par l'Union *soviétique comme une des « suites »* des accords d'Helsinki (C.S.C.E.), adoptera une convention, déjà approuvée en principe, sur l'environnement et, notamment, la pollution atmosphérique. La décision finale achoppait sur un conflit juridique concernant la Communauté européenne. Les Neuf ayant transféré de larges compétences à la Communauté en matière de lutte contre la pollution *tenaient à ce qu'elle partici*pe de plein droit à la conférence. L'U.R.S.S. s'y opposait, bien que le Comecon (organisation économique de l'Europe de l'Est) entretienne des contacts avec la C.E.E. Un compromis est intervenu, l'U.R.S.S. acceptant finalement que soit reconnus les *pouvoirs des « organisations économiques régionales »*.

(1) Organe des Nations unies réunissant tous les pays européens membres de l'ONU, plus la Suisse, les Etats-Unis et le Canada.

● *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel* (ONUDI) devient la seizième agence spécialisée de l'ONU. Créée en 1967 comme département du secrétariat de l'organisation internationale, pour contribuer à l'industrialisation du *tiers-monde, l'ONUDI aura dé*sormais son budget propre. Ce changement de statut a été décidé au terme d'une conférence internationale à Vienne. — *(Reuter.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 7 novembre 1977, la 9e chambre de la cour d'appel de PARIS a condamné :
1) FAIVRE Jacques, né le 23 novembre 1925 à BESANÇON (25), demeurant à PARIS (16e), 23-25, rue Vital, docteur en médecine, à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et 15.000 F d'amende pour fraude fiscale ;
2) SERFATI Fernand, né le 31 mai 1922 à ALGER (Algérie), demeurant à ENGHIEN-LES-BAINS (95), 52, rue du Général-de-Gaulle, administrateur de société, à 25.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 16 janvier 1979, la 11e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné GEFFROY Henri, né le 5 décembre 1895, à PARIS (7e), représentant, demeurant à MANDRES-LES-ROSES 94520, à 3.600 F d'amende pour exercice illégal de la pharmacie et publicité mensongère.

Par arrêté en date du 15 février 1977, la 9e chambre de la cour d'appel de PARIS a condamné CIVATTE Jean, né le 14 mars 1922, à PARIS (8e), médecin, demeurant à PARIS (7e), 23, quai Anatole-France, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 15.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures.

Cinq dissidents soviétiques à New-York

«C'est aussi incroyable que si nous nous trouvions sur la lune»

De notre correspondant

Washington. — « *Nous sommes aux Etats-Unis, c'est aussi incroyable que si nous nous trouvions sur la lune.* » Pour les cinq dissidents soviétiques libérés vendredi soir 27 avril, comme pour les journalistes qui se pressaient *pour les voir* samedi matin dans un salon surchauffé d'un grand hôtel près des Nations unies, le spectacle était difficilement concevable. Parmi les cinq, seul George Vins, un baptiste qui ne venait pas directement d'un camp (il était assigné à résidence en Yakoutie), avait une apparence « normale », avec barbe, moustache et cheveux en quantité suffisante, et surtout la corpulence *d'un homme* convenablement nourri. Les quatre autres, auxquels leurs geôliers avaient fourni des costumes neufs avant leur départ, avaient le crâne rasé et le visage émacié des bagnards qu'ils étaient trois jours plus tôt. Edouard Kouznetzov résumait ainsi leurs sentiments : *« Hier, nous étions privés de tous nos droits. Aujourd'hui, nous sommes dans un pays qui a été un symbole de la liberté pendant plus de deux siècles. Nous nous sentons quelque peu mal à l'aise dans nos vêtements civils. Nous ne sommes pas encore habitués à voir des visages libres exprimant la bonne volonté. »*

Cela dit, la joie de cette bouffée d'air, le sentiment de gratitude que tous ont tenu à exprimer à l'adresse des Etats-Unis et de M. Carter, sont les principaux traits d'union entre les cinq hommes. Tout le reste a reflété la disparité d'un groupe composé avec un art consommé de la politique. *« Tout comme une liste électorale du parti démocrate à New-York »*, a écrit le *Washington Post*. Aussi bien ses membres ont vu leur chemin diverger dans les heures qui ont suivi sa constitution (1).

Alexandre Guinzbourg est le plus ancien dissident du groupe et le seul dont la vocation est générale, il se préoccupe de l'ensemble des droits de l'homme en U.R.S.S. Il est aussi le seul à avoir regretté son départ forcé, déclarant qu'il n'aurait jamais quitté son pays de son plein gré. Son cas s'apparente à beaucoup d'égards à celui de Soljenitsyne, et ce n'est pas par hasard que le patriarche de la dissidence l'a invité — lui seul — à séjourner dans sa propriété du Vermont. *« Aussi longtemps qu'il le voudrait. »* Cet honneur exceptionnel — Soljenitsyne a la réputation de refouler presque tous ses visiteurs — a été aussitôt accepté par Alexandre Guinzbourg, qui se rendra mardi à Cavendish.

Edouard Kouznetzov et Mark Dymchitz ne cachent pas pour leur part leur intérêt quasi exclusif pour le sionisme et pour Israël. Contrairement à Guinzbourg, Dymchitz a précisé qu'il *« ne pouvait supporter plus longtemps la vie en Union soviétique »*, notamment à cause de *« la politique anti-juive des autorités et de la ligne suivie au Proche-Orient »*. Les deux hommes, après avoir participé dimanche à une manifestation pour l'émigration des juif d'U.R.S.S., sont aussitôt partis pour Jérusalem. C'est avec eux que M. Begin s'était entretenu par téléphone dès samedi, après avoir remercié MM. Carter, Brzezinski et Vance de leur « bonne action ». Avant son départ, Edouard Kouznetzov avait été rejoint par son épouse Sylva venue de Londres : leur dernière rencontre avait eu lieu cinq ans plus tôt dans une prison de Moscou...

Valentin *Moroz*, lui, refuse de se ranger parmi les dissidents russes, mais seulement parmi les Ukrainiens. *« La somme du mouvement dissident en U.R.S.S. est celle des divers mouvements nationaux »*, a-t-il dit. Il est aussi celui qui semble avoir souffert des conditions de détention les plus rudes. Il a raconté comment il a séjourné solitaire pendant quatre mois l'an dernier dans une cellule, par une température très inférieure à zéro degré : *« Après dix jours*, a-t-il expliqué, *on commence à avoir des hallucinations. Je me mettais à penser que le monde entier était gelé autour de moi. »* Les autres prisonniers ont fait état de brutalités et d'insultes — notamment antisémites — de leurs geôliers, de l'insuffisance de *nourriture* et de l'absence quasi complète de soins médicaux. Mais ils ont affirmé n'avoir été à aucun moment torturés.

Georges Vins, enfin, est un baptiste dissident, membre de la secte dite des initiateurs, en *rupture* avec le culte baptiste officiellement reconnu par les autorités. D'une voix forte *et* exaltée, il s'est dit décidé à *« répandre la parole de Dieu »*, un but qu'il ne pouvait atteindre dans son pays, mais qu'il poursuivra *maintenant* aux Etats-Unis.

M. Vins est aussi le seul membre du groupe qui ait *rencontré* M. Carter. Au cours d'une visite surprise à Washington, il a été conduit dans l'église baptiste où le président accomplit ses dévotions chaque dimanche. Après une *« classe de bible »* pendant laquelle le chef de la Maison Blanche a rendu hommage à cet ancien *« exilé à cause de sa foi dans le Christ »*, le dissident soviétique a assisté à l'office au banc présidentiel.

Jusqu'à présent, aucun plan n'a été établi pour d'autres rencontres, plus *« politiques »*, entre M. Carter et les dissidents, dont les projets de voyage semblent d'ailleurs peu s'accorder avec un séjour à Washington à brève *échéance*. Ces rencontres ont souvent été considérées comme un problème, compte tenu de la susceptibilité des dirigeants soviétiques au sujet des égards accordés à ceux qu'ils considèrent comme des « criminels ».

Aujourd'hui, M. Carter a de bonnes raisons de ne pas mécontenter M. Brejnev à la veille de la conclusion d'un accord *SALT*, alors que les « gestes » du Kremlin se multiplient dans le domaine de l'émigration et que le problème d'autres dissidents en vue, *notamment* Chtcharanski et Orlov, reste à régler. Du côté officiel, on espère fermement que ce précédent ne restera pas sans lendemain et que Chtcharanski *et Orlov seront*, eux aussi, autorisés à partir.

Les circonstances du départ

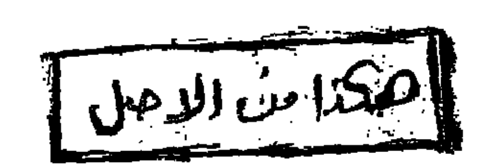
Le récit fait par les cinq dissidents de leur libération a confirmé le caractère « conspirateur » donné par les *autorités* des deux pays à toute l'opération. C'est mercredi dernier 25 avril que Guinzbourg, Kouznetzov et Moroz ont été enlevés du même camp de *Mordovie, où ils étaient* détenus (le quatrième prisonnier, Dymchitz, séjournait dans un camp voisin de l'Oural), pour être acheminés vers Moscou. Ils *n'ont* passé *que deux* heures, vendredi 27 avril au petit matin, à la prison de Lefortovo pour entendre entre autres communications, lecture d'un décret du Soviet *suprême* les *privant* de la nationalité soviétique et enjoignant leur expulsion du pays dans les deux heures.

Après quoi, tout le groupe a été conduit vers l'avion régulier de l'Aeroflot. Le long vol vers la métropole américaine se déroula en compagnie d'une bonne vingtaine de gardes du K.G.B. en civil, qui interdirent aux dissidents de parler entre eux jusqu'à l'arrivée.

Si l'heureuse conclusion de cette affaire est très généralement portée ici au crédit de *M. Carter et de son* gouvernement, elle n'a pas mis fin aux querelles sur la manière d'aborder avec Moscou le problème des droits de l'homme et ses applications concrètes. Les partisans de la diplomatie secrète y voient une *justification* de leur thèse et notent que M. Carter avait d'ailleurs atténué ses prétentions passées en mettant une sourdine à ses dénonciations publiques de l'U.R.S.S. *dans ce domaine*. Certains, dans l'entourage du président, font valoir au contraire que les Soviétiques ne se seraient jamais prêtés à une telle opération si la *renommée des dissidents* n'avait pas été entretenue à l'Ouest, y compris par les plus hautes autorités américaines. Le seul fait que l'on sache M. Carter sensible à ce problème contribue, disent-ils, à ce que ses partenaires lui *réservent des « cadeaux »* en matière de droits de l'homme le jour où une *détente* est jugée nécessaire avec lui. Le *Washington Post* note à cet égard que l'influence américaine s'est fait sentir jusqu'au fond *du goulag*, et que *ce pourrait* ne pas être sans répercussions *sur* la dissidence *soviétique*.

MICHEL TATU.

(1) A Moscou, le *service des visas* de sortie (OVIR) a déjà convoqué la femme et la mère de Guinzbourg. A Kiev, en revanche, aucun contact n'a été pris par les autorités avec la femme du pasteur Vins. Elle a dit, dimanche au téléphone, à des amis parisiens, que des « inconnus » avaient brisé les vitres de son appartement il y a huit jours. De surcroît, son fils Piotr ne peut encore marcher depuis son « passage à tabac » : les plaies infligées au couteau à ses jambes sont infectées, mais elle n'ose appeler un médecin.



Espagne

FACE A L'ESCALADE DE LA VIOLENCE

Madrid est prêt à proposer des solutions politiques au problème basque

De notre correspondant

Madrid. — Le problème basque empoisonne la vie politique espagnole. Les prévisions les plus dramatiques sont faites par des personnalités connues dans d'autres domaines pour leur sérénité. A les entendre, un affrontement avec les séparatistes est inéluctable et l'intervention de l'armée, dans ces conditions, ne pourra pas être évitée. L'unité du pays serait menacée non seulement par les formations qui appuient la guérilla, mais aussi par le parti nationaliste basque (P.N.B.) certes hostile à la lutte armée, mais soupçonné de concevoir l'autonomie de la région — telle qu'elle est promise dans la Constitution — comme un premier pas vers l'indépendance.

Le gouvernement madrilène se dit prêt à prendre des initiatives pour éviter que la situation ne pourrisse davantage. Certains de ses représentants viennent d'annoncer de façon tout à fait officieuse que le statut d'autonomie accordé en 1936 par la République pourrait être rétabli en attendant la discussion du projet élaboré par les parlementaires basques à la fin de l'année dernière.

Depuis un an, l'évolution des esprits a été rapide. Auparavant, il était courant d'entendre dire que le terrorisme de l'ETA était un « cancer », mais un cancer localisé, et que si la Grande-Bretagne s'était accommodée de l'IRA, l'Espagne pourrait bien résister à un « nouvel Ulster ». Des comparaisons aussi hasardeuses n'ont plus cours. On se demande plutôt si le sort de la démocratie n'est pas en train de se jouer dans les provinces du Nord. Les communistes le disent depuis un certain temps. Ils ne sont pas les seuls. M. José Maria de Areilza, qui a été le premier ministre des affaires étrangères de la monarchie, et qui est l'un des chefs de la droite, vient d'exprimer les mêmes craintes dans deux articles publiés par le quotidien *A.B.C.* : « *Le feu peut prendre dans d'autres parties du corps national*, écrivait-il le 22 avril. *Il n'y a pas de compartiment étanche dans l'Espagne d'aujourd'hui. Le méridien de Madrid passe aussi par l'Alava, la Biscaye, le Guipuzcoa et la Navarre.* »

Les derniers résultats électoraux ont ouvert les yeux de ceux qui ne voulaient pas voir. Il y eut d'abord le référendum constitutionnel et le rejet par la majorité des Basques d'une loi fondamentale qui rétablit la démocratie, mais ne leur apporte pas les garanties espérées pour la récupération de leurs anciennes libertés. Puis ce furent les élections législatives et le score inattendu de la coalition Herri Batasuna (Unité populaire) c'est-à-dire des « enragés » du nationalisme — ceux qui applaudissent à la guérilla dans la rue et lancent, devant les policiers, ce cri terrible : « *ETA, tue-les !* »

Une majorité favorable à l'autodétermination

Les élections municipales, le 3 avril, ont amplifié le succès des séparatistes. Herri Batasuna, qui n'existait pas il y a un an, est désormais la deuxième force politique à Bilbao, Saint-Sébastien et Pampelune — c'est-à-dire dans les principales villes de la région. Elle a obtenu un pourcentage de voix — de 18 à 22 % — qui correspond au cinquième de la population. L'autre coalition indépendantiste, Euskadiko Eskerra (Gauche basque), hostile à la guérilla, a fait un score nettement plus modeste. Le parti dominant en Biscaye, au Guipuzcoa et en Alava — du moins à l'échelon municipal — reste malgré tout le parti nationaliste basque (P.N.V.). Dans les deux premières provinces, les trois formations réunies constituent une majorité favorable à l'autodétermination.

Madrid ne peut donc plus traiter les séparatistes comme des groupuscules — ce qu'il faisait jusqu'à présent — ni fonder sa politique sur un faux calcul présenté longtemps comme une évidence : à savoir que les guérilleros s'aliéneraient par leurs crimes la grande majorité des Basques et qu'ils ne s'imposaient que par la terreur. Le gouvernement est désormais averti. Il paraît disposé à réagir.

Le statut d'autonomie de 1936

Il a déjà accepté d'introduire l'enseignement de l'euskera (la langue basque) dans les écoles publiques de la région, en le limitant pour l'instant au cycle primaire, et en le rendant facultatif dans les zones où l'on ne parle que le castillan, — ce qui concerne plus de la moitié de la population. Voici longtemps que les nationalistes basques attendaient une telle mesure. Ils peuvent se plaindre d'en avoir bénéficié un an après les Catalans et se demander ce qui se serait passé si les partisans de l'ETA n'avaient pas obtenu des résultats électoraux aussi brillants.

Le gouvernement Suarez se dit prêt également à redonner l'autonomie fiscale (les « *concerts économiques* ») à la Biscaye et au Guipuzcoa qui en ont été privés par Franco pendant la guerre civile. Il s'agit là de la principale revendication du parti nationaliste basque. Une telle restitution serait automatique si le statut d'autonomie de 1936 était établi. Mais cette nouvelle, lancée par le parti centriste au pouvoir, demande à être confirmée. Elle a eu un certain impact chez les nationalistes modérés, qui restent néanmoins prudents car ils craignent que ce ne soit qu'un ballon d'essai destiné à mesurer leurs réactions.

Grâce au statut de 1936, et surtout grâce à la guerre qui les avait isolés, les Basques avaient pu constituer, pendant quelques mois, un Etat d'Euskadi pleinement autonome, doté de son propre gouvernement. Mais l'Espagne n'est plus en guerre, elle n'a plus les mêmes structures politiques et économiques. Si le gouvernement madrilène exhumait le décret pris il y a quarante-trois ans, il lui faudrait l'actualiser. De toute façon, il ne s'agirait que d'une mesure provisoire, destinée à combler le vide politique qui risque de se créer pendant les longs mois nécessaires à la discussion au Parlement du projet d'autonomie adopté à Guernica à la fin de l'année dernière par les parlementaires de la région.

Officiellement, l'équipe centriste au pouvoir a toujours affirmé sa volonté d'accorder aux Basques une autonomie aussi ample que possible. Mais en privé elle tenait un autre langage. Elle craignait que cette autonomie ne soit utilisée par les nationalistes comme un tremplin vers la sécession. Le projet de Guernica lui avait fait peur. Le texte déposé aux Cortès, en décembre dernier, parlait de police et de fiscalité autonomes. Il avait autant choqué les socialistes que les centristes. M. Martin Villa, alors ministre de l'intérieur, l'avait qualifié d'anticonstitutionnel. Aujourd'hui, même un homme de droite comme M. de Areilza, le trouve compatible avec la Constitution. Il faut dire qu'entre-temps les séparatistes sont devenus une puissance électorale et qu'ils ont renforcé leur contrôle de la rue. Madrid a toujours peur, mais pas pour les mêmes raisons.

Des responsabilités partagées

Chaque jour apporte en effet sa moisson de détails significatifs... et inquiétants : les drapeaux espagnols brûlés pendant les manifestations, les vivats à l'ETA, les cris d'indépendance. Un jour, les pompiers de Bilbao refusent de retirer du haut d'un arbre une banderole à la gloire des guérilleros. Un autre jour, des femmes de policiers bloquent, à Murcie, un convoi emmenant leurs maris vers les provinces du Nord. Une incessante campagne antinucléaire, que l'accident de Pennsylvanie a bien sûr relancée, est depuis deux ans l'occasion rêvée pour les *abertzale* (les patriotes) de mobiliser la foule, afin de protester contre les entreprises « *funestes* » de l'Etat espagnol.

Cette campagne porte peu à peu ses fruits : le parti socialiste, jusqu'alors prudent en la matière, vient de se prononcer pour l'arrêt des travaux de la centrale en construction à Lemoniz, près de Bilbao. Le conseil général basque (l'organisme de pré-autonomie) vient de demander, pour sa part, que l'arrêt ou le maintien du chantier soit soumis à un référendum populaire. La compagnie constructrice déclare qu'elle ira jusqu'au bout. Elle a déjà réalisé plus de la moitié de son investissement. Mais on se demande si elle ne finira pas par se décourager, étant données les menaces de sabotage qui pèsent sur son ouvrage : auquel cas le Pays Basque — l'une des trois grandes régions industrielles de la péninsule — devrait rationner son électricité.

« *M. Suarez est responsable de l'échec basque, et tous les partis avec lui* », nous dit un journaliste communiste, avec cette honnêteté qui caractérise aujourd'hui bien des militants du P.C.E. Ce qui s'est passé pendant la dernière campagne électorale a contribué à échauffer les esprits. M. Adolfo Suarez a adopté des mesures dont il savait sans doute qu'elles ruineraient les chances de son parti en Euskadi et envenimeraient la situation, mais qui lui ont servi à redorer son blason et à rassurer le reste du pays sur sa capacité à maintenir l'ordre.

Le déploiement policier dans les provinces basques ; la détention du dirigeant nationaliste Telesforo de Monzon, accusé « *d'apologie du terrorisme* » ; la campagne — du meilleur style franquiste — contre la France pour amener le gouvernement Barre à lutter à son tour contre les militants de l'ETA réfugiés de l'autre côté de la frontière : toutes ces initiatives étaient, certes, légitimes de la part d'un gouvernement décidé à combattre la terreur. Pourtant, avec le recul, elles semblent surtout avoir eu un caractère électoral. Elles n'ont pas réussi, en tout cas, à enrayer l'offensive de l'ETA et — ce qui est plus grave — elles ont apporté aux guérilleros de nouveaux sympathisants.

Les préventions d'Herri Batasuna

Le gouvernement Suarez a commis une autre erreur de taille en ne s'appuyant pas sur la force modérée de la région — le P.N.V. — pour faire face à son adversaire le plus dangereux, la guérilla. Au contraire, il n'a pas cessé de dénoncer l'« *ambiguïté* » du vieux parti nationaliste, de le présenter comme un partenaire difficile, voire impraticable. Un député centriste illustre bien les préventions madrilènes à l'égard de cette formation en nous disant : « *Le P.N.V. dit qu'il veut une police basque, mais, en fait, il ne le souhaite pas. Il ne saurait pas qui y mettre. Il a peur qu'elle ne soit équipée par les quatre mille pistoleros de l'ETA. Comment dans ces conditions voulez-vous négocier avec lui ?* »

Il semble qu'en haut lieu on soit décidé à rectifier le tir. La nomination de M. Antonio Fontan comme ministre de l'administration territoriale en est une preuve, affirment les spécialistes. Il s'agit d'une personnalité qui a la sympathie des dirigeants du P.N.V. Le rétablissement du statut de 1936 en serait une autre, à en juger d'après les premières réactions — assez favorables — des nationalistes modérés. Ceux-ci ont néanmoins appris à se méfier. Ils n'écartent pas l'idée d'une « *manœuvre dilatoire* », destinée à retarder l'adoption du seul statut qui les intéresse vraiment — celui de Guernica, — car ils le jugent plus avancé et évidemment plus actuel.

Ceux qui affirment n'avoir aucune illusion sont les dirigeants d'Herri Batasuna, qui flairent un piège destiné « *à gagner du temps, à provoquer la confusion et la division* », comme a déclaré l'un d'entre eux, M. Edorta Jimenez. M. Jimenez ajoute : « *Un tel projet montre en tout cas que le pouvoir madrilène a enfin compris la nécessité de solutions politiques au problème basque. Pour nous, il est inacceptable. Revenir à 1936, c'est adopter une formule d'où la Navarre serait exclue puisque la Navarre ne faisait pas alors partie d'Euskadi.* »

Voilà qui est clair. Même si la principale formation nationaliste du Pays basque, le P.N.V., trouve un terrain d'entente avec le gouvernement Suarez, les séparatistes continueront leur combat. Les élus d'Herri Batasuna ont dit qu'ils ne siégeraient pas au Parlement madrilène, mais ils occuperont leurs places dans les municipalités. Ils ont déjà annoncé leur intention de constituer une « *assemblée populaire* » avec les conseillers municipaux de la coalition, et ceux qui font partie en son nom des juntes et des députations provinciales, c'est-à-dire des assemblées et des exécutifs locaux qui viennent d'être renouvelés au Pays basque comme ailleurs.

« *Comme nous serons persécutés*, dit M. Edorta Jimenez, *nous commencerons par des mini-assemblées, et nous appellerons à s'y joindre les membres des comités d'entreprise et des comités antinucléaires. Nous élaborerons notre propre projet d'autonomie, sur la base du droit à l'autodétermination, de l'intégration de la Navarre et du retrait progressif des forces de police.* »

Les perspectives immédiates ne sont donc pas très brillantes. Voici d'un côté un gouvernement Suarez placé dans une situation peu commode ; sa compréhension des problèmes d'Euskadi est conditionnée par l'incompréhension de l'*establishment* madrilène, qui n'a pas beaucoup évolué depuis le franquisme, et par les réticences du pays tout entier à l'égard d'un peuple et d'une région autrefois populaires, mais qui ne le sont plus guère depuis qu'ils se sont « crispés » dans leur différence. Et voici de l'autre un Pays basque où la lutte politique vient chaque jour davantage au secours de la lutte armée pour fomenter ce que certains appellent déjà une vaste « *subversion populaire* » et transformer la région en une poudrière.

CHARLES VANHECKE.

Portugal

CINQ ANS APRÈS LA RÉVOLUTION DU 25 AVRIL

Le fossé se creuse dans l'armée entre les éléments progressistes et la hiérarchie

De notre correspondant

Lisbonne. — Pour marquer le cinquième anniversaire de la « révolution aux œillets », un des programmes les plus populaires de la télévision avait prévu de réunir, le 18 avril, le commandant Otelo de Carvalho, considéré comme un des stratèges du « Mouvement des capitaines », et M. Feytor Pinto, à l'époque directeur général de l'information, qui avait été chargé de négocier avec le général Spinola la reddition de l'ancien premier ministre, M. Caetano.

Le fait, en soi, était déjà surprenant : confronter les opinions de représentants des vainqueurs et des vaincus du 25 avril... Cela ne s'était jamais vu. Mais d'autres surprises étaient réservées aux téléspectateurs. Invoquant la situation particulière de l'ancien commandant du COPCON — objet de nombreux procès disciplinaires, — le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Pedro Cardoso, a interdit la participation d'Otelo de Carvalho à l'émission. Et M. Pinto s'est exprimé seul ! Pendant plus d'une heure, il a vanté les « mérites » de M. Caetano, et son « intelligence ».

Le successeur de M. Salazar, a-t-on appris, aurait même essayé de trouver des solutions négociées pour la guerre en Afrique. Mais il aurait eu contre lui toute l'extrême droite. D'après le récit donné par l'ancien directeur de l'information, le départ en exil de M. Caetano se serait déroulé dans un climat d'extrême courtoisie, et de tristesse aussi : des larmes auraient mouillé les visages des gardes républicains lorsque le chef du gouvernement déchu de ses pouvoirs prit place à l'intérieur du blindé qui devait le conduire à l'aéroport...

Dans les secteurs des forces armées les plus attachées à l'« *esprit du 25 avril* », l'affaire a été ressentie comme un exemple de la campagne déclenchée par la hiérarchie militaire contre les officiers progressistes. Et le climat de tension qui règne dans ces milieux s'est encore aggravé.

C'est grâce aux militaires que le régime salazariste a été créé ; qu'il a pu se maintenir pendant presqu'un demi-siècle. C'est par eux qu'il a été renversé. Ce sont encore les militaires les premiers responsables d'une révolution qui, en 1975, devait attirer sur le Portugal les regards du monde entier. Ce sont eux aussi qui ont mis fin à cette révolution. Et, aujourd'hui, tout paraît l'indiquer : la démilitarisation de la société n'est pas encore acquise.

Une dichotomie très répandue au Portugal depuis la « *normalisation* » politique entreprise en 1976 veut qu'il y ait des militaires « *opérationnels* » et des militaires « *politiques* ». Les premiers, identifiés avec la droite, songeraient surtout à retourner dans leurs casernes. Les seconds, de gauche, resteraient accrochés au pouvoir. Fausse distinction. Gauche et droite se battent aujourd'hui avec des objectifs également politiques.

Progressivement, cette lutte devient publique. Essayant de tirer profit du climat d'instabilité provoqué par le refus à l'Assemblée de la République du projet de budget du gouvernement de M. Pinto, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Lemos Ferreira, a diffusé, le 23 mars, une note annonçant la suspension de tous les exercices militaires programmés dans le cadre de l'OTAN. Il estimait en outre que, faute de moyens financiers, l'armée de l'air aurait été obligée de « *réduire ou d'annuler* » sa participation à certaines tâches d'intérêt civique.

Quelques jours plus tard, le colonel Franco Charais, membre du conseil de la Révolution, dénonçait très vivement dans l'hebdomadaire de gauche, *O Jornal*, les intentions du général Ferreira.

Le jour même où l'Assemblée devait se prononcer sur un projet d'amnistie présenté par le P.S. et concernant les militaires accusés d'avoir participé aux événements du 11 mars et du 25 novembre 1975, deux quotidiens conservateurs, *O Dia* et *O Correio da Manha*, publiaient un document signé par le général Ribeiro Cardoso, où ce militaire de droite considérait inconstitutionnelle toute décision de l'Assemblée sur ce sujet. Il est vrai que l'amnistie en question ne bénéficiera qu'aux militaires de gauche : les autres, dont les procès sont pratiquement oubliés, ont presque tous réintégré leurs fonctions de commandement.

En mars, l'hebdomadaire *O Tempo*, proche du parti social-démocrate, présentait à ses lecteurs un texte du colonel Pezarat Correia qui s'insurgeait contre des « *illégalités* » commises au ministère de l'agriculture.

Le texte était destiné à être discuté au Conseil de la révolution. La fuite a fourni au dirigeant du P.S.D. un prétexte pour s'attaquer au président de la République et à ses conseillers de gauche qui voudraient, d'après M. Sa Carneiro, imposer au pays un régime « *à la péruvienne* ».

Même les militaires habituellement très modérés dans leurs propos changent de ton. Ainsi, à l'occasion de son dernier voyage en Afrique australe comme émissaire officiel du général Eanes, le lieutenant-colonel Melo Antunes a été violemment critiqué par le Centre démocratique et social en raison de ses déclarations appuyant la lutte armée des nationalistes rhodésiens. Ces attaques n'avaient rien de nouveau. Mais cette fois-ci l'ancien ministre des affaires étrangères est sorti de ses gonds. Interviewé à la télévision, il a réfuté les arguments venus d'un parti « *qui n'a pas toujours utilisé des tactiques démocratiques* ». La référence aux liaisons du C.D.S. avec des groupes de terroristes auteurs d'attaques à la bombe en 1975 et 1976 ne pouvait être plus nette.

Le banquet des sergents

La chasse aux sorcières menée par la hiérarchie se poursuit. Au point de provoquer des réactions à la base. Premiers signes : l'élection au Conseil des armées — structure destinée à assister les états-majors en matière de promotion — de certains officiers de gauche. Deuxième signe, beaucoup plus important : le samedi 22 avril, plus d'un millier de sergents participaient à un banquet pour « fêter » le 25 avril. Le lendemain l'exemple était suivi par un nombre égal d'officiers. Des soldats et des marins devaient, à leur tour, se réunir trois jours plus tard.

Ces célébrations n'ont pas été très bien vues au palais de Belem. Le général Eanes, en sa qualité de chef d'état-major général des forces armées, aurait envoyé aux unités un message déclarant qu'il « *n'appuyait pas l'initiative* ». Mais il ne l'interdisait pas non plus.

Le banquet des officiers a été marqué par des absences aussi significatives que des présences. Absents : les chefs d'état-major des trois branches des forces armées, ainsi que plusieurs membres du Conseil de la révolution connus pour leurs idées conservatrices : le colonel Ribero Cardoso, ainsi que les commandants Almeida e Costa et Canto e Castro. Absents également l'amiral Pinheiro de Azevedo et le général Galvao de Melo. Ils ont fait partie tous les deux de la junte de salut national — principal organe du pouvoir immédiatement après la révolution du 25 avril. Tous deux sont aujourd'hui d'éventuels candidats de la droite à l'élection présidentielle de 1981.

On a enregistré, en revanche, la présence de tout le secteur de gauche du Conseil de la révolution : le commandant Otelo de Carvalho, le général Costa Gomes, ancien chef de l'Etat, ainsi que la plupart des militaires qui, en 1975, avaient soutenu le général Vasco Gonçalves.

Les critères des promotions

« *Nous célébrons le cinquième anniversaire de la révolution au moment où la conjoncture semble franchement défavorable à notre égard, et où les rapports de forces tendent apparemment à favoriser les ennemis du projet d'avril* », a dit le commandant Vasco Lourenço, du Conseil de la révolution. « *Les forces réactionnaires*, a-t-il ajouté, *cherchent à récupérer leurs anciens privilèges, multipliant leurs attaques contre la démocratie et attribuant au 25 avril et à la liberté la responsabilité de tous les maux dont souffre la société portugaise. Mais nous serons toujours là pour défendre et pour exiger l'application intégrale de toutes les lois démocratiques, en particulier la loi constitutionnelle* », a affirmé le commandant Lourenço, qui s'est aussi élevé contre les mesures discriminatoires dont sont victimes les militaires de gauche : « *Nous avons certes commis des erreurs. Mais nous avons aussi fait preuve d'une tolérance souvent exagérée qui, à présent, se retourne contre nous. Nous ne pourons pas admettre*, a-t-il conclu, *que le fait d'être un « capitaine d'avril » constitue une raison pour nous classer immédiatement parmi ceux que l'on appelle de dangereux gauchistes.* »

Encore plus polémique, un autre conseiller de la révolution, le commandant Victor Crespo, ancien haut commissaire au Mozambique, a dénoncé le « *climat d'hostilité au 25 avril* » qui serait en train de se créer au sein des forces armées. Les promotions seraient établies sur des critères non de compétence mais de politique. « *Dans le domaine de la justice*, a-t-il précisé, *nous pourons constater, notamment dans les cas ayant des implications politiques, que certains sont jugés avec une extrême rigueur, tandis que d'autres bénéficient d'une inacceptable bienveillance.* »

Aussi, pour le commandant Crespo, le projet de création de forces armées démocratiques, idéal du « *mouvement des capitaines* », serait bien loin d'être achevé, et « *cela au moment même où la période de transition approche de la fin* ». D'après la Constitution portugaise, inspirée sur ce point par le pacte signé entre les partis politiques et les forces armées en mars 1976, la nouvelle Assemblée législative élue en 1980 sera, en effet, investie de pouvoirs constituants pour doter le pays de structures totalement civiles. A ce moment-là le Conseil de la révolution doit en principe disparaître...

JOSÉ REBELO.

EUROPE

Grèce

RECEVANT M. JIVKOV

M. Caramanlis s'inquiète de la poursuite des polémiques sur la Macédoine entre Belgrade et Sofia

M. Jivkov, chef de l'Etat bulgare, achève ce lundi 30 avril son voyage de quarante-huit heures en Grèce. Cette visite fait suite à celle qu'avait fait en juillet 1978, à Varna, le premier ministre grec, M. Caramanlis. La balance commerciale entre les deux voisins tend à s'équilibrer, et les entretiens qui se sont déroulés à Corfou ont abouti, nous indique notre correspondant à Athènes, à la signature d'un document diplomatique qui permettra de codifier la coopération économique entre les deux pays.

Pour ce qui est de l'autre grand thème abordé, la coopération balkanique, M. Caramanlis a mis l'accent sur la volonté de son gouvernement d'éviter que la région ne redevienne une zone de tension. Mais la polémique entre la Bulgarie et la Yougoslavie sur la question de la Macédoine continue.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — A la veille de ses entretiens avec M. Caramanlis, M. Jivkov avait renouvelé devant le Parlement de Sofia son offre de rencontre avec le maréchal Tito pour régler définitivement le problème de la Macédoine. M. Jivkov avait déjà fait une proposition semblable en juin, à laquelle la partie yougoslave n'avait pas donné suite.

La Macédoine s'étend géographiquement sur les territoires de la Yougoslavie, de la Bulgarie et de la Grèce. Se fondant sur le fait que, au sein de la Fédération yougoslave existe une République de Macédoine, Belgrade réclame la reconnaissance de Sofia — mais, curieusement, non pas par Athènes — d'une minorité macédonienne en Bulgarie jouissant des droits correspondants à son statut.

La Bulgarie réplique en disant qu'une telle minorité n'existe pas (bien qu'elle ait été recensée statistiquement après la guerre), mais se déclare prête à contresigner avec les Yougoslaves une déclaration commune reconnaissant solennellement les frontières actuelles et l'appartenance de la République de Macédoine à la Fédération yougoslave.

Dans une dépêche datée de Sofia, l'agence gouvernementale yougoslave écrivait samedi que le chef de l'Etat bulgare « *nie l'existence de la minorité macédonienne en Bulgarie* ». Belgrade, se référant en règle générale à cette thèse du gouvernement de Sofia, soupçonne la Bulgarie d'avoir des conceptions territoriales révisionnistes. — M. L.

Italie

« Le compromis historique » est le principal enjeu du scrutin

(Suite de la première page.)

Leur espoir était de s'appuyer *sur un bon score* européen pour affronter les élections générales, et voilà qu'on *leur inverse* le calendrier. Contrairement à 1976, ce ne sont pas les communistes — affaiblis par leur association au pouvoir — qui ont le vent en poupe, mais les démocrates-chrétiens, du moins au regard *des sondages d'opinion* (qui, soit dit en passant, n'ont fait que se tromper depuis le surprenant référendum sur le divorce de mai 1974).

La situation du pays lui-même s'est modifiée depuis trois ans. En *bien* et *en mal*. Si l'assainissement des finances nationales est très sensible, l'extension de la violence politique ne l'est pas moins. Un coup de feu vaut désormais davantage qu'un discours électoral.

Des citoyens sceptiques

Démocrates-chrétiens, communistes et socialistes qui, hier encore, *appartenaient* à la même majorité parlementaire, se sont durcis. Leurs divergences apparaissent au grand jour et ils n'hésitent pas à contredire leurs positions antérieures.

Mais cela ne les empêche pas de tenir *aux électeurs* le *même* langage : « *Votez pour moi, sinon ce sera l'impasse ; et qui sait alors ce qui arrivera.* »

Un tiers des députés démocrates-chrétiens viennent de demander à leur parti de ne plus participer à une *majorité* parlementaire avec les socialistes. Il était *difficile à M. Zaccagnini, secrétaire* général de la D.C., de se lier ainsi les mains. Mais cette rébellion interne l'a contraint à se durcir. S'il continue à proclamer l'« unité démocratique », celle-ci semble être tournée davantage vers les socialistes et les petits partis laïcs que vers le P.C.I. ; et il a toute la démocratie chrétienne derrière lui lorsqu'il affirme avec force : « *Jamais nous ne partagerons le gouvernement avec les communistes.* »

Le P.C.I. dénonce donc « *une poussée conservatrice* » de son ancien partenaire et « *une trahison de la pensée d'Aldo Moro* », tout en sachant bien que les campagnes électorales ne *poussent pas* aux nuances. *Pour* sa part, c'est très clair : après la consultation, il sera « *ou au gouvernement ou dans l'opposition* ». Finies les demi-mesures et les ambiguïtés.

Les ambiguïtés demeureront, *répliquent* les socialistes, tant que les deux grands partis continueront à *dominer la vie politique*. La solution est ailleurs : sortir de la bipolarisation en votant pour « *une alternative* », c'est-à-dire pour le P.S.I. Le rêve des socialistes est de redevenir une force charnière et d'occuper *la présidence du conseil*, pour la première fois depuis la chute du fascisme.

Là-dessus, interviennent des forces moins modérées pour mettre en *garde* les électeurs contre « *les fausses alternatives* ». Il y a, bien sûr, l'extrême gauche qui présentera deux listes séparées, faute d'avoir pu arriver à un *accord*. Coincés entre le P.C. et les adeptes de la violence, ses dirigeants ont *du mal à se faire* comprendre. Il y a aussi le parti radical (libertaire) protagoniste de toutes les batailles pour les libertés civiles qui déborde d'activité, sait faire parler de lui et compte de sérieux appuis dans *plusieurs journaux*. Ses *animateurs* s'attendent à une victoire éclatante, bien supérieure au 1,1 % de 1976.

L'extrême droite, en revanche, n'a pas su profiter du vide laissé dans l'opposition par la majorité d'union nationale. Victime *d'une* scission qui l'a réduite de moitié, *elle affronte le scrutin* sans grande énergie et sans l'espoir d'être soutenue par une presse qui la boycotte systématiquement.

Restent les partis laïcs traditionnels (social démocrate, républicain et libéral). Les deux *premiers participaient* à la *majorité* d'union nationale, le troisième *s'est fait oublier dans l'opposition*. Quoique peu nombreux, leurs sièges parlementaires peuvent être déterminants pour assurer une majorité. Mais ils sont loin de former un front uni.

Les électeurs se trouvent donc assaillis *par une foule de slogans* — politiques ou européens — qui *couvrent les murs des grandes* villes. Ils en prennent connaissance avec *leur scepticisme* habituel et, si l'on en croit un discret sondage révélé par la *Republica*, avec une grande indifférence : 48 % d'entre eux ne témoigneraient aucun intérêt pour les débats en cours. Mais que valent de tels sondages, surtout lorsqu'ils sont réalisés avant l'ouverture de la campagne électorale ?

Ces nouvelles élections coûteront cher : elles bloqueront le travail parlementaire pendant des semaines et ne *serviront peut-être* qu'à élire un Parlement semblable *au précédent*. Seul avantage : les partis vont enfin se compter au *lieu de fonder* toutes leurs théories sur des suffrages anciens et des sondages douteux.

ROBERT SOLÉ.

Mme M.-A. MACCIOCCHI CANDIDATE DU PARTI RADICAL

Le délai de dépôt des listes expire le 2 mai à vingt heures. Mais les différents partis se sont employés, depuis huit jours, à renouveler notablement leurs candidats.

Le parti radical (libertaire), en particulier, auquel on donne généralement des perspectives favorables, a désigné, comme tête de liste dans plusieurs collèges, à la fois à la Chambre, au *Sénat* et au Parlement européen, Mme Maria-Antonietta *Macciocchi*, professeur à l'université de Vincennes et ancien député communiste de Naples.

On relève sur d'autres listes des intellectuels connus : chez les communistes, MM. Ettore Scola et Luca Ronconi ; chez les socialistes, M. Vittorio Gassman et Giorgio Strehler ; *chez les républicains*, l'écrivain Giorgio Bassani.

M. Jeri Pelikan, ancien directeur de la télévision de Prague en 1968, devenu citoyen italien, est candidat du parti socialiste aux élections européennes.

République fédérale d'Allemagne

LA C.D.U. SE MAINTIENT AU POUVOIR EN SCHLESWIG-HOLSTEIN

(De notre correspondant.)

Bonn. — Rien n'est changé au Schleswig-Holstein, qui a voté dimanche 29 avril. Le Land le *plus nordique* de la R.F.A. restera gouverné, comme depuis vingt-neuf ans déjà, par la C.D.U., et le ministre-président, M. Gerhard Stoltenberg, se voit confirmé au pouvoir après toutes les péripéties du dépouillement, que les organisateurs interprétaient de façon différente chaque demi-heure.

Les chrétiens-démocrates, bien qu'ayant perdu des voix par rapport à 1975 (passant de 50,4 % à 48,3 %), conservent leurs trente-sept sièges au Parlement de Kiel, ce qui leur laisse une voix de majorité sur l'ensemble de leurs adversaires. Les sociaux-démocrates ont *certes progressé* de 40,1 % à 41,7 % des voix, s'assurant ainsi un *siège supplémentaire*. En même temps, toutefois, leurs alliés libéraux ont vu leur part du scrutin tomber de 7,1 à 5,7 %, perdant ainsi un des cinq sièges qu'ils détenaient. Au total, la coalition S.P.D.-F.D.P. reste *donc stationnaire* avec un total de trente-cinq représentants. Il *ne lui aurait fallu* que 1 169 voix supplémentaires (0,1 %) pour renverser la situation.

Contrairement à l'attente, le rôle d'arbitre n'a pas été laissé au seul élu de la minorité danoise au Schleswig-Holstein, M. Karol Otto *Meyer, qui représente* les quelque quarante mille Danois de *la* province.

L'une des surprises de cette élection est que les « listes vertes » n'ont obtenu que 2,4 % des voix. Tous les autres marginaux », depuis le N.P.D. néo-nazi jusqu'au B.W.K., marxiste-*léniniste) en passant* par le D.K.P. (communiste) ont fait au total 0,4 % des voix.

JEAN WETZ.

Turquie

COUVRE-FEU A ISTANBUL POUR LA JOURNÉE DU 1er MAI

Ankara (A.F.P.). — Le commandant de l'état de siège pour la région d'Istanbul a prescrit l'application du couvre-feu du lundi 30 avril à 24 heures jusqu'au vendredi 2 mai à 5 heures du matin (heure locale), afin de « *mieux assurer la sécurité et l'ordre public* ». Selon un communiqué, cette mesure répond à *la décision de la centrale syndicale* progressiste D.I.S.K. de maintenir la manifestation du 1er mai.

Le communiqué indique que les forces de sécurité sont autorisées à ouvrir le feu sur toute personne qui désobéirait aux injonctions des militaires chargés de l'application des règles de l'état de siège.

Les principaux dirigeants de D.I.S.K. sont gardés à vue par les autorités militaires qui ont perquisitionné au siège et dans *plusieurs sections de la confédération* des syndicats ouvriers progressistes où des affiches et des placards ayant trait à la manifestation du 1er mai ont été saisis. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

Pékin n'écarterait plus l'idée d'un dialogue avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — Des changements pourraient-ils intervenir dans les relations sino-soviétiques ? Le 3 avril, *en même temps* qu'elle annonçait son intention de ne pas prolonger son traité d'amitié conclu en 1950 avec l'U.R.S.S., la Chine proposait au gouvernement soviétique l'ouverture de nouvelles négociations « *pour la solution des problèmes en suspens et l'amélioration des relations entres les deux pays* ». Le 17 du même mois, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, remettait à l'ambassadeur de Chine en U.R.S.S. une note demandant des précisions sur cette offre, au vu desquelles pourraient être décidés le niveau et le lieu des pourparlers (*le Monde du 19 avril*). *Cette note* est jusqu'à présent restée sans réponse et le temps de réflexion que s'accorde la diplomatie chinoise intrigue les observateurs.

Il existe en effet plusieurs signes d'une évolution possible de l'attitude chinoise vis-à-vis de l'U.R.S.S. Le plus clair est donné dans la note du 3 avril elle-même qui s'abstient de mentionner aucune condition préalable à l'ouverture de pourparlers. Jusqu'à présent, lorsque l'éventualité d'une négociation sino-soviétique était évoquée par l'une *ou* l'autre des deux capitales, Pékin avait régulièrement demandé l'évacuation par les forces soviétiques des « *zones contestées* » le long de la frontière entre les deux pays. Moscou, qui nie l'existence de telles zones, jugeait cette condition inacceptable.

Plus récemment, et en dernier *lieu dans une note diplomatique* en date du 9 mars 1978, la Chine avait accru ses exigences *en réclamant*, en outre, le retrait des militaires soviétiques actuellement stationnés en Mongolie. Il est assez remarquable qu'aucune de ces revendications n'ait été réitérée depuis le 3 avril.

Les autres signes positifs sont plus subtils mais non négligeables. Dans des conversations privées d'abord, des interlocuteurs chinois — exprimant, il est vrai que leur opinion personnelle — se montrent plus ouverts que dans le passé à l'idée d'un dialogue avec l'U.R.S.S. : « *Nous avons normalisé nos relations avec les Etats-Unis et signé un traité avec le Japon*, expliquent-ils, *nous entretenons de bonnes relations avec les pays d'Europe occidentale et nous avons reçu le ministre indien des affaires étrangères. Pourquoi ne commencerions-nous pas à parler aussi avec les Soviétiques ?* » Et de suggérer que la Chine pourrait trouver intérêt à développer ses échanges extérieurs — technologiques, universitaires, aussi bien que commerciaux — avec les pays du camp socialiste comme avec le monde capitaliste.

Autre signe encore, deux anciens ambassadeurs de la République populaire en U.R.S.S. ont été récemment « réhabilités » par la presse pékinoise : MM. Wang Jiaxiang et Liu Xiao, qui séjournèrent respectivement à Moscou de 1949 au printemps 1950 et de 1955 à 1962. Le cas de *M. Wang Jiaxiang* est particulièrement intéressant, non seulement parce qu'il fut le premier ambassadeur de Chine populaire en Union soviétique et donc le principal artisan du traité de 1950, mais surtout parce que le journal des syndicats l'a *présenté*, le 5 avril, comme une victime de Lin Biao et de la « bande des quatre ». Il fut en effet accusé, à l'époque de la révolution culturelle, d'avoir avancé, en 1962, des propositions favorisant « *une entente avec le révisionnisme* ». S'il fut attaqué injustement, cela signifie-t-il que les mêmes propositions ne seraient plus jugées condamnables aujourd'hui ?

On note enfin que le thème « *Front uni international contre l'hégémonisme* » (soviétique, qui figurait toujours en bonne place dans les discours de responsables chinois et inspirait les propos de M. Deng Xiaoping lors de son voyage aux Etats-Unis en février dernier, est actuellement absent de la plupart des commentaires. Certains indices font même penser qu'il n'est plus à *l'ordre du* jour. L'idée d'une mobilisation internationale contre l'U.R.S.S. n'est guère conciliable e neffet avec celle d'une négociation sur la définition d'un nouvel ordre mondial — à laquelle participeraient Chinois et Soviétiques, — qui paraît désormais approuvée par Pékin (*le Monde* des 22 et 23 avril 1979).

Tous ces indices doivent être *accueillis* avec la plus *extrême* prudence. Les diplomates soviétiques en poste à Pékin se montrent eux-mêmes très réservés et doutent que l'offre chinoise du 3 avril soit tout à fait « *sérieuse* ». En proposant une négociation sans préalable, disent-ils, la Chine peut chercher avant tout à donner d'elle-même une image favorable pour le monde extérieur. La réponse transmise le 17 par M. Gromyko doit l'obliger à se prononcer sur le fond. Les mêmes *diplomates* admettent toutefois que l'éventualité d'une négociation n'a jamais été abordée avec les mêmes précautions depuis 1971 (1).

Les *opinions* sont très partagées chez les observateurs des pays tiers. On croit peu à un rapprochement chez les Américains, mais M. Henry Kissinger, en visite à Pékin et qui s'est entretenu vendredi soir avec quelques journalistes, observe que l'Occident fut très peu informé il y a vingt ans de la rupture sino-soviétique et observe prudemment que les relations entre les deux pays sont animées par des mouvements internes qui peuvent échapper au *monde extérieur*.

Le facteur vietnamien

Tout le monde, néanmoins, pense dans ce contexte au facteur vietnamien quelles que soient en fait les intentions respectives des Chinois et des Soviétiques, le conflit entre la Chine et le Vietnam complique encore un dialogue déjà difficile. Serait-il concevable que l'U.R.S.S. accepte d'engager des conversations avec Pékin au *moment où son* meilleur allié en Asie du Sud-Est se plaint justement d'une agression chinoise ? Il est déjà assez extraordinaire dans ces circonstances que Moscou n'ait *pas* purement et simplement opposé une fin de non recevoir à *l'offre* du 3 avril.

Sans doute certains observateurs des pays *socialistes font-ils* cette distinction : dans le temps comme dans l'espace géopolitique, le problème sino-vietnamien est d'ordre tactique alors que les relations sino-soviétiques sont d'ordre stratégique. En d'autres termes, ce qui se passe aujourd'hui entre Pékin et Hanoï ne préjuge pas nécessairement des rapports planétaires futurs entre la Chine et l'U.R.S.S.

Il reste qu'à l'étape présente l'affaire vietnamienne — indochinoise plutôt — prend valeur de test quant aux intentions de chacune des deux parties. Et c'est pourquoi on pense volontiers à Pékin que les « *propositions en huit points* » présentées le 26 avril par la délégation chinoise aux *négociations sino-vietnamiennes*, qui dépassent de loin le cadre d'un contentieux *bilatéral*, sont au moins autant adressées à Moscou ou à Hanoï. Hier, on parlait entre Soviétiques et Chinois de problèmes de frontières communes, dont chacun sait qu'ils ne touchent pas au fond du débat et qu'ils sont d'autant moins vitaux que de l'avis même de Pékin la menace militaire soviétique principale pèse sur l'Europe, non sur le territoire chinois. Aujourd'hui, la Chine énonce un principe qui concerne directement, dit-elle, sa sécurité. *Elle ne peut tolérer sur* ses frontières sud le développement et encore moins l'expansion d'une puissance offrant asile à des bases étrangères et qui la considère comme son « *ennemi numéro un* ». On retrouve ici le vieux *souci de la diplomatie* chinoise d'échapper à tout encerclement et de préserver au moins une relative neutralité de ses marches. M. Nixon en avait déjà fait l'expérience en 1971 lors de l'avance des forces américaines en direction du Laos septentrional.

En ce sens les « *huit points* » avancés par la Chine à propos du Vietnam font partie de la réponse chinoise à la demande de précisions formulée le 17 avril par M. Gromyko. Ce n'est plus au nord et en Mongolie, mais au sud, où le danger est beaucoup plus *immédiat*, que Pékin demande des gages à l'Union soviétique.

La sans doute ne se résume pas complètement à l'heure actuelle le problème *des relations sino-soviétiques*. Serait-on disposé à Moscou à considérer que les avantages stratégiques d'un rapprochement avec la Chine — notamment vis-à-vis des Etats-Unis, qui ne seraient plus seuls alors à pouvoirs jouer « *la carte chinoise* » — justifient une retraite tactique en Asie du Sud-Est ? Deux inconnues au moins subsisteraient. Quelle serait d'abord l'attitude des *dirigeants* vietnamiens eux-mêmes, dont l'expérience a prouvé qu'ils *ne sont pas* toujours sensibles aux arguments de la diplomatie soviétique ? Il n'est pas très sûr d'autre part qu'au sein de la direction chinoise, qui poursuit un *débat difficile* sur des réajustements politiques et économiques touchant inévitablement aux relations extérieures, une opinion tout à fait homogène soit établie quant aux perspectives des rapports avec l'U.R.S.S.

ALAIN JACOB.

(1) L'U.R.S.S. avait secrètement présenté à Pékin, en *janvier* 1971, une proposition d'accord sur « le non-recours à la force » qui ne fut révélée que près de deux ans plus tard, en décembre 1972, par M. Brejnev, après qu'elle eut été rejetée. Entre-temps, M. Kissinger avait amorcé le processus de normalisation sino-américain et *Lin Piao* avait disparu dans le désert mongol.

Le Laos demande à l'ONU sa protection

(Suite de la première page.)

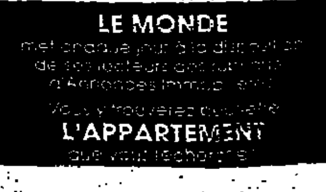
Le contentieux s'est encore alimenté dernièrement de la relance de l'offensive vietnamienne au Cambodge et de la quasi-rupture entre le Laos e tla Chine.

Le dialogue de sourds promettant de se prolonger, chaque partie prend les précautions qui *s'imposent en révision d'une* nouvelle épreuve de force. Comme ce fut le cas au cours des semaines précédant l'offensive chinoise de février, le ton monte. Hanoï dénonce l'occupation de portions de son territoire, la multiplication des « provocations » et le renforcement du potentiel militaire de Pékin sur sa frontière — ce que confirment ici le renfor*tions* militaires. *La* Chine fait de même, insistant sur le renforcement de la présence soviétique qu'elle a favorisé par son opération punitive. Depuis deux mois, la présence de conseillers civils et militaires, les livraisons d'armements et les visites d'unités navales soviétiques sont en forte augmentation : on signale fréquemment l'utilisation des ports et aéroports de Haïphong, Hanoï, Danang, Cam-Ranh-Bay, Ho-Chi-Minh-Ville, *et même du port* cambodgien de Sihanoukville, par la marine ou l'aviation de Moscou. Parallèlement, le Vietnam poursuit sa mobilisation à outrance, court au Cambodge après l'écrasement des Khmers rouges qui s'échappent en Thaïlande et renforce la frontière nord du Laos.

Inquiétude des pays de l'ASEAN

Ces menaces et ce renforcement du potientel militaire vietnamien, soviétique et chinois à leurs portes, vont pousser les pays de l'ASEAN (Indochine, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) à augmenter leur coopération militaire, et à accélérer leurs achats d'armements. Plusieurs déclarations récentes de dirigeants de l'Association vont dans ce sens. La dernière en date est celle du ministre philippin des affaires étrangères, M. Carlos Romulo, qui a déclaré, dimanche 29 avril, à un *quotidien* de Bangkok : « *Les pays de l'ASEAN ne seraient pas réalistes si, face aux changements de la balance des forces dans al région, ils ne s'appliquaient pas à améliorer leurs propres capacités de défense (...). L'avenir de la région dépend en grande partie des intentions soviétiques et de la réponse des Etats-Unis aux changements. Une présence renforcée des Etats-Unis dans la zone pourrait être nécessaire pour préserver la polarisation des forces entre la Chine et l'U.R.S.S., ce qui pourrait également pousser le Japon à développer ses capacités militaires.* »

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.



AMÉRIQUES

Equateur

PORTRAIT

LE FUTUR PRÉSIDENT

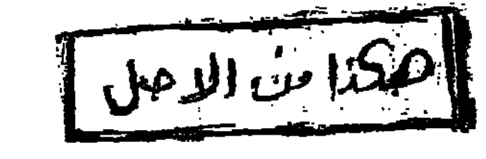
M. Jaime Roldos : un jeune avocat populiste

M. Jaime Roldos Aguilera, qui *a largement devancé son concurrent* à l'élection présidentielle en Equateur, dimanche 29 avril, est né en 1940 à Guayaquil, capitale économique du pays. Il a été notamment président de l'association des étudiants en droit. Il a été ensuite *vice-président, puis président de* l'ordre des avocats équatoriens et secrétaire exécutif de la con*fédération des avocats andins*.

Elu député en 1968, *réélu* en 1970 lors des dernières élections législatives, il a été rapporteur de la commission des réformes constitutionnelles au Congrès. Il a ainsi joué un rôle dans la rédaction de la nouvelle Constitution qui a été approuvée *par référendum en janvier* 1978. Celle-ci, qui doit entrer en vigueur avec l'investiture du président, le 10 août, accorde le droit de vote aux analphabètes, *jusqu'alors écartés des* urnes, et interdit aux parlementaires de solliciter un nouveau mandat *immédiatement* après en avoir exercé un. Cette clause a été *adoptée pour lutter contre l'influence excessive des notables locaux.*

M. Roldos est le gendre de *M. Assad Bucaram*, leader populiste qui a lui-même été arbitrairement écarté de la course à la *présidence par le gouvernement* militaire. M. Bucaram est fils de Libanais, mais né en Equateur. La loi électorale de *février* 1978 avait « précisé » que le président de la République devait être Equatorien et fils d'Equatorien.

M. Roldos était déjà arrivé largement en tête de ses concurrents lors d'un « premier *tour* », *en juillet*, destiné à ne laisser en lice que deux candidats à l'élection présidentielle. Il est *soutenu* par une formation de centre gauche, la Concentration des forces populaires. M. Roldos avait fait avec son colistier (candidat à la vice-présidence), M. Osvaldo Hurtado, démocrate chrétien, une tournée en Europe en décembre 1978.



Le Monde le débat européen

LA CONTESTATION AU SEIN DU PARTI GAULLISTE

M. Boulin : la légitimité du président de la République n'est pas en cause

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, qui était, dimanche 29 avril, l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a précisé qu'il n'aiderait pas à constituer une troisième liste de la majorité pour les élections européennes. Il a ajouté : « *La sensibilité de Michel Debré en matière européenne est connue de longue date. Elle est même un peu exacerbée. Je suis gaulliste du fond de mon cœur, je ne l'ai jamais renié. Je suis à l'aise dans ce gouvernement ; aucun des principes que je considère comme essentiels ne sont mis en cause. (...)*

» *La légitimité du président de la République, c'est qu'il est élu au suffrage universel. Par conséquent, sa légitimité ne peut être remise en cause qu'à l'occasion d'une autre élection normale du président de la République. Il y a eu des cas, dans le passé, où un président de la République — je veux parler du général de Gaulle — a engagé personnellement sa personne dans un référendum en disant : « Vous répondez oui ou » je pars. » C'est un problème tout à fait différent. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. (...)*

» *Je considère qu'il n'y a pas de rupture à l'intérieur de la majorité. Que chaque tendance de la majorité exprime sa propre personnalité, ses propres convictions, sa propre sensibilité, ses critiques, qu'elle veuille réfléchir dans un sens ou dans l'autre, c'est tout à fait naturel, c'est légitime, mais ce n'est pas la rupture. La rupture, cela signifierait qu'on s'est trompé en 1978 et qu'on aurait dû voter pour le programme commun. Malheureusement, le programme commun, il est forclos. Alors, quelle est la sortie ? (...)*

» *Dans la campagne européenne telle qu'elle est menée par les deux listes majoritaires, les principes essentiels — caractère confédéral, indépendance nationale, règle de l'unanimité, etc. — sont respectés et la ligne me paraît tout à fait conforme aux principes qui ont été ceux du général de Gaulle. Et surtout l'héritage incontesté du général de Gaulle, ce sont les institutions. C'est fondamental, et le président de la République, on le voit, observe, respecte, se réclame des principes instaurés par le général de Gaulle en cette matière. Par conséquent, il peut y avoir des variantes, il peut y avoir des différences, c'est tout à fait normal, il peut y avoir une certaine émulation dans les listes à l'intérieur de la majorité, mais il ne faut pas se faire la guerre du morceau de la vraie croix.* »

M. COINTAT : la constitution d'une liste R.P.R. bis n'est qu'une des formules possibles.

M. Michel Cointat, ancien ministre, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, qui a expliqué, dans une lettre adressée, le 26 avril, aux députés gaullistes, les raisons pour lesquelles il ne soutiendra pas la liste conduite par M. Chirac (*le Monde* du 28 avril), a déclaré, dimanche 29 avril :

« *J'attends les réponses. J'en possède déjà. La démission de mon ami Pinte et l'attitude du groupe des signataires de l'article du* Figaro *du 27 avril sont encourageants et montrent bien le malaise existant et l'évolution de l'ambiance (1).*

» *Cette déclaration commune est une condition préalable à une action concertée ultérieure. Je souhaite qu'elle rassemble au moins trente députés, pour lui donner toute sa légitimité.*

» *Toutefois, pour la suite — et je le répète — la constitution d'une liste R.P.R. bis n'est qu'une des formules possibles. Il y en a bien d'autres. Ce sont les signataires de la déclaration qui décideront, car la concertation — contrairement à ce qui s'est passé au sein de notre mouvement — doit être une réalité.*

» *Je rappelle que ma démarche est gaulliste, que je suis et reste R.P.R. et qu'il n'est pas question pour moi de modifier ce cap.* »

(1) N.D.L.R. — Voir *le Monde* du 28 avril.

M. Charbonnel lance un appel aux gaullistes

A l'occasion du dixième anniversaire du départ du général de Gaulle, M. Jean Charbonnel, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès, a lancé un appel au rassemblement des gaullistes. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré samedi 28 avril : « *Le gaullisme ne peut se conjoindre avec le R.P.R. L'échec — possible — de ce mouvement aux élections européennes sera, s'il intervient, l'échec d'un néopoujadisme : ce ne sera pas l'échec du gaullisme. Peut-être permettrait-il alors aux gaullistes restés dans ce parti de rejoindre ceux qui se sont déjà regroupés au-dehors.* »

A cette conférence où M. Charbonnel avait convié diverses personnalités, des opinions divergentes se sont exprimées. M. Fournier, président de l'Union des jeunes pour le progrès, a évoqué « *une nouvelle résistance, une nouvelle traversée du désert avant une nouvelle libération qui précédera le retour du gaullisme aux affaires* ». Il a préconisé le vote blanc pour le scrutin européen.

M. Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F., président de l'Union démocratique du travail, a prôné l'abstention pour la prochaine élection, dont il a demandé l'annulation par un recours déposé devant le Conseil d'Etat. M. Louis Terrenoire, ancien secrétaire général du R.P.F. et de l'U.N.R., n'a pas encore choisi son attitude. Comme l'orateur précédent, il a fait le procès de Georges Pompidou et de ses responsabilités dans le départ de de Gaulle. M. Léo Hamon, président d'Initiative républicaine et socialiste, a, en revanche, rendu hommage à l'action de Georges Pompidou, dont il fut l'un des ministres. Il a constaté l'« *échec de l'après-gaullisme et du gaullisme d'opposition* » et s'est montré réticent à l'égard d'une nouvelle organisation des gaullistes.

M. Sanguinetti, qui a annoncé qu'il s'abstiendrait le 10 juin, s'en est pris à l'attitude de M. Chirac, affirmant : « *Jamais les Français n'éliront le maire de Paris à la présidence de la République.* » Il a ajouté : « *Que d'autres que nous se réclament du gaullisme est un triomphe. Nous ne devons pas créer une autre formation politique, mais procéder à un noyautage au niveau des responsabilités de l'Etat et dans la vie politique.* »

Enfin M. Charbonnel, tout en se disant tenté par l'abstention, a précisé que la Fédération des républicains de progrès ne s'était pas encore décidée. Après les interventions esquissées par M. Cointat, d'une part, par M. Nungesser, de l'autre, cette réunion a mis en lumière les difficultés que certains gaullistes anciens, rapprochés par leur commune hostilité à M. Chirac, éprouvent pour s'organiser.

COMMÉMORATION

M. Raymond Barre au Mont-Valérien

LA CLAIRIÈRE DU SOUVENIR

« Ce sang ne séchera jamais sur notre terre et ces morts abattus resteront exposés. Nous grincerons des dents à force de nous taire, nous ne pleurerons pas sur ces croix renversées. »

Les vers de Pierre Emmanuel (1), dit par Paul-Emile Deiber, s'égrènent dans la clairière ensoleillée du Mont-Valérien. En ce dimanche 29 avril, Journée nationale de la déportation, M. Raymond Barre est venu accomplir le pèlerinage sacré du souvenir : quelque 300 mètres de chemin montant, séparant l'entrée du mur de fortification de ce talus devant lequel furent fusillés, de 1940 à 1944, plus de quatre mille cinq cents résistants.

La dalle, ce matin est encadrée d'oriflammes qui portent les noms des grands charniers du nazisme : Auschwitz, Dachau, Mathausen, Struthof... « Ma mère est morte à Auschwitz, il y a trente-cinq ans, un 15 avril », nous dit ce rescapé, qui vient de monter la garde d'honneur auprès de la dalle. Fusillés, déportés, internés, résistants, c'est la « grande armée des ombres » qu'évoquait Malraux, et qui a rendez-vous ici.

Et lorsqu'on est en présence de ces derniers témoins, de ces veuves qui portent le nom de ceux qui sont tombés pour avoir refusé l'« ordre hitlérien », peut-on imaginer, comme certains voudraient le faire croire aujourd'hui, que nous avons été victimes d'une hallucination collective ?

« *Prenez garde, la bête immonde peut encore relever la tête* », avertissait Bertolt Brecht dans *Arturo Ui*. Combien de temps encore la voix des martyrs trouvera-t-elle un écho dans la clairière du Mont-Valérien ? — C.D.

(1) Extraits de « Otages ».

M. CHIRAC : je veux l'Europe, je défends la France

De notre correspondant

Ajaccio. — « *Je veux l'Europe, je défends la France.* » Sous le chapiteau dressé à Ajaccio, samedi 28 avril, place de la Gare, quelque cinq mille personnes ont fait à M. Jacques Chirac une véritable ovation. A son invitation, elles se lèvent et chantent avec lui La Marseillaise. Depuis deux semaines au moins, la presse régionale a reproduit les appels des sections R.P.R. de toute l'île aux militants et sympathisants, invités à venir au chef-lieu de la région soutenir leur leader. Ils sont venus et avant de l'applaudir, ils ont applaudi les quatre députés de la Corse, puis le docteur François-Marie Geronimi, maire de Calacuccia (qui était le candidat du centre national des indépendants et paysans aux législatives de Calvi — Corte en mars 1978), et Mme Marie-Claire Scamaroni, officier municipal à Paris, mais ici ancien conseiller général de Bonifacio et surtout sœur du héros de la résistance Claude Scamaroni, tous deux candidats sur la liste D.I.F.E. A la tribune, des parlementaires R.P.R. d'origine corse, Jean Tiberi, député, Roger Romani et Charles Pasqua (« *Notre Carlo* », dira de celui-ci M. Jean Bozzi, député d'Ajaccio), sénateurs.

Reçu quelques instants auparavant à l'hôtel de ville en sa qualité de maire de Paris, M. Chirac n'a pas dit mot de l'Europe — il est vrai que l'électorat bonapartiste est partagé entre U.D.F. et R.P.R. avec une frange notable favorable à la gauche non communiste —, mais a cité tous les hommes politiques corses qui occupent une place importante dans son entourage, concluant : « *Au fond, je suis le maire d'une ville qui compte plus de Corses qu'Ajaccio !* »

Dans sa conférence de presse réunie à 18 heures, comme devant les cadres du mouvement un peu plus tard et enfin dans son meeting à partir de 22 heures, le président du R.P.R. a réaffirmé qu'il n'avait que deux adversaires, le parti socialiste et le parti communiste, et qu'il ne menait pas bataille contre la liste conduite par Mme Simone Veil. Toutefois, il s'en est pris aux membres de l'U.D.F. qui « *essayent de se couvrir du manteau du général de Gaulle décidément trop large pour leurs frêles épaules* » et il a fait observer que « *les Français, ne se passionnant pas pour la politique étrangère, auront leur chance le 10 juin de porter un jugement sur la politique économique et sociale du gouvernement* ».

Il est vrai aussi qu'en présence de la crise économique et du chômage, « *l'inquiétude nous étreint* », d'autant plus que « *nous vivons une politique de laisser-aller. On nous dit que demain cela va s'arranger, mais quand demain est devenu hier, on nous dit que c'est après-demain...* »

Au terme d'une analyse générale, M. Jacques Chirac revient à la Corse. Certes, les producteurs locaux ne doivent pas craindre la compétition européenne, car leur production s'oriente vers la qualité, mais « *l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun porteront un coup grave à la viticulture et à l'agriculture insulaires. Ainsi, il y aura des pépins pour vos clémentines* ».

P. S.

Le RECOURS déplore que les rapatriés soient « oubliés » par les principaux partis

Au cours d'une réunion, qui a rassemblé, samedi 28 avril, en Avignon, près de cinq cents rapatriés venus de plusieurs départements, les dirigeants du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) ont, notamment, « *déploré que les Français d'outre-mer, qui avaient su être les premiers sur les champs de bataille pour libérer l'Europe, soient totalement oubliés ou rejetés aux dernières places sur les listes actuellement constituées* ».

Dénonçant les conditions d'application de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, ils ont aussi regretté « *que les discussions avec le gouvernement soient bloquées depuis le 6 avril, date du renvoi* sine die, *par M. Jacques Domianti, secrétaire d'Etat, de la réunion au cours de laquelle il était convenu que les rapatriés obtiendraient des apaisements en réponse à leurs problèmes* ».

Les dirigeants de l'association, qui avaient indiqué, le 1er avril à Bordeaux, qu'ils pourraient pratiquer « *une campagne de censure systématique* » contre la liste conduite par Mme Simone Veil (*le Monde* du 5 avril), n'ont pas précisé, toutefois, qu'elle sera exactement leur attitude pendant la campagne électorale. MM. Guy Forzy, Claude Laquière et Jacques Roseau ont déclaré que le RECOURS arrêtera sa position à l'occasion d'un conseil national extraordinaire, le dimanche 13 mai à Montpellier.

POLITIQUE

Mme QUILÈS DEMANDE A M. MARCHAIS D'ADMETTRE QUE LE P.C.F. CHANGE DE LIGNE

Mme Yvonne Quilès, ancienne rédactrice en chef de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France-nouvelle*, publie dans le numéro du 30 avril de *Maintenant*, hebdomadaire auquel elle collabore désormais, une « lettre ouverte » à M. Georges Marchais dans laquelle elle évoque notamment « *l'époque où tu tonnais contre le sectarisme de certains membres du comité central, où tu secouais un parti qui n'attendait que ça, où tu écrivais publiquement dans deux éditoriaux de* l'Humanité *ce que l'on se disait habituellement entre nous : à savoir que l'union de la gauche, l'union avec le parti socialiste réclamaient aussi de la part des communistes un effort de compréhension politique et de tolérance envers un parti qui ne pouvait être que différent du nôtre.* »

Mme Quilès ajoute : « *Certains disaient que je faisais parti du « clan Marchais » mais, qu'heureusement, ça ne durerait pas. Ils étaient à l'ombre du XXIIe congrès, les voilà au soleil du XXIIIe, arrivés ou revenus aux premières places. La dynamique brisée du XXIIe congrès brise et continue à briser ses partisans les plus sincères : j'en suis (...). Car enfin, si j'ai bien compris la prestation télévisée, le XXIIIe congrès va sonner le double glas de l'union de la gauche et du programme commun. Que reste-t-il alors de la stratégie du XXIIe congrès ? On la change ? Alors, disons-le clairement ! On la garde ? Alors, battons-nous avec la fougue dont tu as su faire preuve, avec succès, à d'autres occasions.* »

● *Le Parti des forces nouvelles* (P.F.N., extrême droite) estime que « *le voyage en U.R.S.S. du président de la République résume parfaitement l'ensemble de la politique giscardienne : abaissement à l'extérieur, gauchissement à l'intérieur. Féliciter l'U.R.S.S. pour sa mesure et sa retenue alors que l'impérialisme soviétique frappe toujours plus fort en Asie et en Afrique, être le seul chef d'Etat occidental à fleurir le mausolée de Lénine, c'est abaisser la France à l'extérieur* », déclare-t-il. « *Profiter de ce voyage pour inviter une fois de plus MM. Marchais et Mitterrand à l'Elysée, c'est continuer la néfaste politique d'ouverture à gauche. C'est trahir une fois de plus les électeurs de droite qui ont sauvé le régime en mars 1978.* »

● *M. Claude Martin*, député R.P.R. de Paris, a démissionné du « Groupe d'action et de propositions » (GAP), qui réunit une quarantaine de jeunes députés des deux groupes de la majorité, en raison de l'attaque récente d'un de ses membres, M. Jacques Douffiagues, contre M. Chirac (*le Monde* du 25 avril).

Dans une lettre à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse et des sports et fondateur de ce groupe, le député de Paris écrit : « *Les membres du GAP se devaient de s'abstenir d'attaques personnelles violentes contre les dirigeants des deux formations de la majorité* », et il estime que M. Douffiagues a contrevenu à cette règle en manifestant une « *agressivité inacceptable* ».

● *L'Association des secrétaires généraux des villes de France*, dont le congrès vient de se tenir à Metz, s'élève « *contre tout projet ayant pour effet de privatiser, de politiser la fonction publique communale ou de la mettre entre les mains de fonctionnaires d'Etat centralisateurs* ». Les secrétaires généraux estiment que les dispositions du projet de loi relatif au développement des responsabilités locales « *ne sont pas de nature à leur permettre d'exercer pleinement leurs missions* ». Ils « *rejettent les propositions gouvernementales qui les concernent, car ils les estiment inacceptables et dangereuses pour les libertés locales* ». Les congressistes ont demandé, à l'unanimité, une modification de leur statut fondée sur la non-dissociation du grade et de la fonction et « *la création d'un corps national de généralistes géré par un organisme intercommunal* ».

● *A Cabourg (Calvados)*, M. Michel Moles, premier adjoint sortant, ancien candidat radical de gauche aux élections législatives de 1978, a été élu maire. Il succède à M. Bruno Coquatrix, décédé le 1er avril dernier.

M. Lecanuet : je n'ai jamais été un fanatique du supranational

M. Jean Lecanuet, qui était samedi 28 avril l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., a indiqué qu'il refuserait de se laisser « *entraîner* », au cours de la campagne électorale, « *dans la polémique* » et « *les discussions stériles* ». « *Il faut toujours penser à l'union de la majorité, sinon tout s'écroule*, a-t-il notamment déclaré. *Je ne veux pas être, par une seule phrase, responsable de la désagrégation de la majorité.* »

Le président de l'U.D.F. a estimé, en particulier, que ce n'est pas « *le moment de parler de l'avortement, de parler de problèmes qui sont importants, qui touchent à la morale mais qui n'ont rien à faire avec les choix de la politique européenne* ».

Interrogé sur ses convictions européennes, M. Lecanuet a répondu : « *Je n'ai jamais été, comme certains critiques le laissent entendre, un fanatique du supranational (...). Je mets au défi ceux qui écrivent dans le vague de citer des propos de moi qui seraient contraires à ce que je dis maintenant. Ma position, à cet égard, a toujours été inspirée par un homme d'Etat que je continue de respecter, Robert Schuman, qui a dit, et je le cite dans le livre qu'il a écrit : «Le* » supranational reposera sur des » assises nationales. » *Le supranational, ce n'est pas du tout une sorte de pouvoir abstrait apatride, planant au-dessus des Etats et des nations, et du haut duquel tomberaient sur les peuples des décisions qui ne sont pas de l'intérêt de ces peuples. C'est exactement l'inverse. Ce qu'on appelle le supranational, et que moi j'appelle le communautaire, ce sont les décisions par lesquelles des Etats transfèrent des compétences qui sont les leurs pour les exercer ensemble.* »

Pour le maire de Rouen, « *le fond du débat n'est pas du tout de se demander si l'assemblée qui va être élue pourra déborder ses pouvoirs* », ceux-ci étant « *limités par des compétences strictement définies* », mais de faire en sorte que l'assemblée européenne devienne « *un moteur d'entraînement auprès des Etats pour les amener à développer leur politique commune* ».

M. Lecanuet a renouvelé son offre d'entretien « en tête à tête » adressée à M. Chirac : « *Je lui propose de nous réunir pour mettre en relief tout ce que nous avons en commun et qui est infiniment plus important que les différences.* »

A propos du refus de M. Marchais de se rendre à l'invitation du chef de l'Etat après le voyage de celui-ci à Moscou, le président de l'U.D.F. a déclaré : « *Le comportement de M. Marchais est incompréhensible (...). Cette invitation n'oblige pas du tout la personnalité qui est reçue à l'Elysée à modifier son point de vue. On s'étonne également que M. Marchais — dont les positions en matière de politique étrangère sont toujours alignées sur celles de l'Union soviétique — refuse cette rencontre précisément au moment où le chef de l'Etat français obtient de nouvelles étapes favorables sur le plan de la détente entre la France et l'Union soviétique. Le refus de dialogue, c'est le refus de la démocratie.* »

M. MITTERRAND : pour l'Europe du bon sens.

M. François Mitterrand qui participait dimanche 29 avril à la « fête de la rose », à Chambly (Oise), a appelé les socialistes à se rassembler afin qu'ils obtiennent, aux élections européennes un score au moins aussi bon qu'aux élections cantonales (27 %). Le premier secrétaire du P.S. a expliqué qu'entre ceux qui ne connaissent que « *la négation et le repli frileux sur soi* » (P.C. et R.P.R.) et l'Europe « *confuse* » de l'U.D.F., les socialistes proposent l'« *Europe du bon sens* ». Estimant qu'il faut faire l'Europe pour la changer, il a souligné la nécessité d'une « *internationalisation des luttes pour mettre un terme au système d'oppression du grand capital* ».

● *M. Maurice Faure (M.R.G.)*, député du Lot, et candidat aux élections européennes sur la liste socialiste, a qualifié, samedi 28 avril, au micro d'Europe 1, de « *pures et simples chimères* », les inquiétudes de M. Michel Debré, qui, a-t-il dit, « *imagine que* [l'Assemblée des Communautés européennes] *se transformera en Constituante qui va bouleverser nos divers pays et créer un super-Etat* ». Il a ajouté : « *Les Français qui iront voter le 10 juin imaginent qu'il vont élire des députés dotés de pouvoirs réels, alors que ces députés n'auront que des pouvoirs consultatifs. Ce que je redoute, c'est la déception qui va suivre cette élection.* »

● *Le Collège pour une société de participation* (C.S.P.), club gaulliste de gauche que préside M. Daniel Richard, a décidé, au cours d'une réunion de son comité directeur, par 17 voix contre 2, d'apporter « *son entier soutien à la liste conduite par MM. Jacques Chirac et Michel Debré* ». Le C.S.P. estime que « *seule la liste DIFE est capable d'apporter au peuple français les représentants pouvant assurer la défense de leurs intérêts, la liste conduite par Mme Simone Veil rassemblant de trop nombreuses personnalités hétéroclites et antieuropéennes.* »

● *M. Michel de Saint-Pierre*, écrivain, qui conduira la liste d'Union pour l'eurodroite des patries (extrême droite), a indiqué que celle-ci mènera notamment campagne « *contre la libéralisation de l'avortement, car une Europe qui accepte l'avortement libre est une Europe qui se suicide* ».

● *La revue Après-demain*, (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris) consacre son numéro de mars-avril au Parlement européen. En fait, le titre recouvre une matière plus riche, puisque, à l'occasion des élections du 10 juin, des hommes politiques (MM. R. Forni, P. Joxe, J.-P. Cot, J. Denis), des professeurs (C. Goux, J. Delors, G. Soulier, P. Calumière), des fonctionnaires (J.-C. Leygues, J.-P. Dubois, P. Emde), un économiste (P. Vinon), un politologue (H. Uterwedde) et... un vigneron (G. Sutra) nous parlent de l'Europe sous des angles très variés, s'efforçant de regarder au-delà de la ligne des urnes qui s'ouvriront bientôt.

« L'HUMANITÉ » RELÈVE DES CONVERGENCES ENTRE LE P.S. ET LA « POLITIQUE GISCARDIENNE ».

L'Humanité du 30 avril publie une longue analyse du colloque socialiste consacré à la nouvelle révolution industrielle qui s'est déroulé à Paris les 19 et 20 avril (*le Monde* daté 22-23 avril). Le quotidien communiste estime que l'aspect frappant de cette manifestation a été « *le parallélisme et la convergence étroite manifestés par le P.S. français avec la politique giscardienne* ». Sur l'analyse, d'abord, les deux courants politiques estimant que « *le monde a changé, le chômage est fatal* ».

Sur les mesures à adopter ensuite, socialistes et giscardiens se retrouvant, selon *l'Humanité*, dans « *l'abandon de toute ambition nationale de développement et de croissance et la marche forcée de l'intégration européenne* », comme dans le redéploiement industriel et « *l'intégration de secteurs de pointe dans les ensembles européens* », enfin dans « *l'austérité, le chômage et la stagnation économique* ».

● *M. Maxime Gremetz*, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré samedi 28 avril à Nice : « *Il n'y a pratiquement pas de différence sur la question de l'Europe entre le P.S., l'U.D.F. et le R.P.R. malgré les déclarations tonitruantes de Jacques Chirac. (...) Lorsque Mme Veil, qui se prétend apolitique, affirme que le seul adversaire c'est le P.C., elle ne se trompe pas. En effet, nous sommes le seul parti à dire non à l'élargissement du Marché commun, à défendre résolument l'indépendance et la souveraineté de la France et le seul à refuser que des décisions qui concernent notre peuple soient prises à Bruxelles et à Bonn et non à Paris. Au-delà des discours, les responsables du P.S., de l'U.D.F. et du R.P.R., y compris Chirac, masquent leurs véritables intentions qui sont, en particulier, d'aller à l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne.* »

● *Une délégation du P.C.F.* conduite par M. Jacques Chambaz, ancien député, membre du bureau politique, s'est rendue, vendredi 27 avril, à Luxembourg, à l'invitation du P.C. luxembourgeois. Le communiqué publié à cette occasion précise notamment : « *Mus par les mêmes intérêts de classe, les gouvernants des deux pays veulent prendre appui sur les prochaines élections à l'Assemblée européenne pour aggraver l'intégration européenne, pour sacrifier l'indépendance nationale à un bloc supranational dominé par la R.F.A. et placé sous la tutelle des Etats-Unis.* »

● *M. Louis Odru*, député communiste de la Seine-Saint-Denis, fait part, dans une question écrite adressée au ministre de l'intérieur, de son indignation concernant la décision de retarder jusqu'au 10 juin à 22 heures, les opérations de dépouillement du scrutin pour élire les représentants à l'Assemblée européenne. Estimant que « *ainsi le gouvernement vient de renoncer à une de ses prérogatives : celle de la maîtrise des opérations électorales* », M. Odru demande notamment si cette décision implique le report de la clôture du scrutin à 22 heures et, dans la négative, qui gardera les urnes entre la fin du scrutin et le dépouillement.

COUPS DE COUTEAU DANS UN COLLÈGE DE MONTBÉLIARD

L'honneur de Fewzi

De notre envoyé spécial

Montbéliard. — Un coup, puis deux, *puis trois... jusqu'à huit.* A l'entrée du collège Cuvier, Alloua Y..., seize ans, se plie, se tord et tourne sur lui-même. *Le couteau* le touche au thorax, frappe dans le dos, perfore l'estomac, descend aux jambes. Alloua ne se doutait de rien. Il avait confiance et ne pensait pas que « l'autre » ferait « ça ».

C'était jeudi 26 avril. Fewzi T..., lui aussi âgé de seize ans, venait *de se venger. Il avait attendu* Aloua à l'arrêt des autobus, peu avant 14 heures, à la reprise des cours. Après l'arrivée d'Alloua, ils ont traversé ensemble la rue en directio ndu collège, et c'est alors que Fewzi a frappé. Seul *un chauffeur de car a vu* la victime se tenir le ventre et le sang couler sur ses mains. Un professeur, qui était là par hasard, s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose... La vie d'Alloua, aujourd'hui, semble ne plus être *en danger.* « L'exécution » a échoué.

« Laver l'affront et ne pas perdre la face »

Le matin même, une querelle *avait opposé* les *deux garçons.* Fewzi, jeune immigré turc, et Alloua, jeune immigré algérien, tous deux élèves d'une classe d'adaptation, avaient « eu des mots » à propos d'un « jeu » qui s'était improvisé dans la cour de récréation. *D'un geste de la main,* Alloua avait rabattu sur les yeux de Mehemet, quatorze ans, frère cadet de Fewzi, le capuchon de son anorak. *Momentanément* aveuglé, Mehemet, tiré par le revers de son vêtement par Alloua, avait titubé, un peu ridicule, faible et vulnérable. Il était environ 10 heures. Les seize élèves de la classe d'adaptation étaient isolés dans leur coin. Fewzi prit aussitôt la défense de son petit frère. *Outragé dans son* honneur de chef de famille par procuration, se sentant humilié d'une plaisanterie prise pour un *défi, il proféra quelques* insultes ou menaces, on ne sait trop.

Banal, *a priori* sans conséquence, l'incident, parvenu à la connaissance de l'institutrice, fut ramené à ses justes proportions. Mais sans doute Fewzi avait-il *déjà choisi* sa vengeance : prendre un couteau, « laver l'affront ». En tout cas, ne pas « perdre la *face* ». Sans doute, dit-on, parce que ni les autres élèves de la classe ni l'institutrice ne connaissaient de contentieux entre Alloua, *d'une part,* et Fewzi et Mehemet, de l'autre.

Depuis septembre 1978, ils appartenaient *tous trois à cette* classe d'adaptation du collège Cuvier, créé en septembre 1977 après que lycée Cuvier eut été *divisé en « deux unités plus légères ».* Seule classe de ce type dans le district de Montbéliard, et considérée comme une réussite, elle a pour vocation de permettre, en un an, aux jeunes étrangers d'apprendre le français. *L'enseignement y est dispensé* par un instituteur qui a suivi un stage de formation.

La nécessité de telles classes est *évidente pour de jeunes immigrés* qui arrivent en France sans savoir parler français. Elle ne va pas, *néanmoins,* sans poser de problèmes. Ainsi, une telle unité, composée d'adolescents de quatorze à seize ans, se greffe-t-elle *sur la vie d'un collège où les* élèves sont en majorité plus jeunes. Les immigrés, en outre, trouvent parfois difficilement entre eux un langage commun. Le principal du collège Cuvier, M. Joseph Kirklar, indique que des Maghrébins, des Turcs, des Yougoslaves, des Portugais, s'y *côtoient, et que* l'administration n'accepte pas plus de seize à dix-sept élèves pour que l'enseignement *y soit efficace.*

Le collège Cuvier, situé sur les *hauteurs de Montbéliard,* dans le quartier des grands jardins, aligne deux longs bâtiments qui se font face.

Incontestablement, la classe d'adaptation vit en marge. Pour les « petits Français », il *s'agit de la « classe des immigrés »,* un monde à part ou mis à part. Pour les lycéens, c'est un *autre monde, « au-delà du préau ».* Un élève de seconde évoque de fréquentes bagarres dans la cour. Des bagarres à poings nus *souvent,* « poing américain » à l'appui quelquefois. Pour cet élève sérieux, les conflits n'opposent pas tant les *jeunes* de la classe d'adaptation entre eux que ces derniers à la vingtaine de jeunes qui suivent les cours du *collège le jour et dorment* la nuit à la Grange-la-Dame, une maison d'enfants située à quelques centaines de mètres, spécialisée dans l'éducation des adolescents « caractériels ».

« Ceux des Buis »

Exagérées *ou non,* ces batailles entre bandes rivales sont à rapprocher de la composition de la population du district de Montbéliard. Un district où, schématiquement, les jeunes immigrés, ce sont *« ceux des Buis »,* une ZUP *toute récente de la commune de* Valentigney, à quelques kilomètres au sud de Montbéliard-Sochaux. Mais, en fait, *« ceux des Buis »* vivent un peu partout. Sur la foi d'une étude réalisée dans le cadre du programme *pluriannuel en faveur des immigrés* du district urbain du pays de Montbéliard, le quotidien régional *l'Est républicain* a publié, le 23 avril, quelques chiffres, sous le titre : *« Ils représentent 19,3 % de la population. Plus de vingt-sept mille immigrés dans le district. » « Le seuil de 12 % est dépassé depuis longtemps »,* fait remarquer placidement un habitant qui n'en pense pas moins (1).

Dans une *région où « l'on mange Peugeot, travaille Peugeot et dort Peugeot »,* il est évident que la population immigrée n'échappe pas au phénomène d'attraction de la grande firme de Sochaux. Ainsi, le père de Fewzi, *qui travaille actuellement* en déplacement à Besançon, est-il un ancien « Peugeot ». Avec sa *famille, il habite « Les Buis »,* à Valentigney, où le groupe turc compte mille quinze ressortissants. Alloua Y..., dont le père est employé *municipal,* vit, *pour* sa part, à Montbéliard même, dans le quartier de La Chiffogne. Sur son *lit d'hôpital, il* a été entendu par les enquêteurs. Rien, pour l'instant, n'est venu infirmer la première version de ce fait divers.

Effrayé par son geste, Fewzi, lui, a *pris* la fuite. *Jeune, s'exprimant* mal en français, sans argent, il est vite revenu vers sa communauté. Les services de police l'ont arrêté, *dimanche 29 avril,* à 20 heures, dans Montbéliard. L'affaire ne fait pas trop de bruit. Il est vrai qu'elle se résume simplement : un *jeune* immigré a frappé de huit coups de couteau un autre jeune immigré. *Une histoire* d'immigrés, en quelque sorte.

LAURENT GREILSAMER.

(1) La population *étrangère* se répartit ainsi : 13 340 hommes, 5 310 femmes et 8 511 enfants de moins de dix-huit ans, dont plus de 6 000 sont scolarisés.

AU CENTRE COMMERCIAL DE PARLY II

« Ces dames ont des boutons »

Au centre commercial régional de Parly II, luxueuse vitrine de la société de consommation, les vendeuses des grands *magasins sont depuis plus d'un trimestre* atteintes de mystérieuses éruptions de petits boutons qu'elles attribuent à des conditions d'hygiène insuffisantes ; il *est certain pourtant* que cette maladie épidermique a conduit une bonne partie du personnel à étaler au grand jour des difficultés d'une autre nature.

« Ces dames ont des boutons, mais hommes et femmes, nous sommes tous démangés par un mécontentement grandissant », affirme un manutentionnaire d'un des magasins.

Vendredi *27* avril, répondant *à l'appel de* la C.G.T., les salariés des grands magasins du centre commercial ont débrayé pendant plus de deux heures, pour la seconde fois en *une* semaine.

Depuis le début de l'année, une étonnante maladie de peau s'est répandue parmi les vendeuses du Printemps puis du B.H.V. Actuellement, on compte *près de soixante-dix cas dans les deux magasins.* Pour certains médecins, il s'agit de mycose, pour d'autres, d'allergie, pour d'autres encore, d'un virus. Atteinte d'une forme de *gale, une vendeuse* de vingt-deux ans est actuellement en traitement à l'hôpital Saint-Louis à Paris, mais continue à travailler les bras enduits d'une solution jaunâtre à *base de soufre. Ses collègues* sont presque toutes soignées à la cortisone.

« Dès que nous sommes en arrêt de travail, ces petits boutons sous-cutanés disparaissent en quarante-huit heures et les démangeaisons cessent aussitôt. Mais dès que nous revenons dans cet air conditionné, les plaques réapparaissent sur les mains, les bras, le ventre, les cuisses », explique une démonstratrice atteinte depuis *deux mois. « C'est la preuve,* ajoute-t-elle, *que la climatisation y est pour quelque chose. »* Son dermatologue a suggéré à la Sécurité sociale de la prendre en charge pour *maladie professionnelle* mais le médecin inspecteur de la caisse primaire n'a pas encore donné son avis.

Dès février, l'inspecteur du travail avait demandé à la direction du Printemps de convoquer une réunion extraordinaire *du comité d'hygiène et de sécurité pour examiner les résultats* des analyses de l'air conditionné demandées par la direction du centre commercial à un laboratoire spécialisé. *« Les résultats des analyses sont tout à fait normaux »,* explique le directeur du Printemps.

De leur côté, les *employés* demandent pourquoi on constate parmi le personnel des grandes surfaces climatisées une recrudescence de bouleversements *de formules sanguines, de tétanies et d'accidents cardiaques. « Nos conditions de travail sont mauvaises,* explique M. Fernandes, délégué C.G.T. du Printemps. *Nous mettons en cause un manque d'air, de soleil et même de propreté. A Parly II,* poursuit-il, *la climatisation est désastreuse. »*

RÉGIS DAMIEN.

Un débat à H.E.C. sur les femmes cadres

Huit millions à travailler, une poignée à décider

Entre 1962 et 1972, un emploi nouveau sur deux est allé à une femme. Elles sont huit millions à travailler, mais un petit nombre seulement à commander. Des légions à exécuter, mais une poignée à décider. Le chemin vers le pouvoir est une course d'obstacles, qu'à diplômes et qualification égaux, les hommes franchissent plus facilement. Une route semée d'embûches que les débats consacrés le 26 avril par l'école des Hautes études commerciales (H.E.C.) à la responsabilité des femmes dans l'entreprise avaient pour but de mieux cerner.

Mme Monique Pelletier, qui, depuis son entrée au gouvernement, plaide avec conviction la cause des femmes, *a rappelé qu'« aucune discrimination fondée sur le sexe n'est acceptable ».* D'où vient alors qu'un cadre sur dix seulement soit une femme, proportion sans commune mesure avec leur poids économi*que ? Probablement de la persistance* de certains stéréotypes féminins. Il suffit de regarder la publicité ou d'ouvrir un manuel scolaire : quand le masculin ne l'emporte pas sur le féminin, papa lit et *maman coud.*

Surtout, *39 % des mères* considèrent encore que l'éducation de leur fils est plus importante que celle de leur fille. Pas étonnant dans ces *conditions* qu'il y ait en terminale A *(philosophie)* 75 % de filles alors qu'il n'y en a que 35 % en C (mathématiques), la voie royale (chiffres de 1974).

Une fois pris ce mauvais pli, on trouve *proportionnellement* moins de filles dans *les grandes écoles et les* instituts universitaires de technologie. Et pourtant, elles travaillent davantage, réussissent mieux, décrochent plus jeunes leurs diplômes, *trop jeunes parfois,* jugent des employeurs, qui *hésitent souvent* à leur confier immédiatement, malgré leur qualification, un poste à responsabilités.

A H.E.C., en 1973, la première *année où le* concours d'entrée était mixte, *il y avait 16 % de candidates* ; 12 % des admis étaient des filles. En 1978, les chiffres étaient les suivants : 33 % de candidates et 34 % d'admis filles, ce qui infirme *l'idée d'une supériorité masculine.* Il n'empêche que, malgré des progrès rapides, il n'y a encore qu'un tiers de jeunes femmes à H.E.C.

Le *diplôme* obtenu, il faut se battre. *Davantage encore que les* hommes. On ne demande pas à un diplômé de Sciences Po s'il sait taper à la machine. A une *diplômée, si. Bien sûr,* a dit une participante *sortie le printemps dernier* d'H.E.C., les petites annonces ne comportent plus de mentions « sexistes », mais on nous déclare *au téléphone : « Nous cherchons un négociateur, mademoiselle, pas une négociatrice ».*

Une majorité de jeunes filles titulaires d'une licence (52,5 %) à la *recherche d'un premier emploi* vont dans l'enseignement ; les trois quarts des diplômées dans la fonction publique ou para-publique. Une jeune cadre sur cinq seulement *trouve dans le secteur privé* un emploi correspondant à sa qualification. Les autres sont « assimilées cadres » ou « non-cadres ». Ce phénomène *de déqualification* existe partout, *sauf dans certains secteurs* scientifiques, la médecine par exemple, où, à diplôme égal, hommes et femmes occupent le même poste.

Des participantes ont fait observer que le tableau n'était pas si noir. *Les* femmes cadres, parce qu'elles *sont rares, sont parfois très recherchées,* voire, à compétences égales, favorisées. Il devient de plus en plus difficile pour une entreprise soucieuse de son image de marque *de ne pas en faire figurer une ou deux dans son organigramme.* Une jeune diplômée d'H.E.C., *cambiste* de son état (il existe peu de femmes dans ce secteur), a expliqué que les femmes étaient très appréciées dans les négociations difficiles : *elles parviennent mieux que les* hommes à endormir la méfiance de leurs interlocuteurs. M. Michel Crozier, directeur du Centre de sociologie des organisations, est persuadé *que les rapports* hiérarchiques dans *l'entreprise vont évoluer vers moins* d'autorité et davantage d'adhésion, qu'on va recourir de plus en plus souvent à la persuasion et à l'incitation. Une longue *carrière* s'ouvre aux *femmes* cadres...

Cet optimisme n'est pas partagé par tous. Bien sûr, a expliqué *Mme Jacqueline Laufer, professeur* associé à H.E.C., les femmes cadres sont parfois recherchées. Mais pour des qualités spécifiquement féminines : *leur aptitude à saisir les tendances de la mode, leur capacité à aplanir les conflits,* ou leur *dévouement* à l'égard d'un patron qui les considère souvent comme une super-secrétaire. Quant aux écarts de *salaires, ils restent considérables.*

Mme Pelletier a rappelé que le *gouvernement étudiait* des « directives » incitant les *entreprises et* l'administration à confier davantage de postes de responsabilité à des femmes (*le Monde* du 2 février) et *que son ministère songeait à* leur donner la faculté de bénéficier d'horaires et de dates d'examen plus souples, comme pour des salariés, de manière à rendre les études *supérieures compatibles avec la vie* familiale. Mais on se rendait compte qu'il en faudrait davantage pour que les femmes cadres ne soient plus, comme l'a *noté* récemment un rapport du Comité du travail féminin, considérées comme des sous-cadres.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

UN COLLOQUE FRANCO-ISLAMIQUE A FÈS

La science et la foi sont-elles convergentes ?

Fès. — *Le dialogue islamo-chrétien* est encore *dans les catacombes. Moins parce* qu'il lui arrive de se terrer que parce que ses fondations sont mal assurées et ses répercussions incertaines. Ce n'est pas en une décennie que l'on pourra effacer des siècles d'affrontement et d'incompréhension.

Placé sous l'égide de l'Association des écrivains croyants d'expression française (A.E.C.E.F.), le colloque qui a eu lieu à Fès du 20 au 22 avril, au lycée Moulay-Idriss — créé par Lyautey, — en administre la preuve. *Une quinzaine de participants européens de qualité ont été* reçus par le gouvernement marocain avec une courtoisie et une générosité dignes des meilleures traditions maghrébines.

Mais cette rencontre — elle était axée sur « science et foi » — n'a atteint que partiellement son but. Non seulement Mgr Jean Chabbert, archevêque de Rabat, et Mgr Norbert Calmels, chargé de mission auprès du pro-nonce d'Afrique du Nord, *n'ont pas répondu à l'invitation qui* leur avait été adressée par l'A.E.C.E.F. et ne se sont pas faits représenter, mais aucune publicité n'ayant été faite autour de cette rencontre, les rangs des participants marocains étaient pour le moins *clairsemés.* Les débats *ont* trop souvent eu lieu, pour l'essentiel, entre Français. Seules trois ou quatre personnalités musulmanes invitées par le gouvernement *étaient* présentes.

Mme Fouzia Bel Khayrat, licenciée en philosophie et en sociologie, chargée de *cours à l'université* de Nancy, a *déploré* cette lacune avec impétuosité, précisant, d'autre part, que les religions islamique et chrétienne « avaient énormément à apprendre l'une de l'autre ».

A ces difficultés externes et d'ordre plus ou moins tactique sinon politique, s'ajoutent des difficultés internes : le contentieux n'est pas mince entre les deux confessions, en dépit de la création par Paul VI, en 1964, d'un secrétariat romain pour les non chrétiens.

De notre envoyé spécial

En présence de M. Moulay Alaoui M'Rani, gouverneur de la province de Fès, M. Abdelhaq Tazi, secrétaire d'État à la formation des cadres, a souligné que *« la foi musulmane est le ciment de la nation marocaine et la garantie de sa pérennité ».* Puis, entrant dans le vif du sujet, il a magnifié le rôle prééminent de la raison *dans* le Coran, qualifiant celle-ci d'*« âme de notre pensée religieuse »* et affirmant que *« la religion ne peut être que l'aide et l'auxiliaire de la raison ».*

Telle était déjà la position d'Averroès, commentateur d'Aristote au douzième siècle, qui proclamait la supériorité de la philosophie sur la théologie (Jean Descola). Aben Erza disait joliment : *« La raison est un ange entre l'homme et Dieu ».*

Le conflit classique entre la science et la foi apparaît comme un problème spécifiquement occidental. Il n'est pas encore tout à fait liquidé. L'abbé René Berthier, secrétaire général de l'A.E.C.E.F., parle d'*« un malaise lourd et mal avoué ».* M. René Garaudy d'un *« heurt »,* mais pour *préciser* aussitôt que celui-ci ne peut se produire que lorsque *« la foi se dégrade en idéologie et la science en scientisme »,* autrement dit lorsque l'une *et* l'autre sortent de leur compétence.

« Danser le monde »

M. Olivier Costa de Beauregard, directeur de recherche au C.N.R.S., relativise, pour sa part, le rôle de la raison dans les sciences. *« Toute découverte importante,* dit-il, *est irrationnelle. Jamais un rationaliste n'aurait inventé la théorie des quanta. »*

C'est à un plaidoyer pour la compatibilité de la science et de *la foi* que s'est livré le professeur André Astier, directeur du laboratoire des hautes énergies. *« L'inexpliqué,* affirme-t-il, *est notre pain quotidien. Pour un homme de science, il n'y a pas d'inexplicable ; il n'y a pas davantage de philosophie naturelle de la science. J'ai mis vingt ans à m'agenouiller dans une église, mais j'ai conservé mes convictions scientifiques. L'homme de foi savant n'est pas schizophrène. »*

Deuxième volet de réflexion, la prière, traité successivement, avec lyrisme et originalité, par une chrétienne et par un juif, chacun poète à sa manière. *« Prier c'est écouter aux portes du silence. C'est une irruption de l'Autre dans l'ici. C'est casser le mécanisme »* (M. Claude Vigée, professeur de littérature française à Jérusalem).

« Prier, ce n'est ni mépriser, ni maîtriser le monde, mais l'ouvrir à toutes les libertés de Dieu », lui répond en écho Mme France Quéré. *« Laborare est orare »* (Travailler c'est prier). *La prière du Christ a transformé le pain et le vin. Elle appelle le geste des mains, elle est en forme d'étreinte : elle prend et touche. La prière rejoint et regarde ; elle est façon de danser le monde. »*

Le docteur Paul Chauchard, professeur à l'Ecole pratique des hautes études croit discerner *« des lois cérébrales de la prière »* et définit la neurophysiologie moderne comme *« la science des états de conscience ».* M. Costa de Beauregard avance avec précaution mais non sans émotion : *« Il peut arriver qu'un savant joue avec autre chose que la matière. Il y a un au-delà qui va se lever au-delà de la matière. »*

Citons encore cette belle réflexion du Père Lucien Guissard : *« La race humaine est une race incertaine : elle a son point focal dans le silence. »*

Quel espace est réservé à la foi dans nos sociétés industrielles ? Un des *manques* de ce colloque, trop rapide, a peut-être été de mal distinguer foi et religion. *Ces deux* notions sont trop souvent emmployées l'une pour l'autre. Côté islam, cela est moins grave en raison de ses liens intimes avec les réalités sociales et politiques. M. Mohamed Bel-Bachir, professeur à la faculté de Rabat, peut affirmer en toute quiétude : *« Le culte de la science, la participation à la civilisation, la recherche du bien commun..., tout cela fait partie intégrante de notre foi. Chez nous, la séparation entre le spirituel et le temporel n'existe pas. Nous sommes opposés à la laïcité. »*

Dieu et César

En Occident, au contraire, *« la foi fait figure de résidu »,* si l'on en croit M. Gabriel Marc, administrateur à l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.). *« Et pourtant, la science,* ajoute-t-il, *a conquis de nouveaux espaces pour la foi, en évoquant par reflet quelque chose de la vie intime de Dieu. Elle m'aide à prier. »*

La foi chrétienne est, en outre, dangereuse pour le système industriel et pour la civilisation de consommation, car *« elle ouvre une brèche subversive de gratuité ».* Si l'identité de Dieu c'est « le don », quelle leçon pour l'appétit de puissance de nos systèmes sociaux et politiques ! *« Il ne s'agit pas de détruire le système marchand, mais de le libérer de l'impérialisme. »*

Du très dense exposé du pasteur André Dumas, qui a récapitulé les différents problèmes soulevés par cette rencontre, *retenons* que *c'est une erreur de* voir dans la phrase de *Jésus « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »* une séparation des deux domaines, alors que c'est une *invitation* à ne pas oublier le royaume de Dieu et à vivre dans une tension *« qui suppose précisément une présence au monde et une volonté de le construire (...). Le prophète ne saurait remplacer le technicien, car la foi ne transmet pas une explication de l'univers, mais une vocation ».*

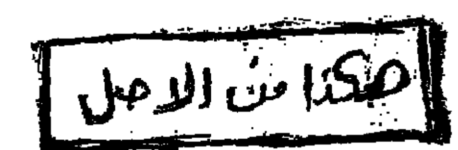
Au total, *« le partage est la condition de la foi »* (abbé Berthier). C'est pourquoi les chrétiens se doivent d'entendre les autres ; ce sont souvent les plus éloignés qui sont les plus enrichissants et les mieux placés pour permettre aux croyants d'approfondir leur compréhension de Jésus-Christ. La foi est le contraire du totalitarisme, mais elle est globulisante, cosmique, ou elle n'est pas.

Laissons le mot de la fin au Père Michel Lelong, secrétaire national du secrétariat pour les relations avec l'islam (1). *« Les trois grandes familles spirituelles que sont le judaïsme, le christianisme et l'islam ont un rôle capital à jouer pour le bonheur de l'homme et pour la paix entre les peuples. A une condition cependant, c'est que, sans oublier les divergences fondamentales qui les distinguent et les spécifient, les trois grandes communautés monothéistes découvrent les convergences profondes qui existent entre la révélation biblique et le message coranique. Loin de se confondre avec un trop facile syncrétisme, la voie exigeante et libératrice de l'émulation spirituelle permettrait aux uns et aux autres de creuser leur propre fidélité, tout en contribuant efficacement à promouvoir la paix. »*

Malgré ses limites évidentes, le colloque de Fès représente une tentative d'information bilatérale privilégiée. En matière de foi ce ne sont pas tant les réponses — inévitablement divergentes — qui comptent, que la visée sous-jacente aux questions. C'est la soif d'absolu qui unit les hommes et il n'y a en définitive qu'un amour. L'unicité de Dieu est garante de celle de l'homme. Le terme de la foi chrétienne n'est pas Jésus mais le Père.

HENRI FESQUET.

(1) Autres participants : Mme Eva de Vitray, maître de recherche au C.N.R.S., ancien professeur à l'université Al Azhar du Caire, et collaboratrice de M. Louis Massignon ; MM. Odon Vallet, maître de conférence à l'Institut d'études politiques ; Jacques Rigaud, chargé de mission au ministère des affaires étrangères ; Christian Chabanis, écrivain et philosophe.



Le Monde DE LA MÉDECINE

LE PLUS IMPORTANT DES FLÉAUX SOCIAUX

L'ALCOOLISME

Il y a dix-huit mois, aux entretiens de Bichat, le président de la République qualifiait l'alcoolisme *« du plus important des fléaux sociaux »*. Il annonçait pour la décennie 1978-1988 un programme d'action qui n'a pas encore vu le jour. Pour l'instant a seulement été annoncée, en janvier dernier, la constitution d'une commission présidée par le professeur Jean Bernard, de l'Académie française. La composition de celle-ci n'est, semble-t-il, pas encore arrêtée définitivement.

S'agit-il d'un dossier prioritaire ? Mme Simone Veil, dressant un bilan de son action au ministère de la santé et de la famille, lors d'une récente émission de télévision, ne mentionnait pas l'alcoolisme comme une des tâches les plus urgentes de son successeur : les personnes âgées, les malades mentaux, les enfants abandonnés lui apparaissent poser des problèmes plus brûlants.

La France demeure pourtant, en Europe, le plus gros consommateur d'alcool par habitant : 16,4 litres d'alcool pur, contre 12,4 en République fédérale d'Allemagne et 8,2 en Grande-Bretagne. Il y a en France près de deux millions d'alcooliques avérés et trois millions de buveurs excessifs ; l'alcool serait à l'origine de soixante-dix mille décès prématurés par an.

Deux consolations très relatives : le tableau en France était encore plus noir il y a quelques années, puisque la consommation moyenne d'alcool a diminué de près de 30 % depuis vingt ans ; d'autre part, à l'étranger, la situation s'aggrave : en Grande-Bretagne, les admissions à l'hôpital pour éthylisme ont été multipliées par vingt en vingt-cinq ans ; d'après les chiffres publiés au début de cette année par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), les pays en voie de développement ne sont pas plus épargnés : au Venezuela, plus de la moitié des accidents de circulation, devenus la cinquième cause de mortalité, est due à l'alcool.

Cette alcoolisation croissante résulte-t-elle des besoins nouveaux suscités par les conditions de travail ou d'habitat ? Ou est-ce l'offre plus facile d'un alcool moins coûteux qui a provoqué une demande plus forte ? Cette seconde explication a été retenue par l'O.M.S. Les rares mesures adoptées en France depuis une vingtaine d'années s'inspirent de ce même raisonnement qui conduit à limiter l'accès aux boissons alcoolisées, soit par une augmentation des prix, soit par une diminution des occasions de consommation.

Des solutions ?

En 1960, on mettait fin au privilège des bouilleurs de cru, qui leur permettait de fabriquer en franchise d'impôts 10 litres d'alcool pur, réservés à leur consommation personnelle. En juillet 1978, une loi est votée pour autoriser, sur les routes, le contrôle de l'alcoolémie des conducteurs sans accident préalable, limitant par là même les occasions de consommer de l'alcool. Enfin, les différentes taxes sur l'alcool rapportaient, en 1977, au budget général 6 milliards et 313 millions. Récemment encore, l'ordre des médecins et les syndicats médicaux ont proposé la création d'une nouvelle taxe pour risque excessif sur l'alcool et le tabac *(le Monde* du 7 avril).

Une telle logique présente un double risque : le premier est d'amener le consommateur de condition modeste à sacrifier dans son budget d'autres dépenses, dont certaines, comme les légumes et les fruits, peuvent rétablir un équilibre vitaminique particulièrement fragile chez le malade alcoolique. Le second risque est de supprimer la maladie alcoolique, sans prendre en compte les raisons qui ont amené le malade à boire et qui peuvent, demain, le conduire à d'autres extrémités.

Une deuxième voie mériterait d'être explorée davantage : celle de l'information et de la prise en charge des malades alcooliques. *« Beaucoup de médecins sont mal préparés à dépister et à traiter les malades alcooliques »*, peut-on lire dans une circulaire du ministère de la santé, qui ajoute : *« D'innombrables buveurs excessifs atteints d'affections somatiques diverses sans présenter de troubles de comportement trop évidents sont longuement traités sans qu'on s'attaque à la cause réelle de leur mal. »* Quatorze U.E.R. (unités d'études et de recherche) médicales seulement sur quarante-quatre ont créé en alcoologie un enseignement optionnel, qui ne présente aucun caractère obligatoire.

L'initiative très récente du haut comité interministériel sur l'alcoolisme de distribuer gratuitement à tous les médecins, grâce à l'aide du conseil de l'ordre, un document sur le traitement des alcooliques *(le Monde* du 26 avril) vient, très à propos, combler une lacune de l'enseignement médical. Encore ne s'agit-il que d'un palliatif : le document, qui comprend essentiellement des conseils de bon sens et des adresses utiles, ne saurait tenir lieu de réelle formation.

Il existe aussi un grave déficit des structures de soins adaptées aux malades alcooliques. En l'absence de lits dans les hôpitaux généraux, ils sont encore dirigés trop souvent vers l'hôpital psychiatrique. Faute de centres d'hygiène alimentaire suffisants, ils sont orientés, quelquefois à tort, vers le dispensaire de secteur.

Une réglementation plus rigoureuse en matière de publicité et des campagnes d'éducation sanitaire bien menées, comme cela a été fait pour le tabac, permettraient, enfin, à chacun de bénéficier d'une information équilibrée. Pourquoi, à cet égard, ne pas rattacher, comme le propose le professeur Fréour (Bordeaux), la consommation des boissons alcoolisées aux problèmes généraux de la diététique, en débarrassant ainsi définitivement le concept d'alcoolisme de son aspect culpabilisant ?

NICOLAS BEAU.

Le poids des antécédents

Plus de 37 % des hommes et 14,6 % des femmes hospitalisés dans des services de médecine générale sont des malades alcooliques ; le taux serait même de 47,7 % chez les hommes, si l'on exclut les Nord-Africains, moins touchés, du fait de leur religion, par l'alcoolisme. Ces chiffres proviennent d'une enquête menée par le professeur Lereboullet (hôpital de Bicêtre), sur 4 906 malades dont 2 444 sont hospitalisés dans deux services de médecine générale et de neuro-psychiatrie, et dont 2 462 sont dans un service de désintoxication.

On constate aussi une beaucoup plus forte proportion d'alcooliques chez les sujets de 50 à 64 ans ; les taux moyens dans cette classe d'âge sont de 54,6 % chez les hommes, de 24 % chez les femmes.

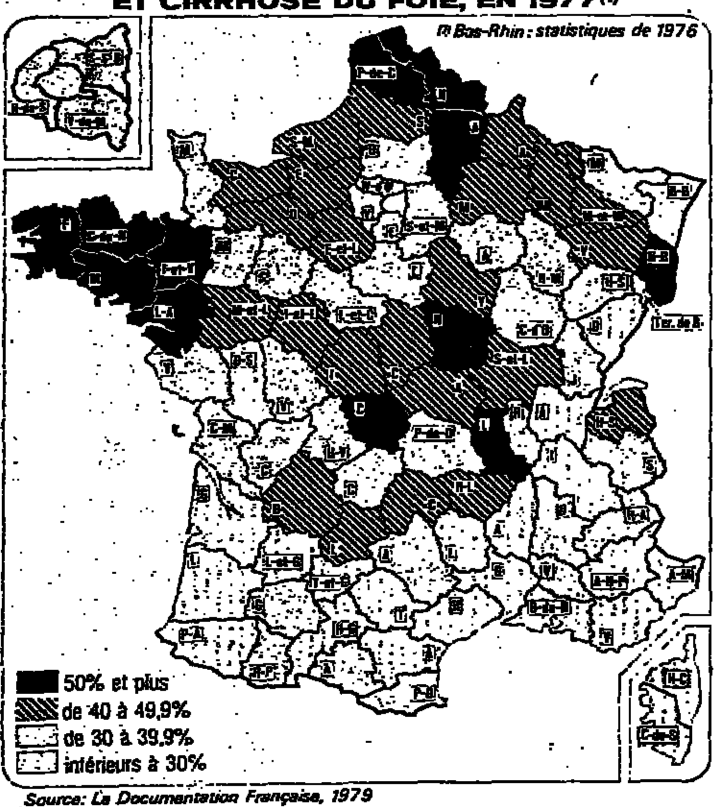
Le revenu, le degré d'instruction, le nombre d'enfants à charge, n'ont semble-t-il pas d'influence sur l'alcoolisme ; en revanche, l'instabilité du ménage est en corrélation certaine.

Il ressort en outre de cette enquête que le rôle des troubles psychiques chez les hommes est absolument minime. En revanche, ces troubles apparaissent beaucoup plus souvent chez les femmes.

L'hérédité alcoolique, c'est-à-dire l'existence d'antécédents familiaux, apparaît enfin assez fréquemment. Dans le service de médecine générale, l'influence de l'hérédité joue dans 11,9 % des cas chez les hommes alcooliques, alors que 4 % seulement chez les non-alcooliques subissent une telle influence. Ces pourcentages s'élèvent à plus de 20 % chez les hommes comme chez les femmes, dans le service de désintoxication.

Enfin, 61 % des hommes et 39 % des femmes dépensent plus de 15 % de leurs revenus pour l'achat de boissons alcoolisées.

DECES COMPARES PAR ALCOOLISME ET CIRRHOSE DU FOIE, EN 1977 (1)



Source : La Documentation Française, 1979

L'alcoolisme recouvre l'ensemble des atteintes sur le système nerveux, circulatoire, digestif, qui résultent d'une consommation abusive d'alcool : il provoque plus de 40 000 morts par an.

La cirrhose, en France, est à 90 % d'origine alcoolique : elle est la cause première de 17 000 décès par an. Paradoxalement, notamment au sud de la France, ce ne sont pas les départements viticoles les plus atteints.

Les régions les plus touchées, en 1977, sont le Nord-Pas-de-Calais, le Centre, et enfin la Bretagne, qui détient deux records peu enviables : dans le Morbihan, celui de la cirrhose ; dans les Côtes-du-Nord, celui de l'alcoolisme.

Par rapport à 1969, le nombre de décès par alcoolisme et par cirrhose du foie semble être réparti de manière assez différente sur tout le territoire : des régions, comme la Normandie, et des départements, comme les Alpes ou le Bas-Rhin, voient leur taux chuter nettement. En revanche, le Nord-Pas-de-Calais, et certains départements du Sud-Ouest (Gers, Ariège, Hautes-Pyrénées) voient augmenter sensiblement leur nombre de décès.

On constate enfin une étroite corrélation entre les départements, où les décès par alcoolisme et cirrhose sont fréquents et ceux où la mortalité masculine est plus élevée que la moyenne nationale (« le Monde » du 6 décembre 1978). Cette constatation confirme l'hypothèse souvent avancée de l'influence déterminante de l'alcool sur la mortalité plus précoce du sexe masculin.

Trois études sur la consommation des soins

La morbidité selon l'âge, le sexe et la catégorie socio-professionnelle

La structure de la morbidité, c'est-à-dire la fréquence d'un état pathologique, et la consommation médicale sont fonction de certains paramètres, comme l'âge, le sexe ou la catégorie socio-professionnelle.

Telle est l'une des données fournies par une étude récente du CREDOC (Centre de recherche sur l'étude et l'observation des conditions de vie) (1), qui comporte aussi un examen du coût et du mode de traitement de quatre affections courantes, dont deux chroniques : l'hypertension artérielle et les varices, et deux aiguës : la grippe et le rhume.

Ce travail repose sur une enquête auprès des consommateurs qui a recueilli les informations fournies par la population sur sa morbidité ressentie et déclarée. Une restriction doit d'emblée être faite : il est, en effet, impossible de définir, de manière précise, le champ du domaine morbide. Une maladie peut exister sans être ressentie par le malade, et inversement. Une meilleure approche nécessiterait des enquêteurs spécialisés, c'est-à-dire des techniciens de la santé (médecins et infirmières) disposant du matériel pour dépister avec précision les maladies. Mais son coût élevé en empêche la réalisation.

L'âge et le sexe sont deux paramètres importants. Entre 15 et 65 ans, et, plus particulièrement, entre 16 et 39 ans, la proportion des femmes ayant déclaré une maladie est plus forte que chez les hommes (63,9 % contre 53,7 %). Les maladies cardio-vasculaires et du système nerveux sont plus représentées chez les femmes (respectivement 13,5 % contre 9,1 % et 9,3 % contre 6,2 %). En revanche, les hommes souffrent plus de maladies oto-rhino-laryngologiques (7,7 % contre 5,4 %). Les accidents et les traumatismes chez l'homme entre 16 et 64 ans (c'est-à-dire pendant la vie active) occupent une part prépondérante, alors que, après 65 ans, les chiffres concernant les hommes sont identiques à ceux concernant les femmes.

La catégorie socio-professionnelle influe aussi sur la morbidité. Les personnels de service, les employés, les ouvriers qualifiés et les cadres moyens ont, selon l'étude, le nombre le plus élevé de maladies un jour donné. Les cadres supérieurs, le nombre le plus important de maladies sur une période de neuf semaines. Et, à l'inverse, ce sont les agriculteurs, les commerçants et les artisans qui ont, selon les deux méthodes d'étude, le nombre le plus faible de maladies subjectivement perçues. Les écarts sont très importants en ce qui concerne les maladies aiguës. Les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ont le taux de morbidité aiguë le plus élevé, supérieur de 50 % à celui des travailleurs agricoles. Mais il faut rester prudent quant à l'interprétation de ces résultats, car cette enquête, rappelons-le, concerne la morbidité déclarée par le malade, qui peut être différente de la morbidité réelle.

L'analyse du lien existant entre la consommation et la morbidité montre chez les salariés agricoles une double originalité. Ils « sous-déclarent » et « sous-consomment », même à morbidité égale.

Quatre affections, deux chroniques (l'hypertension artérielle et les varices) et deux aiguës (le rhume et la grippe), ont été plus précisément étudiées.

● *Pour l'hypertension artérielle*, qui est essentiellement une maladie de l'âge mûr, la proportion de consommateurs de soins spécifiques varie peu avec la catégorie socio-professionnelle, mais en revanche le coût du traitement est très variable. Il est en moyenne de 102 francs pour les cadres moyens, de 82 francs pour les cadres supérieurs et les membres des professions libérales, alors qu'il n'est que de 34 francs pour les personnels de service et de 27 francs pour les salariés agricoles. Cette différence considérable est due en partie au fait que ces derniers n'ont pas recours aux specialistes et que leur consommation de soins de généralistes occupe une place plus importante dans leurs dépenses totales que celle des autres catégories.

● *Pour les varices*, le problème est différent. Les femmes sont atteintes trois fois plus souvent que les hommes. Alors que chez ces derniers les varices ne s'extériorisent que vers l'âge de quarante ans, elles apparaissent vers la trentaine chez les femmes. Le niveau de dépenses le plus élevé se retrouve chez les commerçants, ce qui s'explique par la position debout prolongée qu'impose leur profession. Mais comme pour l'hypertension, les cadres sont ceux qui ont le plus souvent recours aux soins de spécialistes et qui, de ce fait, coûtent le plus cher.

● *La grippe* est tout à fait originale dans le domaine de la consommation médicale. Ce sont, en effet, les agriculteurs exploitants et les ouvriers qui viennent en tête pour le coût de cette maladie. Les cadres se distinguent ici par leur faible dépense de consultations médicales et par une consommation élevée de médicaments acquis sans ordonnance. Peut-on en conclure que le niveau culturel permet l'automédication ? Ou est-ce la nécessité d'obtenir un arrêt de travail qui conduit chez le médecin ?

● *Pour le rhume*, ce sont les très jeunes et les très âgés qui sont le plus traités. La dépense en médicaments non prescrits occupe ici aussi une place importante. Les cadres supérieurs viennent en tête : 40 francs, alors que le coût moyen est de 23 francs et que les artisans et les commerçants dépensent seulement 14 francs.

Il apparaît aussi qu'une proportion importante de maladies chroniques ne sont pas traitées (40 % des hypertensions artérielles et 70 % des varices).

Cette étude montre, en définitive, que la déclaration d'une maladie n'est pas seulement liée au degré de gêne qu'elle entraîne mais aussi au niveau de médicalisation et que les actes les plus techniques et les plus coûteux sont surtout réservés aux catégories sociales aisées.

(1) Division d'économie médicale, 45, boulevard Vincent-Auriol, 75624 Paris Cedex 13. Tél. : 584-97-59.

Soixante-dix pour cent des dépenses pour dix pour cent des malades

Soixante-dix pour cent des dépenses de santé sont le fait de 10 % des individus, a révélé une enquête réalisée en 1970 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Ces résultats posent plusieurs questions auxquelles Mme Thérèse Lecomte, de la division économique médicale du CREDOC, analysant la synthèse de ces travaux au 31 décembre 1975, tente de répondre dans un récent numéro de la revue *Consommation* (1). L'étude concerne 23 197 personnes et, bien qu'elle ait été limitée dans le temps (trois mois), elle aboutit à des résultats voisins de ceux fournis par des travaux américains similaires effectués sur une durée d'un an.

Les forts consommateurs de soins sont atteints en moyenne et simultanément de quatre affections. Leur âge est d'autant plus élevé que le nombre de maladies dont ils souffrent est grand. Schématiquement, les moins de trente ans n'ont pas plus de trois maladies, alors que ceux de plus de cinquante ans ont, pour leur grande majorité, entre trois et huit maladies. Les deux principales classes de maladies dont ils sont atteints, et qui représentent 25 % de l'ensemble, sont celles du tube digestif et de la dentition. Ensuite viennent, par ordre décroissant, les troubles de la vue (9,47 %), les maladies rhumatologiques (8,74 %), la pathologie cardio-vasculaire (8,24 %), la pathologie oto-rhino-laryngologique (7,49 %) et enfin les troubles mentaux du comportement (7,07 %). Cette répartition se retrouve d'ailleurs dans le reste de la population, sauf en ce qui concerne les maladies cardio-vasculaires, qui ne représentent que 5,5 % de l'ensemble.

Cependant, les forts consommateurs atteints d'une seule maladie — jeunes dans leur grande majorité — constituent une classe particulière : 26,5 % de leurs maladies sont d'origine dentaire, et les accidents et traumatismes ainsi que la pathologie des organes génitaux (y compris la grossesse) représentent 10 % de celles-ci. Cette étude montre aussi que les personnes atteintes d'affections multiples souffrent de pathologies chroniques, et que celles n'ayant qu'une maladie souffrent d'une pathologie aiguë.

Une typologie statistique du fort consommateur est définie. Elle le situe dans les classes sociales les plus favorisées (cadres moyens, supérieurs et employés), les ménages ayant peu d'enfants, les individus dont le niveau d'instruction correspond au baccalauréat et les habitants de la région parisienne.

(1) Revue *Consommation* du CREDOC, n° 3, 1978, 142, rue du Chevaleret, 75034 Cedex 13.

En 1978

UNE TRÈS FORTE AUGMENTATION DU COUT DE LA SANTÉ

Les dépenses du régime général de la Sécurité sociale, révèle la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAM), se sont élevées à 117 milliards de francs en 1978, soit une augmentation de 18,9 % par rapport à 1977.

Ce taux est le plus élevé depuis 1970. Parmi les dépenses, ce sont celles de l'assurance-maladie et celles de l'assurance-invalidité qui marquent la plus forte progression, respectivement 19,4 % et 26 %. Entre 1970 et 1978, c'est le risque maladie qui a le plus augmenté annuellement (18 %), alors que, pour les années 1976 à 1978, c'est le risque invalidité (25 %).

La revue de la CNAM (1), qui présente ces chiffres, analyse aussi les différents facteurs influençant l'évolution des prestations. Parmi les facteurs économiques, alors que les tarifs moyens des honoraires médicaux n'ont augmenté que de 6,3 % à 12,3 % selon les actes, la valeur moyenne d'une journée d'hospitalisation remboursée a subi une augmentation de 16,6 % (à titre indicatif, le taux du salaire horaire a progressé de 12,6 % en 1978).

Ce sont les soins dentaires, avec une augmentation de leur coût de 33,5 % qui viennent en tête. Mais à l'augmentation de la consommation individuelle s'associe la majoration du remboursement des soins conservateurs et des prothèses fixes due à une révision de la nomenclature des actes.

Les dépenses de laboratoire (analyses médicales) enregistrent aussi une progression importante (23 %), due principalement à l'accroissement du nombre des analyses médicales prescrites par les médecins pour porter un diagnostic, surveiller un malade, vérifier l'efficacité d'un traitement ou pour s'assurer qu'une femme, en voie de se marier, est immunisée contre la rubéole et la toxoplasmose, comme le prévoit le décret du 17 mars 1978.

La pluralité et la diversité des causes de cette augmentation de la consommation médicale, présentée dans cette étude montrent bien la difficulté d'un encadrement efficace de ces dépenses.

(1) Revue de la C.N.A.M., mars 1979, 66, avenue du Maine, 75682 Paris Cedex 14.

L'ENSEIGNEMENT DE LA PSYCHOLOGIE MÉDICALE

« La psychologie se transmet plus qu'elle ne s'enseigne » ; « le médecin ne saurait devenir un psychologue de deuxième rang » ; « la psychiatrie ne doit pas investir le champ médical » : presque vingt ans après l'introduction officielle de la psychologie médicale dans les études de médecine, en 1961, de nombreux universitaires restent sceptiques sur son utilité.

Cette discipline souffre, en fait, d'une ambiguïté fondamentale tenant à une définition incertaine de ses limites. S'agit-il d'enseigner aux étudiants la psychologie telle qu'elle est définie dans les facultés de sciences humaines ? La psychologie médicale concerne-t-elle les données psychiatriques qui pourraient être utiles aux médecins de ville ? Ou faut-il, grâce à l'utilisation d'une psychologie dynamique, initier l'étudiant à la relation médecin-malade ?

Des méthodes pédagogiques souvent critiquées

LES incertitudes théoriques se traduisent par de grandes variations dans les enseignements dispensés, généralement en deuxième année, durant les quelque vingt-sept heures que chacune des trente-cinq facultés de médecine consacrent à cette discipline (1). Les thèmes qui reviennent le plus souvent concernent aussi bien le *psychisme* et les relations sociales que la douleur et l'angoisse, l'approche théorique de la psychanalyse, les méthodes psychométriques ou la relation médecin-malade.

Cette ambiguïté de la psychologie médicale, à la fois discipline théorique et matière clinique, explique d'autre part les critiques que l'on peut adresser aux *méthodes* pédagogiques choisies.

Dans la moitié des facultés de médecine tout d'abord, l'enseignement est dispensé sous une forme exclusivement magistrale, qui écarte toute possibilité d'apprentissage, par petits groupes et par études de cas, de la relation avec les malades. L'information se substitue à une formation qui se prête mal, il est vrai, à un contrôle des connaissances de l'étudiant. Faute d'imagination, faute d'effectifs suffisants, les enseignants, dans trente et une des facultés, contrôlent les étudiants sous la forme d'un examen écrit traditionnel.

L'enseignement par petits groupes, lorsqu'il intervient dès la deuxième année, à un stade très précoce, rencontre lui aussi de graves difficultés. En effet, loin de tout contact avec les malades, les étudiants en viennent très vite à parler de leurs problèmes personnels ; la psychologie médicale risque de glisser alors vers une hypothétique psychothérapie de groupe. Ce risque a été écarté dans quelques facultés, grâce à la présentation de films, l'existence de stages infirmiers précoces ou la présence de médecins praticiens qui réintroduisent une dimension affective et concrète.

Enfin, l'enseignement de la psychologie médicale se résume parfois à une éducation élémentaire du citoyen que l'étudiant de vingt ans n'a pas toujours appris à être dans les sections scientifiques et les classes préparatoires suivies pour triompher de la sélection. Ainsi, au C.H.U. de Saint-Antoine, au début de cette année, la présentation d'un film sur la psychologie du coronarien devait conduire à des questions sur l'avortement, la contraception ou l'internement arbitraire. Autant de sujets sur lesquels la « naïveté » des étudiants était, d'après le docteur Sapir, enseignant dans cette faculté, assez étonnante.

Le succès de cet enseignement dépend, en définitive, de sa capacité à investir, sans visée impérialiste et sans attitude messianique, l'ensemble des études médicales, comme le souligne le professeur Pierre Pichot dans un numéro de *Psychologie médicale* (2). Une telle démarche se heurte pourtant à trois difficultés.

Il n'existe pas, pour l'instant, et c'est la première des difficultés de corps d'enseignants spécialisés dans l'enseignement de la psychologie médicale, qui est dispensé le plus souvent aujourd'hui par des psychiatres : cette prédominance provoque des réactions de rejet, accentuées dans les C.H.U. où il n'y a pas, sur place, de service de psychiatrie.

En outre, certains psychiatres de formation analytique, sensibles à cette méfiance, adoptent alors un langage abscons et des attitudes quelquefois provocantes : « *Lorsque vous palpez un intestin, vous rendez-vous compte que vous touchez un ventre ?* », devait demander une psychologue à un médecin un peu éberlué...

Une seconde opposition émane des médecins des services hospitaliers qui ont connu, depuis vingt ans, une technicité et une spécialisation croissantes. Il existe certes de bons cliniciens qui savent écouter et questionner les malades. Mais les étudiants hospitaliers, de plus en plus nombreux, peuvent difficilement profiter de cet enseignement. En outre, les infirmières, pour qui l'abord du malade constitue un rôle traditionnel, sont quelquefois jalouses de leurs prérogatives face aux étudiants.

De l'humour à l'activisme

Ceux-ci enfin souhaitent-ils vraiment une telle formation ? Rien n'est moins sûr. Recrutés à partir de critères scientifiques, venus à la médecine plus par désir de comprendre que par soif de soulager, comme l'ont montré de nombreuses études de motivation (3), et s'identifiant à des médecins hospitaliers hautement spécialisés, ils innovent peu par rapport à leurs aînés. « *Confrontés à la souffrance et à la mort, ils oscillent souvent entre l'humour de salle de garde et l'activisme médical, à l'exception de ceux qui sont tentés par la psychiatrie* », affirme le docteur Sapir. On retrouve un tel constat dans le livre de Mme Bourguignon et du docteur Chertok consacré à ce sujet : « *L'identification au malade, d'autant plus intense que le sujet est débutant, et débutant en milieu hospitalier où se concentrent les cas graves, tend à s'estomper de la conscience (de l'étudiant) à mesure que les connaissances s'affermissent jusqu'à ce que le malade devienne un cas, une maladie : la dimension affective est bannie de l'univers de l'étudiant.* »

Ce pessimisme n'est pas général pourtant. Ainsi, à Saint-Antoine (Paris), l'enseignement de la psychologie médicale, grâce à la ténacité prudente de quelques responsables, ne se limite pas à la deuxième année. La formation des étudiants à une médecine moins technicienne est enseignée tout au long des études, avec la création, pour tous les étudiants qui le désirent, de stages dans les services de psychiatrie et de certificats optionnels de psychologie médicale. Dès la troisième année, certaines séances de psychiatrie sont organisées durant les cours de sémiologie (étude des symptômes).

« *Tous ceux qui suivent ces enseignements ne sont pas, loin de là, décidés à devenir psychiatres* », déclare le professeur Jean-Marc Alby, chef du service de psychiatrie à l'hôpital Saint-Antoine. Ces étudiants plus motivés constituent autant de relais d'opinion pour la diffusion de cet état d'esprit nouveau.

La création, à la faculté de Bobigny dans le cadre du deuxième cycle, d'unités de valeur de médecine générale, où l'enseignement intervient sous forme d'entretiens dirigés sur des maladies données, et l'instauration de stages chez le praticien durant le troisième cycle constituent autant de moyens d'introduire la dimension psychologique tout au long des études médicales, du moins pour les généralistes.

Tout concourt aujourd'hui à élargir le champ de la médecine de ville et à faire du praticien, autant qu'un technicien de la santé, un conseiller de vie. Le « *droit au bien-être* », reconnu officiellement, fait du « *mal de vivre* » un objet de consultation. La contraception, le choix d'un sport, le comportement scolaire, les problèmes du couple, autant de questions non médicales abordées chez le médecin. Même le progrès médical a fait apparaître chez des malades, sauvés au prix d'un handicap plus ou moins lourd, des problèmes psychologiques graves.

L'enjeu est de taille : si les médecins sont fermés, demain comme hier, les recours aux psychiatres, aux examens biologiques et aux spécialistes se multiplieront. Et le malade doutera de son médecin. Seule une médecine qui ferait place à la dimension psychologique permettra aux praticiens de garder la confiance de leurs patients.

N. B.

(1) Ces données proviennent d'une enquête de MM. Porot et Schmoll, de la clinique de psychiatrie et de psychologie médicale de l'hôpital Saint-Jacques (Clermont-Ferrand).

(2) *Psychologie médicale*, 1978, n° 10.

(3) Une enquête menée à Marseille en 1970 par M. Sambuc a montré que le désir de « *comprendre* » et de « *voir* » constituaient deux fois plus fréquemment que « *le désir de se rendre utile* », la motivation des étudiants en médecine.

LIVRES

POUR TOUS...

■ *MANUEL DE SECOURISME* RURAL, du docteur Joseph Lebbar, médecin instructeur *national* de la Croix-Rouge française, Editions France-Sélection, 9-13, rue du Département, 75019 Paris, 256 pages, 26 francs.

Cet ouvrage, conforme au nouveau programme prévu par un arrêté pris en application du décret du 4 janvier 1977 relatif à l'enseignement et à la pratique du secourisme, examine particulièrement les risques en milieu rural, d'origine toxique (engrais, pesticides), infectieuse ou parasitaire (rage, morsures), mécanique (tracteurs, tronçonneuses). Il intéresse également ceux qui séjournent occasionnellement en milieu rural (sportifs, campeurs, etc.).

■ MANUEL DE SECOURISME, à l'usage des pharmaciens et des étudiants en pharmacie, de *Christiane et Jacques Laroche*. Société d'édition d'enseignement supérieur, 88, *boulevard* Saint-Germain, 75005 Paris.

Tome 1 : secourisme de base, spécialisations en réanimation, en secours routier, en secourisme rural. Tome 2 : exercices pratiques. 482 pages et 146 pages.

■ *GUIDE NERET POUR LES* HANDICAPES. Editions Néret, 23, rue de Chabrol, 75462 Paris *Cedex 10, 544 pages, 114 F.*

Onzième édition d'un ouvrage de référence qui présente la législation et les textes réglementaires et publie les nomenclatures départementales des services, des associations, des établissements pour toutes les formes de handicap, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. Complété par une importante bibliographie, un vocabulaire médico-social, un chapitre sur les techniques de l'enfance inadaptée et de la rééducation.

■ GUIDE DES PERSONNES HANDICAPEES, DE LEURS PARENTS ET DE LEURS AMIS, *de Michel Leibovici. J.-B. Baillière éditeur, 326 pages, 68 F.*

Par le directeur général de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés), quatre cents questions-réponses, accompagnées d'une liste de sigles et d'un index, d'une liste d'adresses utiles. On trouvera notamment dans ce guide pratique l'énoncé de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975.

■ LA RAGE. Informations techniques des services vétérinaires. 44, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. 575-62-25. 60 F (à joindre à la lettre de commande).

La rage a atteint à ce jour vingt-six départements français, et il paraît douteux que sa progression puisse être freinée dans un avenir proche.

Le numéro spécial, admirablement présenté et illustré, que lui consacre la revue « Informations techniques des services vétérinaires », offre donc un intérêt considérable *pour tous* ceux qui, de près ou de loin, sont préoccupés par ce fléau.

Les meilleurs experts de France ont collaboré à cette monographie dont les terrifiantes images justifient que tous les efforts soient entrepris pour protéger le cheptel, les animaux domestiques et les humains de cette maladie mortelle.

■ « *BIOLOGIE ET ETHIQUE. REFLEXIONS SUR UN COLLOQUE DE L'UNESCO* », de Bruno Ribes. Collection « Actuel », 180 pages, 38 F. Edité par *l'UNESCO.*

La science risque-t-elle d'être *dépassée par ses propres découvertes*, dont elle ne saurait endiguer les conséquences ? Dans le domaine médical, les manipulations génétiques, les traitements à visée comportementale, les transplantations d'organes, la prolongation irraisonnée de la vie, sont, parmi d'autres, des sujets d'actualité qui suscitent la réflexion et inquiètent.

Conscient de ce problème, l'UNESCO a organisé, du 24 au 27 juin 1975, à Varna (Bulgarie), une rencontre entre biologistes et moralistes. Bruno Ribes apporte sa contribution au débat par ce récent ouvrage qui n'est pas seulement la relation des débats de Varna, mais aussi et surtout une tentative pour susciter une investigation plus *poussée des rapports entre biologie* et éthique, et la définition de nouveaux concepts. Un livre très intéressant qui pose clairement les problèmes et esquisse quelques *propositions*.

■ DONNEZ DE BONNES DENTS A VOS ENFANTS, du Dr J.S. Moss, chef de département de dentisterie infantile de l'Ecole dentaire de l'université de New-York. *Editions Mengès*, Diffusion Hachette, 188 p., 26 F.

Préconisant la prévention par l'hygiène, ce guide pratique donne aussi aux parents des conseils sur le choix d'un dentiste, l'alimentation de la femme enceinte, du bébé et de l'enfant, l'utilité du fluor, les soins.

■ GUIDE DU CARDIAQUE 79. En vente à la Fondation nationale de cardiologie Cœur et Santé, 50, rue du Rocher, 75008 Paris. 240 p., 2 F, ou 30 F franco.

Les cardiaques trouveront dans cet ouvrage une mine de conseils, de renseignements, d'adresses, et les réponses aux questions qu'ils se posent quotidiennement sur leur alimentation, leur réadaptation, leur cadre de vie ou leur vie sexuelle, leurs loisirs... Ces textes sont extraits, pour la plupart, des articles publiés dans la revue « Cœur et Santé », de 1974 à 1978.

■ CES MALADIES DONT ON NE PARLE PAS..., du Dr John J. Secondi. Editions Elsevier, collection « Multiguides santé », 216 p., 44 F.

Prévenir et soigner la syphilis, la blennorragie, et les diverses maladies vénériennes mineures.

■ LES MALADIES DU NOURRISSON, de Lyonel Rossant, *chargé de cours à l'Ecole de puériculture du comité national de l'enfance*. PUF, « Que sais-je ? », 126 p., 9,90 F.

Ce livre traite des affections aiguës du nourrisson (affections fébriles, O.R.L., cardiaques, gastro-intestinales, neurologiques, mort subite) et des troubles chroniques (troubles hygiéno-nutritionnels, diarrhées chroniques...) ou dermatologiques, hypothyroïdie).

■ L'ACCOUCHEMENT, AVEC OU SANS DOULEUR, du professeur Geneviève Barrier. Editions Robert Laffont, collection « Comprendre pour guérir », 198 p., 39 F.

En 1591, une sage-femme écossaise est brûlée vive pour avoir tenté de soulager une parturiente... En 1853, la reine Victoria demande du chloroforme pour la naissance de son huitième enfant, ce qui donna ses lettres de noblesse à l'analgésie obstétricale. C'est sur cette évocation historique que s'ouvre le livre que le professeur Geneviève Barrier (médecin anesthésiste au C.H.U. Cochin) consacre au phénomène de la douleur au cours de l'accouchement, et aux méthodes qui permettent de l'atténuer, voire de la supprimer.

Aujourd'hui, l'obstétricien ne veut plus travailler qu'en équipe, une équipe où l'anesthésiste a acquis un rôle primordial.

Primordial et complexe, explique le professeur Geneviève Barrier, car il doit veiller sur la santé et la sécurité de deux personnes : la mère, bien évidemment, mais aussi le fœtus, que l'on ne connaît que par son rythme cardiaque, puis par l'analyse de quelques gouttes de sang prélevées, bien tard au cours du travail, sur son cuir chevelu.

Dans le même sens, le professeur Barrier stigmatise l'attitude de « *l'accoucheur misogyne, qui sait ce qui est bon pour la femme (...) et considère l'accouchement non comme un acte fait par une femme, mais comme une prouesse qu'il fait, lui (...).* » Elle oppose à ce profil les accoucheurs « *qui aiment les femmes, dialoguent avec elles et tous les membres de l'équipe* ».

La médecine moderne met à la disposition de la parturiente un large éventail de méthodes d'analgésie ou d'anesthésie, des plus légères (certains gaz inhalés, certaines substances injectées) aux plus lourdes (anesthésie générale) en passant par celle qui connaît une vogue croissante depuis quelques années, l'analgésie péridurale, qui insensibilise totalement le bas du corps mais préserve la conscience de la femme.

En aucun cas, estime le professeur Barrier, il ne faut sombrer dans le dogmatisme qui consisterait à prôner l'utilisation de telle ou telle méthode pour *toutes* les femmes. D'abord, parce qu'il faut « *faire du cas par cas* » et parce que beaucoup de femmes ne demandent pas la suppression de toute sensation douloureuse, mais seulement de ses manifestations aiguës. Ce qui importe, conclut-elle, c'est que les établissements — privés ou publics — puissent offrir à la femme qui accouche une gamme de possibilités, et qu'elle ait consulté longuement l'anesthésiste, au cours du huitième mois de sa grossesse afin d'établir un protocole de ses préférences. Protocole qui pourra toujours être bouleversé par l'urgence, dont aucune équipe ne peut se sentir à l'abri.

A la fois incisif et empreint de bon sens, le livre du professeur Geneviève Barrier fait aussi entendre la voix d'une femme dans un domaine — celui de la naissance — largement et bizarrement dominé par un chœur masculin.

C. R.

POUR LES MÉDECINS...

■ L'ANNEE DU MEDECIN 1978, du professeur Paul Milliez. Flammarion Médecine, 696 p., 250 F.

Comme chaque année, le professeur Milliez publie un bilan des plus récents progrès de la médecine dans des domaines de pointe, tels que l'allergologie, la cardiologie, l'immunologie, la neurologie, etc.

Une série de mises au point intéressantes au premier chef pour le praticien qui y trouvera un *guide* des acquisitions thérapeutiques ou cliniques actuelles.

■ GUIDE PRATIQUE DES ETUDES MEDICALES, du professeur Jacques *Héran*. *Flammarion* Médecine, 464 p., 48 F.

La deuxième édition, mise à jour, complétée, perfectionnée, de ce manuel qui rendra de si grands services à tous les futurs médecins, et même, par la richesse de sa documentation, à ceux qui le sont déjà. Le non-conformisme de la présentation, la clarté des jugements portés et des conseils donnés confèrent à ce guide un caractère unique.

■ LA *DOMINANCE CEREBRALE*, UNE ANTHOLOGIE, du docteur Henry Hécaen. Mouton Editeur. (Ecole des hautes études en sciences sociales.) 478 p., 148 F.

Les équipes du laboratoire de pathologie du langage (Ecole des hautes études en sciences sociales), et de l'unité de recherches neuropsychologiques et neurolinguistiques, ont collaboré à l'établissement de cette première anthologie en français des textes les plus marquants concernant la dominance cérébrale, *le premier émanant d'un* Français, Broca, qui affirma, en 1865, la prééminence de l'hémisphère gauche pour le langage articulé.

Un intéressant *survol* historique de l'évolution d'un domaine aujourd'hui en plein essor et qui suscite de multiples recherches en raison des lumières qu'il peut apporter sur les sciences du comportement et les mécanismes de l'esprit.

■ GUIDE PRATIQUE DE RESPONSABILITE MEDICALE, de Jean Guérin, directeur du Lloyd Continental. Sandoz Editions, Technique *et* Vulgarisation, 21, rue Claude-Bernard, 75005 Paris. 176 p.

Analysant les décisions récentes en matière de responsabilité médicale, Jean Guérin établit une jurisprudence appuyée *sur* les cas les plus significatifs intervenus depuis 1970. Pour le *professeur Léon* Derobert, professeur de médecine légale, *droit* médical et *déontologie médicale* à l'université René-Descartes, auteur de la préface, cet ouvrage — qui s'adresse aux médecins, à leurs défenseurs et à ceux des malades, aux contentieux des compagnies d'assurance — « *apporte la preuve que l'exercice de la médecine n'est comparable à aucun autre exercice professionnel, car il comporte des risques exceptionnels que ne connaît aucune autre profession* ».

■ LA RESPONSABILITE CIVILE DU MEDECIN, *du* docteur Louis Mélennec, médecin légiste, et de Jean Sicard, vice-président du tribunal de grande instance de Vannes. Générale Graphique Editeur, 18, rue Duphot, 75001 Paris, 96 p., 48 F.

A l'heure où les malades ne sont plus « *ces êtres dociles que l'on connaissait naguère* », qui n'acceptent plus la fatalité, et où le halo de prestige et de mystère qui entourait le médecin a, à peu près, disparu, les procès en responsabilité se multiplient, devenant même, dans certains pays (Etats-Unis par exemple), non plus une garantie pour les malades, mais un fléau pour l'exercice médical.

L'ouvrage du Dr Mélennec et de M. Jean Sicard précise ou rappelle dans quelles limites se situe la *responsabilité* juridique du médecin, quelles peuvent être ses fautes, et consacre un chapitre important au problème de non-assistance à personne en danger.

SCIENCES

AUX NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA TECHNOLOGIE

La recherche reste d'ici à l'an 2000 un risque nécessaire

L'Association des ingénieurs des ponts et chaussées vient d'organiser un très intéressant colloque. Sous le titre général « La nouvelle frontière technologique », trois journées étaient consacrées à ce que seront les télécommunications, l'informatique, la production d'énergie, les transports, l'agronomie, la biologie, l'utilisation de l'espace et des océans vers l'an 2000.

A travers des communications longues et détaillées dont il n'est pas possible de rendre compte ici de manière complète, ces journées ont donné l'occasion d'un large effort de prospective et montré une certaine convergence entre les perspectives développées par les différents experts.

A l'ouverture du colloque, le ministre de l'industrie, M. André Giraud, a retracé l'histoire de la révolution industrielle, et montré qu'à chaque mutation s'associent *« des craintes, des inquiétudes sur l'épuisement des ressources naturelles, sur la capacité de l'homme et son génie inventif à faire reculer les frontières des ressources »*. Nous connaissons actuellement *« la sourde crainte de l'an 2000 »*. Il n'est pas question de s'y abandonner ; il faut au contraire *« prendre ces mutations de manière offensive »*, et *« concevoir des modes nouveaux d'organisation de la société »*.

Le ministre définit alors cinq grands problèmes de société. Celui de l'homme au travail (transformation des emplois, mais non réduction de leur nombre), et celui de « l'homme et les loisirs », puisque l'automatisation des tâches répétitives donnera une liberté qu'il conviendra d'apprendre à organiser : *« Il faudra inventer l'économie de convivialité. »* Autres problèmes de société : les relations intergouvernementales (droit de la mer et de l'espace, nouvelles relations Nord-Sud) ; l'organisation des pouvoirs (décentralisation permise par les communications, mais aussi affaiblissement du rôle des échelons intermédiaires) ; enfin, la nécessaire émergence d'un nouveau code moral : il existe actuellement *« une aristocratie du savoir »* et, comme toute aristocratie, elle ne peut survivre qu'en évoluant et en perdant sa spécificité. *« C'est peut-être l'amélioration de la communication permettant le partage du savoir par la société qui peut représenter les fondements du nouveau code moral nécessaire à l'humanité pour parvenir à la frontière de l'an 2000. »*

● INFORMATIQUE : l'accès généralisé des particuliers.

Ces conséquences socio-économiques découleront de l'utilisation accrue et de l'évolution d'un certain nombre de technologies, dont l'informatique. Celle-ci, à cause de sa croissance si rapide, semble être par excellence le domaine où la prospective est sans risques : il suffit d'oser extrapoler, voire de rêver, et de faire confiance à la technique pour rattraper ou dépasser l'imagination. Le président de C.I.I.-Honeywell-Bull, M. Jean-Pierre Brulé, a rappelé par quelques exemples qu'il n'en était rien. Il y a vingt ans, on prévoyait l'emploi de l'ordinateur pour traduire les langues — domaine où les progrès ont été presque nuls. Mais personne ne devinait l'apparition du microprocesseur.

Ces réserves faites, on peut envisager le développement des tendances actuelles : miniaturisation, augmentation des vitesses de traitement... Les technologies actuelles ont leurs limites, mais d'autres sont étudiées dans les laboratoires, comme l'utilisation de l'effet Josephson, qui permettront d'aller beaucoup plus loin.

L'architecture informatique devrait évoluer dans trois directions majeures : généralisation de l'informatique distribuée, nouvelles organisations des bases de données, enrichissement des moyens d'entrée et de sortie.

Ainsi s'ouvrira un *« accès généralisé des particuliers à l'informatique »*. Il en résultera plusieurs impacts économiques : l'éducation, l'emploi, les modes d'organisation sociale en subiront les conséquences.

● TELECOMMUNICATIONS : la contrainte des infrastructures.

Si l'informatique peut encore connaître des bouleversements aussi imprévisibles que la révolution des microprocesseurs, c'est qu'elle n'a pas créé d'infrastructure lourde, contrairement aux télécommunications qui verront leur évolution modelée par l'existence d'un réseau de transmission qu'il est inconcevable de modifier brutalement. Cette contrainte paraît à M. Georges Pébereau, directeur général de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), le critère qui détermine l'apparition plus ou moins proche de nouveaux services. Ainsi, le visiophone, qui a besoin d'une capacité de transmission très supérieure à celle de la ligne qui relie l'abonné, n'a pas d'avenir, au moins jusqu'au jour où les fibres optiques permettront un remplacement peu coûteux de ces lignes.

En revanche, on verra venir rapidement la « décentralisation du travail de bureau » — décentralisation pouvant aller jusqu'au travail à domicile. De même, les services du type Videotext — utilisant le téléphone et des terminaux à domicile, constitués d'un clavier alphanumérique et d'un écran qui permettent au public d'accéder à des banques de données, d'acheter commodément sur catalogue, de recevoir du courrier électronique, ne demandent que peu de modifications d'infrastructure, et auront donc un développement rapide. Le transfert électronique de fonds est une autre possibilité, et, de manière générale, toutes les communications entre ordinateurs qui viendront occuper les « heures creuses » : M. Pébereau a indiqué que le réseau actuel pourrait transmettre chaque nuit, en fac-similé, *« 50 millions de pages de texte, ce qui est l'ordre de grandeur du nombre de correspondances échangées actuellement par voie postale »*.

● TRANSPORTS : une lente évolution.

Cette obligation d'utiliser le réseau existant est encore plus nette en matière de transport. Elle conduit M. Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris, à prévoir qu'*« aucun système de transport nouveau, même aujourd'hui au stade de prototype, n'entraînera une révolution technique majeure avant l'an 2000 ; (...) on ne verra pas la répétition de mutations brutales, telle que l'a été le remplacement du cheval et de la diligence par le chemin de fer, au milieu du quatorzième siècle, avec la mise en sommeil du réseau routier jusqu'à l'arrivée de l'automobile »*. Dans l'analyse fouillée qu'il a faite de l'évolution prévisible des divers systèmes de transport, M. Dreyfus a pu sembler peu optimiste, mais il ne faisait que souligner les fortes contraintes qui s'opposent à toute mutation qui ne serait pas très progressive.

Même dans le cas du transport aérien, où le « réseau » se réduit à des définitions de couloirs et à leur couverture électronique, *« les matériels volants de transport civil ne peuvent subir de changement rapide »* pour des raisons de sécurité et de continuité d'exploitation. On verra peut-être renaître les dirigeables, mais finalement l'évolution sera lente.

C'est dans la spécialisation des véhicules, dans l'économie d'énergie, dans la réduction des nuisances et surtout dans l'évitement des ruptures de charges, *« bêtes noires des transports »*, qu'il convient d'attendre des progrès.

Il faudrait aussi parler des évolutions prévisibles dans les autres domaines : la transformation des technologies alimentaires, qui doit permettre d'assurer la nutrition d'une population mondiale en augmentation, mais en prenant de plus en plus en compte, non seulement les besoins mais aussi les désirs de l'homme. De même, les progrès de la biologie et la possibilité de *« l'ingénierie cellulaire »* vont bouleverser la médecine. On verra aussi apparaître une « aquaculture » permettant de multiplier les ressources, actuellement limitées, que fournit naturellement le milieu marin.

La mort de la permanence

En clôture des journées, le secrétaire d'Etat chargé de la recherche, M. Pierre Aigrain, s'est demandé si *« les dix ou quinze ans à venir vont être une période d'accélération technologique »*. Question qui appelle globalement une réponse affirmative, mais ne dispense pas d'une analyse plus fouillée, pour laquelle M. Aigrain propose trois axes : l'analyse du rythme des progrès scientifiques et techniques, celle de l'incertitude sur l'intégration sociale des technologies nouvelles, enfin l'élucidation des enjeux qui orienteront ces technologies.

L'accélération du rythme du progrès, qu'un auteur a décrit comme *« la mort de la permanence »*, tient en partie à des causes bien connues, comme la multiplication du nombre des chercheurs et du stock des connaissances, la diversification des besoins et des modes de vie. Mais un facteur important est que le progrès s'autogénère : chaque technologie en engendre de nouvelles *« par filiation croisées et inséminations mutuelles »*.

Cela suppose cependant un effort de recherche et de développement dont la nécessité n'est pas unanimement admise. La crise économique a conduit des industriels à se demander si la recherche est un risque nécessaire, si elle est un facteur d'expansion, si elle crée des emplois. Bien que la réponse doive être *« un triple oui »*, il y a là un premier facteur d'incertitude. Le *« seuil de tolérance technologique »* du corps social, la réaction contre le bouleversement des habitudes, sont d'autres facteurs qui *« font écran lorsqu'il s'agit de dessiner la trajectoire des technologies d'avenir »*.

Dernier axe : les enjeux. Il y en a sept qui *« constituent très probablement les points d'ancrage privilégiés du progrès scientifique et technique »*. Ce sont le contrôle et la protection de l'environnement, l'exploration des ressources nouvelles, une meilleure gestion des ressources existantes, le développement d'énergies de substitution, l'optimisation des modes de production industrielles, la santé publique et la communication. Dans le discours du responsable de la politique scientifique, une telle énumération avait valeur de programme. Dans la mesure où elle recoupe très largement celle des thèmes choisis par les organisateurs de ces journées, ceux-ci peuvent estimer avoir correctement situé cette « nouvelle frontière technologique », qui n'a ni la netteté ni surtout la fixité de la célèbre ligne bleue des Vosges, mais qui, comme cette dernière, ne doit jamais être perdue de vue par ceux dont le métier ou la vocation est de préparer l'avenir.

MAURICE ARVONNY.

● *Deux techniciens appartenant à la société Comsip-Entreprise*, MM. Gatepaille et Lelouard, qui ont récemment participé aux opérations de déchargement et de rechargement du combustible de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), affirment avoir été fortement irradiés à cette occasion, a annoncé dimanche 29 avril Radio-Verte Fessenheim. La direction de la centrale indique, pour sa part, que ces deux personnes, travaillant en zone active, n'ont reçu que des doses compatibles avec les règles de sécurité.

● *Un détecteur de radioactivité situé au Grand Serre (Drôme)* a enregistré, vendredi 27 avril, à trois reprises, un taux de radioactivité dans l'air très légèrement supérieur au taux normal. Des équipes de la sécurité civile et du Commissariat à l'énergie atomique ont été chargées de rechercher les causes de cette activité « tout à fait minime », selon la préfecture de la Drôme.

ÉDUCATION

LE PROJET DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Syndicats et associations craignent un renforcement de la prééminence de l'anglais

Le projet de réforme de l'enseignement des langues vivantes — qui consisterait notamment à reporter à la classe de seconde l'apprentissage d'une deuxième langue et à réduire le nombre de langues proposées au choix des élèves (« le Monde » du 19 avril) — a provoqué de nouvelles réactions de la part de syndicats et associations qui ne regroupent pas seulement des enseignants.

Pour la C.G.T., il ressort du projet que des milliers de jeunes n'auront pas accès à l'apprentissage d'une seconde langue : ceux qui n'iront pas en classe de seconde, *« les centaines de milliers de jeunes de l'enseignement technique court, les apprentis, les élèves des classes sans débouchés que sont les classes préprofessionnelles de niveau et les classes préparatoires à l'apprentissage, les dizaines de milliers d'enfants d'immigrés à qui l'on refusera même (...) l'apprentissage de la langue maternelle »*.

Selon ce syndicat, *« le risque est grand de voir la seconde langue devenir un élément supplémentaire de sélection, accentuant le caractère élitiste du système éducatif. (...) L'accent est mis sur le caractère pragmatique de l'enseignement des langues en vue de répondre aux nécessités économiques dans le cadre du redéploiement européen, limitant le caractère culturel de cet apprentissage »*.

De son côté, le Syndicat des personnels de l'enseignement privé C.G.T. dénonce *« ces mesures qui mettront au chômage des milliers d'enseignants et mutileront davantage encore le contenu de l'enseignement en France »* et, ainsi que *« le caractère autoritaire avec lequel ces décisions ont été prises, sans discussion ni consultation d'aucune sorte »*.

Les syndicats de gauche ne sont pas les seuls à exprimer leur mécontentement, et certaines de leurs critiques convergent avec celles d'organisations d'horizons différents. La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) *« s'indigne »* de ces projets élaborés *« dans le secret »*. Elle redoute, notamment, *« un nivellement par la base »* et *« constate qu'une conséquence prévisible de cette réforme sera la quasi-disparition de toute langue autre que l'anglais, en particulier des langues latines ou slaves vers lesquelles certains esprits sont plus naturellement attirés »*, non sans noter, elle aussi, que *« l'orientation nouvelle (...) constitue une véritable « déculturation »*. La C.N.G.A. se préoccupe, d'autre part, *« des inévitables suppressions de postes qui résulteront de ces mesures »*.

L'Union nationale inter-universitaire (UNI) fait aussi part de son désaccord avec les projets de M. Pelletier. *« Faire commencer l'étude d'une deuxième langue vivante au niveau de la classe de seconde au lieu de celle de quatrième équivaut*, selon l'UNI, *à renoncer à toute étude approfondie de cette seconde langue. Dans les circonstances présentes, cette mesure renforcerait encore la prééminence de l'anglais, qui est déjà choisi comme première langue par 82 % des collégiens français. Il serait tout à fait triste de voir disparaître, en France, l'étude de ces grandes langues de culture que sont, par exemple, l'allemand, l'espagnol ou l'italien. De plus, les pays qui verraient l'étude de leur langue respective délaissée dans les établissements français ne manqueraient pas d'user de réciprocité à l'encontre du français dans leurs propres écoles et on assisterait à un recul généralisé de notre langue en Europe. »*

Séduction, incohérence et aberration

Pour l'Association des professeurs de langues vivantes (A.P.L.V.), les propositions de réforme, *« séduisantes au premier abord »*, manquent de « cohérence » et mêlent *« quelques idées justes à une volonté de redéploiement »*. L'A.P.L.V. reconnaît que certaines des idées de M. Pelletier sont *« développées depuis longtemps par les professeurs de langues vivantes, mais la différence de perspective modifie la nature de ces propositions »*. L'Association *« se félicite ainsi qu'une personnalité gouvernementale reconnaisse officiellement l'erreur commise par les précédents ministres de l'éducation qui ont réduit l'horaire de langue vivante en sixième et en cinquième »*. En revanche, l'idée que le report de la seconde langue de la classe de quatrième à celle de seconde *« donnerait aux élèves la possibilité de mieux apprendre la première langue ne repose*, selon l'A.P.L.V., *sur aucune donnée psyho-linguistique (...). La proposition*, en outre, *de relever le seuil d'ouverture des sections de langues (...) signifiera en pratique que toutes les langues, en dehors de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol, disparaîtront. »*

C'est aussi ce que pense la Société des professeurs de russe pour qui, *« les mesures restrictives annoncées par M. Pelletier vont à l'encontre »* de la diffusion de cette langue. L'Association France-U.R.S.S. estime cette situation d'autant plus *« étrange »* que *« l'étude de la langue française ne cesse d'augmenter en U.R.S.S. et a été portée en quatre ans de 2 500 000 à 3 200 000 personnes. A proportion égale, nous devrions avoir en France 500 000 personnes étudiant le russe au lieu de la portion congrue qui se limite à 30 000. »* L'Association fait, d'autre part, remarquer que la seconde langue pour le russe *« représente plus de la moitié de ses effectifs (...). N'y a-t-il pas lieu aussi de s'inquiéter du sort des six cents professeurs de russe actuellement en poste »*, demande l'Association. *Ces propositions*, ajoute-t-elle, *« risquent de sacrifier toute l'étude de la culture russe et soviétique. Elles ne garantissent même pas l'acquisition suffisante d'une langue professionnelle »*.

L'Association des langues vivantes romanes et l'Association française pour la diffusion de l'espagnol estiment, pour leur part, que *« le choix de la classe de seconde pour le début de l'apprentissage d'une deuxième langue vivante est une aberration pédagogique et psychologique dénoncée depuis toujours par les spécialistes, médecins et psychologues »*. Elles regrettent, en outre, que *« ces propositions, qui en réalité ne reflètent que des préoccupations étroitement budgétaires, fassent référence au mythe de l'inefficacité de l'enseignement des langues vivantes »*.

● *M. Tsatsos, docteur* honoris causa *de l'université de Paris-I.* — M. Constantin Tsatsos, président de la République hellénique, a reçu, le 27 avril à Paris, les insignes de docteur *honoris causa* à la Sorbonne des mains de Mme Hélène Ahrweiler, président de l'université de Paris-I. La cérémonie a eu lieu en présence de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, Jacques Chirac, maire de Paris, et Mme Georges Pompidou.

M. Olivier Revaut d'Allonnes, professeur à Paris-I, a fait l'éloge du philosophe, du juriste, de l'écrivain et de l'homme politique qu'est M. Tsatsos. Dans sa réponse, celui-ci a notamment évoqué la *« continuité ininterrompue »* des liens historiques entre les deux pays.

JUSTICE

Le président des boulangers de l'Isère est condamné à six mois de prison avec sursis

Le président de la chambre syndicale des boulangers de l'Isère, M. René Michal, a été condamné pour *« obstacle à un contrôleur du travail dans l'exercice de ses fonctions »* par le tribunal correctionnel de Chambéry à six mois de prison avec sursis et à 2 000 francs d'amende. Le 25 octobre 1977, il avait, en compagnie d'une vingtaine d'autres boulangers, interdit l'accès d'un fournil à un contrôleur du service de la main-d'œuvre. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., partie civile, recevront chacun 500 F de dommages et intérêts.

L' « affaire Michal » avait provoqué de vives réactions au sein des organisations patronales de l'Isère. La chambre des métiers, la chambre de commerce, l'union patronale, l'union commerciale, le syndicat des entrepreneurs, avaient fait part de leur « indignation » à propos de l'inculpation du patron des boulangers, qui est également vice-président de la chambre de commerce de Grenoble et juge au tribunal de commerce. En mars 1978, M. Michal était suppléant du candidat du R.P.R. aux élections législatives dans la circonscription de Grenoble-II, dont l'élu est M. Dubedout (P.S.), maire de la ville. Aux dernières cantonales, il s'était présenté à Grenoble, avec le soutien du R.P.R., contre M. Espagnac (P.S.), qui a été élu.

Les boulangers estimaient être « persécutés » par un membre de l'inspection du travail, qui aurait exercé à leur encontre des « contrôles tâtillons ». Ils avaient décidé, lors d'une assemblée générale de leur syndicat, de refuser l'entrée de leurs magasins à cet agent de l'administration.

Si la condamnation de M. Michal est confirmée en appel, elle le privera d'une partie de ses fonctions électives, notamment celles de juge suppléant au tribunal de commerce et de conseiller prud'homal. — *(Corresp.)*.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire des « Flanades » : arrestation de Jean-Roland Larribeau.

M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, a inculpé, jeudi 26 avril, M. Jean-Roland Larribeau, soixante ans, pour fraude fiscale, escroquerie au préjudice du Trésor public et abus de biens sociaux à l'occasion du scandale financier des « Flanades » (*le Monde* du 14 juin 1977). M. Larribeau, ancien gérant de l'hôtel Viviana, situé au centre commercial des Flanades, responsable local de l'U.D.R. en 1970 à Sarcelles (Val-d'Oise), était l'objet d'un mandat d'arrêt en date du 21 septembre 1977. Il avait toujours échappé aux recherches des enquêteurs. M. Larribeau a été incarcéré à la maison d'arrêt de Pontoise.

Dix toiles de maîtres récupérées

Dix des douze toiles de maîtres volées le 20 juin 1978 à Marseille (*le Monde* du 23 juin 1978) ont été récupérées par les policiers du service régional de police judiciaire. Huit personnes ont été interpellées dans la nuit du samedi 28 avril au dimanche 29 avril dont plusieurs repris de justice. Ce vol qui avait été estimé à soixante-quinze millions de francs, avait été commis alors que le camion qui rapportait ces toiles après une série d'expositions en Chine et en Corée, transitait par Marseille. Un seul convoyeur (le chauffeur de la Société de transports) était à bord et il ignorait la valeur de sa cargaison.

Parmi les toiles se trouvaient plusieurs œuvres de très grande valeur dont le célèbre « Portrait de Madeleine Bernard » de Gauguin, estimé à dix millions de francs, et « Allée de peupliers près de Moret » de Sisley, estimé à quatre millions de francs. Ces tableaux n'ont toujours pas été retrouvés. — *Corresp.)*

Attentats à Toulouse contre l'extrême droite

(de notre correspondant régional.)

Toulouse. — En un mois, huit explosions se sont produites à Toulouse. Si les quatre premières avaient endommagé des boites de nuit en ville et dans la banlieue, les deux dernières, au matin du 28 avril, visaient des partis d'extrême droite.

Les militants de l'Eurodroite avaient récemment exprimé leur intention de se réunir, à Toulouse, à l'occasion de la campagne pour les élections européennes avec des Espagnols, des Italiens, des Allemands et des Hollandais. La réunion, sous la présidence de M. Tixier-Vignancour, devait avoir lieu dans un hôtel du seizième siècle, près de la place du Capitole, dans une salle — baptisée la salle du Sénéchal — qui ne peut recevoir que deux cents personnes. Un commissariat de police jouxte le bâtiment. Les partis de gauche et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont demandé au préfet d'interdire la réunion de l'Eurodroite après que les monuments aux morts et à la Résistance, le cimetière et la synagogue eurent été couverts d'inscriptions antisémites et de croix gammées.

Les dirigeants du Parti des forces nouvelles et du Front national nient avoir été les instigateurs de ces actes *« sacrilèges à la mémoire des morts »*. Ils accusent des groupuscules d'extrême gauche d'avoir agi en provocateurs.

Après la première explosion, un incendie a entièrement détruit la salle du Sénéchal. Quant à la permanence du Front national, rue Pargaminières, elle a été partiellement détruite.

Les deux nuits précédentes, deux bombes avait déjà provoqué des dégâts dans un garage de la police et dans les bureaux d'une société d'ordinateurs.

La police judiciaire est sûre que les quatre attentats ont été commis par les mêmes auteurs. Chaque fois, de lourdes charges de plastic ont été utilisées. *« Le meeting aura lieu malgré l'attentat commis »*, a affirmé, samedi 28 avril, le Parti des forces nouvelles.

LÉO PALACIO.

RADIO-TÉLÉVISION

LES SYNDICATS CONDAMNENT LA LIMITATION DU DROIT DE GRÈVE

L'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.) proteste contre la loi limitant le droit de grève à la radio et à la télévision. Elle *« appelle l'opinion et les organisations démocratiques à tout mettre en œuvre pour s'opposer à cette loi, qui remettrait en cause une liberté fondamentale figurant dans le préambule de la Constitution et risquerait à terme d'être étendue à l'ensemble du secteur public »*.

La Fédération C.F.D.T. des travailleurs de l'audiovisuel, le Syndicat unifié de radio-télévision C.F.D.T. et le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. affirment, dans un communiqué commun, que *« la majorité cherche en fait à garantir en toutes circonstances la continuité du fonctionnement de son principal instrument de propagande »* et considèrent ce texte comme *« manifestement contraire aux libertés fondamentales garanties par la Constitution »*.

De son côté, la commission exécutive de la C.F.D.T. dénonce la loi comme *« une atteinte caractérisée au droit de grève »*. Rappelant que, *« au fil des années, des restrictions inadmissibles ont été apportées à ce droit dans les secteurs public et nationalisé »*, elle indique qu'elle va prendre *« les dispositions nécessaires pour mettre en échec cette politique réactionnaire »*.

LUNDI 30 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : SEPT MORTS SUR ORDONNANCE, de J. Rouffio (1975), avec M. Piccoli, G. Depardieu, J. Birkin, C. Vanel, M. Vlady, M. Auclair. (Rediffusion.)

Dans une ville de province, à quinze ans d'intervalle, deux chirurgiens sont victimes des intrigues d'un vieux médecin et de son clan familial, qui gèrent des cliniques privées.

Etude sociale inspirée par un fait divers authentique. Un réalisme quasi balzacien, un peu gâté par des artifices de style mode.

22 h. 20, Portrait : Charles Vanel ou la passion du métier.

Portrait d'un extraordinaire comédien qui a aujourd'hui quatre-vingt-six ans (dont soixante-dix-huit de métier) et qui a joué dans les films de Clouzot, Bunuel, Hitchcock.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Sports : Basket-ball (France-Cuba), en direct du stade Coubertin.

22 h. 5, Variétés : Avec... Claude Nougaro.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Europe écologie ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN, d'A. Mann (1963), avec S. Loren, S. Boyd, A. Guinness, J. Mason, C. Plummer, O. Sharif.

Au deuxième siècle de notre ère, après la mort du sage Marc Aurèle, la politique désastreuse de Commodus mène l'Empire romain à la décadence, malgré les efforts du général Livius et de la fille de Marc Aurèle.

Superproduction et vedettes internationales. Anthony Mann s'est soumis aux impératifs du genre. Il a su animer les grandes scènes de bataille, mais pas les personnages.

23 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Présence des arts : l'hôtel de la Monnaie ;

20 h., Carte blanche : « Bonjour monsieur Bergson », de P. Delastre, avec J. Danno, J.-P. Cisife, G. Darrieu, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le parcours alchimique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à M. Angelici ; 20 h. 30, Atelier musique de Ville-d'Avray... « Tropi 6 » (Castiglioni) ; « Elodie-Mélodie » (Tessier) ; « Imram IV » (Herbert) ; « Phases » (Miroglio) ; « Madrigal III » (Pousseur) ; « l'Histoire du soldat » (Stravinski), direction J.-L. Petit. Avec M.-C. Millière, violon ; P. Bocquillon, flûte ; J. di Durato, violoncelle... ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Soliste aujourd'hui : « Musicien à géométrie variable » ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 1er MAI

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal ; 20 h. 35, Dramatique : Efficax, de P. Ducrest, avec N. Delon, B. Fresson, J. Riberolles, J.-C. Dauphin.

Des badauds qui regardent une voiture en flammes sur une route. Un crime déguisé en accident. Hélène Chapel se pose des questions.

22 h. 35, Magazine : Les idées et les hommes (« Hippolyte Taine »), réal. B. Saint-Jacques.

Avec la participation de Mme B. Melchior-Bonnet, petite-fille de H. Taine ; MM. J. Mistler, secrétaire de l'Académie française ; J. Despierre, de l'Académie des beaux-arts ; P. Fougeyrollas, philosophe ; J. Musy, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Paris ; J.-T. Nordmann, auteur d'une thèse de doctorat sur Taine.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal ; 20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : L'ILE AU TRESOR, d'A. White (1973), avec O. Welles, K. Burfield, L. Stander, W. Slezak, A. del Pozo, J. Lefebvre (rediff.).

Vers 1760, un jeune garçon, un châtelain de Cornouailles et un médecin, partis sur un voilier à la recherche d'un trésor dans une île déserte, ont maille à partir avec des pirates.

Adaptation extrêmement médiocre du célèbre roman de Robert-Louis Stevenson, où même Orson Welles, en forban unijambiste, déçoit.

Vers 22 h., Débat : Partout et nulle part, la fabuleuse histoire des trésors.

Avec MM. R. Stenuit et B. Vergnes, chercheurs de trésors ; J.-A. Poex, directeur du journal l'Aventure sous-marine ; R. Arnaud, journaliste, et P. Toriani, propriétaire d'une maison qui renferme un trésor.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE DIABLE PAR LA QUEUE, de P. de Broca (1968), M. Renaud, Y. Montand, M. Schell, C. Joano, M. Keller, J. Rochefort. (Rediffusion.)

Une marquise désargentée, qui a transformé son château en hostellerie de luxe, décide de supprimer un de ses clients — un gangster — pour s'approprier les millions volés par celui-ci.

Divertissement farfelu à la manière des comédies américaines de la grande époque. Mise en scène et interprétation très brillante.

22 h. 5, Journal.

De 7 heures à 19 heures, programme unique de musique et d'émissions enregistrées sur France-Culture, France-Musique, France-Inter et FIP.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Sciences : les progrès de la science ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec C. Perrault et P. Node-Langlois : l'exercice du patronat ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Albert Roussel ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, *Festival estival de Paris...* « Quatre poésies », de C. Roy (P. Hasquenoph) ; « Wanderer-Fantaisie » (Schubert, orchestration Liszt) ; « Fantaisie pour piano, chœurs et orchestre en ut mineur » (Beethoven), par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Direction L. Viz. Avec M. Sartova, soprano ; F.-J. Thiollier, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Soliste aujourd'hui : musicien à géométrie variable ; 1 h., Jazz pastel : dossiers du jazz (L. Tristano).

MERCREDI 2 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : les Fleurs fanées, de M. Leviant, réal. J. Ertaud, avec J.-M. Thibault, G. Garcin, M. Clément, C. Ertaud...

Deux couples dans une ville de province. Un « mélodrame » qui n'a pas peur de s'avouer comme tel.

22 h. 5, Magazine scientifique : Clés pour demain.

Au sommaire : « Les objets volants identifiés », « Les livreurs de kilowatts », « Plongée dans l'invisible ».

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Grande-Bretagne.

Reportages à la veille des élections parlementaires.

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Des Indiens à Paris).

A l'occasion d'un spectacle sioux salle Pleyel, une histoire des Indiens entre le mythe et la réalité.

22 h. 25, Magazine : Voir.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Rassemblement européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : VANINA VANINI, de R. Rossellini (1961), avec S. Milo, L. Terzieff, P. Stoppa, M. Carol, I. Corey, N. Bernardi. (Rediffusion.)

En 1823, une aristocrate romaine s'éprend d'un « carbonaro » blessé et traqué par la police. Elle le suit en Romagne mais veut l'arracher à ses compagnons de lutte.

Le romantisme révolutionnaire et passionnel d'une chronique de Stendhal, admirablement transposée par Rossellini.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'atlas des mondes imaginaires (l'art de bâtir) ; à 8 h. 32, La Gaule et l'histoire de France : les Celtes et la Méditerranée ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Astranik et la montagne sacrée », de N. Carzou ; 11 h. 2, Grands Opéras du monde : le Covent Garden de Londres (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « L'Epouse américaine », de M. Soldati ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les enfants de sept à onze ans ; 14 h. 57, Science et morale ;

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, La science en marche : le phosphore ;

20 h., La musique et les hommes : la vision musicale chez les mystiques d'Occident ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : quatre villes musicales ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Misraki, Aliprandi, Rostropovitch ; 15 h., Musique-France-Plus : Fauré, Bon ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Festival Bach de Marburg 78... « The Wise Virgins » (Walton), « Suites françaises de Bach » (Honegger), « Ciaccona » (Casella), « Königliches Thema » (Yun), « Fugue à six voix no 2 » (Webern), « Zwei Choralvaspiele » (Schoenberg), « Variations baroques » (Foss), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. H. Farberman, avec D. Pagin, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., *Soliste aujourd'hui : musicien à géométrie variable* ; 1 h., La fantaisie du voyageur : la China.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 372

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■			■	
IV			■						
V				■					
VI						■			■
VII				■					
VIII		■					■		
IX							■		
X					■			■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Dont les traits sont très fins. — II. Qui peut facilement brûler. — III. Peut être considéré comme un zéro ; Sur une route de Chine. — IV. Pronom ; Mauvaise direction pour passer une arme. — V. Autrefois, pouvait donner la rage ; Bon pour le panier. — VI. Boire comme un veau ; Peut se dire à un ami. — VII. Nom de roi ; Etat disparu. — VIII. Qui ont donc des titres ; Possédé. — IX. Qui a donc trouvé une nouvelle place ; Conjonction. — X. Participe qui peut se rapporter à un terme ; N'a pas un grand lit. — XI. Romancier ; Peut apparaître après une opération.

VERTICALEMENT

1. Qu'on ne verra pas de sitôt dans le quartier. — 2. Se font ordinairement pendant le service ; Ne circule plus. — 3. Mot de père ; Qui ne perd donc rien. — 4. Il ne faut pas y monter quand on n'a pas envie de déguster ; Quand elle est seconde, c'est une solution. — 5. Mis à la hauteur (épelé) ; Beaux sujets d'examen pour ceux qui cherchent des crosses. — 6. Peut former un remblai ; Rejoint le Rhône. — 7. Caractère qui exclut toute reproduction ; Coutumes. — 8. Pour lier ; Font l'objet d'un livre. — 9. Pas sérieux ; Nom qu'on peut donner à un train.

Solution du problème n° 2 371

Horizontalement

I. Géophages. — II. Unie ; Bout. — III. Etendard. — IV. Rose ; Sein. — V. Ru ; Pots. — VI. Ere ; Ouste. — VII. Saveur ; El. — VIII. Gourde. — IX. Rée ; Rires. — X. Pierre. — XI. Zéro ; Sage.

Verticalement

1. Guerres ; Riz. — 2. Entourage. — 3. Oies ; Evoé. — 4. Pène ; Eu ; Pô. — 5. Pourri. — 6. Abasourdies. — 7. Gorets ; Erra. — 8. Eudiste ; Erg. — 9. St ; Elisée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 avril 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant et complétant le décret n° 63-1346 du 24 décembre 1963 relatif à l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité aux agents permanents des collectivités locales et de leurs établissements publics ;

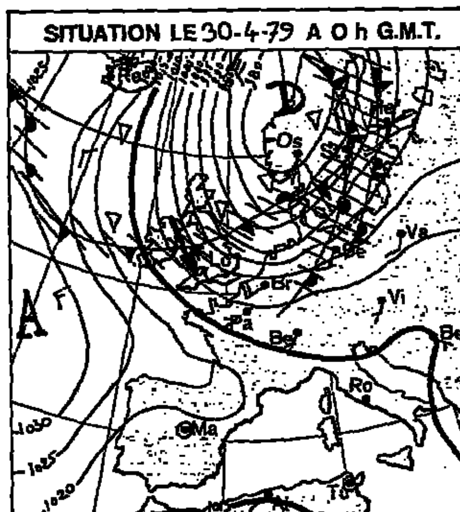
● Rendant applicables aux départements de la Seine-Maritime et de la Somme les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la protection du caractère de certains départements.

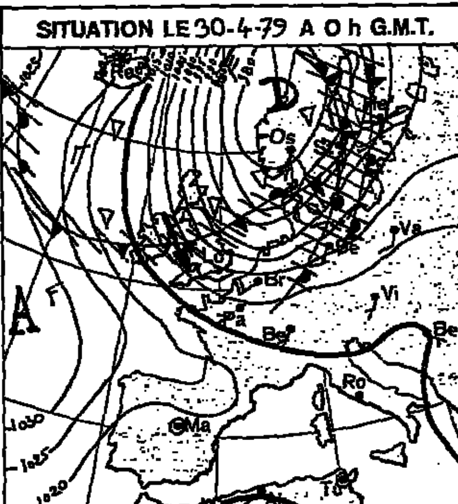
DES ARRETES

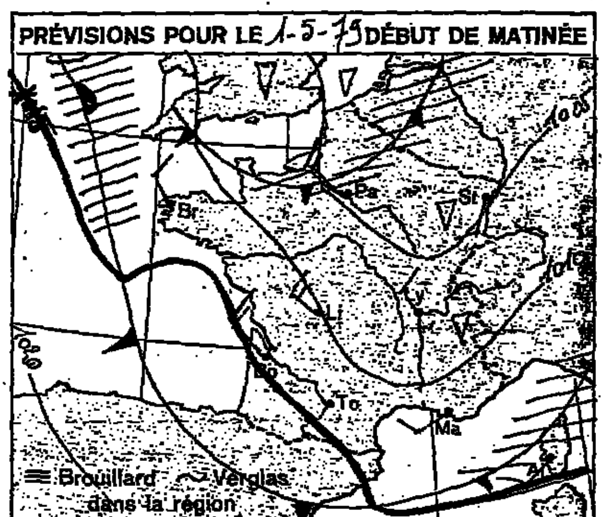
● Portant application du décret du 17 mars 1978 relatif au régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat aux établissements d'enseignement privés sous contrat ;

● Portant règlement du pari mutuel.

MÉTÉOROLOGIE







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 avril à 0 heure et le mardi 1er mai à 24 heures :

Une perturbation abordait la France lundi matin, elle traversera tout le pays dans la journée et elle sera suivie de masses d'air froid et instable. Une nouvelle perturbation atteindra toutefois nos régions du Nord-Ouest dans la journée de mardi.

Mardi 1er mai, il fera plus froid que la veille et quelques faibles gelées éparses se produiront dans le nord-est. Le temps, très variable, sera plus souvent très nuageux et il y aura de nombreuses giboulées avec parfois de la grêle, des averses de neige à basse altitude dans le nord-est le matin, localement des orages. L'après-midi et le soir, le temps s'adoucira en Bretagne où il pleuvra.

Les vents, de nord-ouest puis d'ouest, seront assez forts dans l'intérieur, forts près des côtes, parfois violents en Manche et surtout en mer du Nord.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 30 avril, à 7 heures, de 1 007 millibars, soit 755,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 avril ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 17 et 6 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille, 17 et 6 ; Nancy, 12 et 8 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 16 et 8 ; Paris - Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 23 et 12 ; Berlin, 13 et 7 ; Bonn, 11 et 7 ; Bruxelles, 12 et 8 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 8 et 6 ; Genève, 14 et 6 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 17 et 1 ; Moscou, 24 et 10 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 6 et 5.

Transports

● *Nouvelle liaison maritime entre l'Algérie et la France.* — Deux nouvelles lignes maritimes au départ d'Alger et d'Oran à destination du port de Sète seront ouvertes à partir du 15 juin prochain pour le transport des passagers et des véhicules, par car-ferries. Cette nouvelle liaison sera assurée par des navires de la Compagnie nationale algérienne de navigation. — *(A.F.P.)*

Circulation

PLUS A L'AISE SUR DEUX ROUES

Pour que les utilisateurs de deux-roues, cyclistes et cyclomotoristes, cessent d'éprouver le sentiment d'être « *des mal-aimés* » et ne souffrent plus *d'être « tout juste tolérés sur la route par les automobilistes et les conducteurs de poids lourds »*, le ministère des transports vient de publier et diffusera dans un premier temps auprès des jeunes (1), le *Vélo cyclo guide*, un petit ouvrage de plus de cent cinquante pages plaisamment illustré.

Après avoir rappelé l'importance du parc des deux-roues — un Français sur trois utilise un deux-roues « léger », à l'exclusion des vélomoteurs et des motos, — le guide indique comment l'utilisateur doit veiller à la bonne santé de son véhicule avant de prendre le départ. Suivent de judicieux conseils sur l'art et la manière de rouler sur la route et en ville, puis un rappel des expériences en faveur des deux-roues menées par plusieurs villes (Grenoble, Evry, Terville, Caen, Annecy et La Rochelle). Rouler par tous les temps, savoir quelles sanctions peuvent découler de telle ou telle infraction, font aussi l'objet d'un chapitre, de même qu'une revue détaillée des opérations d'entretien et de réparation.

Le *Vélo cyclo guide* devrait rendre service aux trop nombreux conducteurs de deux-roues qui ignorent tout du code et, parfois, de leur propre machine. En attendant que se multiplient les pistes réservées aux vélos et aux vélomoteurs...

(1) Direction des routes et de la circulation routière, 244, boulevard Saint-Germain, Paris 7e.

هكذا من الاصل

Le Monde

Sports

AUTOMOBILISME

Patrick Depailler remporte le Grand Prix d'Espagne

Madrid. — Avec la victoire de Patrick Depailler, le 29 avril à Madrid, dans le Grand Prix d'Espagne, le constructeur français Guy Ligier a remporté son troisième succès de la saison (Argentine, Brésil, Espagne) contre deux à Ferrari (Afrique du Sud, Etats-Unis côte ouest).

A Madrid, comme au début de l'année dans les grands prix sud-américains, Patrick Depailler et Jacques Laffite ont démontré que, sur les circuits où la tenue de route a une grande importance, les Ligier JS 11 demeurent bien les meilleures voitures du moment.

LIGIER-FERRARI : 3 A 2

De notre envoyé spécial

Oubliées les déconvenues d'Afrique du Sud et de Californie. A Madrid, les Ligier JS 11 étaient à nouveau sur un tracé à leur convenance. Qui plus est, les Ferrari, victorieuses lors des deux derniers grands prix, ne bénéficiaient plus, de toute évidence, sur la piste de Jarama, plus abrasive que celle de Long-Beach, d'un avantage déterminant dans le domaine des pneumatiques. Toutes les conditions étaient réunies pour que Laffite et Depailler apportent la preuve que les Ligier, dont on disait si grand bien il y a trois mois, n'avaient rien perdu de leurs qualités ou, à tout le moins... que leur potentiel restait supérieur à celui de la concurrence sur ce type de circuit.

A vrai dire, c'était précisément à Madrid, eu égard à ce contexte favorable, que chacun allait pouvoir se faire une idée plus précise de l'évolution du rapport des forces et mieux cerner la réalité. Les deux succès d'Amérique du Sud étaient-ils un coup de chance ? Fallait-il les considérer comme deux résultats heureux mais sans lendemain ?

Samedi, dès la fin de la deuxième et dernière séance d'essais, la cause était entendue. Comme en Argentine le 21 janvier et au Brésil le 4 février, Laffite et Depailler réalisaient les deux meilleurs temps. La qualité des Ligier était donc bien réelle. Et elle l'était d'autant plus que la performance avait été accomplie cette fois aux dépens des nouvelles Ferrari T-4 qui n'étaient pas encore en service à Buenos-Aires et à Sao-Paulo. Le tout était de savoir si, en course, la fiabilité des voitures françaises permettrait à Laffite ou à Depailler de damer le pion aux Ferrari et aux Lotus. C'était aussi l'occasion de se rendre compte si les multiples problèmes qui avaient pénalisé les Ligier à Long-Beach — freins, boîtes de vitesses — avaient été bien appréhendés et maîtrisés.

Patrick Depailler a donné la meilleure des réponses en menant de bout en bout le Grand Prix d'Espagne sans être jamais inquiété, sinon par son équipier, Jacques Laffite, en début de course. L'abandon de Laffite, le vainqueur d'Argentine et du Brésil, ne corrige en rien cette appréciation. Même si la cause de la panne de sa JS 11 n'est pas encore exactement connue — il faudra attendre le démontage, — il semble que son élimination a été provoquée par un sur-régime. Le mouchard de son compte-tours, lorsque la voiture a été ramenée au stand, indiquait 12 100 tours. Or, les moteurs Cosworth qui équipent les Ligier sont prévus pour un régime de 10 600 tours.

C'est la deuxième victoire de Patrick Depailler en grand prix. La première avait été obtenue l'année dernière, sur Tyrrell, au Grand Prix de Monaco. Devenu co-leader le 29 avril au classement du championnat du monde avec le Québécois Gilles Villeneuve, précédant Jacques Laffite de deux points, Depailler est désormais, lui aussi, un champion du monde en puissance.

Déjà forte dans l'équipe Ligier, la rivalité entre les deux pilotes ne peut que prendre de nouvelles proportions et, à ce sujet, rien n'interdit de penser que l'abandon de Laffite à Madrid, en libérant Depailler de son principal souci, lui a permis de mieux ménager sa voiture et de la conduire au succès avec une confortable marge de manœuvre (à l'arrivée, il comptait 21 secondes d'avance sur Reutemann).

A Madrid, en tout cas, Patrick Depailler s'est débarrassé des complexes qu'il pouvait entretenir vis-à-vis de Laffite. C'est que, depuis le début du championnat, à chaque fois, Laffite s'était montré plus rapide que lui, et Depailler était réellement affecté du second rôle qui lui était imparti par la force des choses. Sentiment de frustration renforcé encore par la déception de tirer un moins bon parti de sa voiture, alors que beaucoup considéraient au mois de janvier qu'il était plus complet, plus sérieux, plus calme et meilleur metteur au point que Jacques Laffite.

C'est au tout dernier moment que Patrick Depailler a rejoint, à la fin de l'année dernière, l'équipe de Guy Ligier. Pressenti par Brabham et par Ligier, Depailler, qui avait décidé de quitter Ken Tyrrell, pour qui il courait depuis quatre ans, devait donner sa réponse au mois de septembre, à Monza, à l'occasion du Grand Prix d'Italie. S'il savait que Laffite ne souhaitait pas vraiment sa venue, en revanche, Guy Ligier faisait tout ce qui était en son pouvoir pour le persuader que le meilleur choix était d'accepter ses propositions. Ligier avait même fait valoir que les JS 11, à ce moment-là en construction, seraient des réussites techniques et l'outil que tout pilote souhaite pour devenir champion du monde. Le samedi pourtant, veille du Grand Prix d'Italie, Depailler s'était laissé fléchir par Brabham et par le premier pilote de l'équipe, l'Autrichien Niki Lauda, qui l'avait assuré qu'il serait placé sur un pied d'égalité. Il ne manquait que sa signature pour que le transfert devienne officiel. C'est *in extremis* que Guy Liger et ses amis ont eu raison de ses dernières hésitations. Aujourd'hui, Patrick Depailler, et quoi qu'il arrive tout au long de la saison, ne doit pas le regretter.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

Double record du monde pour le marcheur Gérard Lelièvre

Dans un petit stade de banlieue, à Epinay-sur-Seine, l'état-major de la marche française passait ses troupes en revue dimanche 29 avril à l'occasion du traditionnel Critérium national. Vingt-cinq concurrents étaient au départ de l'épreuve des 20 kilomètres. Parmi lesquels Gérard Lelièvre. Petit bonhomme sec d'une trentaine d'années, agent des douanes à Rouen, il a commencé de se tailler une petite réputation dans le monde « schizo » des marcheurs en 1972. Depuis lors il a engrangé les titres de champion de France des 20 et 50 kilomètres sur route et sur piste, mais il n'avait pu faire mieux que neuvième des 20 kilomètres aux Jeux olympiques de 1976 et onzième des championnats d'Europe à Prague en 1978. Bref, il était sur la liste des « probables » pour un contrat olympique, mais rien n'était encore signé.

Et voilà que ce dimanche il s'est élancé de cette démarche chaloupée si caractéristique. Une heure après il a parcouru 14,654 km, soit 224 m de mieux que le Mexicain Daniel Bautista, détenteur jusqu'alors du record mondial. Un petit temps de récupération à allure réduite et Lelièvre passe la ligne des 20 kilomètres en 1 h. 22 min. 19 sec. 4, améliorant de 40 secondes la performance réalisée deux jours auparavant par le Soviétique Anatoly Solomine. Deux records du monde d'un coup, il devenait le seul Français à détenir actuellement un tel rang dans l'athlétisme mondial — le dernier avait été Guy Drut en 1975 — et entrait dans la légende. Mais il a déjà fait savoir qu'il ne voulait pas en rester là : il va maintenant s'attaquer aux 50 kilomètres. — A. G.

SKI

Nano Pourtier, champion du monde de « hot dog »

Le nouveau champion du monde de « hot-dog », Nano Pourtier, n'a pas gagné ce titre, que désormais bien peu de Français portent, en ingurgitant des dizaines de saucisses chaudes, mais en dévalant comme une balle des pentes neigeuses très inclinées et hérissées de grosses bosses.

Il a décroché son titre mondial à l'issue d'une série de « démonstrations » effectuées dans les stations européennes, américaines et canadiennes qui ont reçu, cette saison les cent cinquante compétiteurs de la Coupe du monde de ski artistique. Depuis qu'il a abandonné les disciplines alpines, où il reconnait « n'avoir jamais été bien bon », *le skieur des Deux-Alpes mène une vie solitaire mais déterminée au fil des épreuves de cette toute nouvelle Coupe du monde. Malgré un grave accident en 1977 à la colonne vertébrale, il s'était déjà classé, quelques mois plus tard, deuxième de l'épreuve mondiale.* « Je n'étais pas fait pour vivre au sein d'une équipe, *reconnait Nano Pourtier.* Aujourd'hui, je suis mon propre entraineur, mon propre manager. Si je fais mal mon travail, je ne peux m'en prendre qu'à moi-même. »

Discipline récente, le ski artistique semble réussir aux skieurs français qui ont déjà décroché un titre de champion du monde de ballet en 1976 grâce au Tignard Henri Authier. La victoire de Nano Pourtier et les très rapides progrès de Georges Baetz, le nouveau champion de France, pourraient faciliter la « percée » de ce sport auprès du public français. En effet, le spectacle est souvent de qualité, notamment dans les épreuves de « hot-dog », où les skieurs se projettent de bosse en bosse à plus de 60 km.-h., effectuant des sauts et des figures. « Ce ski demande beaucoup de puissance, de rapidité, d'aisance, de détente et de souplesse... du caractère et de l'art, *explique le champion du monde de la spécialité.* Mais il faut aussi savoir faire plaisir aux spectateurs qui viennent assister à des chutes spectaculaires. »

Les Américains ont été convaincus par l'« efficacité » sportive et artistique de ces skieurs professionnels. Dix mille, parfois vingt mille spectateurs se déplacent aux Etats-Unis, lors des épreuves de la Coupe du monde. Pourtant les Français semblent plus réticents à adopter une discipline sportive où les « acteurs » — skieurs, arbitres et organisateurs — sont payés par le même « circuit ».

CLAUDE FRANCILLON.

MOTOCYCLISME

LES DEUXIÈMES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Honda invincible, Léon-Chemarin imbattables...

De notre envoyé spécial

Le Mans. — *Ainsi, pour la première fois depuis bien longtemps, une épreuve d'endurance allait se courir bien que Honda et son équipage-vedette Léon-Chemarin, s'ils partaient toujours favoris, n'aient eu cependant toutes les bonnes raisons habituelles d'espérer triompher. Car la concurrence, probablement agacée de voir toujours l'« autre » glaner les lauriers à pleins paniers, avait décidé de jouer le grand jeu : Kawasaki n'alignait-il pas deux machines et deux équipages redoutables, la Sidem-Performance de Huguet et Moineau et la Pipart de Peyré et Maingret ? National Moto n'avait-il pas inscrit trois Yamaha OW-31 au départ, confiées à Pernet-Bouzanne, Soules-Boinet et Grau-Algassourie ? Enfin — et surtout — le metteur au point japonais Yoshimura, qui passe pour être l'un des plus diaboliques « sorciers » du vilebrequin et de l'arbre à cames, ne travaillait-il pas depuis des semaines à affûter deux Suzuki. A 15 heures, samedi 28 avril, le drapeau du départ s'abaissait, libérant quelques milliers de chevaux. Cinquante-cinq machines au total, réparties en trois catégories : trente-neuf machines d'usines ou Protos (350 à 1 000 centimètres cubes), dont il ne resterait que huit en course le lendemain matin à 9 heures ; les Silhouette, des motos d'une cylindrée de 500 à 1 200 centimètres cubes, disponibles dans le commerce, inscrites au catalogue du fabricant depuis trois ans et devant répondre aux normes du service des Mines ; les Super Bikes, enfin, dérivées de la formule américaine du même nom, machines commercialisées mais autorisées à subir pour la circonstance de très importantes modifications.*

Et puis on se mit à tourner. Pas trop vite, au début, l'état du circuit détrempé incitant à la prudence et menant droit à la « gamelle » quelques pilotes trop hardis. Lorsque la Honda RCB de Léon et Chemarin commença à engranger méthodiquement des secondes et des tours d'avance, avec à ses trousses les Kawasaki et toute une meute d'autres Honda, le public sut que, à moins d'un imprévisible coup du sort, Honda grimperait cette fois encore sur le haut du podium.

Un instant d'émotion sur le coup de 7 heures du matin, dimanche. Chemarin, sa chaîne cassée dans la courbe Dunlop, entreprit, comme l'exige le règlement, de ramener « à la poussette » sa bécane sur son stand, payant chaque pas d'une implacable soustraction : quarante-trois minutes s'étaient écoulées lorsque la machine put reprendre la piste. Il restait à Christian Léon à reprendre le commandement de la course, très passagèrement perdu. M. de La Palice, pour peu qu'il fut m o t a r d, l'eût probablement dit : « Tant qu'Honda restera invincible, personne ne pourra le battre... »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'ESPAGNE
A JARAMA (Madrid)
Formule 1
(Cinquième épreuve du championnat du monde des conducteurs.)

1. Depailler (Ligier JS 11) ; 2. Reutemann (Lotus 79), à 21 sec. ; 3. Andretti (Lotus 80), à 28 sec. ; 4. Scheckter (Ferrari T 4), à 29 sec. ; 5. Jarier (Tyrrell 009), à 31 sec. ; 6. Pironi (Tyrrell 009), à 49 sec. ; 7. Villeneuve (Ferrari T 4), à 53 sec.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Ex aequo, Villeneuve et Depailler, 20 points ; 3. ex aequo, Laffite et Reutemann, 18 ; 5. Scheckter, 16 ; 6. Andretti, 12 ; 7. Jarier, 7, etc.

Motocyclisme

24 HEURES DU MANS

1. Christian Léon - Jean-Claude Chemarin (Honda RCB), 705 tours (2 992,295 km) ; 2. Fontan-Bertin (Japauto), à 12 tours ; 3. Barchi - Ferreira (Bre) (Japauto), à 26 tours ; 4. Nonnin-Baugard (Kawasaki Z 2-5), à 32 tours (première catégorie « Silhouette » ; 5. Luc - Leclaire (Japauto), à 33 tours ; 6. Gierden (R.F.A.) - Auguin (Honda SC-01), à 39 tours (deuxième « Silhouette ») ; 7. Le Bihan - Dubois (Yamaha XS), à 43 tours (troisième « Silhouette ») ; 8. Guy - Fior (Yamaha XS), à 44 tours (première catégorie « Super Bike ») ; 9. Agopian - Merlin (Honda CBX), à 51 tours ; 10. Brancquart -

Karaté

Les six titres de champions de France ont été remportés, samedi 28 avril, à Paris, par Laurent Saldana (légers), Guarguilo (mi-moyens), Christian Gauze (moy.), Patrice Belhriti (mi-lourds), Patrice Ruggiero (lourds) et Jean-Luc Montama (toutes catégories).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIERE DIVISION
(Huitièmes de finale)

A Agen, Bagnères b. Béziers	9-6
A Perpignan, Nice b. Oloron	23-22
A Bordeaux, Agen b. Biarritz	21-17
A Avignon, Graulhet b. Grenoble	16-10
A Béziers, Stade toulousain b. Valence	7-3
A Valence, Montferrand b. Toulon	21-14
A Dax, Bayonne b. Tarbes	29-10
A Toulouse, Narbonne b. Carcassonne	21-12

Ski

La première Coupe du monde des moniteurs de ski, qui était organisée à La Plagne, le 29 avril, avec la participation de quinze pays, a été gagnée par Bernard Front, de Méribel-les-Allues, devant le Suisse Killian Volken et le Français Jean-Claude Debernard, de La Plagne. Au classement par équipe, la France a également remporté la première place.

RUGBY

BÉZIERS, BIARRITZ et TOULON tombent en huitièmes de finale du championnat

Les huitièmes de finale du championnat de France ont été fatals à Béziers, l'équipe qui, depuis dix ans, étendait son ombre sur le rugby français, battu par Bagnères 9 à 6. Agen a causé l'autre surprise de la journée en éliminant Biarritz (21-17). Ces résultats, qui sont également marqués par la chute de Toulon face à Montferrand (21-24), traduisent bien le nivellement actuel des valeurs dans ce championnat où Narbonne fait maintenant figure de favori après avoir « sorti » Carcassonne (21-12).

Une balle au soleil

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Ils étaient trente qui voulaient jouer au rugby, jouer et pas se battre, jouer avec un ballon, leurs mains, leurs pieds et puis le reste, quinze venus d'Agen et quinze de Biarritz. Chacun d'entre nous avait bien dans un coin de son cœur le souhait de voir gagner les uns ou les autres, bleus de Garonne ou rouges de l'Atlantique. Mais qui n'avait pas rêvé de voir s'épanouir la grande corolle du rugby au soleil du stade de Bordeaux ? Un rêve vécu ce dimanche.

Les gens de Biarritz avaient pris le match en main comme on prend sa fourchette devant un confit d'oie. Gaillardement. Pendant quarante minutes, on vit les champions basques, Aguerre, Haget, Blanco, rayonner sur la pelouse comme la Grande Ourse sur un roman de Giono, maîtres d'eux, maîtres du jeu et de leurs nerfs, et c'est miracle s'ils n'arrivaient pas à la mi-temps avec plus de sept points d'avance. La belle phalange ! Regardez-moi Blanco s'intercaler comme une fusée entre Etchenique et Aguerre, plaquer à moins de 2 mètres de la ligne. Et voyez Mourguiart plonger derrière la ligne d'Agen, concluant un superbe déploiement des trois quarts basques. Et voyez Hagerty, le Néo-Zélandais de Biarritz, caracoler, crinière au vent, au plus fort du paquet des joueurs bleus, jusqu'à ne pas pouvoir se relever...

Quelque chose pourtant manque à cette chevauchée des Basques : une volonté organisatrice, perforante. Le maître à jouer, ici, porte le n° 10 et s'appelle Roger Aguerre. C'est un des personnages les plus plaisants du rugby français, tout en long, en courbes fines, en jambes, en gestes déliés. Un plaisir à regarder. Mais quoi ! ce beau champion sait mal oser. Les ballons qui lui passent par les mains, il les expédie d'un pied gracieux aux quatre coins du stade, avec une apparente efficacité. Mais que ne voit-il donc que ces cavaliers ont des jambes et des bras, et qu'en portant ces balles ils provoqueraient des trouées autrement meurtrières qu'en les faisant planer en plein ciel ?

Pour n'avoir pas su prendre les risques qu'impliquaient les courses et les charges ballon en main, Aguerre — ou ceux qui le conseillent — a transformé en vain survol la domination profonde que Biarritz s'était assurée pendant plus de quarante minutes. Et ça, on ne le comprit pas tout de suite, tant les gestes de l'ouvreur basque étaient beaux et l'assurance de ses camarades éclatante face à la bonne, sérieuse, méritante équipe agenaise, dont chaque mouvement rappelait le goût du beau jeu, mais un ton au-dessous.

Deuxième mi-temps. Biarritz envahit derechef le camp d'Agen. Après deux minutes pourtant, les bleus reviennent aux abords de la ligne médiane et le jeune arrière garonnais Fonverte expédie soudain, comme à l'étourdille, un formidable coup de pied entre les barres des joueurs de Biarritz. Non ? Eh oui ! Drop-goal. Trois points pour Agen contre sept pour Biarritz. Deux minutes plus tard, pénalité pour les gens du Lot-et-Garonne. 7 à 6. Eh ! Eh ! Trois minutes encore et c'est l'extase. A 70 mètres de la ligne des Basques, les joueurs bleus se déploient vers la gauche. Mêlée ouverte, renversement brusque vers la droite et les quinze Agenais tourbillonnants volent vers la ligne adverse, marquant le plus bel essai collectif qu'ait jamais rêvé un entraîneur gallois. Beau comme du rugby...

Effondrés, les Biarrots ? Pensez-vous ! Le quart d'heure qui vient sera à eux. De 12 à 7 pour Agen, ils reviendront 12 à 10, 12 à 14, 12 à 17. Décidément, voilà les maîtres. Mais, regardez plutôt la maîtrise, l'équilibre, le sang-froid des Garonnais : de leur ligne de but, à la 66e minute, ils partent la balle en mains et, redoublant les passes, remontent 70 mètres de pelouse. Blanco stoppe leur offensive et passe la balle à... A qui ? A l'ailier agenais Renaud, qui galope, galope et se retrouve dans l'en-but des rouges. Il restera à Mothes à marquer encore une pénalité pour Agen, et le second coup de théâtre aura été le bon. Agen a gagné, non parce qu'il avait ce jour-là la meilleure équipe, mais parce qu'il a su faire meilleur usage de ses munitions. Mais quel beau match, mes amis, quel vrai rugby !

JEAN LACOUTURE.

SPORTS ÉQUESTRES

AU C.S.I.O. DE ROME

Le feu sacré des jeunes Français

De notre envoyé spécial

Rome. — « *Dessinés et construits comme nous les voyons aujourd'hui, les parcours ne souffrent pas la comparaison avec ceux, beaucoup plus modestes, beaucoup plus faciles de jadis. De nos jours, non seulement on saute plus haut et l'on galope plus fort, mais les tracés abondent en astuces, en subtilités très fines, en changements de direction à la limite de la glissade, en combinaisons à effets de surprise.* »

Veston ajusté à la taille, le rein cambré par une habitude de cavalier ayant passé plus d'un demi-siècle à cheval et brillé sur tant de pistes, en France et à l'étranger, le colonel Cavaillé promène à travers son monocle, inséparable de sa silhouette, un regard tour à tour nostalgique (son premier concours en place de Sienne remonte à 1929) et émerveillé sur le gazon de la villa Borghèse. Là les choses sont un fait et non une illustration de l'esprit, là se dressent les obstacles phénoménaux de l'épreuve n° 9 disputée samedi 28 avril et reléguant dans les fonds de décors un Grand Prix de Rome comme nous n'en vîmes jamais d'aussi terne, le ciel charriant des nuages haineux et le vent glacial n'arrangeant pas le spectacle.

Douze obstacles construits, comme inspirés des méandres d'un petit cours d'eau capricieux, occupaient la piste, quinze efforts au total en comptant le triple et le double ; on le voit, une simple amusette pour cavaliers titulaires du premier degré !

Cependant, les concurrents attirés par cette juste réputation de cette « maniabilité « hors série avaient enfourché leurs meilleures montures, chacun entendant défendre au mieux les couleurs de son pays et, détail non négligeable, toucher une bonne prime.

Dans ce parcours où, pour gagner, bien des cavaliers et non des moindres en prirent à leur aise avec la sainte doctrine et se retrouvèrent en l'air, parfois dans des attitudes simesques, la France allait inscrire sa troisième victoire depuis le début des opérations. Hervé Godignon, encore lui, toujours lui, devait conduire à la victoire l'adorable pur-sang *Paolo d'Escla* à la tête, si joliment cravatée, sans parler d'un petit grain de folie (on est pur-sang ou on ne l'est pas) qui, finanement exploité, produit de-ci de-là un chef-d'œuvre. Mis en appétit, nous étions en droit d'espérer assister, dimanche, pour la clôture, à un grand prix à la hauteur de sa renommée. Il n'en fut rien, et hâtons-nous de dire que notre déception ne vient pas d'une légère baisse de forme accusée dans le camp français obligé de se contenter d'une sixième place (Eric Leroyer, et neuvième (Hervé Godignon). Mais il n'est ni bon ni rationnel, dans un grand prix, de voir tomber l'une après l'autre les têtes couronnées, dont les mérites ne sont plus à vanter.

Le cavalier suisse Blickenstorfer, gagnant de l'épreuve, en selle sur un grand cuirassier néerlandais, a eu le mérite extrême de boucler le premier tour comme le barrage sans une seule pénalisation. Ne me demandez pas pourquoi je ne l'ai jamais beaucoup apprécié, je ne pourrais répondre qu'à la manière de Montaigne : « *Parce que c'était lui et parce que c'était moi.* » Sa technique tient dans une petite formule toute simple : « *Je pousse, je tire, ça passe, ô miracle, persévérons !* » Au fond, le colonel Cavaillé, au hasard de la confidence, a raison. Triompher est la grand affaire du sport. Peu importe comment.

ROLAND MERLIN.

Le Monde

Modes du temps

Des «articles de Paris» dans les bagages...

Vitrines à la japonaise

ON les a vus s'installer les uns après les autres dans la capitale, ces grands magasins japonais. Mitsukoshi, la chaîne la plus ancienne et la plus importante des grands magasins nippons, a choisi, en éclaireur, il y a sept ans, l'avenue de l'Opéra. Takashimaya a suivi et ouvert une boutique au Printemps. Daïmaru, qui fête ces jours-ci son cinquième anniversaire, a préféré, pour sa première implantation en Europe, le Palais des congrès, le voisinage des deux grands hôtels de la porte Maillot et leur clientèle d'hommes d'affaires de toutes nationalités. Matsuzakaya, enfin, s'est implanté plus récemment aux Galeries Lafayette.

On aurait pu penser que ces magasins apporteraient avec eux un parfum exotique. En fait à une exception près, leur principale préoccupation est de suivre leur clientèle à l'étranger et de lui proposer une sélection d'articles de Paris. Cette clientèle ne cesse d'augmenter. En 1978, trois cent soixante mille Japonais ont visité la France (+ 4,3 % par rapport à 1976). Si le touriste nippon séjourne moins longtemps que le touriste américain (4,7 jours contre 8,4), c'est lui, de tous les étrangers, qui dépense le plus par jour et par personne. Cette somme s'élève à 238 F. Il en consacre la moitié au shopping.

Le visiteur aux yeux bridés, qui, on le sait, ne se déplace qu'en groupe, est surtout sensible aux griffes. Dans les boutiques des grands magasins, où la marchandise est sélectionnée par des acheteurs japonais et vendue par des vendeuses nipponnes, le voyageur choisit en premier le parfum qu'il associe souvent à la cravate. Chanel, Nina Ricci, Yves Saint-Laurent, qui créent l'un et l'autre, sont très demandés, mais Rochas, qui signe exclusivement des parfums, est aussi très prisé. Le briquet en or de Cartier ou de Dupont, le portefeuille de chez Lancel, le sac à main « Christian Dior » sont autant d'accessoires de luxe que les Japonais rapportent volontiers dans leurs bagages.

Mais l'éventail des achats s'ouvre. Au Printemps, on note un intérêt croissant pour les chaussures et la lingerie. Mitsukoshi, de son côté, a récemment inauguré, avenue de l'Opéra, une « Paris Fashion boutique » consacrée au prêt-à-porter de luxe et aux vêtements d'enfants. Les robes et les ensembles que les clientes préfèrent sont celles de Lanvin.

Ce grand magasin ne se cantonne pas dans la confection. Il propose aussi des objets d'art. Si les porcelaines de Rouen, les candélabres en fer forgé, les bottes de mousquetaire destinées à recevoir les pelles et les pincettes sont des copies, une vitrine mérite d'être signalée. Elle réunit toute une collection de vases et de lampes de Gallé. Mitsukoshi a, par ailleurs, ouvert une galerie avenue Matignon, où sont vendues des lithographies de Chagall et de Buffet. Mais celles qui ont le plus de succès sont signées Aïzpiri et Cassignol, deux artistes connus au Japon.

Au Palais des congrès, dans la vitrine de Daïmaru, un mannequin porte un kimono vert fleuri de branches de cerisier. La seconde chose qui frappe dès l'entrée sont les poupées bretonnes. Les touristes japonais et étrangers sont les premiers clients que le magasin souhaite servir, et les cadeaux représentent la moitié du chiffre d'affaires. La maroquinerie aux initiales des grands couturiers arrive actuellement en tête des ventes, mais les parfums et les cravates ont ici aussi du succès.

Au côté du luxe français, le Japon traditionnel est présent. Kimonos, bois en porcelaine, plateaux laqués d'un prix très abordable. Le département d'arrangement floral est particulièrement complet. Il attire les maîtres de l'ikebana, qui viennent même de province. Mais ce n'est pas tout. Le rayon d'alimentation offre un vaste choix de produits. Plus vaste que celui que les trente mille résidents japonais de Paris peuvent trouver dans les petits magasins vietnamiens du quartier Maubert. Toute la nourriture est là : du saké au soja sans oublier le poisson surgelé. On vend aussi des objets ménagers qui servent à faire une cuisine différente : la poêle très profonde, le mortier strié, l'autocuiseur qui rend le riz bien collant. C'est surtout à la porte Maillot que brille le Soleil-Levant.

FLORENCE BRETON.

Artisans contemporains

Entrée libre à la maison des métiers d'art

CERAMIQUES, bijoux, tapisseries à l'aiguille, textiles peints, ces créations d'artisans contemporains sont actuellement exposées à la Maison des métiers d'art.

Anne Gillot est potière. Elle travaille le grès et la porcelaine, tourne des pots, des vases et des bols aux formes simples, et elle fait elle-même ses émaux. La cendre de lavande apporte à ses coupes l'éclat blanc du soleil. Celle du chêne leur donne un reflet rose. Mais il y a d'autres teintes délicates, violentes ou sombres comme le céladon, le sang de bœuf et le bleu de fer chiné, qu'on appelle aussi « fourrure de lièvre ». Anne Gillot préfère créer des formes utilitaires et elle vend chez elle des théières, cafetières, pichets, coupelles (à partir de 20 francs, 4, rue Denfert-Rochereau, Boulogne). L'inspiration d'Yvette Hertzberg est tout à fait différente. Il s'agit ici de sculptures, de pierres lisses, roses, bleues ou violettes, sur lesquelles se sont déposés des coquillages (150 F).

Bonnie Anderson est une jeune Américaine et elle crée des bijoux. Des bracelets déchiquetés (175 F) et des colliers-pendentifs où des lambeaux de cuivre s'opposent à de l'argent et du laiton. « J'aime, dit-elle, jouer avec le constraste des couleurs, des textures et des formes. »

Leurs tentures sont réalisées en coproduction. Nadia Katchanoff et Pierre Bonnet font ensemble les dessins. Ils les corrigent à deux et les exécutent en chœur. Leurs œuvres sur soie ou sur laine sont fortes et d'inspiration cubiste. Elles associent le bleu, le marron et le gris, mais aussi le noir, l'orange et le beige. Ces tentures peuvent être accrochées au mur. On peut également colorer ses fenêtres en les utilisant comme voilages. Enfin, elles acquièrent une autre valeur, quand on les voit en transparence, suspendues entre deux pièces. (350 F à 500 F le mètre carré. Chaque création est unique.)

Elisabeth Leyris, une charmante Anglaise à cheveux blancs, aime la nature et tire l'aiguille. Elle recompose sur canevas les paysages qu'elle a aimés (à partir de 1 000 F). Vignes, champs rouges et chemins roses de Savoie. La Bretagne, les rochers noirs, les herbes folles et pauvres de l'île d'Yeu l'inspirent aussi, et pour les exprimer elle a choisi des teintes froides : du gris-vert et du jaune sable. « J'ai voulu, dit-elle, donner l'idée de la mer et du vent. »

★ Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac, 5007 Paris. Jusqu'au 12 mai. Du mardi au samedi, de 11 h. à 19 h.

Fripes chinoises à Auteuil

DANS le calme et provincial quartier d'Auteuil vient de s'ouvrir une boutique consacrée à la Chine. Françoise Dautresme en est l'instigatrice. Elle fait partie, avec son cousin François et son frère Gérard, de ce trio Dautresme fondateur de la C.F.O.C. (Compagnie française de l'Orient et de la Chine). Depuis 1968, où ils ont ouvert rue Saint-Roch la toute première boutique d'artisanat chinois, ils ont contribué, d'une manière très active, à faire connaître la Chine des objets en France.

« Il y a une douzaine d'années, explique Françoise Dautresme, lors de nos premiers voyages en Extrême-Orient, les Chinois pensaient que l'exportation de leurs objets usuels n'aurait qu'un succès éphémère. Mais les Français ont très vite apprécié l'authenticité de ces vanneries et ustensiles. Ce sont des objets simples, bien faits et pas chers. Ce que nous vendent les Chinois, actuellement, n'est qu'une infime partie de leurs immenses possibilités. Certaines provinces chinoises ont un artisanat spécifique que nous ne connaissons pas encore. »

L'originalité de cette nouvelle boutique parisienne est un rayon de « fripe » chinoise. On y trouve des vêtements d'occasion, achetés en Chine car il y a là-bas, paraît-il, beaucoup de brocanteurs et de boutiques où les Chinoises revendent leurs vêtements, pour s'acheter autre chose de plus « mode ». A Shanghaï, par exemple, les femmes ne s'habillent pas comme à Pékin, et en Chine comme ailleurs les formes évoluent. L'uniformisation du vêtement féminin, telle qu'elle nous apparaît vue d'ici, n'est donc qu'illusion. Provoquée sans doute par la pérennité des teintes sombres, les couleurs vives étant l'apanage de l'habillement des enfants.

Vestes - tuniques

« La mode chinoise, précise Françoise Dautresme, a des astuces de coupe dont s'inspire parfois la couture occidentale. Ces formes molles et souples, si agréables à porter, plaisent aux Françaises. » Et les femmes semblent, en effet, apprécier ces vestes - tuniques à manches raglan, en coton noir, marine ou marron, vendues — d'occasion — entre 55 et 65 F. D'amusants pantalons de coton, larges et courts, se portent resserrés sous le genou par un élastique. En vêtements neufs, la boutique propose de longues robes droites, boutonnées sur le côté, à 170 F. Autre succès : des sandales à talons plats, en vachette noire, à 95 F.

Dans une petite vitrine sont réunis quelques bijoux chinois encore peu connus, dont de très beaux crabes mandchous, en plume de martin-pêcheur d'un bleu très vif. Quelques bijoux de jade sont intéressants, par leur matière et leurs formes.

Au premier étage de la boutique sont réunis toute la vannerie et du mobilier. Réalisés en bambou tigré : une table de repas (850 F) entourée de fauteuils, 550 F. Une amusante chaise (dite « de belle-mère », parce que celle-ci s'y assied et ne fait rien) est en bambou naturel, assez haute et à dossier très droit.

La profusion des corbeilles, disposées sur des étagères le long des murs, atteste du succès que continue de remporter la vannerie chinoise. Les petites valises, finement tressées, sont pratiques pour tous les rangements, et la vogue des plantes vertes explique l'engouement pour les cache-pots présentés dans différentes tailles.

Au rez-de-chaussée du magasin, à côté d'un assortiment encore réduit de produits alimentaires exotiques, sont groupés les ustensiles et la vaisselle qu'utilisent les Chinois dans leur vie quotidienne.

JANY AUJAME.

★ Boutique chinoise, 113, avenue Mozart, 75016 Paris.

Sarongs en tissus français

SOUS sa frange brune, ses yeux noirs sont bridés. Alice NG est née à Java. Dans son pays, la mode bouge peu, les femmes portent des sarongs ou bien elles s'habillent à l'européenne de façon traditionnelle. La mode qui change, elle l'a découverte aux Etats-Unis, étudiée en France à l'école Esmod, pratiquée dans l'usine de Georges Amaraggi, un spécialiste de la maille. « Maintenant, dit-elle, je sais allier l'imagination et la technique. »

Alice NG vient d'ouvrir sa propre boutique, où elle propose des vêtements à petits prix mais raffinés. Elle fait broder à Hongkong ses blouses chinoises en coton (139 F), ses pulls fleuris (182 F), et ses vestes noires chargées d'or (399 F). Elle vend aussi les chaussures et les sacs assortis (109 F et 130 F). Les tissus français qu'elle choisit ressemblent aux sarongs rayés. Les alliances de couleurs sont justes et sourdes : du bleu, du safran, du rose. Elle a utilisé ces cotons pour des chemisiers sans manches à petit col rond (139 F) qu'on porte avec des pantalons courts en maille unie. Sa tenue favorite est bien entendu la tunique en viscose rose indien, turquoise ou paille, qui va avec un pantalon collant (l'ensemble, 420 F). On trouve aussi d'amusantes vestes militaires violine gansées de bleu, décorées de glands dorés (362 F). Enfin, pour le 14 Juillet, des robes bustiers fleuries de bouquets tricolores. Un boléro les accompagne.

Alice NG habille aussi l'homme. Ses vestes sans bouton, en coton blanc, mastic ou terre cuite, sont d'une élégance désinvolte (270 F). — Fl. B.

★ Alice NG, 11, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : 261-72-92. Ouvert du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures.

TROUVAILLES

L'oreille verte

Quand votre plante aura soif, cet appareil vous appellera. Ce thermomètre, qui se plante dans le pot, mesure le degré d'humidité. Il fonctionne à l'aide d'une pile qui émet, en cas de sécheresse, un faible « bip bip » de détresse.

★ « Plant Communicator » : 98 F. Drugstores Publicis Champs-Elysées, Matignon et Saint-Germain.

Bandes de bricoleurs

Ecouter une voix agréable vous donner des conseils pendant qu'on pose son papier peint ou exécute un travail de maçonnerie, c'est une nouvelle étape du bricolage. La revue spécialisée « Bricolage-Maison pratique » lance les « Bricocassettes », à l'occasion de la Foire de Paris. Conçues comme un complément de cette revue mensuelle, les huit premières cassettes ont pour sujet : la pose du papier peint, la colle, la préparation des murs, le traitement du bois, la maçonnerie, le travail du cuir, les joints d'étanchéité, la perceuse et ses accessoires. Une bonne idée pour se laisser guider tout en travaillant les mains libres. Chaque cassette de 30 minutes de diffusion coûte 15 francs.

★ « Bricocassettes », revue Bricolage-Maison Pratique. Foire de Paris, bâtiment 5, stand H 8.

Confort petite classe

Parce qu'elle a deux enfants et qu'elle aime les décors gais, Marie Chatillon a eu une bonne idée pour les chambres d'enfants. Elle vend, par correspondance, un tissu de sa création, accompagné de fiches pratiques pour l'utiliser. Le tissu est en coton grand teint, imprimé — dans un style patchwork — de petits soldats jouant du tambour, de moutons, d'oiseaux qui chantent, sur un fond champêtre, et dans deux harmonies de couleurs : rose-blanc-ciel ou bleu marine et blanc (64,68 F le mètre en 140 cm). En adressant 10 francs en timbres ou par chèques (déductibles à la commande) on reçoit sous huit jours des échantillons, des illustrations en couleurs de chambres d'enfants et dix fiches qui expliquent comment tendre les murs de tissu, faire des rideaux, un drap-housse, un dessus de lit et réaliser divers décors et accessoires enfantins.

★ Marie Chatillon, 92, rue Jouffroy, 75017 Paris.

Stores de bois

Dans la perspective des jours ensoleillés de l'été, un nouveau store d'intérieur est en bois tissé de couleur. Ce store « voile de bateau » (fait habituellement en tissu) se relève en formant des plis qui se chevauchent. Le bois tissé est à fines baguettes colorées, reliées par des fils de même couleur dessinant des bandes verticales plus ou moins claires. Il existe huit coloris, dont les plus jolis sont le bleu grisé, le beige rosé, le mauve et un vert-jaune très doux. Le store est fixé au sommet par une barre gainée du même bois tissé ; il est réalisé sur commande (en 0,90 m de large sur 2 m de haut, 450 F). Ce bois tissé de couleur est également vendu au mètre (48,40 F) pour faire de la tenture murale ou des parois japonaises.

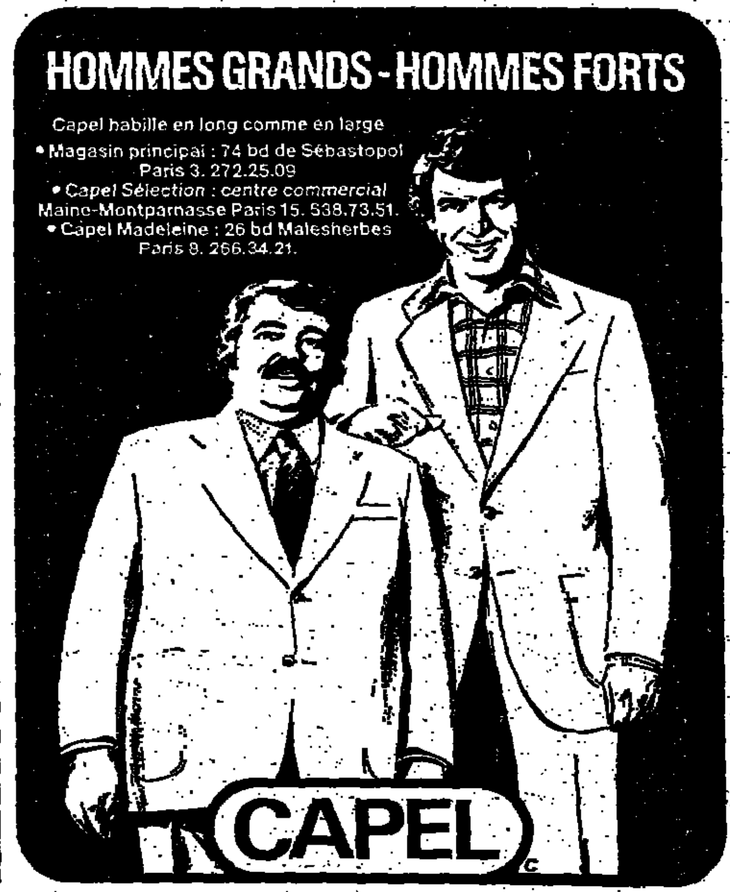
★ Sifrine, 9, place des Vosges, 75004 Paris.

Les deux foulards

Ces deux foulards sont des pièces de musée. Leurs dessins ont été choisis parmi les cartons du Musée des arts décoratifs. L'un est un carré de coton, quadrillé et champêtre (60 F). L'autre, en soie damassée, très raffiné, réalisé dans les ateliers de Jacques Brochier à Lyon, est orné de feuillages et de fleurs dans les tons pervenche et rose indien (195 F).

★ En vente au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

UN ENTRETIEN AVEC LE CONSEILLER DU PRÉSIDENT CARTER POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

Nous préférons une Europe forte, voire contestataire à une Europe passive et soumise

nous déclare M. Zbignew Brzezinski

M. Zbignew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires internationales et président du Conseil national de sécurité, a reçu les envoyés d'Europa dans son bureau de « l'aile ouest » de la Maison Blanche. Avant la prochaine signature d'un accord SALT, le successeur de M. Kissinger a évoqué les problèmes que cet accord soulève entre les États-Unis et l'Europe et, de manière plus générale, la vision que cet Américain d'origine polonaise se fait du vieux continent. Pour lui, une Europe forte et à l'occasion contestataire est à tout prendre préférable à une Europe « faible et soumise ».

« Des signes d'une compréhension plus grande parviennent de Moscou : l'émigration juive facilitée par la grâce accordée par M. Brejnev à cinq condamnés, des informations selon lesquelles les essais de satellites antisatellites auraient cessé. Les SALT auraient-ils donc déjà des effets bénéfiques sur les relations américano-soviétiques ?

— J'espère qu'il y aura dans tous les cas une amélioration des relations américano-soviétiques. Mais les SALT, incontestablement, peuvent aider à améliorer ces relations. La négociation établit un autre lien important entre les deux pays, elle offre un cadre plus stable aux relations stratégiques : tout cela ne peut pas ne pas avoir quelque effet sur les relations dans leur ensemble.

» Cependant, il est très important de toujours garder en mémoire que les relations américano-soviétiques resteront pour une longue période à venir un mélange d'aspects coopératifs et d'aspects de compétition.

— On rapporte que vous soulignez davantage l'aspect compétitif, antisoviétique. Est-ce vrai ?

— J'ai lu des assertions de ce genre, même dans ces journaux aussi prestigieux que *le Monde*. Je les considère comme simplistes. Il est irréaliste de négliger la réalité de la compétition, que l'on ne fera pas disparaître par un sommet ou un accord. Mais si l'on comprend la nature de cette compétition, ses impulsions et sa dynamique, l'on est mieux à même de la conduire de manière plus efficace tout en essayant de la contenir. C'est pourquoi la perspective qui est mienne est la plus convenable à la fois pour conduire cette confrontation de manière efficace et stable et pour mener à son éventuelle diminution, et même à sa fin.

— Comment tenez-vous compte des préoccupations des Européens dans deux domaines relatifs aux SALT : celui de l'éventuel transfert de missiles de croisière et des forces nucléaires de théâtre (1), qui n'ont pas été abordées dans les négociations ?

— Je crois tout d'abord qu'il y a eu à propos de SALT 2 des consultations américano-européennes plus larges et plus fréquentes que sur tout autre problème. Je ne suis pas au courant de plaintes des Européens à ce sujet. Pendant toutes ces consultations, nous avons montré très clairement que SALT 2 n'aura pas d'effet négatif sur la sécurité européenne ou sur les arrangements en cours dans ce domaine entre les Etats-Unis et l'Europe.

» En ce qui concerne les forces nucléaires de théâtre, SALT 2 ne ferme aucune porte à aucune initiative que nos alliés européens pourraient décider en commun, qu'il s'agisse de contrôle des armements ou du déploiement de nouvelles armes. Le but des pourparlers en cours est de définir les meilleurs moyens d'assurer la sécurité européenne : ce peut être fait par le contrôle des armements dans un contexte européen ou par l'introduction, si nécessaire, de nouveaux systèmes d'armes visant à répondre à la mise en place par les Soviétiques des fusées SS-20, qui représentent une claire menace pour l'Europe occidentale.

— Comptez-vous soulever ces problèmes au cours de la négociation SALT 3 et pourquoi ?

— Disons plutôt que ces problèmes surgiront dans la prochaine phase des négociations sur le contrôle des armements. Nous ne préjugeons pas la question de savoir dans quel forum cela devrait avoir lieu. Nous reconnaissons cependant le fait que le problème des forces européennes nucléaires de théâtre a mûri au point de devenir l'objet non plus seulement de discussions entre alliés, mais, avant longtemps, de conversations Est-Ouest sur le contrôle des armements.

— Selon le président français, les forces nucléaires stratégiques françaises ne peuvent faire l'objet de discussions. Qu'en pensez-vous ?

— Nous considérons comme évident, et nous acceptons le fait que deux systèmes nationaux, le français et le britannique, relèvent des décisions nationales de ces deux pays respectivement. C'est à eux qu'il revient, chacun en particulier, de décider s'ils étendront ou non à leur système les discussions Est-Ouest sur le contrôle des armements. Par de telles discussions, j'entends en premier lieu le complexe des systèmes OTAN - pacte de Varsovie.

— Moscou a déjà lancé une intense campagne contre la mise en place de la fusée à portée moyenne Pershing-2. Le débat entre alliés à ce sujet sera-t-il aussi exposé à la propagande soviétique que l'a été celui sur la bombe à neutrons ?

— Je ne puis faire de prophétie à ce sujet. Visiblement, les campagnes politiques font partie du jeu dans une certaine mesure. Il revient à l'opinion publique occidentale de parvenir à une position de maturité et de responsabilité sur ce problème, d'en juger sur ses propres mérites et de formuler des décisions communes. Nous ne pouvons certainement pas attendre une aide de l'autre partie à cet effet.

Le rôle de l'Europe

— Etes-vous satisfait du rôle joué actuellement par l'Europe sur la scène mondiale ? Quel devrait être, à votre avis, ce rôle vis-à-vis des Etats-Unis : complémentaire, identique ou différent ?

— Il faut prendre en compte la totalité de l'expérience historique récente de l'Europe. Au cours des dernières décennies, ce continent a connu successivement une guerre civile européenne soutenue, menant à deux guerres mondiales, une dépression massive, l'effondrement du rôle mondial de l'Europe avec la dissolution des empires, une intense transformation sociale et enfin une division en deux sphères d'influence. Tout cela a eu un important impact sur l'identité européenne.

» Pourtant il y a de bonnes raisons d'entretenir une forte dose d'optimisme sur le redressement et le potentiel de l'Europe. Nous avons vu, ces dernières années, un tournant important vers plus de démocratie en Europe : aujourd'hui, chaque membre de l'OTAN est une démocratie : c'est un développement réellement important. Nous voyons aussi un mouvement de l'Europe vers une plus grande unité. Enfin, l'Europe joue un rôle croissant dans les domaines relevant de l'économie mondiale et aussi de la sécurité régionale, comme par exemple en Afrique.

» Je me dirais donc, au total, optimiste sur les tendances à long terme de la dynamique européenne. Sur cette base, je verrais le rôle de l'Europe comme identique à celui des Etats-Unis à certains égards et complémentaire dans certains autres domaines : identique en particulier en ce qui concerne les relations Est-Ouest ; complémentaire dans le domaine de l'économie mondiale et certains problèmes de sécurité régionale.

— Quelles sont à votre avis les insuffisances les plus importantes ?

— Il y a, bien sûr, certains problèmes à court terme. Pour certains pays, une instabilité permanente des institutions politiques : le maintien d'une incertitude en ce qui concerne l'identité allemande du fait de la division du pays ; en certains endroits, des tensions politiques et sociales conduisant au terrorisme. Il y a aussi les difficultés économiques chroniques que confrontent l'Europe tout comme les Etats-Unis. Pourtant, en termes de tendances historiques, ces facteurs sont moins importants que ceux que j'ai nommés tout à l'heure.

Une date extrêmement importante

— Que pensez-vous des prochaines élections européennes ?

— Sans exagérer leur effet immédiat, je dirai qu'elles représentent une date extrêmement importante dans l'histoire européenne. C'est la première fois en près de dix siècles que l'Europe occidentale s'engage dans un processus politique commun. Même si l'objet immédiat et les effets directs sont limités, il s'agit néanmoins d'un processus politique commun voué à avoir un effet cumulatif. Il aura pour résultat un renforcement progressif de la cohésion des alliances politiques par-delà les frontières des Etats. Il contribuera à la formation d'une perspective politique européenne et accélérera la formation d'institutions politiques européennes.

— Accepteriez-vous un plus fort degré de cohésion en Europe, même si cela conduit à une attitude plus affirmée à l'égard des Etats-Unis, voire à une opposition dans certains domaines ?

— Vous touchez là un point très important et difficile. Un des dilemmes des relations américano-européennes est que nous ne souhaitons pas une Europe faible et soumise, mais que nous devons reconnaître en même temps qu'au fur et à mesure que l'Europe se renforce et devient plus un partenaire, elle est vouée à nous contester davantage.

» Mais c'est là un prix que nous sommes prêts à payer. Notre perspective historique est celle d'un monde de la diversité, comportant plusieurs joueurs importants, apportant une contribution cumulative et collective à la stabilité. Pour que ces joueurs soient de vrais joueurs, ils doivent avoir assez de capacité et de confiance en soi pour être en désaccord avec nous de temps en temps. Si le choix est entre une Europe passive et soumise et une alliée active mais à l'occasion contestataire, c'est la dernière qui convient davantage à l'image que nous nous faisons d'un système international stable.

Propos recueillis par
THOMAS KIELINGER
(Die Welt)
et **MICHEL TATU.**
(le Monde).

(Lire la suite page 18.)

★ Par opposition aux « systèmes centraux » désignant les armes basées aux Etats-Unis et en U.R.S.S., on appelle « forces de théâtre » celles qui se trouvent en Europe.

Il n'y a plus d'Europe depuis 843

LA seule Europe qui ait eu vraiment jusqu'à présent une réalité politique est celle sur laquelle ont régné pendant un demi-siècle Charlemagne puis son fils Louis le Pieux. Depuis la dissolution, en 843, de leur empire, le continent n'a cessé d'être tiraillé entre le courant en quelque sorte horizontal qui poussait à sa réunification et le courant vertical qui poussait à l'enracinement dans leur terroir des communautés urbaines, provinciales et bientôt nationales. Faute d'être héréditaire le « Saint Empire romain », né en 962, n'aura jamais l'autorité que suggère son nom prestigieux, et la France n'acceptera jamais de s'y incorporer.

par ANDRÉ FONTAINE

Pourtant, à en croire Goethe, *« l'Europe était autrefois l'une des plus extraordinaires républiques qui aient jamais existé »*. *« Sa ruine*, poursuivait-il, *a été due au fait qu'une des parties a voulu devenir ce qu'était le tout. A savoir la France, qui voulut devenir république. »* Le propos peut paraître très exagéré. Comment parler d'une « République européenne » à propos d'un continent dont les habitants s'étaient si constamment entre-tués. Le fait est, cependant, qu'au dix-huitième siècle, Voltaire dépeignait l'Europe comme *« une espèce de grande république partagée en plusieurs Etats »*. Rousseau écrivait : *« Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoi qu'on en dise, il n'y a que des Européens. »* Et Rivarol : *« L'Europe présente une république fédérative composée d'empires et de royaumes, et la plus redoutable qui ait jamais existé. »*

Cette Europe, c'était celle des cours et des lumières. Elle avait surtout en commun une langue et la culture que celle-ci véhiculait : la nôtre, dont l'hégémonie avait survécu au déclin, au profit de la Grande-Bretagne, de la prépondérance française.

Rois et impératrices étaient fiers de protéger des philosophes, de s'entretenir ou de correspondre en français avec eux. Le grand Frédéric *« parlait allemand à ses chevaux »* et fondait un concours pour illustrer *« l'universalité de la langue française »*. La « poupée » traversait, au vu et au su de tout le monde, les lignes de défenses pour permettre aux belles Anglaises, en pleine guerre, de suivre la mode de Paris. Mais cette Europe-là était fort superficielle, elle n'intéressait qu'un vernis politique, intellectuel, financier. En quoi les peuples pouvaient-ils se sentir « membres de cette « République »-là, dont ils ignoraient, pour la plupart, jusqu'à la langue ? Même les Français ». Young, le célèbre voyageur anglais, s'étonnait, visitant notre pays à la veille de la Révolution, d'y rencontrer si peu de nos compatriotes qui connussent le français : la plupart parlaient une langue régionale, un dialecte, voire un patois.

A ces Français-là, qui avaient, de surcroît, tant de mal à joindre les deux bouts, personne n'aurait songé à aller parler d'Europe. A plus forte raison des projets qui foisonnèrent partout, tendant à en fonder durablement l'unité. Aussi bien, aucun ne fut-il jamais suivi du moindre soupçon d'effet : purs exercices de l'esprit, sans prise sur le réel.

Sully et l'abbé de Saint-Pierre

Sully fut leur père commun. Il avait été le premier, en effet, à concevoir, quitte à se placer — abusivement — sous l'autorité posthume d'Henri IV, un *« grand dessein »* purement européen, et non plus, comme les Pierre Du Bois ou les Emeric Cruce, un projet de paix universelle. Un « conseil très chrétien » aurait été, selon son plan, établi au-dessus des diverses puissances continentales, entre lesquelles les terres auraient été redistribuées, de telle sorte qu'aucune ne puisse prétendre à la prépondérance. Dans l'esprit du bon Sully, cela supposait que la France mène au préalable une guerre victorieuse contre les Habsbourg et qu'elle renonce à toute annexion.

Si le « conseil très chrétien » préfigure, en quelque sorte, le Conseil de l'Europe, la « Diète générale » de quatre-vingt-dix membres, préconisée un peu plus tard par l'Anglais William Penn, annonce l'Assemblée européenne. Il se doutait bien que la supranationalité soulèverait des résistances. Mais il avait réponse à tout : *« J'en arrive à la dernière objection : les princes et les Etats perdraient leur souveraineté, ce qu'ils n'admettront jamais. C'est là aussi une erreur, car ils resteront chez eux aussi puissants qu'auparavant, ni leur souveraineté ni leur revenu ne seront diminués... Si cela peut s'appeler un amoindrissement de puissance, ce serait seulement parce que le gros poisson ne pourrait plus avaler les petits...*

Penn n'a pas été suivi. Le « gros poisson » a continué d'avaler les autres. L'abbé de Saint-Pierre, qui prit son relais au Siècle des lumières, n'eut pas davantage de succès. Son analyse ne manquait pourtant pas de justesse. *« La constitution présente de l'Europe*, écrivait-il, *ne saurait jamais produire que des guerres presque continuelles ; parce qu'elle ne saurait jamais procurer la sûreté suffisante pour l'exécution des traités. »* On trouve là déjà toute la problématique de la S.D.N. et des Nations unies. De même, *« l'équilibre de puissance entre la Maison de France et la Maison d'Autriche ne saurait procurer de sûreté suffisante, ni contre les guerres étrangères, ni contre les guerres civiles »*. D'où l'idée de créer, sur le modèle des Provinces-Unies néerlandaises, de la Suisse ou de l'Allemagne morcelée de la paix de Westphalie, une *« union permanente et perpétuelle entre les souverains signataires dans le dessein de rendre la paix inaltérable en Europe. »*

L'abbé était clairvoyant : *« Je conviens*, écrivait-il, *qu'il se peut bien faire que l'arbitrage européen ne se forme que peu à peu par degrés insensibles et en deux cents ans. »*

(Lire la suite page 20.)

Soyons sérieux

PARTIE DE CAMPAGNE

Avec la floraison des pommes d'Adam, le mois de mai voit l'apothéose de la campagne électorale européenne. Par coquetterie, semble-t-il, ces fruits, rois des vergers de province, fleurissent les derniers, après les cerises de Gaillon et les poires de Domfront. Ce spectacle tant de fois vanté est d'une somptuosité sans égale. Les touristes éberlués affluent de tous les coins de l'Europe pour voir et entendre les porte-parole de chaque tendance et de chaque nation, dont seules les acrobaties du larynx se ressemblent.

En Allemagne, le système électoral admet la proportionnalité. En France, elle est assurée par des listes nationales. En Belgique, le vote est obligatoire. En Italie, il risque d'être perturbé par des événements, au Royaume-Uni par les élections législatives qui auront lieu le 3 mai.

Quoi qu'il en soit, du 7 au 20 juin, près de deux cents millions d'électeurs des neuf pays de la Communauté européenne iront aux urnes pour choisir leurs représentants à Strasbourg et à Luxembourg. La partie de campagne sera, bien sûr, une campagne des partis. Puissent les membres du Parlement européen apprendre à recueillir, en automne, les fruits de ce printemps campagnard. Y compris les pommes d'Adam.

PANGLOSS.

EN MARGE DE LA RÉUNION DE LA CNUCED

Les pays en voie de développement s'orientent-ils vers des productions déjà dépassées ?

A Manille, du 7 mai au 1er juin, se tiendra la cinquième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Pour son secrétaire général, M. Gamani Corea, cette rencontre se situant au seuil des années 1980 devrait donner le coup d'envoi d'une orientation nouvelle pour la décennie à venir. Il ne faudrait tout de même pas penser que le récent accord de principe sur le Fonds commun de régularisation des matières premières suffira à relancer vraiment le dialogue Nord-Sud. Il est sûr, toutefois, que l'industrialisation du tiers-monde est inévitable, ce qui conduit déjà au redéploiement de certaines activités des pays développés. Michel Godet, fonctionnaire de la C.E.E., répond ici aux principales questions soulevées par cette mutation, sans engager l'institution à laquelle il appartient.

LE fait nouveau de ces dernières années, c'est l'industrialisation rapide de certains P.V.D. (1), ce qui signifie pour les P.D.E.M. (2) une nouvelle concurrence sur les marchés de certains produits manufacturés et singulièrement sur les marchés les plus solvables, c'est-à-dire ceux des pays développés eux-mêmes. Ce fait nouveau pose au moins trois séries de questions : Quelle est la nature du nouvel enjeu industriel auquel les pays développés sont confrontés ? Pourquoi certains pays sont-ils gagnants ou perdants d'avance dans la course aux exportations ? Quelles sont les conséquences de cette nouvelle donne ?

par MICHEL GODET

Les pays du tiers-monde représentent 70 % de la population mondiale et moins de 8 % de la production industrielle, cette part ayant stagné depuis vingt-cinq ans. L'objectif fixé à la Conférence de Lima (3), même s'il semble aujourd'hui irréaliste, a au moins le mérite de rappeler que l'industrialisation du tiers-monde est un phénomène inéluctable et on peut raisonnablement s'attendre que la part des P.V.D. dans la production industrielle mondiale double d'ici à l'an 2000.

En attendant, l'essentiel des exportations de produits manufacturés du tiers-monde provient de quelques pays et ne concerne qu'un nombre limité de produits :

— La moitié des exportations de produits manufacturés des P.V.D. est le fait de quatre pays d'Asie du Sud et de l'Est : Hongkong, Taiwan, la Corée du Sud et Singapour (75 % si l'on ajoute deux autres pays : le Brésil et le Mexique) ;

(Lire la suite page 18.)

(1) P.V.D. : pays en voie de développement.

(2) P.D.E.M. : pays développés à économie de marché.

(3) L'objectif fixé à la conférence de Lima, en 1975, est le suivant : la part des P.V.D. *« devrait être augmentée au maximum et portée, si possible, à au moins 25 % du total de la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000 »*.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cegos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Les faibles battent les forts

LE fait saillant reste toujours l'accélération de l'inflation : au cours du dernier mois, celle-ci est montée en flèche dans nos quatre grands pays européens, *atteignant les 12 %* (chiffre calculé sur janvier, février et mars). L'Allemagne en est à 9 %, rattrapant ainsi la France, où le rythme des prix *s'est accéléré à 10 %. La* Grande-Bretagne et l'Italie ont respectivement des taux de 12 % et 17 %. Les Etats-Unis en sont à plus de 11 %. Seul le Japon se maintient *encore nettement en* dessous des 10 %, du moins pour les prix de détail, car les prix de gros y augmentent fortement (0,9 % en janvier et février).

L'aspect paradoxal de cette évolution est que les pays « forts », où le mal apparaissait presque définitivement *vaincu, sont eux-mêmes* à nouveau atteints. Examinons d'abord leur cas. En Allemagne, le regain de l'inflation est une bien mauvaise surprise, *gâchant la joie de* la reprise qui s'épanouit et fait baisser pour la première fois en mars le taux de chômage au dessous des 4 %. Dès les premiers *signes d'accélération* des *prix* de détail de 0,4 % en décembre et de 1,1 % en janvier, la Bundesbank, n'admettant pas les explications climatiques et autres du *même genre*, avait immédiatement tiré la sonnette d'alarme avec une première augmentation du taux des prêts sur titres de 3 à 4 %. Elle vient encore une *fois* de la tirer avec un deuxième relèvement du même taux de 4 à 5 %, complété par une hausse du taux d'escompte de 3 à 4 %.

M. Emminger, le *président* de la Bundesbank, a ainsi fermement marqué sa volonté de « *tuer l'inflation dans l'œuf* » pour reprendre son expression. Après une *première réaction de surprise* et même de mauvaise humeur, le gouvernement *ainsi* que *le* patronat allemands ont finalement admis la nécessité de cette mesure, malgré les risques qu'elle comporte pour une activité qui depuis peu, marque quelques signes de ralentissement. De leur côté, les cinq instituts de conjoncture dans leur rapport de printemps ont, eux aussi, mis en *garde contre cette inflation*, dont ils ont analysé les causes : alors qu'en 1978, sous l'effet de la réévaluation du deutschemark, les prix des produits importés se *sont contractés* de 4,5 %, en 1979 ils vont, d'après eux, au contraire, augmenter de 3 %. S'y ajoutent les effets de la croissance des crédits, de la reprise et des goulets qu'elle fait apparaître, en particulier dans la construction.

Sans compter celui à venir du relèvement de 1 % de la T.V.A. au 1er juillet. Cependant, les taux d'augmentation des salaires négociés récemment restent très modérés, de 5 % au plus, ce qui a permis à M. Lambsdorf de souligner que « *l'économie allemande n'est pas fondamentalement affectée par un processus inflationniste* ». Certes, il s'agit surtout d'inflation importée. Mais pour combien *de temps encore* ?

Le Japon, autre pays « fort », bien que pour le moment moins atteint par le mal, fait de son côté la même expérience d'inver*sion du mouvement* des *prix* des produits importés et des prix de gros : alors que tout le long de 1978 ces derniers avaient baissé du fait de la montée du yen, ils *augmentent maintenant sous* le double effet de la remontée du dollar et de l'accélération des hausses des matières premières industrielles et du pétrole (ce *dernier auquel le Japon est plus* particulièrement sensible augmenterait de plus de 20 %, compte tenu des surcharges et primes de marché). Il n'est, dès *lors*, pas *étonnant* de voir les Japonais s'inquiéter de l'inflation. Bien que M. Doko, le président du Keidanren (le patronat), ait *estimé* une hausse des taux d'intérêt inopportune dans la phase actuelle de redressement, M. Morinaga, le gouverneur de la Banque du Japon, vient *quand même* de relever le taux d'escompte de 0,75 % à 4,25 % (c'est le premier relèvement depuis quatre ans).

En Grande-Bretagne et en Italie il n'est pas *surprenant* de constater une forte montée des prix, et il n'est *pas nécessaire* d'avoir recours à l'inflation importée, puisque les hausses de salaires et autres revenus suffisent largement. Ainsi, les rémunérations anglaises *augmentent* à nouveau de 15 à 20 %, les hausses de prix s'accélérant à 12 %. Cependant, en sens inverse du deutschemark et du yen, la livre, stimulée par *l'augmentation* des prix du pétrole et les perspectives d'excédents qu'elle promet, ainsi que par des taux d'intérêt encore très élevés (malgré les deux baisses du Minimum Lending Rate), est poussée irrésistiblement vers le haut, dépassant largement le dollar. Elle agit *donc favorablement sur* les *prix* des produits importés, gommant les hausses des matières premières industrielles. Dès lors, les prix de gros, à l'inverse de ce qui se passe en *Allemagne* et au Japon, sont en décélération (1 % en janvier et février et 0,7 % en mars).

Situation surprenante que celle de ce pays dont la monnaie bondit, *alors que l'inflation, malgré* tout, s'aggrave. Mais l'Italie offre un spectacle presque aussi étonnant. Les prix y explosent à nouveau, leur rythme atteignant les 17 %. Et *pourtant*, la lire, liée au système monétaire européen (S.M.E.), donc bénéficiant d'une certaine garantie de change, alors que les taux d'intérêt italiens *sont* eux aussi très élevés, est de même poussée à la hausse. Cependant, cette évolution favorable pour les termes des échanges de ces nouveaux pays *« forts » est plutôt défavorable* pour leurs exportations et leur activité. Cela est moins vrai pour l'Italie, dont la production croit en ce moment à forte allure, que *pour la Grande-Bretagne, où* elle éprouve quelques difficultés à rattraper son retard dû aux grèves des transports.

A cet égard, la *France* se trouve dans une situation intermédiaire entre pays « forts » et « faibles ». *Le franc reste ferme, sans* taux d'intérêt ni trop élevés ni trop bas. Cela lui permet d'atténuer quelque peu les effets de l'inflation mondiale, sans risque de peser *sur* les *exportations* et l'activité. Comme par ailleurs les hausses de salaires se sont légèrement ralenties, le rythme des prix ne s'est pas accéléré comme ailleurs, passant même momentanément en dessous de celui de l'Allemagne. Mais, comme l'a souligné *récemment* le *Conseil* national du patronat français, cette bonne situation relative risque de ne pas durer et un nouveau dérapage des prix de 9 à *10 %* en 1979 est fort probable.

Reste l'inflation américaine, qui apparaît à la fois la plus difficile, mais aussi la *plus importante*, à juguler. Les prix de détail continuent à s'accélérer (0,6 % en décembre, 0,9 % en janvier et 1,2 % en février). Le programme de *lutte du président Carter* est d'ores et déjà largement débordé, les salariés acceptant difficilement de respecter la norme de 7 %, alors que les sociétés viennent d'annoncer *une* progression record de leurs bénéfices du quatrième trimestre 1978.

Cependant le dollar remontant fait bénéficier les États-Unis à leur tour d'une atténuation des *hausses des prix produits* importés. Et l'alignement des prix de pétrole américain sur les cours mondiaux, malgré ses conséquences immédiates aggravant l'inflation, *permettra au contraire* à terme de mieux la maîtriser. Mais dans l'immédiat il faut lutter, et, comme l'a récemment souligné M. Miller, le président *du FED, à propos de sa* politique monétaire, trouver le « juste milieu » entre inflation et récession.

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (+)	Pour la première fois, en *mars 1979*, la *production* américaine d'automobiles s'est contractée de 2 % par rapport à mars 1978. De même, les dépenses de construction ont diminué de 1 % en février. Signes de ralentissement, certes, au premier trimestre, dont le P.N.B. n'augmente que de 0,7 %, contre 6,9 % au quatrième trimestre 1978. Cependant, les ventes au détail ont augmenté de 1 % en *mars* et les dépenses d'équipement des entreprises s'accélèrent à nouveau.
PRIX	— — (— —)	La hausse des prix de gros est en légère décélération : 1,3 % en janvier, 1 % *en février* et mars, ce qui fait quand même 14,1 % en rythme annuel sur ces trois mois. En revanche, les prix de détail (qui subissent avec retard les effets de ces *derniers*) *s'accélèrent nettement* : 0,6 % en décembre, 0,9 % en janvier et 1,2 % en février.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active est resté stable à 5,7 % *en février* et mars. *Cependant*, les créations d'emplois ont continué : 350 000 en février et 195 000 en mars, l'effectif des Américains pourvus d'un emploi passant à 96 500 000.
CAPACITÉ	+ (+)	Le taux d'utilisation des capacités productives a atteint le niveau élevé de 86 % en février, et les dépenses d'investissement des entreprises s'accélèrent : ceci *se traduit, notamment, par une forte* augmentation des commandes de machines-outils.
ÉCHANGES	— (— —)	Le déficit de la balance commerciale s'est sensiblement réduit de 3,1 milliards de dollars en janvier à 1,3 milliard en février. Ce mieux est dû en partie à une réduction des importations de pétrole.
MONÉTAIRE ET FINANCIER		*Si le prime rate américain, en dépit d'une légère baisse des taux à court terme*, reste à un niveau élevé de 11,50 à 11,75 %, les taux européens, en revanche, évoluent. En hausse en Allemagne, où la Bundesbank a encore une *fois relevé son* taux de *prêt* sur titres de 4 à 5 %, le taux d'escompte passant de 3 à 4 %. En baisse en Grande-Bretagne, où, pour la première fois, le Minimum Lending Rate a été abaissé de 13 à *12 %*.
ÉCONOMIQUE		Après la surchauffe du quatrième trimestre 1978, l'activité américaine s'est ralentie au premier trimestre, mais reste encore vigoureuse et *conjugue ses effets avec ceux de la reprise européenne*. Ceci n'est pas de trop pour faire face à la menace de déflation résultant des nouvelles augmentations du prix du pétrole.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

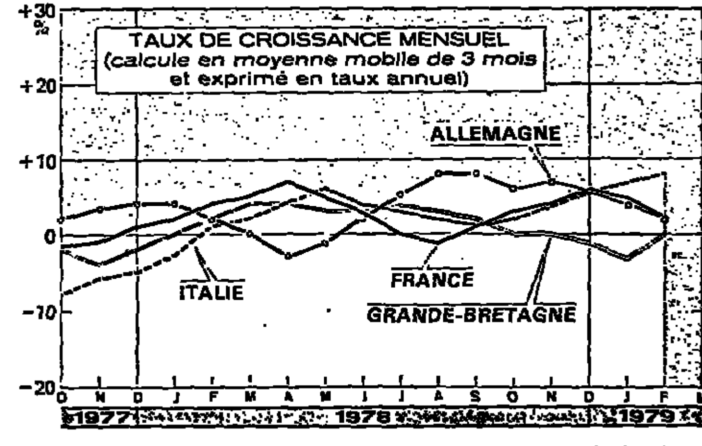
(Entre parenthèses : tendance précédente.)

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+ (++)	— (—)	— (—)	++ (++)	++ (++)	++ (++)
FRANCE	+ (+)	— (—)	— — (— —)	+ (+)	+ (+)	+ (+)
ITALIE	++ (++)	— — — (— — —)	— — — (— — —)	— (—)	+ (++)	+ (+)
GRANDE-BRETAGNE	— (—)	— — (— —)	— — (— —)	— (— —)	— (—)	++ (++)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. — TAUX DE CROISSANCE



Le rythme de croissance de la production industrielle de janvier et février s'est accéléré en *Italie (8 %)*.

Il a faibli en France (4 %) et en Allemagne (2 %). En Grande-Bretagne, après les grèves qui avaient provoqué un recul, on assiste maintenant à un rattrapage.

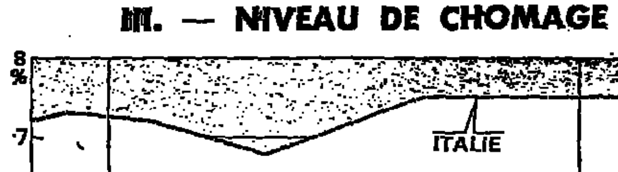
II. — ÉVOLUTION DES PRIX

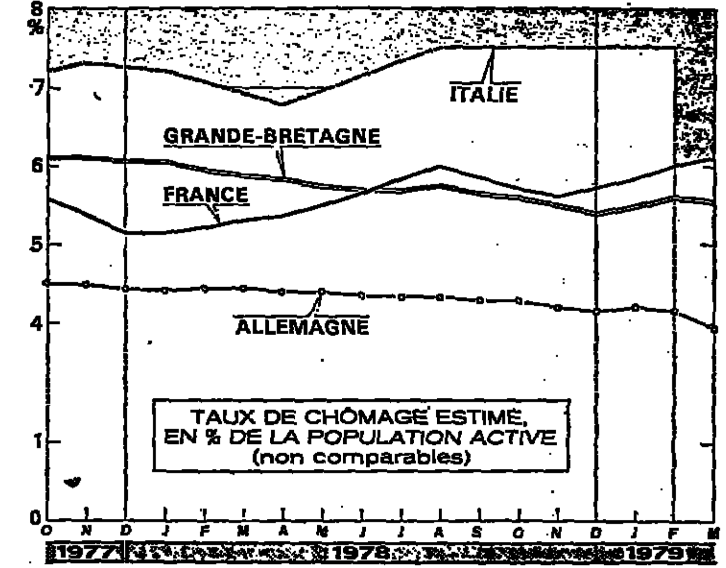
MOYENNE DES QUATRE PAYS

ECARTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE

L'inflation moyenne des quatre grands pays européens continue à monter en flèche et se trouve maintenant à 12 %. Au cours du dernier mois, c'est en Italie que l'accélération a été la plus forte, le rythme des prix y passant à 17 %. En revanche, l'inflation est remontée moins fortement en Allemagne (9 %), en France (à 10 %) et en Grande-Bretagne (à 12,5 %). Rappelons que ces taux sont calculés sur *les trois derniers mois. Evalués sur les douze derniers mois, ils sont* de 13,7 % en Italie, 10 % en France, 9,9 % en Grande-Bretagne et 3,3 % en Allemagne.

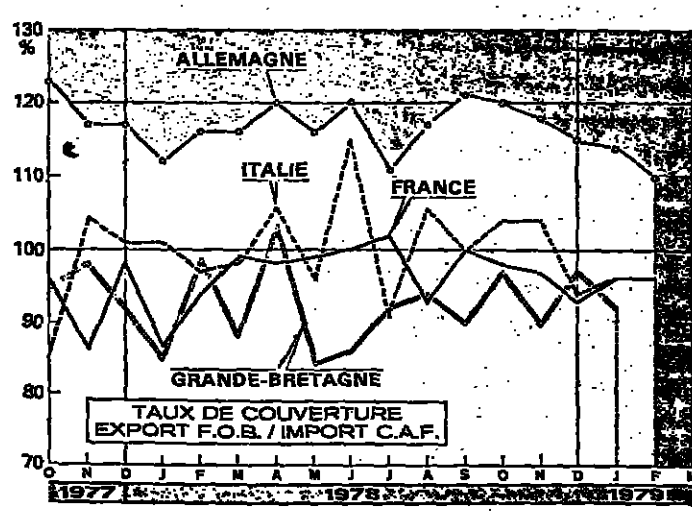
III. — NIVEAU DE CHOMAGE





Entre février et mars, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a encore une *fois* reculé en Allemagne, où il est tombé en dessous des 4 %, et en Grande-Bretagne de 5,60 % à 5,55 %. En revanche, il a augmenté, pour la quatrième fois depuis novembre, en France, passant de 6 à 6,10 %. En Italie, ce taux reste de 7,50 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations (calculées Fob-Caf et corrigées des variations saisonnières) est resté en février à *110 % en Allemagne* et à 99 % pour le mois de mars en France. En revanche, en Italie, il est repassé, en janvier, en dessous des 100 %, à 96 %. Pour la Grande-Bretagne, par suite des grèves, les chiffres de février et mars n'ont pas été publiés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	565 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schowohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Daniel Bertholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Wimberg (« Die Welt »).
Coordinateur : Eric Wolfensohn.

Le plus gros « lobby » d'Europe : l'agriculture

A peine l'idée d'une éventuelle réglementation technique européenne des tondeuses à gazon avait-elle germé dans une cellule de verre de l'immeuble bruxellois du Berlaymont, que les représentants de cette honorable profession intervenaient auprès de la Commission européenne. Comment avaient-ils été prévenus ? Par un des multiples réseaux d'informations rémunérés par les non moins multiples associations, fédérations, comités, groupements et commissions qui se sont créés au cours des vingt dernières années et installés, pour la plupart d'entre eux, à Bruxelles. Pour le seul secteur agricole et alimentaire, le volume qui recense ces organisations européennes et les organisations nationales adhérentes a huit cent cinquante quatre pages. On y trouve aussi bien *« l'Association des délégués des organisations professionnelles des producteurs et ramasseurs de plantes médicinales et aromatiques de la Communauté économique européenne »* que la *« Fédération européenne des associations de bois de mine »*, ou encore le *« Groupe des syndicats de l'alimentation, du tabac et de l'industrie hôtelière dans la C.E.E. »*. Bref, au total, cent quarante-sept organisations dont la présence physique ne peut pas ne pas avoir d'influence sur la gestion du dossier agricole au sens large dans la C.E.E. Et ceci sans compter les bureaux permanents des entreprises les plus importantes, et les représentations permanentes auprès de la C.E.E. de quatre-vingt-neuf pays, qui sont autant d'intervenants possibles.

Quel est le poids réel de ces défenseurs d'intérêts individuels dans la construction communautaire ? Comment interviennent-ils ? Où se situe la limite entre la consultation des professionnels, nécessaire à l'examen d'un dossier, et la pression desdits professionnels sur les *« décideurs »* ? Il y a encore quelques semaines, la direction de l'agriculture s'était intéressée aux subventions que touchent les industriels de l'amidon : 100 millions d'unités de compte par an (570 millions de francs), soit une somme supérieure aux dépenses de soutien au seul marché du vin en 1978. Cette direction a tenté de supprimer les subventions, puis, à tout le moins, de les réduire. Elle estimait en effet que ces aides, octroyées à l'origine pour permettre à l'industrie européenne de faire face à la concurrence étrangère pour les produits amylacés à usage industriel, ne se justifiaient pas pour les produits à usage alimentaire pour lesquels il n'y a pas de rivalité dans les pays tiers. Elles représentent 40 % de la production, soit une économie possible, pour la C.E.E., de 40 millions d'U.C. L'une des sociétés les plus importantes de ce *« lobby »* fait tourner quatre usines en Belgique. Le commissaire européen aux questions industrielles, un Belge précisément, n'a pas pu rester insensible aux arguments des dirigeants de cette société (crise économique..., fermeture d'usines..., chômage...). Les commissaires britanniques non plus d'ailleurs, puisque cette société est une filiale du groupe sucrier de Grande-Bretagne, Tate and Lyle. Résultat, les propositions de la direction de l'agriculture ont été repoussées par l'exécutif de la C.E.E. Faut-il en déduire que l'ensemble des décisions communautaires est soumis à l'arbitraire des intérêts privés ? On verra que les commissaires européens ont d'autres occasions d'exercer leur sensibilité, mais il serait exagéré d'accorder aux groupes de pression plus de poids qu'ils n'en ont dans la réalité, du moins à Bruxelles.

Des « péquenocrates » coupés de la base

Les agriculteurs sont, en nombre, le « lobby » le plus important. Ils furent aussi les plus influents dans la mesure où l'Europe verte n'aurait pu se faire contre eux. Le COPA, Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. — la plus connue des cent quarante-sept organisations agro-alimentaires qui vivent à l'heure de Bruxelles — a été créé dès le mois de septembre 1958. Il compte aujourd'hui vingt-deux organisations membres. Après lui se sont constitués, en décembre 1958 le Centre européen des jeunes agriculteurs (CEJA), puis, en septembre 1959, le Comité général de la coopération agricole de la Communauté européenne (COGECA). Les trois organisations ont un secrétariat commun d'une trentaine de salariés, dont un tiers pour les nécessités de traduction. L'immeuble qui les abrite, la Maison de l'agriculture européenne, rue de la Science, à Bruxelles, regroupe aussi les délégations nationales des syndicats paysans, du moins de ceux qui bénéficient d'une reconnaissance officielle par les autorités nationales et européennes. Les Français et les Allemands, qui disposaient déjà de locaux à Bruxelles, font bande à part, tandis que les Grecs, les Espagnols et les... Suédois sont voisins de palier. Le COPA, que préside actuellement M. Gérard de Cafarelli, un ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants français, est normalement l'interlocuteur privilégié de la Commission européenne. Mais, et surtout, depuis l'élargissement de la C.E.E., avec l'arrivée de la Grande-Bretagne, l'accroissement des divergences d'intérêt entre les producteurs des neuf pays de la Communauté a fait perdre au COPA une large part de son pouvoir sur la Commission. C'est ce Comité qui, le 23 mars 1971, lançait la marche sur Bruxelles de cent mille paysans pour refuser le gel des prix agricoles que proposait, déjà, la Commission. C'est de ce même Comité qu'un haut fonctionnaire de la direction de l'agriculture nous disait, en mars dernier, ignorer l'adresse à Bruxelles ! Sévère, il ajoute que le COPA est devenu une organisation de fonctionnaires agricoles — d'autres disent des « péquenocrates », — assez coupés de la base, de moins en moins écoutés, ignorant tout des marchés internationaux et ayant la prétention de les gérer. *« Non, croyez-moi, les seuls interlocuteurs valables sont les grands opérateurs. »*

Le jugement n'est pas tendre, mais les dirigeants paysans, on le verra, ne sont guère plus aimables avec les commissaires européens. Il reste qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'une partie des agriculteurs de la Communauté accuse l'autre de ne pas jouer le jeu : un jour, ce sont les Français qui reprochent aux Britanniques de bloquer les importations de pommes de terre primeurs ; le lendemain, ce sont les Britanniques qui protestent contre les droits de douane établis par la France sur les agneaux anglais, et, le surlendemain, c'est le baron von Heereman, le patron des paysans allemands, qui reproche à la France, à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas de soutenir trop généreusement leurs agriculteurs pour les aider à conquérir des marchés au sein de la Communauté européenne. *« Nous ne voulons pas suivre l'exemple du Comité du commerce de la C.E.E., qui a été dissous en 1978 tant les intérêts étaient divergents*, dit un responsable du COPA, *mais le risque d'éclatement existe, non pas entre les pays, mais entre les éleveurs et les céréaliers. »* Pour un même produit, le lait, les divergences sont telles entre les Pays-Bas et la France, et *« dans ce pays »*, dit un fonctionnaire bruxellois, *« les industries coopératives et privées sont tellement remontées les unes contre les autres, que c'est l'anti-lobby par excellence. »*. La Commission a beau jeu, dans ce tintamarre, d'interpréter la partition comme elle l'entend.

Il existe toutefois des personnages et des types d'intervention dont l'influence officielle ou officieuse est réelle. Les grandes maisons de commerce ont soit des bureaux, soit des observateurs à Bruxelles. Leur mission : renseigner le plus rapidement possible. Ils devront être les premiers par exemple à télexer le montant des restitutions aux exportations que la Commission fixe chaque jour ou chaque semaine selon les produits et rend public dès 17 heures, la veille du jour d'entrée en vigueur. Quelques heures gagnées dans la transmission, à Paris, à New-York ou à Rotterdam, et ce peut être un marché enlevé par l'un et... perdu par l'autre. S'il est, dit-on au Berlaymont, très difficile de savoir avant les autres quel sera le montant des restitutions, cela ne veut pas dire que certains n'y parviennent pas parfois. Il suffit qu'un des membres du comité de gestion chargé de fixer les montants passe un coup de téléphone quelques minutes avant la fin de la réunion, quelques petites minutes qui comptent gros pour un opérateur. *« C'est vrai*, dit un observateur. *Les relations amicales jouent dans ce sens. Ces indications sont en fait nuisibles, car on réalise un coup, mais jamais deux. »*

M. Fraisse est à Bruxelles, depuis 1965, le représentant d'un important groupe de coopératives agricoles françaises, le groupe GAMM : tout ce qui concerne les céréales, les farines, le malt, le lait, le vin, les fruits, les légumes et les moutons... l'intéresse. Il décrit lui-même par quelques exemples son rôle de *« lobbyste officiel »* : *« Bien sûr, je regarde et transmets chaque jour le montant des restitutions. Je peux faire rencontrer chez moi un ambassadeur d'un pays signataire de l'accord de Lomé et un représentant de la Banque européenne de développement. J'interviens auprès du commissaire, M. Cheysson, pour lui présenter le principe d'une usine de reconstitution de lait qu'une de nos sociétés a mis au point. Je tombe sur une note de service de presse de la Communauté concernant des restrictions de financement de la production porcine, ou le développement de l'élevage du mouton au Groënland. Aussitôt, j'alerte nos adhérents intéressés qui, sans ma présence à Bruxelles, n'auraient pris connaissance de ces informations qu'une semaine ou dix jours après. Certaines administrations me demandent même des conseils pour élaborer les dossiers de demande de financement d'une opération par le FEOGA (le budget agricole communautaire). Un dossier bien présenté, c'est un an de gagné. »*

Profession : intermédiaire

Pour le directeur de la Confédération générale des betteraviers français, qui a créé et préside la Confédération internationale des betteraviers européens, c'est aussi le contact personnel qui joue le plus. *« Vous avez un Comité consultatif du sucre où la Commission vient expliquer sa politique. C'est une structure trop lourde : quatre-vingts personnes. Cela se résume à un match de boxe entre un producteur et un consommateur, généralement un Britannique. La Commission arbitre. Nous avons par contre créé, au sein de ce comité, un groupe paritaire, neuf producteurs, neuf sucriers, et là on travaille. Mais c'est surtout à titre personnel, pour mon passé de militant européen, que je suis reçu à Bruxelles. Avec des trusts comme Tate and Lyle, le raffineur britannique, si nous voulons exister, nous qui représentons 500 000 agriculteurs, nous sommes obligés de vivre avec les gens de la C.E.E., comme avec ceux de la Conférence internationale du sucre. »*

Les grands du négoce agissent donc, directement ou indirectement, ou même très indirectement, par exemple quand il s'agit de M. Doumeng et d'exportations de beurre vers l'Union soviétique, tant les représentants britanniques et allemands, à Bruxelles, sont devenus sourcilleux à propos des achats de nourriture par les pays de l'Est.

Quand ce sont des « très grands », c'est la Commission qui demande conseil : ainsi de M. Varsano, le roi du sucre, qui contrôle le tiers du marché libre. Quand, en 1973 et 1974, l'Europe est touchée par une pénurie de sucre, réelle ou provoquée (c'est selon), la Commission européenne fait appel à lui, et ses livraisons font fondre le cours du sucre européen. Aussi, quand la C.E.E. doit mettre au point son futur règlement sucrier, pour l'horizon 1980 - 1985, est-il normal qu'elle consulte M. Varsano. Le tableau des intermédiaires ne serait pas complet sans la présence de ceux qui en font précisément profession. Un appui politique certain, au plus haut niveau, un sens du contact, et la logistique d'une société de commerce international, telle est la recette pour devenir « courtier polyvalent ».

Curieusement, dit-on au Berlaymont, c'est un spécialiste français, M. Müller, qui est le plus influent. Eminence grise, concrète et efficace, et utile, selon les uns, mais *« d'une utilité qui prouve que les professionnels qui ont recours à lui ne sont pas très forts*, ajoute un fonctionnaire bruxellois de l'agriculture, *car n'importe qui peut demander à nous rencontrer directement. Si les pressions existent*, poursuit-il, *elles s'exercent surtout au plan national : sur les membres des comités de gestion représentant leurs gouvernements, et sur les ministres eux-mêmes »*. Quand ils sont réceptifs, comme pouvaient l'être MM. Edgar Faure, Cointat ou Chirac avec les betteraviers français, ceux-ci sont tout sucre avec le gouvernement. Mais les temps ont changé, et M. Méhaignerie, *« qui n'a pas betteraves sur rue »*, comme dit M. Cayre, est accusé d'avoir sacrifié la production française à l'accord viticole franco-italien.

Ces pressions nationales s'exercent enfin sur les fonctionnaires européens eux-mêmes. Personne ne met en cause leur honnêteté, et quand le premier d'entre eux, M. Jenkins, se fait photographier avec la Rover à lui offerte par la firme britannique, on y voit plus une maladresse qu'une prévarication. Les salaires confortables réduisent considérablement la tentation de « pantoufler » dans le privé.

Mais les représentants du monde agricole, s'ils ne contestent pas la moralité des fonctionnaires européens, leur reprochent leur trop grande sensibilité aux intérêts particuliers de leur pays d'origine. Cette évolution est très nette, entend-on dire à Bruxelles, depuis l'élargissement et il n'est pas rare que les journaux britanniques écrivent : *« Nos commissaires à Bruxelles. »* M. Lardinois, qui recevait beaucoup de visiteurs, comme son successeur, M. Gundelach, qui en voit peu, sont logés à la même enseigne. Le premier n'avait-il pas il y a trois ans proposé la suppression des aides nationales pour le chauffage des serres et des primes pour leur destruction, afin de réduire la production des pétrotomates ? Production essentiellement hollandaise ; M. Lardinois est Hollandais. Huit jours plus tard, cette proposition avait été retirée. La France demande la suppression des montants compensatoires monétaires sur le roquefort, estimant que ce produit fait avec du lait de brebis ne doit pas supporter de taxes correctives de concurrence pour la simple raison qu'il est unique en Europe. La concurrence étant nulle, il ne peut y avoir de distorsion de concurrence. Est-ce un hasard si le danois, le donahblue, proche argumentation parce qu'il existe précisément un petit fromage danois, le Donahblue, proche d'apparence du roquefort. Dans la gestion des marchés du porc, sur la politique de la pêche et des farines de poisson, le commissaire à l'agriculture de la Communauté peut-il s'opposer aux intérêts de son pays ? Comment l'ensemble des treize commissaires, dont le mandat, dans moins de dix-huit mois, sera renouvelé, ou non, par le gouvernement de leurs Etats respectifs, pourraient-ils rester insensibles aux inclinaisons des pouvoirs nationaux ? Et quelle serait l'autorité d'un commissaire qui n'aurait plus la confiance à Londres, à Paris ou à Bonn ?

Finalement, si les lobbies agricoles existent, les plus puissants sont encore les Etats eux-mêmes. Jusqu'à présent, l'action des parlementaires européens n'a pas beaucoup contribué à protéger la construction européenne des pressions nationales. Après le 10 juin, peut-être, l'Assemblée de Strasbourg sera-t-elle une chambre de décompression ?

JACQUES GRALL.

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE

AU DANEMARK

Une leçon de pluralisme bien organisé

Le Danemark est un pays aux nombreux partis. Il ne sont pas moins de douze représentés au Folketing, le Parlement danois, auxquels il faut ajouter deux représentants pour le Groenland et les îles Féroé. Mais les Danois ne songent aucunement à modifier cet état de fait. Il faut au moins 2 % des suffrages exprimés pour se trouver au Parlement. Si ce pourcentage était de 4 % seulement, il n'y aurait plus que cinq partis à siéger au Folketing dans le château Christianborg. Ce n'est là qu'une hypothèse, personne ne réclamant de modification, et les citoyens étant très fiers de leur forme de démocratie représentative.

Les élections au Parlement européen permettent aujourd'hui de mieux comprendre encore leur conception de la démocratie. Le Danemark est le seul pays de la Communauté à permettre à des groupements autres que des partis de se présenter en vue de remporter les quinze mandats — le seizième est réservé au Groenland — qui lui échoient. Les partis d'une même corbeille devront alors déterminer, au vu des suffrages remportés par chacun, le nombre et l'identité des députés qu'ils pourront envoyer au Parlement. Cette collaboration technique ne signifie toutefois aucunement que, par la suite, ces partis devront se consulter. Tous dans le même bateau, mais seulement jusqu'à la destination promise.

Seuls les sociaux-démocrates, les radicaux-libéraux et le Parti du progrès, fondé par le rebelle de l'imposition, Mogens Glistrup, iront seuls leur chemin, ce dernier parti à son corps défendant. En effet, il aurait bien voulu se joindre aux partis bourgeois, mais s'est heurté à un refus. Ce n'est pas uniquement au Parlement danois que se manifeste la volonté d'isoler et d'ignorer ces petits groupes, mais également au niveau de la représentation européenne. Les arguments officiels sont que le Parti du progrès ne présente pas une ligne pro-européenne suffisamment nette, étant notamment contre l'entrée du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce dans le Marché commun. Et ce n'est pas un secret : personne ne veut avoir affaire avec le parti de Glistrup.



Cette possibilité résulte d'une résolution du Parlement du 2 décembre 1977 qui autorise les groupes réunissant au moins 61 126 signatures (2 % des électeurs). Le Front national a franchi cette barrière sans difficultés, réunissant plus de 100 000 signatures.

Cependant, les partis, y compris le Front national, se sont rendu compte qu'avec le vote à la proportionnelle beaucoup trop de voix seraient finalement perdues si chaque parti se présentait seul dans la répartition des mandats. Cela vaut particulièrement pour les petits partis. C'est pourquoi la plupart ont décidé de collaborer techniquement pour ces élections.

C'est ce qui se passera le 7 juin, jour des élections au Danemark, où onze partis se disputeront les faveurs des électeurs, mais où les sièges ne seront ensuite répartis qu'entre cinq « corbeilles » différentes.

C'est pourquoi la corbeille des partis bourgeois ne contiendra que les voix du parti libéral de Venstre, qui gouverne actuellement le Danemark de concert avec les sociaux-démocrates, les parti populaire conservateur, les centre-démocrates et le parti populaire chrétien (tous des européens convaincus). Deux d'entre eux, les conservateurs et les centre-démocrates, ont comme but avoué l'union politique.

Par ailleurs, le Front national, le parti populaire socialiste, le parti de gauche socialiste et le parti de l'état de droit se sont alliés. Les communistes danois jouent un rôle à part. Ce parti, qui suit la ligne de Moscou, a manifestement eu quelques difficultés à présenter sa propre liste : il s'est rallié au Front national. Cette « corbeille » réunit ls partis que le Danemark aimerait surtout ne pas voir au Parlement européen, mais souhaiterait avoir comme partenaire communautaire.

Une fois réalisée la répartition des mandats entre « corbeilles », la courte phase de collaboration débouchera sur une lutte interne pour les sièges. Quelques partis ont opté pour le scrutin par liste, d'autres pour le scrutin nominal. Dans le premier cas, les voix seront additionnées et comptées à ceux placés en premier sur la liste jusqu'à ce que leur nombre corresponde à un mandat. Dans le second, celui qui aura réuni le plus de voix sur son nom recevra les voix des moins bien placés pour l'aider jusqu'à obtention d'un siège. Ces places dans les « corbeilles » seront également réparties selon la proportionnelle.

Chacun pour soi en ce qui concerne la campagne électorale. Là, les partis ne collaboreront pas. Il y a d'un côté les partisans de la Communauté, de l'autre les adversaires. A l'intérieur des blocs, il n'existe que des différences minimes.

Dans les milieux politiques, on attend avec nervosité le 7 juin. Si les optimistes s'attendent à une participation électorale d'environ 75 %, les autres se contenteraient bien de 60 %.

C'est la première fois que la totalité du Danemark — à l'exception des îles Féroé, qui ne font pas partie de la Communauté, et du Groenland, qui élit son propre candidat — se trouve être une circonscription unique. Le scrutin montrera avant tout si les adversaires de la Communauté européenne — comme ils le prétendent et comme il ressort de certains sondages — ont effectivement la majorité. D'après un pronostic sur les mandats, le Front national ne devrait remporter que trois sièges, les sociaux-démocrates et les partis « bourgeois » s'en voyant accorder cinq chacun.

REINER GATERMANN.

Les pays en voie de développement s'orientent-ils vers des productions déjà dépassées ?

(Suite de la page 15.)

— Les importations massives de produits manufacturés en provenance du tiers-monde portent essentiellement sur les textiles et certains produits de construction mécanique et électrique (4) ;

— Globalement, les pays du tiers-monde comptent pour moins de 10 % dans les exportations mondiales de produits manufacturés. Il est vrai que pour les textiles leur part dans les exportations mondiales s'élève à 24 %, dont les deux tiers sont destinés aux pays développés. Il est tout aussi vrai que, par exemple, le solde des échanges de la France avec des « concurrents sauvages » comme Hongkong et Singapour est régulièrement positif (5).

Par conséquent, sans méconnaître les problèmes d'« ajustement industriel » et de reconversion que cela pose aux pays développés, il ne faut pas pour autant dramatiser la situation. Finalement, 8 % seulement du total des importations de produits manufacturés des pays de l'O.C.D.E. proviennent du tiers-monde, encore faut-il préciser que cette moyenne recouvre des situations bien différentes puisque le même ratio s'élève à 16 % pour les Etats-Unis et 23 % pour le Japon, à 8 % pour l'Allemagne et moins de 6 % pour la France.

L'Allemagne et le Japon figurent parmi les pays qui admettent la plus forte part d'importations en provenance du tiers-monde, et sortent gagnants de la crise. Cette réussite résulte certes d'une forte cohésion nationale, d'une organisation exemplaire, *mais s'explique surtout* par une spécialisation poussée.

Les gagnants et les perdants

La production industrielle doit être envisagée comme un processus dynamique, les produits se comportant *comme* des êtres vivants qui naissent, croissent, puis déclinent avant de disparaître selon « la théorie du cycle des produits » de R. Vernon. On peut mettre en évidence ce phénomène en classant les produits en fonction de leur taux de croissance plus ou moins rapide.

La spécialisation signifie qu'un pays concentre ses efforts sur certains secteurs jugés favorables en délaissant d'autres secteurs jugés moins favorables. Le point que nous voulons éclairer est le suivant : pourquoi certains pays trouvent-ils un avantage à la spécialisation et pourquoi d'autres s'orientent vers une spécialisation inégale, c'est-à-dire vers les productions *que* les premiers abandonnent parce que moins rentables et sans avenir ?

Sans prétendre que l'Allemagne et le Japon constituent des modèles de développement, il faut reconnaître que leur réussite économique et leur puissance commerciale résultent d'une stratégie de spécialisation très habile, consistant à laisser aux autres les productions les moins rentables et les plus concurrencées et à développer les productions de pointe où la demande mondiale croît fortement.

Cette spécialisation est vitale, car ce sont les exportations industrielles qui permettent aux P.D.E.M. de payer la facture des importations obligées (énergie, matières premières, produits tropicaux). Sur ce plan, la France est fragile, car relativement spécialisée dans les secteurs à main-d'œuvre peu qualifiée et par conséquent les plus menacés par la concurrence des P.V.D. et des pays de l'Est (textile, automobile).

D'ailleurs, comme le souligne C. Stoffaes : « *La France enregistre un déficit chronique avec les pays forts (Etats-Unis, R.F.A., Japon), elle n'a d'excédents que sur les pays faibles : les succès remportés à l'exportation des biens d'équipement depuis quelques années l'ont été pour l'essentiel sur des P.V.D. fragiles dans leur solvabilité et grâce à une généreuse politique de crédits ou de garanties fournies par l'Etat.* » Pour la France, la menace ne vient pas seulement du Sud mais aussi du Nord.

A la lumière de ces considérations, on peut se demander si le véritable enjeu industriel ne concerne pas d'abord les P.V.D., qui risquent de se spécialiser dans les productions industrielles les moins rentables à terme, ce qui *ne ferait que créer au sein* du nouvel ordre économique international une nouvelle forme d'échange inégal entre P.V.D. et P.D.E.M.

Depuis la deuxième guerre mondiale, l'élargissement de la division internationale du travail — selon le principe de la théorie Ricardienne des avantages comparatifs — a contribué au développement *sans précédent* des pays occidentaux. Aujourd'hui, pour le textile, l'habillement, la pétrochimie, la construction mécanique et électrique, les avantages comparatifs (matières *premières* et main-d'œuvre) sont du côté des P.V.D.

L'industrialisation du tiers-monde est irréversible, a-t-on dit. Les P.D.E.M. n'auront guère de prise sur son essor sinon par l'intermédiaire des moyens de la technologie et du capital, dont le transfert se fait à un rythme rapide ; en effet : d'une part, la concurrence que se livrent les firmes des pays développés *pour* emporter les marchés d'équipement les amène à transférer les techniques et le savoir-faire le plus récent (on livre de moins en moins d'usines « clefs en main » mais de plus en plus « produits en main ») ; d'autre part, malgré leur endettement, les P.V.D. trouvent le crédit nécessaire auprès des banques privées, notamment américaines ; en effet, les créances de ces dernières sur les P.V.D. non exportateurs de pétrole sont devenues considérables depuis 1973 et, d'une certaine manière, leur survie financière passe par la réussite du pari industriel du tiers-monde.

Le défi industriel du tiers-*monde* a au *moins* le *mérite* de pousser les P.D.E.M. à une restructuration industrielle d'autant plus urgente que la prospérité des années 60 avait conduit au laisser-aller (6).

En se tournant vers les industries technologiquement les plus avancées, en général très capitalistiques, les P.D.E.M. prennent le risque d'aggraver le chômage structurel. La question est d'autant plus importante qu'il ne faut guère compter sur le tertiaire actuel pour créer des emplois, la révolution informatique annoncée (*télématique*) conduirait plutôt à des réductions importantes d'effectifs dans les banques, les assurances, etc., etc.

En réalité, les P.D.E.M. ont intérêt au *développement économique* des P.V.D., car dans la crise que nous connaissons, la demande soutenue des pays du tiers-monde est le *principal facteur* de stabilisation du commerce international et de l'économie *mondiale*. En *outre*, la concurrence des P.V.D., si elle pose problème à certaines industries, ouvre des perspectives à d'autres : plus ces pays exportent, plus ils pourront importer. Telle est la leçon d'évidence qui devrait faire reculer la menace *protectionniste*, d'autant que les pays développés trouvent leur compte dans les échanges avec le tiers-monde, en effet :

— Les P.D.E.M. exportent plus de produits *manufacturés* vers les P.V.D. qu'ils n'en importent (rapport de 10 à 1 pour le Japon, 5 à 1 *pour l'Europe occidentale* et 2 à 1 pour les Etats-Unis) et, si les exportations des P.V.D. se développent plus vite que celles des P.D.E.M., l'excédent n'en reste pas moins croissant en valeur absolue pour les P.D.E.M. ;

— Chacune des trois régions, *Amérique du Nord*, *Europe occidentale*, Japon, exporte généralement plus de produits manufacturés vers les P.V.D. que vers les deux autres régions.

Organiser le redéploiement des pays *industrialisés* est d'autant plus urgent que les P.V.D. les plus avancés amorcent déjà leur *reconversion* pour relever le nouveau Nord-Sud qui émerge au sein des pays du Sud.

L'ombre de la Chine

En effet, le *développement* industriel rapide de certains pays du tiers-monde pose de multiples problèmes, non seulement de hausses de coûts, de formation et de manque de cadres, de croissance urbaine, d'épuisement des ressources naturelles, mais aussi déjà de redéploiement industriel. En Asie du Sud-Est, par exemple, les pays relativement les plus avancés comme la Corée du Sud, Hongkong, Singapour, craignent beaucoup la concurrence de Taïwan, des Philippines, de la Malaisie, de l'Indonésie, de l'Inde..., pays à bas salaires, et le *protectionnisme* des pays développés. La Corée du Sud a donc décidé d'abandonner *progressivement* les secteurs les moins rentables, comme les textiles, qui représentent 40 % de ses exportations, et de rechercher de nouveaux partenaires pour investir dans les P.V.D. A Singapour, la tendance actuelle est de s'orienter vers les industries non polluantes et les produits à haute technicité, car les bas de gamme (textiles, électronique grand public) sont atteints par les mesures protectionnistes.

Pour l'avenir, un autre facteur *de changement mérite d'être pris* en compte : la Chine communiste pourrait devenir un redoutable *exportateur de produits manufacturés*. C'est le seul moyen dont elle dispose à terme pour financer *son* développement industriel (les exportations de matières premières resteront limitées par la croissance des besoins intérieurs).

Après le textile et la sidérurgie, l'automobile, l'industrie de l'aluminium et la pétrochimie pourraient bien être les *premiers* secteurs menacés. Les pays développés sauront-ils s'adapter à cette nouvelle donne ?

La *réponse* semble positive pour certains d'entre eux : Allemagne, *Japon* et *même* Etats-Unis. Elle reste incertaine pour la plupart des autres pays. Au *sein des* P.V.D., il est classique de distinguer le quart-monde des pays les plus avancés : faute d'avoir *su* organiser à temps le redéploiement, ne faudra-t-il pas bientôt introduire une distinction semblable entre pays développés ?

MICHEL GODET.

(4) « *1977 est la première année où les produits des industries électromécaniques ont remplacé les textiles et les vêtements au premier rang des articles manufacturés exportés par les P.V.D.* » Cf. GATT, communiqué de presse du 9 novembre 1978.

(5) *Cf.* Y. Berthelot, G. Tardy : « le Défi économique du tiers-monde », *Documentation française*, 1978.

(6) *Cf.* Olivier Long, « Le commerce international dans les années 80 », GATT, communiqué de presse, octobre 1978.

MALGRÉ LA CHUTE D'AMIN DADA

Le « marché commun » est-africain a peu de chances de renaître

La divergence sous-jacente des intérêts en Afrique de l'Est s'est traduite avec précision dans l'échec progressif de la Communauté est-africaine entre 1963, *époque* à laquelle on envisageait une fédération politique à part entière, et 1977, quand le Kenya a finalement constaté son décès par un texte officiel. Mais, juridiquement, le « traité de coopération » n'a jamais été abrogé.

L'infortunée Communauté a sombré dans une mer de dettes, que le médiateur suisse, M. V. *Umbricht*, tentait de débrouiller après sa nomination en janvier 1978. Il doit remettre son rapport en juin de cette année. Il ne s'agit pas seulement des sommes considérables dues par *l'Ouganda* aux quatre-vingt mille Asiatiques qu'Amin Dada a chassés et dont *le départ* a détruit le *commerce* extérieur et l'industrie du pays. La Communauté elle-même doit quelque 165 millions de dollars à la Banque mondiale et des sommes plus faibles à d'autres pays (6 millions de livres à la Grande-Bretagne). Ses institutions *comme* sa Banque de développement, ses chemins de fer, ses ports et sa compagnie aérienne sont endettés auprès de fournisseurs extérieurs, que M. Umbricht devrait énumérer dans son inventaire de l'actif et du passif (par exemple, seize avions). Que vont devenir les nouveaux rapports économiques entre les trois pays, après la mutation de l'Ouganda ?

La leçon des dix dernières années

Il est tentant de suggérer que l'Ouganda ayant besoin d'apports massifs d'aide étrangère et le Kenya et la Tanzanie ayant tous deux été appauvris par le régime criminel d'Amin Dada, il faudrait songer à un effort international pour rétablir une organisation *régionale*, même *moins* ambitieuse. Mais les divisions politiques sont profondes. Les *négociations conduites* sous les auspices de la Banque mondiale entre le Kenya et la Tanzanie pour qu'ils rouvrent leurs frontières et reprennent leurs échanges avançaient très bien jusqu'à *l'invasion* de l'Ouganda par la Tanzanie. Là-dessus, Dar-Es-Salaam a accusé *le Kenya d'aider* Amin Dada, tandis que le Kenya craint à l'évidence que l'Ouganda, sous *la direction de Lule ou sous* celle de l'ami de Nyerere et ancien président Milton Obote, ne *devienne un Etat-client*, encerclant ainsi le Kenya dans un anneau de régimes de gauche.

La divergence d'intérêts fondamentale est économique — bien qu'on puisse douter que n'importe quelle région d'Afrique ne soit capable de surmonter le nationalisme intense des Etats souverains qui la composent et de leurs élites dirigeantes. Sous un tarif extérieur commun, le *commerce* entre les trois s'est développé, mais les exportations du Kenya *ont augmenté beaucoup plus vite* que celles des autres, dont la balance est devenue déficitaire en permanence à *l'égard de Nairobi*. En 1976, la part du Kenya représentait 66 millions de livres sur un total de 83 millions de livres de commerce général.

La Communauté a commencé à se désintégrer parce que les bureaux régionaux de ses services communs ne sont plus parvenus à se transmettre de fonds entre eux, au milieu d'accusations réciproques de charges déloyales et de services inégaux. La suppression de la monnaie commune et la *création* d'un contrôle des changes ont aggravé à la *fois* cet immobilisme et les tensions politiques. Enfin, Amin Dada, après avoir forcé les Asiatiques à quitter le pays dans les avions de l'East African Airways, s'est approprié les [illegible] millions de livres perçues pour les passages.

La destruction, par Amin Dada, de l'économie jadis florissante de l'Ouganda, basée sur le sucre, le thé, le café et le cuivre, et dont le potentiel latent était peut-être plus important que celui de n'importe lequel de ses voisins, n'a fait qu'aggraver les relations *politiques dans cette zone* de l'Afrique.

En cherchant à aider la région, *l'Occident doit tenir compte* des leçons des dix dernières années.

ROY LEWIS.

Les déclarations de M. Zbigniew Brzezinski

(Suite de la page 15.)

— *Que voulez-vous dire quand vous parlez de l'instabilité des institutions en Europe ?*

— Je ne veux pas désigner des pays en particulier. Vous avez, dans plusieurs pays européens, d'importants groupes profondément étrangers au processus démocratique, sur une base pour ainsi dire historique. Ces groupes, qui sont enclins à voter pour des partis *totalitaires*, constituent une fraction importante du corps électoral.

— *Y incluez-vous le terrorisme ?*

— J'ai mentionné tout à l'heure le terrorisme comme une manifestation extrême de ce problème. Celui-ci découle aussi d'autres facteurs plus récents, à savoir le rythme de la transformation sociale en Europe.

Il y a engagement et engagement

— *Parlons du Proche-Orient. L'engagement très visible des Etats-Unis est-il le signe que l'Amérique, surmontant sa méfiance de l'après-Vietnam, intervient à nouveau dans les crises étrangères ?*

— La réponse est oui et non. Il faut d'abord distinguer entre l'engagement dans un conflit, comme au Vietnam, et dans un processus de paix, tel que celui que le président Carter et le secrétaire d'Etat Vance ont entrepris avec tant de succès au Proche-Orient. *Les deux* entreprises ne sont pas les mêmes, et en ce sens la réponse est non.

» Elle est oui, dans la mesure où les Etats-Unis *parviennent* à mon avis à une nouvelle maturité, sortent de leur traumatisme vietnamien et se préparent de manière croissante à assumer avec responsabilité certaines des obligations découlant de leur énorme puissance politique, militaire et économique. *Pour nous*, refuser d'utiliser notre influence de manière constructive dans une région *qui implore* un certain degré de médiation de l'extérieur pour promouvoir un processus de paix serait une sorte de défi historique.

» J'espère que nos amis européens, qui sont, à un haut degré, des bénéficiaires indirects de tout progrès vers la paix au Proche-*Orient*, comprennent cela. C'est pourquoi nous avons obtenu un soutien plutôt étendu de nos amis *européens*.

— *Il me semble que vous auriez aimé recevoir un soutien plus fort.*

— Le *soutien* est comme l'argent ou l'amour. On peut toujours en avoir plus.

— *Comment répondez-vous aux critiques selon lesquels la normalisation avec Pékin visait à « jouer la carte chinoise » ?*

— Lorsque je suis allé en Chine à la demande du président Carter, en mai 1978, j'ai déclaré très clairement aux dirigeants chinois que notre intérêt pour une amélioration des relations avec la Chine n'était pas un expédient à court terme, tactique et antisoviétique, mais découlait d'une vision stratégique *du monde à long terme*. Autrement dit, nous voulons un monde de pluralisme, non un monde *dominé par telle ou telle puissance*. Un monde stable et divers exige une coopération accrue entre la Chine et les Etats-Unis, la Chine et le Japon, la Chine et l'Europe occidentale. Les dirigeants chinois ont *en gros* une perspective similaire. Ils ne souhaitent pas être utilisés par nous contre les *Soviétiques* dans ce que l'on appelle le jeu de la « carte chinoise ».

— *Il se peut que les Chinois veuillent jouer la carte américaine contre l'influence soviétique dans le monde.*

— Les Chinois sont des gens très mûrs et très subtils. Il me semble que, toute considération tactique mise à part, ils sont poussés par une conception à long terme de leur rôle dans le monde. *Lorsque*, à l'Ouest, nous pensons au monde de la fin du siècle, nous devons admettre qu'il *n'est plus possible que ce monde* soit dominé par une seule puissance *ou* une seule idéologie. Il n'y aura pas de *pax americana* à la fin de ce siècle. Il est encore moins probable qu'il y aura une *pax sovietica*. L'U.R.S.S. n'a ni la capacité ni la force d'attraction nécessaires pour l'imposer. C'est pourquoi le choix est entre une fragmentation complète, un *chaos* dont aucun de *nous ne* tirerait profit, et un cadre plus large de coopération institutionnalisée, *pluraliste*, entre les principales puissances.

Propos recueillis par
THOMAS KIELINGER
(Die Welt.)
et MICHEL TATU
(Le Monde.)

DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE L'EMPLOI

Un nouvel instrument de politique économique encore sous-estimé

« Le développement des politiques de l'environnement dans des conditions économiques en mutation » sera le thème de la deuxième réunion au niveau ministériel du comité de l'environnement de l'O.C.D.E., qui se tiendra au château de la Muette, à Paris, les 7 et 8 mai 1979. Les ministres seront, pour la première fois, en mesure d'évaluer les conditions et les tendances de l'environnement dans les pays membres de l'O.C.D.E. sur la base d'un rapport que le secrétariat a consacré à « l'état de l'environnement ». Ils examineront aussi les incidences, du point de vue de l'environnement, des projections économiques à moyen terme de l'O.C.D.E. M. Michel Potier, chef de la division Environnement et industrie de l'O.C.D.E., indique ici l'état des premières observations concernant l'impact des politiques de l'environnement sur la situation de l'emploi.

LA poursuite des politiques de protection de l'environnement est-elle aujourd'hui compatible avec la recherche du plein emploi ? C'est l'une des questions que les ministres de l'environnement des pays de l'O.C.D.E. qui vont se réunir à Paris vont évoquer. Les conditions économiques actuelles — il faut bien le dire — ne semblent à première vue guère favorables à une poursuite vigoureuse de leurs efforts puisqu'ils coïncident avec une période de croissance ralentie et de chômage élevé dans les pays de l'O.C.D.E. (plus de 5 % en moyenne de la population active totale en 1979 contre 2,8 % pour la moyenne des années 1962-1973). Les opinions les plus diverses circulent sur l'impact qu'exercent les politiques de l'environnement sur l'économie et en particulier sur l'emploi. D'un côté, les écologistes affirment que ces politiques stimulent l'économie et créent des emplois. De l'autre, certains industriels et parfois des syndicats ouvriers estiment que leur mise en œuvre aggrave la pénurie de capital en période de crise économique, accroît les tensions inflationnistes, réduit le taux de profit des entreprises et entraîne les plus touchées d'entre elles à fermer leurs portes. Que constate-t-on en réalité ? Un rapport du secrétariat de l'O.C.D.E. sur « les politiques de l'environnement et les perspectives économiques dans les années 80 », préparé à l'occasion de cette réunion ministérielle, apporte essentiellement deux réponses : les créations d'emploi liées à la mise en place des politiques de l'environnement l'emportent sur les pertes, et l'expérience d'un certain nombre de pays montre que les politiques de l'environnement ont pu être utilisées pour soutenir l'activité économique.

Les effets positifs l'emportent

L'influence des politiques de l'environnement sur l'emploi se manifeste essentiellement par deux voies : d'un côté ces politiques peuvent induire une réduction de la demande dans certains secteurs de l'activité économique du fait de l'augmentation du prix des biens et des services résultant de leur mise en œuvre. Cette réduction de la demande peut affecter, en principe, de manière négative, le niveau de l'emploi de la branche d'activité concernée. D'un autre côté, les politiques de l'environnement provoquent une augmentation de la demande dans d'autres secteurs de l'activité économique du fait des commandes de biens d'équipement en matériels de lutte contre la pollution (station d'épuration par exemple) qui résultent de l'application des diverses dispositions législatives ou réglementaires prises dans différents pays pour réduire pollution et nuisances. La plupart des études réalisées dans les pays de l'O.C.D.E. montrent que les effets positifs l'emportent sur les effets négatifs.

Du côté négatif, c'est-à-dire du côté des pertes d'emplois imputables aux politiques de l'environnement, le seul pays pour lequel on dispose de données détaillées sont les Etats-Unis, où a été crée au sein de l'Agence de la protection de l'environnement (E.P.A.), un programme connu sous le nom d'« Economic Dislocation Early Warning System » (Système d'alerte en matière de bouleversement économique). Dans le cadre de cette procédure, les bureaux régionaux de l'Agence pour la protection de l'environnement rassemblent des informations qui font l'objet d'un rappor d'ensemble trois fois par an. Le plus récent, publié en mai 1978, indique qu'il a été possible d'identifier cent dix-huit usines qui auraient fermé leurs portes à cause de mesures réglementaires de lutte contre la pollution pendant la période janvier 1971 - décembre 1977, provoquant le licenciement de vingt et un mille neuf cents travailleurs (0,02 % de la population active). La plupart des suppressions d'emplois ont surtout touché les industries des métaux de première fusion et des produits chimiques. Mais la procédure mise en place par l'EPA ne nous fournit aucune indication sur les réemplois.

Il est intéressant de comparer ce chiffre aux estimations de création d'emplois disponibles dans plusieurs pays. Aux Etats-Unis on a estimé à un million les emplois créés jusqu'en 1975 pour des dépenses totales de lutte contre la pollution correspondant à 15,7 milliards de dollars. On estime en outre que des dépenses additionnelles de l'ordre de 4,7 milliards de dollars donneront lieu à une création additionnelle de cent quatre-vingt-treize mille emplois en 1980.

Ces chiffres rassemblent les emplois de bureaucrates créés dans l'administration américaine, les emplois liés à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères, et tous ceux créés dans cette industrie nouvelle qu'est l'industrie de la lutte contre la pollution. Il s'agit d'une industrie très florissante puisque son chiffre d'affaires atteignait 1,8 milliard de dollars en 1977 et était estimé atteindre 3,5 milliards de dollars en 1983.

En Allemagne fédérale, on évalue les emplois créés par les politiques de l'environnement à deux cent dix-huit mille pour la période 1970-1974 (soit 0,8 % de la population active) et à trois cent soixante-six mille les emplois devant être créés au cours de la période 1975-1979.

En France, une étude effectuée pour le compte du ministère de l'environnement et du cadre de vie chiffre le nombre d'emplois liés à la fabrication et à l'entretien d'équipements de lutte contre la pollution à cent soixante-treize mille personnes en 1978, dont quarante-quatre mille cinq cents emplois dans le domaine de la collecte et de l'élimination des déchets.

Ces chiffres se trouvent dans l'ensemble confirmés par les résultats de plusieurs études de nature macro-économique entreprises aux Etats-Unis, au Japon, en Norvège et aux Pays-Bas. Elles montrent toutes que dans le court terme les programmes de lutte contre la polution se traduisent par une création nette d'emplois.

L'impact dans le long terme paraît plus incertain en ce sens que certaines études font apparaître des conséquences légèrement positives (Japon, Norvège) et d'autres légèrement négatives (Etats-Unis, Pays-Bas), ce qui s'explique par le fait que les programmes anti-pollution font appel en général à des techniques utilisant relativement plus de capital que de main-d'œuvre. Il faut toutefois souligner que, parmi les études citées, aucune ne s'est attachée à évaluer l'impact comparatif sur l'emploi de plusieurs politiques de l'environnement.

Un instrument de stimulation économique

L'expérience de certains pays montre qu'une politique de l'environnement peut servir à stimuler l'activité économique en période de crise économique. C'est ce qui ressort des politiques suivies dans les pays scandinaves ces dernières années. Le cas suédois est à cet égard particulièrement intéressant. En 1969 le gouvernement de Stockholm, afin d'inviter les entreprises existantes à entreprendre dès que possible les investissements nécessaires à la lutte contre la pollution, a décidé de leur verser des subventions en capital pouvant aller jusqu'à 25 % des dépenses de capital pour les entreprises privées et à 30 % à 50 % pour les installations municipales. Quant à la fin de l'année 1971 l'économie suédoise a commencé à donner des signes de stagnation, le gouvernement a décidé de porter le niveau de ces subventions jusqu'à un maximum de 75 % des dépenses de capital en vue de stimuler l'emploi dans le secteur du bâtiment et de la construction. Ces mesures ont donné lieu à la création de plus de vingt mille emplois dans la période 1971-1974 (soit 0,7 % de la population active). Elles ont permis en particulier de réduire le chômage dans l'industrie des pâtes et papiers de 3,3 % à 2,1 %.

L'expérience suédoise a bien mis en évidence que de telles mesures, pour être pleinement efficaces, devaient être soigneusement planifiées. En effet, la réalisation de nombreuses installations comme les stations d'épuration demande plusieurs années de conception et de construction et de ce fait se prête mal à la solution de problèmes d'emploi cycliques dans le court terme. Au contraire, certains programmes peuvent être mis en œuvre rapidement : des programmes d'isolation des bâtiments ou de rénovation appartiennent entièrement à cette catégorie. Il faut également veiller à ce que de telles mesures n'aboutissent pas à favoriser la mise en place d'installations de traitement conventionnelles plutôt que la recherche des solutions nouvelles. Le gouvernement suédois l'a bien compris en accordant en 1971 des subventions en priorité aux entreprises qui souhaitaient mettre à l'essai de nouvelles solutions techniques pour le contrôle de la pollution. Finalement, cette expérience a bien montré qu'il n'y avait pas lieu, en période de crise économique, de renoncer à la mise en place des politiques d'environnement, et qu'il était même possible d'en accélérer la réalisation.

C'est la leçon qui a été retenue tout récemment par la Norvège, le Danemark et la Finlande, qui ont décidé de relancer l'activité économique à l'aide de programmes de lutte contre la pollution.

MICHEL POTIER.

FORUM

Que peut faire la Grèce pour l'Europe ?

Le traité qui fera de la Grèce le dixième membre de la Communauté européenne sera signé solennellement le 28 mai à Athènes.

ENTRE la déclaration de candidature (fin 1975) et l'entrée effective des représentants grecs dans les institutions européennes (janvier 1981), il aura fallu cinq ans et demi de patience au gouvernement d'Athènes pour voir réalisé son objectif prioritaire de politique étrangère. M. Caramanlis et ses ministres n'ont d'ailleurs pas ménagé leurs efforts, en multipliant les appels et les tournées dans les

par PASCAL FONTAINE (*)

capitales, afin d'empêcher que l'adhésion de leur pays ne soit renvoyée sinon aux calendes grecques, du moins aux calendes communautaires, qui ont pu paraître incertaines !

Les tergiversations administratives et les blocages d'intérêts sectoriels qui, plus que les hésitations politiques, sont responsables de cette lenteur auront-ils pour effets de rafraîchir les ardeurs européennes du nouvel Etat membre ? Pour la délégation hellénique, l'ancrage dans le bloc européen occidental, après sept ans de dictature militaire et alors que la Turquie fait sentir de plus en plus pesamment son voisinage, a toujours été une ambition légitime et pressante. Notre place de dixième membre de la C.E.E. est toute indiquée, c'est celle de la Norvège, qui l'a quittée juste après le premier élargissement. Notre poids économique est minime, et sera facilement digéré dans l'Europe des Neuf, n'a-t-elle cessé de répéter.

Rien n'agaçait plus Athènes que de se voir opposer la perspective plus globale de l'élargissement, qui, en joignant à la candidature de la Grèce celles de l'Espagne et du Portugal, posait à la C.E.E. un problème de fond appelant une ample réflexion. Si tout le monde convenait que chaque candidature devait être traitée « selon ses mérites propres », il n'en demeure pas moins que derrière les tomates grecques se profilaient celles du Portugal, et que le régime accordé au vin de Crète risquait d'être évoqué comme « précédent » par les Espagnols dès que ceux-ci accéderaient à la table de négociation.

Le prestige de M. Caramanlis n'est en rien entamé au sortir de cette période de piétinement, et le rôle que son pays peut jouer au sein de la C.E.E. doit dès maintenant être envisagé avec optimisme. Certes, la Grèce sera bénéficiaire nette dès son adhésion, si l'on compare sa contribution au budget comunautaire, aux profits qu'elle tirera des différents fonds européens. Les prévisions indiquent que la Grèce sera créditrice de 500 millions d'unités de compte (1) par an à l'issue de la période de transition. De tels transferts financiers sont normaux au sein d'une Communauté dont la vocation est de réduire progressivement les disparités de développement entre ses membres, afin de tendre à un espace économique homogène. Mais cet apport ne sera à la mesure des espérances des Grecs que si ceux-ci contribuent au renforcement de la personnalité économique, politique et diplomatique de la Communauté. Quel intérêt la Grèce aurait-elle à participer à un ensemble organisé, dans lequel précisément elle recherche la solidarité et la sécurité, si, du fait de sa propre présence, elle accélérait un processus de dilution déjà entamé ?

Morceau de sucre ou auberge espagnole

Les mécanismes de décision mis en place par les traités et rodés pendant vingt ans par six Etats membres se sont mal adaptés aux effets du premier élargissement. Sans renforcement des disciplines communes, la C.E.E. élargie à douze membres risque de se transformer, au pis, en morceau de sucre dilué dans une tasse de thé, au mieux en auberge espagnole. La première image évoque l'hypothèse de l'éclatement, la seconde celle de l'Europe à plusieurs vitesses. Les Européens nostalgiques de la première heure attendent beaucoup du nouveau sang apporté par les néophytes méridionaux.

Les Grecs, puis les Espagnols et les Portugais, ont déjà contribué à accélérer la prise de conscience, par les Européens, de leur identité politique : en faisant de la Communauté le phare de la démocratie, vers lequel se sont spontanément tournés leurs espoirs, les « tombeurs » des colonels ont aidé la vieille Europe blasée à retrouver ses valeurs. Pour les Neuf, l'« investissement démocratique » que représente l'ancrage des trois pays méditerranéens à l'Europe libérale mérite bien les quelques désagréments d'une nouvelle concurrence agricole ou d'une charge financière plus lourde.

La Grèce devrait considérer sa proche adhésion moins comme un point d'arrivée de sa diplomatie que comme une nouvelle étape de l'intégration européenne. Elle rendra à l'Europe un immense service si elle l'aide à reconsidérer avec un regard neuf au moins deux aspects du fonctionnement de la Communauté et de son destin :

— L'efficacité renforcée du mécanisme de décision au sein des Communautés s'impose comme le corollaire de son élargissement. Dès son adhésion, la Grèce gagnerait à renforcer le camp de ceux qui au sein de la C.E.E. sont favorables à une accélération du processus d'intégration économique et politique. M. Caramanlis s'est déjà engagé dans cette voie quand il a exposé à Aix-la-Chapelle, le 4 mai 1978, ses conceptions en matière institutionnelle : « *Il est évident*, a-t-il déclaré, *que pour que soit rendu possible l'exercice d'une politique unique dans les domaines politique, économique et de défense, il sera nécessaire que tous les Etats concèdent une partie de leurs pouvoirs à la Fédération européenne.* »

— La Grèce est particulièrement bien placée sur le plan géopolitique pour sensibiliser les Européens à certains aspects de leur sécurité commune. Le territoire hellénique, ses îles en mer Egée, la Crète, peuvent constituer les bases avancées d'un futur système commun de défense de l'Europe en Méditerranée orientale.

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la Yougoslavie post-titiste, la nécessité de contrôler l'aire maritime par laquelle passent nos approvisionnements énergétiques, la proximité du Bosphore, qui est l'une des voies de passage de l'énorme armada soviétique, placent la Grèce au cœur d'une région hautement stratégique pour les pays de la Communauté.

Le moment n'est-il pas venu pour les Européens soucieux d'assurer concrètement leur indépendance d'entamer une vaste concertation afin de jeter les bases concrètes d'une sécurité renforcée ?

(*) Maître de conférences à l'Ecole polytechnique et à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) L'unité de compte vaut environ 5,70 F.

ASSURANCES

Quelques conseils pour ceux qui prennent la route pour l'Italie

« SI cela dépendait de moi — disait Winston Churchill, — *j'écrirais le mot « assuré » sur la porte de chaque maison et sur le bureau de chaque fonctionnaire. Je suis, en effet, convaincu que, pour un coût minime, des familles entières peuvent s'assurer contre des événements catastrophiques qui, autrement, les jetteraient sur le pavé. L'assurance évite la destruction brutale non seulement du bonheur, mais aussi du bien-être national.* » En Italie, au contraire, à part quelques exceptions, nombreux sont les hommes politiques qui assument des charges prestigieuses dans le monde des polices d'assurance sans pour autant remuer le petit doigt pour améliorer un secteur qui est un service social, en dehors du fait qu'il est une forme privée de prévoyance.

Ce préalable posé, essayons d'examiner les possibilités d'assurance et d'assistance que le touriste ou l'entrepreneur étranger peuvent trouver en Italie, dans le secteur des accidents automobiles si on veut éviter l'infortune supplémentaire d'être aux prises avec de véritables pirates de la route.

Commençons par préciser qu'en Italie, comme dans tous les pays de la C.E.E., l'assurance « responsabilité civile automobile » est obligatoire. Il faut donc se munir de la « carte verte » si l'on projette de voyager dans notre péninsule en voiture, moto, caravane... Le touriste qui n'a pas ce document, ou un équivalent, à l'entrée en Italie, peut l'acheter directement au poste frontière. Le coût varie alors selon la durée de validité de l'assurance internationale : 30 000 lires pour quinze jours de validité, 45 000 pour trente jours et 60 000 pour quarante-cinq jours. Il est évidemment conseillé de prendre la « carte verte » directement auprès de sa propre compagnie, le prix en étant nettement moins élevé.

Voici quelques règles essentielles à suivre en cas de sinistre :

a) Faire intervenir la police pour les accidents d'une certaine gravité.

b) Relever les noms et adresses des témoins.

c) Noter le nom exact de la compagnie d'assurances de l'adversaire : en Italie, il y a des dizaines de compagnies qui portent des noms presque identiques.

d) Photographier la position des véhicules en faisant apparaître clairement les plaques d'immatriculation.

e) Se méfier de certains organismes de secours automobile. Faire intervenir le service ACI (Automobile Club d'Italie), en composant le numéro 116.

f) Faire transporter le véhicule endommagé dans un garage autorisé (concessionnaire ou filiale de la marque).

g) En cas de vol partiel (roue de secours, sièges, radio et accessoires) ou total, faire une déclaration à la police du lieu où on a constaté le vol. Se munir au préalable de papier timbré à 2 000 lires dans un bureau de tabac.

Polices particulières

Pour l'assistance médicale, si on ne relève pas de la convention entre les pays de la C.E.E., on peut souscrire des polices d'assurances particulières qui sont généralement valables dans le monde entier. Le prix varie alors en fonction de l'âge de l'assuré et, naturellement, de la garantie. Donnons un exemple : un homme de quarante ans paye environ 145 000 lires par an pour un capital assuré de 3 millions de lires. Une femme, pour le même capital, dépense environ 170 000 lires. Pour les enfants et les moins de dix-huit ans, la prime est d'environ 120 000 lires.

Avec des primes relativement modérées, pourtant, on peut prendre, on le sait, une assurance particulière : Europ Assistance, qui prévoit le remboursement pour la perte des bagages, leur vol, le rapatriement gratuit de la voiture et des passagers. Elle garantit, entre autres, l'envoi de pièces de rechange pour les véhicules endommagés, le remboursement des dépenses médicales et des soins en cas d'accident ou de maladie, l'avance d'une caution en cas de poursuites pénales ou judiciaires (à rembourser à la société au retour)... Une police de ce genre coûte 54 000 lires pour trente jours pour une Fiat 127 et une couverture de trois personnes.

En 1978, en Italie, deux cent mille personnes ont souscrit ce type d'assurance. En France, Europ Assistance a vendu l'année dernière environ deux millions et demi de polices ; environ cent mille en Grande-Bretagne, et ce n'est que cette année qu'elle ouvrira ses guichets en Allemagne fédérale.

L'Italie traverse un moment difficile. De nombreux actes de vandalisme sont présentés comme des « actes politiques » : voitures incendiées, endommagées par du vandalisme à revendications terroristes. Il vaut mieux ne pas souscrire des contrats d'assurance « made in Italy ». Le touriste a intérêt à s'adresser à une compagnie qui opère à l'échelle mondiale. Comme il n'existe pas d'annuaire, l'étranger peut se renseigner auprès des offices consulaires et commerciaux qui ont en général affaire à des sociétés connues.

Enfin, et toujours à propos des accidents de la route, l'automobiliste doit se munir de formulaires spéciaux de « constat amiable » d'accident : la signature à chaud de celui qui a tort peut permettre d'éviter les lenteurs du remboursement des dommages. Il est connu, en effet, que le responsable peut, après l'accident et sur le conseil d'amis, l'assureur compris, modifier la relation des faits, et rendre difficile la définition du sinistre. Avec le constat amiable signé, les circonstances de l'accident ne peuvent être modifiées et la contestation est difficile.

GIUSEPPE ALBERTI.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

MM. Peggio et Spaventa : deux fortes têtes de la gauche italienne

SUR les bancs de la gauche *de la Chambre des députés* italienne siègent de nombreux économistes. Deux d'entre eux se sont singularisés ces derniers temps : Eugenio Peggio et Luigi Spaventa. Le premier, parce qu'il est président de la commission des travaux publics de la *Chambre — et les besoins de la* construction italienne en crise depuis quinze ans sont connus. — *et le second parce qu'on* attribue de plusieurs côtés à l'échec de sa nomination comme ministre l'échec de la solution de la crise du gouvernement, la dissolution *anticipée du* Parlement italien et, par suite, le recours aux urnes en juin prochain.

Ce sont deux économistes un peu « spéciaux ». Eugenio Peggio s'est toujours occupé d'économie, *mais ne l'a jamais enseignée*, bien qu'il ait reçu, dit-il, « diverses offres, y compris de *l'université de Rome* ». Il considère, en effet, qu'il est difficile, sinon impossible, de concilier avec suffisamment de scrupule professionnel l'activité politique et l'activité académique. C'est un souci dont il faut reconnaître qu'il est peu répandu en Italie, *où les professeurs siégeant au* Parlement, dans la rédaction des journaux, ou dans les conseils *d'administration de sociétés sont* innombrables..., alors qu'ils sont bien peu dans les chaires d'université.

Eugenio Peggio se dévoue complètement à son parti, le parti communiste, *où il milita* d'abord comme membre de la section économique, puis comme *rédacteur en chef et ensuite* directeur de la revue *Politica ed Economia*, et comme *responsable de la commission économique* transformée plus tard en Centre d'études de politique économique, le CESPE, dont il a été secrétaire, et enfin comme membre de la présidence, avec les deux *grands* « Giorgio » du P.C.I., Giorgio Amendola et Giorgio Napolitano.

Luigi Spaventa, au contraire, a, si l'on peut dire, tous ses papiers en règle, y compris comme enseignant. Il est professeur ordinaire d'économie politique à *l'université de Rome*. Il est cependant « spécial » comme économiste de gauche, *parce qu'il fait partie du groupe* parlementaire des indépendants de gauche, mais aussi parce qu'il est keynésien et non marxiste. « *Comme tous les économistes,* nous précise-t-il, *je reconnais la nécessité d'utiliser aussi l'économie marxiste comme instrument d'interprétation, mais ma formation culturelle est keynésienne.* »

Il serait difficile d'expliquer pourquoi la démocratie chrétienne n'a pas jugé opportun de *satisfaire le parti communiste* lorsque celui-ci, pour participer au gouvernement, se serait *contenté* d'être représenté par Luigi Spaventa, ni communiste ni marxiste, et par *Altiero Spinelli*, l'ex-commissaire à la Communauté européenne, non moins *indépendant que Spaventa puisqu'il* a même voté en faveur de l'entrée immédiate dans le *système monétaire européen* alors que le P.C.I. et Spaventa lui-même étaient contre.

Un Eugène Sue national, spécialiste des « mystères de Rome », comme le Français *l'était des « mystères de Paris »*, ne suffirait pas à révéler les dessous de la politique italienne. Luigi Spaventa, quant à lui, affirme que personne ne l'avait consulté quand son nom s'est trouvé à la une de la presse, et considère que le feu croisé entre *le P.C.I. et la D.C.* est passé au-dessus de sa tête sans qu'il en soit responsable.

Planification et équilibre économique

Pour ce qui concerne l'économie, « *il me semble*, dit M. Peggio, *qu'il est absolument nécessaire de réduire au minimum l'incertitude des agents économiques et de mettre au point une programmation à longue échéance, qui soit articulée aussi à court et à moyen terme.* » Il repousse les accusations *adressées au P.C.I. de vouloir* une planification fortement « contraignante ».

« *Si par « contraignante » on entend une planification qui encourage et dissuade les grandes entreprises en fonction du mérite de leurs programmes d'investissements, et surtout de la localisation de leurs initiatives, alors*, dit Peggio, *toute planification doit l'être.* » Il s'agit de liens qui ne visent pas à réduire la responsabilité et l'autonomie des entreprises, *et qui* se fixent simplement l'objectif de les mettre en garde contre les risques *qu'elles courent si elles* veulent agir en dehors du cadre de la planification nationale.

En dehors du problème de la *planification. Peggio* se bat pour que l'Etat soutienne l'effort de *toutes les entreprises*, surtout des petites et moyennes, et pour que l'administration publique se *dégage de cette masse* de normes et de lois qui ne tiennent pas compte de l'efficacité *et fonctionnent même souvent en sens contraire*. La réforme de la bureaucratie est l'idée fixe d'Eugenio *Peggio*, surtout depuis qu'il est président de la commission des travaux publics. Pour le *reste*, il considère pouvoir parler au nom du P.C.I. quand *il affirme que « l'Italie doit compter avec un système mondial dans lequel elle est profondément inscrite, et ne doit pas être un facteur de désordre économique, ni avoir un comportement risquant de mettre en cause ses engagements internationaux »*.

Pour Luigi Spaventa, au contraire, le problème numéro un est l'inflation, « *problème face auquel Keynes n'a pas été confronté* », observe-t-il. Il ne s'agit pas pour autant d'appliquer des recettes keynésiennes qui pouvaient être valables dans les années 30, et qui ne le sont plus. Il faut résoudre les *nouveaux problèmes de rareté* du fait du prix des matières premières et des sources d'énergie. *En outre, dans une économie* qu'on peut dire « de marché », mais qu'il est peut-être mieux de définir comme « mixte », on ne saurait sous-évaluer le problème des « attentes ». D'après Spaventa, les difficultés majeures à affronter résident dans *la mobilisation* psychologique, soumise à des chocs continuels, qui conditionne et *détermine les comportements* des agents économiques et des familles, et rend très difficile le *rôle de l'économiste.*

Luigi Spaventa, *pourtant*, se déclare certain de deux choses. D'abord croire qu'on peut abaisser le taux d'inflation en diminuant la demande et en laissant augmenter le nombre de chômeurs est une dangereuse illusion. Ensuite on sait qu'arrivent *maintenant en pleine activité* des générations qui ont vécu avec un taux d'inflation toujours plus *élevé que celui que* connaissaient les générations précédentes.

MARIO SALVATORELLI.

Il n'y a plus d'Europe depuis 843

(Suite de la page 15.)

Il faut effectivement attendre deux *siècles pour que* l'idée d'une union européenne soit sérieusement débattue.

Ce n'est pas qu'entre-temps le discours européiste se fût tu. Bien au contraire, Saint-Pierre eut beaucoup d'émules. La Convention applaudit Jeremy Bentham, le père de l'« utilitarisme », qui *préconisait la constitution* d'une Europe unie autour d'un accord total entre la Grande-Bretagne — son pays d'origine — et la France : la Révolution française, autant que nationale, se voulait européenne. Mais on ne *conjure pas facilement* — on le verra plus tard, avec les *révolutions soviétique et chinoise* — un héritage plusieurs fois séculaire. Comme l'a magistralement écrit Albert Sorel, parlant des jacobins, « *leurs passions et leurs instincts dérivaient de huit siècles de monarchie guerrière et conquérante. Malgré eux, le passé s'insinua dans leur dessein au moment où ils prétendaient s'en dégager, et l'histoire de France s'empara de cette révolution destinée à la rompre* ». La révolution s'était voulue libératrice, elle devint hégémonique. Bientôt le nom de l'Europe, dont Saint-Just avait cru pouvoir dire qu'elle « *n'était qu'un peuple* », s'identifia à la coalition qui faisait face à la Révolution et à l'Empire. « *D'un côté c'est l'Europe et de l'autre la France...* », dira Hugo dans son *Waterloo*. Napoléon battra un peu plus tard sa coulpe : « *Je voulais dompter l'Europe par la violence. Aujourd'hui, il me faut la convaincre par les idées.* » A Sainte-Hélène il préconisera un Etat fédéral européen. Croyait-il être entendu ? C'est de là qu'il annoncera que le vingtième siècle « *serait république universelle américaine ou monarchie russe* ».

A l'Europe de Napoléon succède celle de la « Sainte Alliance » des trônes, qui n'est pas, comme son nom l'indique, *qu'une alliance. Le « concert européen »* qu'elle institue tient sa première réunion, à *Aix-la-Chapelle*, pour admettre la France. A partir de 1822, la pratique des « rencontres au sommet » se perd. On devra attendre 1878 pour que se retrouvent, à Berlin, les premiers ministres de la plupart des pays européens, mais il en faudrait davantage pour empêcher les heurts des nationalités naissantes. On ne compte plus les conférences, certes, mais aussi les guerres. Les appels enflammés de Victor Hugo aux « Etats-Unis d'Europe », mot que l'on retrouvera en 1867 dans la bouche de Napoléon III, n'ont pas davantage d'effet pratique. Il en va de même du lancement, par Mazzini en 1834, du mouvement « Jeune Europe » ou des thèses fédéralistes de Proudhon. Comme devait l'écrire Valéry : « *Les misérables Européens ont mieux aimé jouer aux Armagnacs et aux Bourguignons que de prendre sur la Terre le grand rôle que les Romains surent prendre et tenir pendant des siècles dans le monde.* »

Il faut attendre la fin de la première guerre mondiale pour que reprennent les tentatives d'organisation du continent. Mais *Lénine, qui rêve de la* « République universelle des Soviets », a dénoncé, en *1915*, « *le mot d'ordre des Etats-Unis d'Europe* », pour lequel Trotski avait des faiblesses. Le président Wilson croit dur comme fer au principe des nationalités. Et l'« Europe de droit » à laquelle songe Clemenceau suppose la *punition de l'Allemagne* et l'occupation durable, pour la mettre hors d'état de nuire, de la Rhénanie.

Aristide Briand et le « lien fédéral »

Personne n'avait mieux jugé la situation que Richard de Coudenhove-Kalergi, fils d'un diplomate autrichien et d'une Japonaise, ce qui expliquait son visage étrange. Fondateur en *1924 de l'Union* paneuropéenne, il écrivait : « *Il faut enlever à l'Allemagne ou la force ou la volonté d'une revanche. Dans un cas, il faut asservir l'Allemagne, dans l'autre, se réconcilier avec elle.* » Ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne, ni l'U.R.S.S. n'étaient prêts à consentir à l'asservissement. Restait à tenter de se réconcilier. Ce fut l'ambition d'Herriot, qui déclara, en 1925, ne pas concevoir de plus grand plaisir que de « *voir un jour apparaître les Etats-Unis d'Europe* », et plus encore d'Aristide Briand. Devenu *ministre* des affaires étrangères, celui-ci préconisa devant l'Assemblée générale de la S.D.N., le 5 septembre 1929, l'établissement d'une « *sorte de lien fédéral... entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme ceux d'Europe* ».

Deux événements devaient faire avorter ce « grand dessein » d'un nouveau genre. Le 3 octobre mourait Gustav Stresemann, le collègue allemand de Briand, qui l'avait vigoureusement encouragé. Trois semaines plus tard, Wall Street s'effondrait et la crise mondiale commençait, engendrant le découragement et l'égoïsme sacré.

Le Quai d'Orsay produit bien, en mai 1930, le mémorandum que vingt-sept Etats européens avaient chargé Briand d'établir. Contrairement à l'offre du ministre, ce document recommande de donner la priorité à l'union politique, celle-ci résultant de la simple existence d'une « *conférence européenne* » composée de *tous les pays européens* membres de la S.D.N., avec un secrétariat permanent. Le but à long terme étant celui d'un « *marché commun* » pour « *l'élévation au maximum du niveau de bien-être humain sur l'ensemble des territoires de la communauté européenne* ».

« *Marché commun, communauté* », les mots sont là. Ils resteront des mots, la plupart des pays intéressés, *Grande-Bretagne* en tête, ayant courtoisement repoussé le projet français. C'est en vain que Coudenhove, Kalergi, Valéry, Ortega y Gasset, Spengler, *et* combien d'autres, s'époumonnent à jouer les *Cassandre : l'Anschluss*, Munich, la guerre, marquent les étapes du suicide de l'Europe.

La voici pour cinq ans coupée en deux par une véritable guerre civile. Elle n'en sortira qu'au prix d'une autre coupure, qui dure encore. Maître éphémère du continent, Hitler essaye d'utiliser à son profit la nostalgie latente d'une Europe unie. La façade du Palais-Bourbon a été un certain *temps* barrée d'une *immense* banderole : « *Europa siegt !* », l'Europe est victorieuse. C'était écrit en allemand : le seul avenir ouvert aux peuples non germanisés était la soumission.

Face à cette Europe-là une autre renaît : de l'exil de Londres, le Belge Spaak, le Norvégien Halvard Lange, d'autres encore, insistent sur la nécessité, après la libération, d'unir les pays d'Europe s'ils veulent échapper à une *nouvelle* catastrophe. De Gaulle lui-même déclare à *l'Albert-Hall le 11 novembre 1942* : « *La France souhaite désormais tout faire pour que, en Europe, ceux dont les intérêts, le souci de leur défense et les besoins de leur développement sont conjugués avec les siens, se lient à elle comme elle-même à eux d'une manière pratique et durable.* » En 1944, des résistants venus de neuf pays réclament à Genève « *une union fédérale des peuples européens* ».

Le conseil de l'Europe et les Communautés

Churchill, à Zurich en septembre 1946, reprend à son compte le mot d'ordre des *Etats-Unis d'Europe* et propose la création d'un conseil de l'Europe ouvert à tous les pays du continent ayant gardé des institutions *démocratiques* ; *mais* lorsque ce conseil, en mai 1949, verra effectivement le jour, la *Grande-Bretagne* sera la première à veiller à ce que ses institutions n'aient qu'un caractère consultatif.

Cette Europe de la liberté qui s'arrête au rideau de fer et aux Pyrénées n'a que peu de *réalité* politique, même si son action en faveur des droits de l'homme est loin d'être négligeable.

C'est sur la voie fédérale en revanche que, à l'instigation de Jean Monnet, de Robert Schuman, d'Adenauer, de De Gasperi et de Spaak, s'engagent la France, la R.F.A., l'Italie, la Belgique, les *Pays-Bas et le Luxembourg* lorsqu'ils lancent en mai 1950 la Communauté charbon acier, *dont* les institutions — Haute Autorité, conseil des ministres, Assemblée parlementaire, Cour de justice — visent à créer un embryon d'un Etat supra-national. Tout les y pousse : l'épuisement de pays *las de se faire la guerre et qui* pensent que mettre en commun les ressources nécessaires à sa préparation est le meilleur moyen de la rendre impossible ; la crainte d'une poussée combinée des Soviétiques et des communistes *d'Occident* ; *l'instigation* des Etats-Unis. Alors au zénith de leur puissance ils ne doutent pas que leur système est le meilleur moyen du monde et que son extension à l'Europe — facilitée par le plan Marshall — ne *peut être que bénéfique* à celle-ci et à eux-mêmes.

Vient l'épreuve du réarmement allemand imposé par Washington *à la suite de la guerre* de Corée. Croyant faire sortir d'un mal un bien, Jean Monnet, René Pleven, Jules Moch, inventent la « Communauté européenne de défense » (CED), destinée à donner une armée commune — sous *commandement américain* — à un Etat fédéral qui reste à bâtir. C'est mettre la *charrue devant* les bœufs. De de Gaulle aux communistes, du comte de Paris à Edouard Herriot, la majorité des Français se lèvent contre l'entreprise, qui se brise, un jour d'août 1954, sur les récifs du Palais-Bourbon. Une tentative pour appliquer avant ratification un article du *traité de la CED qui* prévoyait la création d'une Constituante européenne avait déjà été abandonnée en cours de route. L'heure des grands espoirs européens est passée. La relance en 1956, par le canal de la C.E.E. *et de l'Euratom*, aura des ambitions plus limitées ; il s'agira *essentiellement* de créer un *Marché commun*, en espérant que la pratique de l'union économique conduira un jour à l'union politique.

De Gaulle, revenu au pouvoir, se rallie au Marché *commun, que* les Britanniques s'emploient par tous les moyens à torpiller, avant de se résigner, en 1962, à poser leur candidature sous la pression de John Kennedy, désireux de faire aboutir son projet d'alliance *atlantique* « à deux piliers ». Par deux fois, le général met son veto, rendant la monnaie de leur pièce à ses partenaires du Benelux, qui, pressés par Londres, avaient refusé de le suivre en 1960-1962, lorsqu'il avait lancé, avec le *plan Fouchet, un premier* projet d'Europe confédérale.

La vacance de l'Europe

Personne aujourd'hui ou presque ne *parle plus de fédération*. La Grande-Bretagne est entrée dans la Communauté, avec le Danemark et l'Irlande. Sa présence, à elle seule, est le gage qu'une relance de la supranationalité est hors de question.

Le mot de confédération, repris par M. Giscard d'Estaing à de Gaulle et à Pompidou, est lui-même loin de faire l'unanimité. Périodiquement, de bonnes résolutions *sont* prises quant à la nécessité de créer une union politique ou monétaire. Elles sont pratiquement sans effet. L'Europe n'a joué aucune espèce de rôle spécifique dans les crises de ces dernières années, au point que *Michel Jobert* a pu parler d'elle comme d'une « non-personne », et l'actuel président de la République constater sa « vacance ». Henry Kissinger lui a porté le coup de grâce : lorsqu'en 1973 elle a esquissé un timide *mouvement pour se choisir* un porte-parole unique dans ses discussions avec Washington, il a émis aussitôt un « non » dont l'effet a été immédiat.

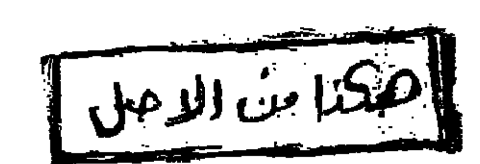
A cet échec, car c'en est un, on peut trouver de nombreuses raisons. Différences fondamentales des destins et des mentalités, absence de langue commune, *relâchement des structures* du fait de l'accroissement du nombre des membres, mondialisation de l'espace économique. Le motif principal pourrait bien être celui qu'avance Stanley Hoffmann dans un numéro spécial sur l'Europe *de Daedalus*, que vient de publier l'Académie américaine des arts et des sciences : « *L'effacement (fading) du passé national aurait pu signifier l'abandon d'une identité étroite pour préparer et adopter une identité européenne plus large. Mais il y aurait fallu l'image ou la volonté d'un destin commun.* » C'est celui-ci qui, aujourd'hui encore, fait défaut, et qui amène le directeur de cette même revue, M. Stephen Graubard, à se demander « *si l'Europe n'est pas devenue presque périphérique aux yeux de beaucoup dans le monde d'aujourd'hui* » et si elle n'est pas « *en danger de perdre un certain type de vocation — essentiellement intellectuelle et culturelle — sans en acquérir une autre* ».

C'est faire une très grande confiance aux vertus du suffrage universel que d'imaginer que l'élection de l'Assemblée européenne pourrait suffire à faire soudain apparaître cette « vocation ». La fin de ce siècle donnera-t-elle donc raison à Frédéric Grimm, qui écrivait à la Grande Catherine, il y a tout juste deux cents ans : « *Deux empires se partageront le monde, la Russie à l'est et l'Amérique à l'ouest. Et nous, les peuples compris entre les deux, serons trop déconsidérés, nous aurons sombré trop bas, pour savoir, sauf à travers une tradition vague et incohérente, ce que nous avons été.* ? »

Est-il concevable de s'y résigner alors que l'Espagne, la Grèce, le Portugal *mettent* tant d'espoir dans l'Europe, alors *que le tiers-monde* la supplie de se faire entendre ?

ANDRÉ FONTAINE.

★ Un certain nombre de citations de cet article sont empruntées à deux ouvrages classiques en la matière : *l'Idée de l'Europe dans l'histoire*, de Jean-Baptiste Duroselle, paru en 1965 chez Denoël, avec une préface de Jean Monnet, et les *Vingt-huit siècles d'Europe*, de Denis de Rougemont, publié en 1961 chez Payot, ainsi qu'au livre beaucoup plus récent de Jean de Wenger : *l'Europe, un destin voulu*, présenté par le Conseil des communes d'Europe et superbement illustré (Hatier, 1977).



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Au cœur de Mozart

Peu de livres sont allés aussi loin au cœur de Mozart que la grosse thèse de Jean-Victor Hocquard publiée en 1958 (1). *Actuellement professeur à la faculté des lettres de Nice, celui-ci nous propose aujourd'hui trois livres d'analyse sur* Don Giovanni, Cosi fan tutte *et* les Noces de Figaro *(2) qui sont des modèles de pénétration intuitive. En étudiant chaque morceau, dans un langage accessible à tous, mais qui va très loin dans la compréhension sensible du phénomène musical, il dégage toutes les implications de la psychologie, de la pensée et du génie de Mozart, souvent bien au-delà de ce que l'auditeur perçoit de prime abord.*

Dans Cosi fan tutte *en particulier, dont l'interprétation paraît si souvent approximative, il lit dans la musique même la naissance et le développement des personnages mozartiens, comment ils s'écartent peu à peu des marionnettes de Da Ponte, pour les rejoindre curieusement dans le final, et cette exégèse semble vraiment définitive. Les metteurs en scène devraient faire de ces ouvrages leurs livres de chevet, comme les mélomanes qui, grâce au disque, peuvent aujourd'hui scruter ces chefs-d'œuvre à loisir.*

Pour le professeur Wolfgang Hildesheimer, il n'est pas question d'aller au cœur de Mozart : « En aucun cas, on ne peut le définir. Lui-même ne se connaissait pas et ne s'intéressait pas à ses états d'âme. (...) Sa musique s'alimente à des sources inconnues de nous. (...) Le créateur nous reste inaccessible. (...) Nous ignorons comment Mozart vivait son propre destin. » *Cela n'empêche pas ce livre prétentieux de pourfendre les exégètes germaniques (il ignore tous les autres) et de traiter avec mépris Bruno Walter, Paumgartner, Einstein, etc., avec ses lourdes « méthodes » parfois bariolées de psychanalyse, à coups d'affirmations bien souvent gratuites, tout en dédaignant de nous donner des références qui appuieraient ses dires.*

Ce « livre de contestation, riposte à la provocation, essai de restauration, nettoyage d'une fresque maintes fois recouverte au cours des siècles », *est en réalité un bavardage péremptoire, foisonnant en digressions désordonnées, et ne nous apprend rien. Un faux pas de la nouvelle collection* « Musique et musiciens » (3), *qui nous annonce heureusement d'autres traductions, celles-ci essentielles, de C.P.E. Bach, Webern, Murray Schafer, Stockhausen, etc. Il faudra cependant améliorer le français et l'annotation (quand on cite une traduction, celle des lettres de Mozart par H. de Curzon en l'occurrence, il est honnête de la mentionner ; il ne suffit pas de changer un mot çà et là pour en être quitte).*

(1) Ed. du Seuil, 1958, 742 pages.
(2) Ed. Aubier, deux volumes de 224 pages et un de 192 pages.
(3) Ed. J.-Cl. Lattès, 344 pages.

■ Le quarante-sixième gala de l'Union des artistes aura lieu le vendredi 4 mai, à 23 h. 30, au Cirque d'Hiver-Bouglione. Au cours de cette manifestation, présidée par Jacques Martin, des numéros seront présentés notamment par Bernard Alane, Nicole Croisille, Diane Dufresne, Jean Lefèvre, Anne-Marie Philipe, Mort Schuman, Michel Serrault, Rika Zaraï.

■ Théâtre présent, seul « théâtre d'arrondissement » de Paris, organise une journée « porte ouverte », mardi 1er mai, à partir de 10 h. 30. La soirée est consacrée à un spectacle Labiche. Entrée gratuite. (211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, tél. 203-02-55.)

Cinéma

Les retrouvailles de Godard et des « Cahiers du cinéma »

Ils furent cinq, comme les doigts de la main, Chabrol, Godard, Rivette, Rohmer, Truffaut, pour les nommer dans l'ordre alphabétique, tous critiques aux *Cahiers du cinéma*, à prendre progressivement le pouvoir, du moins une forme limitée, entre 1958, date d'une autre prise de pouvoir, et 1968, avec la contestation que l'on sait. Le groupe, initiateur du mouvement baptisé « nouvelle vague », pouvait bien, dans l'imaginaire d'un critique américain, Richard Roud, aujourd'hui directeur du Festival de New-York, être contrebalancé par un autre groupe, dit « rive gauche », disons, plus franchement, de gauche, Resnais, Varda, Marker, Colpi, la gloire revint à « la main jaune », jaune comme la couverture de la revue lancée en 1951-1952 par Lo Duca, Jacques Doniol-Valcroze et André Bazin.

Pendant une décennie, les cinq, pris isolément ou en groupe, devinrent les modèles d'autres nouvelles vagues surgies à Rio-de-Janeiro, à Montréal, à Budapest : leurs méthodes de tournage et l'esprit de leur démarche marquèrent une époque. La cassure fut brutale après 1968 : chacun pour soi et Dieu pour tous. Jean-Luc Godard, qui avait précédé un peu tout le monde, se retrouvait dans l'activité militante, d'abord sur les barricades caméra au poing, puis avec le groupe Dziga-Vertov, qui cherchait à fonder la théorie d'un possible cinéma révolutionnaire.

Une autre décennie s'est écoulée, la révolution n'a pas eu lieu, et semble même de plus en plus éloignée. *Les Cahiers du cinéma*, après une intéressante ouverture sur le jeune cinéma mondial entre 1963, date de la reprise en main de la revue par une nouvelle équipe, et 1968, suivraient Godard, et quelques autres, dans leur traversée du désert maoïste. La revue faillit tout simplement y sombrer, faute de films à critiquer, faute du cinéma qu'on oubliait.

Le tour de France

Plus ouvert, plus cosmopolite, Jean-Luc Godard n'avait jamais perdu le contact avec l'extérieur, et d'abord l'Amérique et les Etats-Unis. Il reparaît aujourd'hui, à l'occasion de cette Semaine des *Cahiers du cinéma*, où sont présentés une vingtaine de films, anciens ou inédits, de leur choix, mais en vedette, « américaine », bien sûr, grâce à la parution d'un numéro spécial, le trois centième de la revue, qu'il a entièrement conçu, et à la projection intégrale d'une série produite par l'INA pour Antenne 2, *France, tour, détour, deux enfants*, toujours inédite à la télévision.

Tour, détour, en bref, est une commande d'Antenne 2 du temps où Marcel Jullian dirigeait encore cette chaîne. Jean-Luc Godard et sa partenaire (et associée dans la société de production Sonimage, aujourd'hui établie en Suisse) Anne-Marie Miéville acceptent de tourner pour 2,6 millions de francs une série de douze émissions de vingt-six minutes, inspirée par le livre scolaire de G. Bruno, *le Tour de France par deux enfants*. Godard veut parler de la France aujourd'hui, de la communication dans cette France — on n'oublie pas sa première série télévisée, deux ans plus tôt, *Six fois deux*. Comme dans le livre de Bruno, deux enfants, un petit garçon, Arnaud, une fillette, Camille, traverseront le monde des évidences sous le feu roulant des questions de Jean-Luc Godard, invisible derrière la caméra vidéo, mais dont la voix inimitable, autoritaire et intime à la fois, rythme comme un *métronome* l'échange inégal.

Partie « vérité » de chaque émission, comme l'intitule l'auteur : vérité comme le cinéma du même nom, bavard à n'en plus finir, mais vérités à découvrir sur le monde aujourd'hui, sur le travail, l'argent, la violence, le pouvoir, l'économie, la technique. La caméra vidéo suit les enfants chez eux, dans la rue, à l'école, dans leur vie *réelle*, avec des gestes réels et des paroles hésitantes. L'autre moitié de l'émission se compose des commentaires de deux meneurs de jeu, deux acteurs, un homme, une femme, titre *Télévision*, et d'une *histoire*, la fiction si l'on veut, le cinéma pur, et c'est souvent très beau.

Le vrai continent

Jean-Luc Godard réussit par le montage, le génie du montage, ce montage qu'il a un peu réinventé avec *A bout de souffle*, à donner une unité à ces ensembles disparates. *Tour, détour*, tour de la France, détour par le cinéma, se voit comme un récit d'aventure, mais se lit à... livre ouvert : ici, la video-cassette devient indispensable, Godard accomplit pour l'art de la vidéo-cassette devient indispensable, à Lumière, à Méliès, que vingt ans plus tôt avec son premier grand film.

Le numéro spécial des *Cahiers du cinéma*, coproduit par Godard (deux tiers) et la revue (un tiers), est le prolongement naturel du film, des films. Se succèdent des lettres à des amis, parfois injustes comme avec Alain Tanner, émouvantes comme la réflexion proposée à un ami palestinien, ou révélatrices comme cet échange avec un ami critique, spécialiste d'Eisenstein, François Albera, à propos du film d'Andrzej Wadja, *l'Homme de marbre* : morceau de bravoure pur et simple, suscité par la couverture d'un numéro de la revue *Positif*. Godard met en pratique sa théorie que ce que l'on conçoit bien s'énonce d'abord en images, le reste est littérature. Second morceau de bravoure, près de la moitié du numéro, cinquante-cinq pages, abondamment illustrées, sur son dernier projet au Mozambique, *Naissance (de l'image) d'une nation* : le continent africain prend la parole, des Noirs prennent le pouvoir et la caméra, de fabuleuses légendes vont naître, face à une réalité difficile.

Et Godard, au cours de fragments d'entretien qui complètent ce numéro très spécial, de dire sa foi dans une Afrique seule capable, à son avis, de damer le pion à l'Amérique, et à son génie du cinéma, « *parce que, justement, l'Afrique, c'est le vrai continent qui peut faire pièce à l'Amérique, qui est autre chose que l'Amérique, qui a plein d'histoires tout à fait autrement...* » Le Mozambique, champ d'expérience de Godard, mais aussi des groupes super-8 de Jean Rouch, du cinéaste allemand Thomas Harlan, l'auteur de l'admirable *Torne Bela*, présenté à la Semaine, du sociologue belge Armand Mattelart, de bien d'autres, a évidemment son mot à dire : d'un point de vue *africain*.

LOUIS MARCORELLES.

★ La Semaine des *Cahiers du cinéma*. Action - République jusqu'au 1er mai (tél. 805-51-33).

★ *Les Cahiers du cinéma*, n° 300, mai 1979, 25 F.

★ Centre Georges-Pompidou, petite salle, présentation des douze émissions *France, tour, détour, deux enfants*, le jeudi 3 mai, de 12 h. 30 à 19 h. 30, suivie à 21 h. 30 d'un débat sur le thème « Séduction, utilisation, manipulation de l'enfant ».

Ambiguïtés et malices japonaises

Les films japonais (ceux d'Oshima exceptés) ont déserté nos écrans. A défaut de nouveautés, en voici deux qui datent d'une quinzaine d'années. L'extravagance du premier, la spontanéité juvénile du second, font oublier leur âge.

Réalisateu, de *la Vengeance d'un acteur*, Kon Ichikawa appartient à la génération de Kurosawa. De ce cinéaste prolixe dont le principal titre de gloire est d'avoir filmé les *Tokyo Olympiades*, nous n'avons guère vu en France qu'une demi-douzaine d'ouvrages qui balançaient entre la délicatesse *(la Harpe birmane)*, la violence *(Feux sur la plaine)* et la paillardise sénile *(l'Etrange Obsession)*.

La Vengeance d'un acteur est un film si typiquement japonais qu'il nous semble parfois parodique. En 1836, Yukinojo, acteur spécialisé dans les rôles féminins (on sait que le théâtre kabuki était interdit aux comédiennes), reconnaît, pendant une représentation, de riches notables qui ont jadis contraint ses parents au suicide. Il entreprend de se venger, et cette vengeance, où interviennent un sosie de l'acteur, une délicieuse créature et des bandits amicaux, donne lieu à une cascade d'épisodes rocambolesques qui auraient fait pâlir d'envie nos feuilletonistes du siècle dernier.

Terriblement confuse, cette histoire vaut surtout par le personnage qui l'anime. Yukinojo garde, en effet, ses vêtements de femme à la ville. Avec son visage empâté (lorsqu'il a joué le rôle, Kazuo Hasegawa avait dépassé la cinquantaine), sa voix de fausset, ses minauderies et ses crispations d'éventail, on dirait une geisha sur le retour. Mais sous ce masque efféminé se dissimulent la fougue de d'Artagnan et la virilité de Casanova. En fait, Yukinojo est un bourreau des cœurs, un duelliste redoutable et un champion de karaté. Ambiguïté déconcertante qui provoque d'abord le sourire, puis à laquelle on s'habitue et qu'on a presque oubliée lorsque le vieux cabot en kimono prend dans ses bras la jeune fille qu'il aime (mourante évidemment) et lui jure une fidélité éternelle.

Ces bizarreries peuvent surprendre. Impossible, en revanche, de nier la beauté plastique du film. Ichikawa utilise à merveille les ressources (pourtant minces) du cinémascope. Des sabres qui étincellent dans la nuit, une corde qui traverse l'écran, deviennent de fulgurants idéogrammes. La stylisation de la mise en scène et les sonorités curieusement occidentales de la musique ajoutent au charme de cet ahurissant mélodrame. Dépaysement et plaisir des yeux assurés.

∴

Susumu Hani avait trente-quatre ans lorsqu'il réalisa *Bwana Toshi*. Deux films *(les Mauvais Garçons et Elle et Lui)* avaient fait de cet ancien journaliste un des plus sérieux espoirs du cinéma japonais. Sa grande idée était de lutter contre l'insularité de ses compatriotes. « *Nous avons vécu si longtemps repliés sur nous-mêmes*, disait-il, *que nos rapports avec les étrangers sont toujours difficiles. Ou bien nous ne les comprenons pas et de cette incompréhension naît la xénophobie. Ou bien nous les imitons aveuglément, et nous oublions notre personnalité.* »

Cette préoccupation est au centre de *Bwana Toshi*, tourné en 1964 au Tanganyika, et de *la Fiancée des Andes*, dont les prises de vues eurent lieu, l'année suivante, au Pérou. Le héros de *Bwana Toshi* est un Japonais moyen que l'on expédie en Afrique pour préparer la venue d'une équipe de géologues. Toshi est le meilleur garçon du monde. Mais sa conception de l'existence, du travail, de l'efficacité technique s'oppose radicalement à celle des Noirs qui l'aident dans sa tâche. Alors il commet des gaffes et frise la catastrophe.

Il y a dans *Bwana Toshi* une réplique admirable qui définit bien le ton du film. Un Noir dit à Toshi, le Japonais : « *Tu dois avoir une automobile, tous les Blancs en ont une.* » Susumu Hani a trop d'humour pour verser dans le didactisme. C'est à travers une série d'anecdotes piquantes ou émouvantes qu'il aborde le grave problème de la communication entre les hommes. Malice, fraîcheur et gentillesse sont les qualités premières de son film. Quand il quitte le Tanganyika, Toshi n'a plus que des amis. Il est devenu le nôtre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

La lumière en archipel

(Suite de la première page.)

La plus notable est certainement que, pour la première fois, le gouvernement grec autorise les musées officiels (une quinzaine) à laisser sortir des pièces à l'étranger. Ainsi se trouvent groupées des pièces conservées dans de petits musées insulaires charmants mais d'accès difficile. Ainsi est présenté à Paris l'ensemble d'objets ensevelis à Théra.

Autre nouveauté : l'exposition a pour cadre les anciens appartements d'Anne d'Autriche fermés au public depuis longtemps, et une présentation sobre, sans aucun effet de contrastes, a su ménager un difficile équilibre entre les œuvres grecques et une architecture très dorée parée de la fraîche polychromie des plafonds de Romanelli.

Signalons aussi, en troisième lieu, que s'ouvre en ce même printemps, à la National Gallery de Washington, l'exposition de cent soixante-six cultures et céramiques (3 500 à 1 500 avant Jésus-Christ) d'art cycladique venue de l'importante collection privée M.-P. Goulandris.

Dans une première section consacrée à l'art cycladique de l'époque du bronze ancien, où le nombre des œuvres a été souvent limité par leur fragilité, mais que les prêts de plusieurs musées et collections publiques françaises, comme du reste dans tout le parcours, ont permis d'étoffer, fournissant parfois d'utiles comparaisons, on remarquera surtout quelques formes rares typiques.

De vrais peintres

Par exemple, un curieux vase de marbre peut-être d'usage funéraire (Musée d'Athènes), sorte de gros turban tronqué monté sur pied. Etrange forme originale et sans suite trouvée à plus de cent exemplaires cependant. Ou encore le plat (Musée d'Athènes) de fine terre cuite du type « poële à frire » dont la destination reste énigmatique, mais que, bien entendu, on qualifie de « rituel » en raison de son décor finement gravé : symboles, ornements réguliers et paysages fantastiques composent là un travail harmonieux et non sans audace. Ailleurs règne la spirale, tandis que les célèbres statues de femmes dites « Idoles cycladiques » sont évoquées par la plus grande d'entre elles, celle d'Amorgos (Musée d'Athènes), aux détails très soignés, à l'attitude très autoritaire, dont le profil est un exploit de minceur. La grande tête du Louvre, qui en a été rapprochée, semble de la même école sinon de la même main (sculptures de Keros-Syros, 2 700 à 2 300 avant Jésus-Christ).

La vitrine la plus surprenante est incontestablement celle des vases peints trouvés à Thera (Acrotiri). Les formes sont importées (vases à col renversé d'origine anatolienne) mais l'animation du décor prend un caractère de confidence picturale, de message personnel très particulier. Le lys perd ses pétales, le dauphin bondit, des yeux personnifient le bec du vase où l'hirondelle crie son vol avec une élégance rare. Cette série de vases très simples a survécu à la catastrophe volcanique des environs de 1500. Un attachement aux saveurs quotidiennes que restitue une technique où la touche est suave et toujours attentive aux rondeurs, tantôt de l'épi d'orge, tantôt du grain de raisin. De vrais peintres à n'en pas douter. Il suffit pour s'en convaincre d'ailleurs de voir en face de la vitrine la polychromie d'une petite table à offrande (musée d'Athènes), où un vrai paysage sous-marin est représenté. Des dauphins y jouent. Ou mieux encore un fragment de fresque voisine où évoluent les poissons volants bleus des mélos si proche des peintures ornant les palais crétois.

La présence mycénienne est attestée dans la section suivante par un sarcophage en terre cuite (musée de Chania), aux décors intermédiaires entre la peinture des vases et les fresques monumentales. Ces documents intéressants semblent d'une archaïque rusticité après les vases de Théra, aussi proches de nous que les œuvres de l'école de Nancy.

Après le grand creux des « temps troublés », d'autres aventures commencent vers la fin du huitième siècle avant Jésus-Christ, qu'illustrent les grands efforts des stèles géométriques et orientalisantes. Mais le renouveau va s'exprimer surtout grâce au poids de ce que l'on a nommé le style dédalique, ailleurs que dans le décor des vases. A ce tournant on a placé, à juste titre, la célèbre figurine de calcaire (musée du Louvre) dite « Dame d'Auxerre » (640-630), travail crétois ou, peut-être d'influence cycladique, où la représentation humaine prend une autorite plastique qu'elle ne quittera plus dans l'art grec.

On a rapproché de cette pièce, véritable plaque tournante, des œuvres venues des musées de Théra (Femme debout), et de Héraklion (Tête de calcaire). A la vigueur monumentale de ces pièces, les bronzes de Samos, dont l'exposition nous offre une bonne série — des sirènes importées d'Orient à un très semblable joueur de flûte (Musée d'Athènes) — opposent la préséance d'un modelé souple. Tout cela était bien. Mais, paradoxalement, rien n'explique vraiment l'éblouissante explosion dont, au fond de la galerie, l'étonnante statue de « Femme ailée en course », dite « Nike » vers 550 (Musée d'Athenes), porte témoignage.

L'exposition, après les rosettes des bijoux de Rhodes et une vitrine de monnaies des îles (Bibliothèque nationale), en vient à n'être plus qu'un hommage très légitime à l'exemplaire sculpture que l'on sait. C'est elle que l'on voit à l'état naissant, dans le très beau fragment du musée de l'Acropole, rapproché de la « Nike » précédemment citée. Déjà le traitement des plis des vêtements annonce le style décoré de l'Acropole.

La salle en retour appartient à la forme même du Kouros et de la Koré. Elle se termine sur la Koré de Delos, du musee d'Athenes, où le marbre de Paros laisse quelques reflets rosés sur le corps presque entièrement drapé. Et quel drapé ! Transparents quand ils touchent le corps, épais lorsqu'ils s'en écartent, canelés pour donner de l'élan à la silhouette, ici sages, ailleurs turbulents. Mais tout a été dit...

Cependant, à droite, le disque de Melos nous livre le fameux « profil grec » de l'art classique dans toute sa convention rigoureuse, tandis qu'une série de stèles précisent le travail exquis des reliefs aux prises avec les quelques gestes les plus simples pour quitter très calmement la vie.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée du Louvre, département des antiquités grecques et romaines, jusqu'au 3 septembre.

SPECTACLES

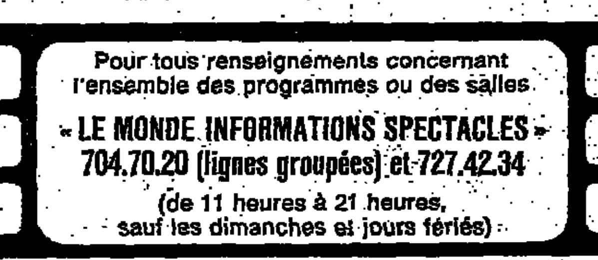
théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française : le Barbier de Séville (lundi, 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss (mardi, 15 h.).

Les autres salles

Antoine : le Pont japonais (lundi, 20 h. 30).
Atelier : la Culotte (mardi, 21 h.).
Athénée : Avec ou sans arbre (lundi, 20 h. 30).
Biothéâtre : Trois visages (mardi, 20 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Pépé (mardi, 20 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Disparitions (mardi, 20 h. 30). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (mardi, 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (lundi et mardi, 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (mardi, 20 h. 30).
Daunou : Remarie-moi (lundi, 21 h.; mardi, 15 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (lundi et mardi, 21 h.).
Gymnase : Coluche (lundi et mardi, 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (lundi et mardi, 20 h. 30).
Lucernaire, I : le Manteau à coudre (lundi, 18 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (lundi, 22 h. 30). — II : Une heure avec F.G. Lorca (lundi, 18 h. 30, dernière) ; la Baignoire (lundi, 20 h. 30) ; l'Homme de cuir (lundi, 22 h. 15).
Michel : Duos sur canapé (lundi, 21 h. 15).
Mogador : l'Opéra de quat'sous (lundi, 20 h. 30, dernière).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (mardi, 21 h.).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (lundi et mardi, 21 h.).
Oblique : Macadam quatre étoiles (lundi et mardi, 20 h. 30) : la Liberté d'être fou (lundi et mardi, 22 h. 30) ; Yes, peut-être (mardi, 18 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (mardi, 21 h.).
Plaisance : la Vie secrète de Walter Mitty (lundi et mardi, 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Raisin (lundi et mardi, 20 h. 30).
Présent : Spectacle Labiche (mardi, 20 h. 30).
Renaissance : la Perle des Antilles (lundi, 20 h. 45).
Studio des Champs-Elysées : Grand' peur et misère du IIIe Reich (mardi, 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : les Justes (mardi, 20 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (lundi, 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Linceul (lundi et mardi, 20 h. 30).
Tristan-Bernard : Changement à vue (mardi, 21 h.).
Variétés : la Cage aux folles (mardi, 20 h. 30).


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 30 avril - Mardi 1er mai

Les théâtres de banlieue

Montreuil : Pièce montée (mardi, 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : D. Aalbers, M. Sonneveld Ensemble (musique baroque) (lundi, 19 h. 30).
Café d'Edgar : J.-L. Caillard, J.-P. Audin (Debussy, Beethoven) (lundi et mardi, 18 h. 30).
Athénée : B. Bloch, piano (Weber, Beethoven, Busoni) (lundi, 21 h.).
Eglise Saint-Séverin : Orchestre et Chorale B. Kuentz (Bach) (mardi, 21 h.).
Eglise des Blancs-Manteaux : Festival Apocalypse, clarinette et orgue (J.-C. Michel et Y. Saint-Preux) (mardi, 21 h.).
Olympia : Virtuoses et compositeurs libanais (lundi, 20 h. 30).
Chapelle des Lombards : Randy Weston (lundi et mardi, 20 h. 30) ; Kalaparusha Ahra Difda Quartet (lundi et mardi, 22 h. 30).

La danse

Orsay : Danse-poème de l'Inde (mardi, 18 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

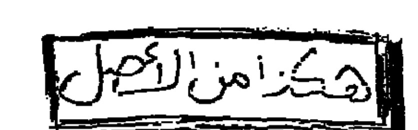
Chaillot, lundi, relâche. — Mardi, 16 h. : Courts métrages du Canada; 18 h. : Au bout de mon âge, de G. Dufaux ; 20 h. : le Marchand de Venise, de P. Billon ; 22 h. : l'Adieu à Venise, d'E. M. Salerno.
Beaubourg, lundi, 15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : Jack-Knife Man, de K. Vidor ; 19 h. : la Foule, de K. Vidor ; 21 h. : les Evénements d'octobre 1970, de R. Spry. — Mardi, relâche.

Les exclusivités

ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) Marais, 4e (278-47-86).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59); Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (561-10-60), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
COUP DE TETE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) en soirée, Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Ternes, 17e (380-10-41).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.): Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522-47-94), Tourelles, 20e (636-51-98).
FIDELIO (Fr.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Français, 9e (770-33-88), Eldorado, 10e (208-18-76).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Ja., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22), Madeleine, 8e (073-56-03), Hollywood-Bd, 9e (770-10-41), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

VOYAGE AVEC ANITA, film italien de Mario Monicelli. — V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SERIE NOIRE, film français d'Alain Corneau : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ASHANTI, film américain de Richard Fleischer. — V.o. : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE, film soviétique de Nikita Mikhalkov. — V.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR, film japonais de Kon Ichikawa. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VILLE A PRENDRE, film français de Patrick Brunie : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BWANA TOSHI, film japonais de S. Hani (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE JEU DE LA PUISSANCE, film américain de Martyn Burke (v.o) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BELLES MANIERES, film français de J.-C. Guiguet : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE VOLEUR DE BAGDAD, film franco-anglais de Clive Donner (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS, film soviétique de Boris Rytsarev (v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25) H. sp.
LA MORT DU GRAND-PERE, film suisse de Jacqueline Veuve : Le Seine, 5e (325-95-99)
SUICIDEZ-MOI, DOCTEUR, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).



SPECTACLES

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A. v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max-Linder, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

INTERIEURS (Amér., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), France - Elysées, 8e (723-71-11), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).

LES MACHOIRES INFERNALES (A., v.f.) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (754-10-68)

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-67) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MARTIN ET LEA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MESSIDOR (Suisse) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).

LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PATRONS/TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.-Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.o. et v. f. : Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (754-24-24).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v. fr.) : Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SALSA (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

SUPERMAN (A., v.o.-v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UTOPIA (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire 6e (544-57-34), Palace Croix - Nivert, 15e (374-95-04) ; Ranelagh, 6e (288-64-44).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 2 au 9 mai)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; les 3, 4, 5, 8 et 9, à 14 h. 30 : les Indiens Sioux (rencontre animation).

Square de l'avenue de Choisy (589-77-12), tous les mer., sam et dim., à 15 h. : le Cirque de Paris (dernière le 6).

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), dim., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 18 h. 30 ; sam. et mer., à 15 h. et 16 h. : le Vieux Château.

Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer et dim., à 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).

Café d'Edgar (320-85-11) tous les mer., à 14 h. et 16 h. ; les sam., à 15 h. : les Turlupins.

Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., à 15 h et 16 h. 30 : Polichinelle (marionnettes).

Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre des Blancs - Manteaux (261-35-36), mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., à 16 h. ; dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.

Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam., dim., fêtes, et le 25, à 14 h 20 : les Fourberies de Scapin

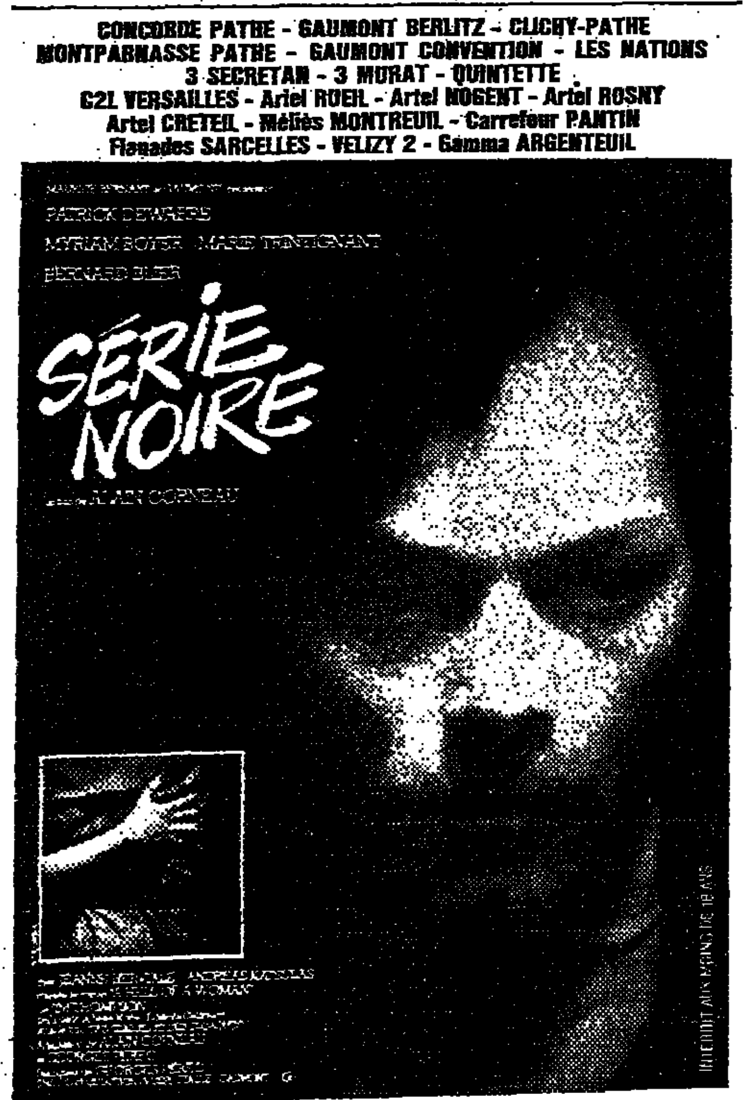
Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam., dim. et fêtes, à 10 h. : la Farce de Maître Pathelin.

Théâtre Astral, Parc floral de la Ville de Paris (374-63-59), le 25, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : Mimi Musique.

Aulnay-sous-Bois (830-08-95), le 3, à 9 h. 30 et 14 h. 30 ; le 6, à 15 h. : Nef 31.

Boulogne-Billancourt, T. B. B. (603-60-44), les 2, 3 et 4, à 14 h. ; le 3, à 18 h. 30 : Une plume dans la tête (marionnettes).

Cinema. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse . (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la Belle et le Clochard, les Burlesques de Méliès, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, Le shérif est en prison, les Douze Travaux d'Astérix, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Julia, Retour, les Contes de la lune vague après la pluie, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Un accident de chasse, Une étoile est née, Cap Horn, Docteur Jivago, les Enfants du paradis, les Guichets du Louvre, Drôle d'embrouille, les Chaînes du sang, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais ou et donc Ornicar, Viva el presidente, les Trois Derniers Jours, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, Laurence d'Arabie, le Bal des vampires, le Troisième Homme, Pain et chocolat, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la Tempête, les Trente-Neuf Marches, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs.





CARNET

Décès

— M. Noël Chichizola et ses enfants,
Mme veuve Léonard et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Blanche CHICHIZOLA,
née Léonard,

survenu à Paris le 13 avril 1979.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Hauconcourt (Moselle).

Des dons pour la lutte contre le cancer pourront être adressés à : l'Institut Gustave-Roussy, 16 bis, avenue Paul - Vaillant - Couturier, 94800 Villejuif. C.C.P. Paris n° 70926, B.N.P. Kremlin-Bicêtre, compte n° 230105.

82, allée des Fauvettes,
91220 Brétigny-sur-Orge.

— Le conseil d'administration de la Fondation Edith-Seltzer, à Briançon, fait part du décès de

Mlle Antoinette HERVEY,
infirmière D.E.,
ex-assistante chef
des infirmières visiteuses
de l'enfance, en Seine-Maritime,
de 1919 à 1945,

qui fut sa président, de 1936 à 1948, et en resta membre actif jusqu'en 1968.

Dieu l'a rappelée à Lui, le 20 avril 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.

— M. Henri Hirtz,
M. Armand Nordon,
M. et Mme J. Van Kote et leurs enfants,
Mlle Colette Hirtz,
M. et Mme J. Nordon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Mlle Jeanne HIRTZ,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Fontenay,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

6, rue Champ-Rochas,
38240 Meylan.
12, avenue Boffrand,
54000 Nancy.
23, rue du Général-de-Castelnau,
54600 Villers-lès-Nancy.

— M. Jean Maurin, son époux,
François, Paul et Odile Maurin, ses enfants,
M. et Mme Eugène Geyer, ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de :

Mme Liliane MAURIN,
née Geyer,

survenu subitement le 22 avril 1979.

Les obsèques auront lieu, mercredi 2 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé (84, rue de la République, métro Saint-Mandé-Tourelle).

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, au cimetière de Saint-Mandé.

34, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

— Mme Lucien Rollin,
Me Danielle Rollin-Chanteloube, avocat à la cour, et sa fille,
Les docteurs Jean-François et Nicole Rollin et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien ROLLIN,
administrateur civil honoraire
de l'Etat,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 28 avril 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 3 mai 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

Remerciements

— Alger, Paris, Aix-en-Provence.
Mlle Lucienne Morixe,
Mme Marguerite Toma-Morixe,
très touchées des marques de sympathie manifestées à l'occasion du décès de

Mme veuve Charles MORIXE,
née Vidal,

remercient très sincèrement les personnes qui se sont associées à leur deuil.

11, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.
7, place Miollis,
13100 Aix-en-Provence.

— Monsieur Renaud Duquenne et ses enfants,
Mme Séné,
M. et Mme Paul Séné,
Les familles Duquenne, Séné et Lepage,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil cruel, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Abidjan.
Côte-d'Ivoire.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-XII (amphi rouge), mercredi 2 mai, à 17 heures, M. Michel Philippe : « Fractionnement de la chromatine et activités DNA - polymérases chez quelques eucaryotes ».

Visites et conférences

MARDI 1er MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Abbesses, Mme Garnier-Ahlberg : « Promenade dans le vieux Montmartre ».

15 h., métro Palais-Royal (place Colette), Mme Lemarchand : « Les galeries du Palais-Royal ».

15 h., métro Père-Lachaise, Mme Oswald : « Hommes célèbres du Père-Lachaise »

15 h. 15, 52, rue Saint-André-des-Arts : « De la rue Gît-le-Cœur au jardin du Vert-Galant » (Mme Barbier).

15 h., angle rue Valette et place du Panthéon : « Le Paris de Rabelais » (Histoire et archéologie).

15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Anne Ferrand).

15 h., métro Saint-Placide : « Les jardins cachés de Montparnasse » (Paris inconnu).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale, entrée libre).

MERCREDI 2 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, angle rue Rambuteau, Mme Colin : « Beaubourg raconté aux enfants ».

15 h., Portail central, Mme Bachelier : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

CONFERENCES. — 13 h., 16 h., 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, 3, rue du Dragon, professeur Charles E. Lindblom : « Politics and Markets : « can capitalism remain democratic ? » (Centre culturel américain).

19 h., 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïm Vidal Sephiha : « Judéo-espagnol : la Haggadah en Ladino » (Centre Rachi).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46.00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11.00	12,93
IMMOBILIER	32.00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32.00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux

INSTITUT LAUE-LANGEVIN
GRENOBLE - FRANCE

Organisme franco-allemand-britannique (400 agents) possédant un réacteur à haut flux, recherche des

SCIENTIFIQUES

Disposant d'un Doctorat et de l'expérience dans le domaine de la diffusion neutronique ou de la cristallographie. Ils joueront un rôle important dans tous les aspects des expériences liées à la vie scientifique de l'Institut, d'une part en exerçant des responsabilités pour le fonctionnement des instruments à l'intention des chercheurs invités, d'autre part en effectuant leurs propres travaux scientifiques.

Salaire suivant les qualifications et l'expérience du candidat plus indemnités de dépaysement et primes d'installation.

Contrats d'emploi de 5 ans maximum.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser, avec curr. vitae écrit à la main à :
Monsieur le Directeur,
Institut Laue-Langevin,
156 X Centre de Tri.
38042 GRENOBLE CEDEX FRANCE.

Date limite : 2 semaines à partir de la date de parution (sous référence : ILL79/07).

emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL — COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

Nous recherchons des **ENSEIGNANTS**
Pour la rentrée d' **OCTOBRE 1979**
En

- INFORMATIQUE (toutes spécialités)
- MATHÉMATIQUES
- STATISTIQUES
- PHYSIQUE
- ÉLECTRONIQUE

Les candidats (toutes nationalités, mais capables d'enseigner en langue française) peuvent être recrutés soit sous contrat de Droit Commun, soit dans le cadre de la Coopération Technique Inter-Gouvernementale.

Les Universitaires de nationalité française ont également la possibilité d'exercer sous le régime de la délégation pour une durée de 1 à 6 mois.

Pour postuler, les candidats doivent posséder des titres suffisants (au moins Doctorat 3[e] cycle ou diplôme d'une Grande Ecole ou Master ou équivalent), une expérience dans leur spécialité et une pratique de l'enseignement.

Ils auront des activités d'enseignement et de recherche et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets développés en entreprise.

LES POSTES OFFERTS seront LIBRES à la rentrée d'octobre 1979

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE au (y joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification).



C.E.R.I.
OUED-SMAR ALGER
Tél. 76-35-77/78
76-31-56

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

L'Entreprise Nationale d'Etudes et de Réalisations

ÉCOTEC

RECRUTE
— INGÉNIEURS Génie Civil
— ARCHITECTE

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à ECOTEC
Direction de l'Administration Générale
4 et 6, boulevard Mohamed V - ALGER

offres d'emploi

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

grande école exigée

- Chargés de concevoir et tester des équipements mettant en œuvre des techniques haute tension, impulsions, etc. technologies très avancées.

Ecrire avec curriculum vitae, photo à N° 7285 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

L'AIR LIQUIDE
rech. pour affect.
« AFRIQUE »
COMPTABLE
titul. D.E.C.S. complet, ayant plusieurs années d'expérience en cabinet comptable ou en société souhaitées.
Ecrire : 16, rue Aldebert, 13006 MARSEILLE.

BUREAU VERITAS
Service C.C.S.
recherche pour division technique de son siège
UN INGÉNIEUR
CHARPENTE METALLIQUE
hautement qualifié
pour assurer contrôle plans et pièces écrites, coordination P.C.E.
Adr. C.V. sous réf. n° 7
Service du Personnel
BUREAU VERITAS
31, rue Henri-Rochefort
75017 PARIS

SOCIETE C O P R O R recherche IMMEUBLES libres ou occupés, Paris ou proche banlieue, même avec gros travaux
PAIEMENT COMPTANT
727-83-94

INGÉNIEUR
Traitement des eaux
Bilingue anglais - De suite
281-21-21

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique « INFORMATIONS DIVERS »



CENTRE DE RECHERCHE ECONOMETRIQUE DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES
souhaite recruter rapidement
ECONOMISTE
à orientation quantitative dans le cadre d'une étude de la banque mondiale pour collaborer à la construction d'un modèle des relations pays industrialisés-pays en voie de développement.
Anglais et fortran indispensables.
Ecrire à Jean Waelbroeck, ULB, 50, av. Fr.-Roosevelt, B. 1050 BRUXELLES
en joignant C.V. détaillé.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. — 36 ans, connaiss. administrat., droit et législation du travail, relations humaines, économie, gestion, grande expérience de la vente.
RECHERCHE : poste à responsabilités. (Section BCO/DK.)

DIPLOME CADRE SUPERIEUR DE COMMERCE. — 27 ans, célibataire, anglais, allemand, italien courants. 3 ans d'expérience export.

RECHERCHE : poste marketing international. (Section BCO/LA.)

CADRE COMMERCIAL. — 39 ans, formation E.S.C. marketing et technique de commercialisation, promotion et publicité. 7 ans d'expérience chef de produit biens d'équipement et secteur industriel.

RECHERCHE : poste chef de produit, études de marché ou responsable marketing dans P.M.E. sur Paris ou R.P., accepte tous déplacements. (Section BCO/LA.)

CADRE DE DIRECTION GENERAL. — 48 ans, sciences Po « Economie », C.N.A.M. « contrôle budgétaire », anglais, italien, arabe courants. Très grande expérience de : gestion, marketing, export dans des secteurs divers, méthodique.

RECHERCHE : situation dans sociétés déterminées à se développer de manière solide sur le marché national ou sur les marchés étrangers. (Section BCO/JCB.)

s'adresser à:



AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

FRANCE - ÉTRANGER
Apr. long séjour USA, Française niv. bac., sans oblig. familiale. Sens contact humain, ch. poste responsabilité - Secteur indiffér. Ecrire n° T 12.753 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 7500 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
Expérience confirmée Direction générale PME, ch. situat. équivalente, envisage collaboration. Ecr. n° T 12.534 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2[e].

Responsable administratif et comptable, célibataire, 43 ans, 17 ans expérience Afrique Noire francophone, branche travaux publics, excellentes références, disponible immédiatement, cherche emploi étranger, de préférence Afrique Noire francophone. Ecrire HAVAS, 20179 Ajaccio, référence 105.970.

Etud. finland. 16 a., désir séj. ds famil. juin et juill., aid. aux travx de ferme. Souh. amélior. son franç. Pekka Weeraratne, Puutarhakatu 31 B 30, Tampere, Finlande.

HOMME - 38 ANS
DIRECTEUR
SOCIETE INDUSTRIELLE
sérieuses références, désirerait contact pour poste France, T.O.M. ou pays francophone. Etudierai toutes propositions. Réponse assurée. Ecrire cab. EKOKA s/c FORNES BP 70, DOUALA - CAMEROUN.

J. Femme, dipl. études supér. de vietnamien, dipl. supér. de l'INLCO : Asie orientale, Inde, Asie du Sud-Est, Chine, Japon, dipl. de relat. internat., droit internat. public et privé, écon., comm. extér. Langues : angl., allem., espagn., 1 an. japonais, 1re ann. chinois, gde expér. de la vente. RECHERCHE emploi correspondant à ses capacités. Ecrire à Françoise MICHEL, 10, avenue Daumesnil, 75012 PARIS.

FRANCE - ÉTRANGER
Après long séj. USA, Française niv. Bac, sans oblig. familiale. Sens contact humain, ch. poste Responsabilité, Sect. indifférent. Ecr. n° T 12 752 M. R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME **B.M.W.**
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer - Paris 9[e]
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

Pr mieux choisir votre métier : FRANCE-CARRIERES en vente à votre kiosque.

représent. offre

TRES IMPORTANT
FABRICANT TISSU
pour confection prêt-à-porter
OFFRE STATUT V.R.P. A JEUNES DYNAMIQUES
pour secteur vente Paris
Adresser C.V., référ., n° 9.447, LTP 31 bd de Bonne-Nouvelle.

occasions

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2. - Tél. 340-72-72.

L'immobilier

constructions neuves

Pour Vence
(Côte d'Azur)

NOUS RECHERCHONS

Citadins romantiques

désirant acquérir résidence secondaire dans havres de paix et de verdure

Vence, à la fois si proche de la mer, de la montagne, ou des grandes villes comme Cannes ou Nice, et pourtant si bien protégée, que l'on y trouve encore cette rare qualité de vie faite de calme, de sérénité et de communion avec la nature. Vence, le refuge idéal pour citadins à la recherche d'un certain romantisme, vous propose deux programmes immobiliers de haute qualité :

L'ORÉE de VENCE

Dans un parc magnifique de deux hectares à l'orée de la ville, votre appartement domine un panorama boisé exceptionnel, jusqu'à la Méditerranée voisine. Les appartements sont de deux, trois ou quatre pièces et possèdent tous de vastes terrasses plein sud. L'architecture provençale s'intègre parfaitement au site et à la végétation du parc où deux piscines se nichent discrètement. Prix du m² utile pondéré : de 6.500 à 9.300 F.

LE DOMAINE DES ARTS

Quatre petits immeubles aux toits de tuiles dans un parc de 17 000 m², à deux pas du centre de la ville. Les appartements sont bien orientés (sud ouest), les prestations de grande qualité - double vitrage, isolation phonique et thermique très poussée, chauffage électrique intégré individuel, cuisines équipées .. et dehors : une piscine et le calme du parc. Prix du m² utile pondéré : de 6 500 à 8 000 F.

MARCOM

DÉCOUPEZ CE BON OU ADRESSEZ VOTRE CARTE DE VISITE
pour recevoir gratuitement les documentations en couleur

GRÉGOIRE PROMOTION
L'Orée de Vence
76, ch. de la Pierre-Droite
B.P. 118 - 06140 Vence
Tél. (93) 58.11.03

Au carrefour Vence-St Paul suivre les panneaux Orée de Vence

GREGOIRE PROMOTION
"ENCPI" L'Orée de Vence
BP 118 06140 Vence
NOM ....
ADRESSE ....
Tél privé .... bureau ....
LM430

à Deauville
si votre choix se porte sur la qualité
visitez
le Castel Saint-Clair
une luxueuse résidence de véritable style normand en plein centre, à 200 m du casino
et votre décision sera prise

Nous vous accueillerons sur place : 54, rue du Gal Leclerc, les samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Tél. : (31) 88.09.75 pour visiter votre appartement livrable en juin 79.
Renseignements à Paris : Tél. : 261.56.52

SAINT-MANDÉ
35, avenue Daumesnil
LES LODGES
2 petits immeubles de standing du 2 pièces au 4 pièces dans un environnement résidentiel et le Bois à votre porte.
Bureau de vente : sur place tous les jours sauf jeudi et vendredi.
Tél. : 365-04-47.
Commercialisation : SACOFI - 246-70-50.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 Pièces, Paris, préf. 5[e], 6[e], 7[e] 14[e], 15[e], 16[e], 12[e], avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15[e] - 566-00-75, rech., Paris 15[e] et 7[e], pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11[e], 12[e], 19[e], 7[e]. Pour R.-V., GIERI : 373-05-81.

immeubles

CLARIDE S.A. rech. pour investissement immeuble de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation, bonne catégorie Paris et banl. Immed. 11, r. Amiral-d'Estaing, 16[e] - 720-16-61.

appartements vente

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
FNAIM
Téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17[e]

3[e] arrdt.

R. de POITOU. Vd beau studio av. cuis. séparée, s. bs, chff. cent. ind. gaz, env. 30m², 5[e] étg. s/asc., libre, ent. rénové. Px int. Tél. : SOMEGIM - 271-96-71.

5[e] arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PCES AU 5 PCES
Sur place sam., 14 h. à 18 h. ou tél. 755-98-57 et 227-91-45.

6[e] arrdt.

CHERCHE-MIDI - 130 m² dans somptueux hôtel 18[e] siècle. 250-19-52.

BD RASPAIL Bel appart. prestige 6 P., somptueuse récept., bur., 3 chbres 2 sal. de bains, 2 wc, luxueuse cuisine - 622-17-66.

MONTPARNASSE. — Duplex de 125 m2. 6e/7e étage : séjour, 4 chambres. - Tél. : 567-22-88.

12[e] arrdt.

STUDIO, terrasse, 11e étage. Exceptionnel. - 14 à 19 heures. 78, RUE DE WATTIGNIES.

2 P. Terrasse, immeuble neuf, standing. 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

3 P DUPLEX, imm. neuf, charme. 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

17[e] arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
Plusieurs appartements
5 PCES 145 M2 ENVIRON Entièrement équipés
Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 755-98-57.

91 - Essonne

PALAISEAU - 5 P. - 114 m2 + balc. 1er ét. Sud. 3 chbres, cave, box dble. 520.000 F, dont 30.000 F C.F. — TEL. 928-68-00.

EVRY 91000
PARTICULIER vend, urgent, cause départ province, très beau 3 pces 72 m² PLEIN SUD dans RESIDENCE 3[e] et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur, balcon, garage. 225.000 F dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 20 ans. Tél. 077-23-60. Heures repas.

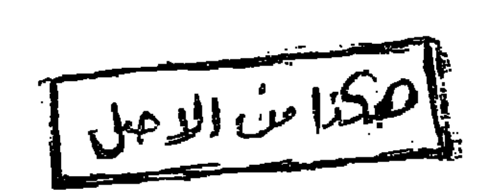
92 Hauts-de-Seine

MEUDON - 615.000 F
4 P. 2 bains, 7[e] étage, imm. récent, 92 m2, FORMID. VUE. Sur rendez-vs : 577-96-85.

Province

ST-TROPEZ près PORT et PLAGE
Résidence avec jardin et grande piscine. 2 P., cft, 48 m2 + balc.-terrasse 34 m2. Park. en ss-sol. Prix 270.000 F. Créd. 80 %. Voir gardien Résidence LES PATIOS face Hôtel de la Pinède

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



Le Monde

équipement

APRÈS LA COLLISION DE DEUX TANKERS AU LARGE D'OUESSANT

Les Bretons estiment que les règles de circulation maritimes ne sont pas assez sévères

Deux jours après la collision au large d'Ouessant de deux pétroliers (le libérien Gino *et le norvégien* Team-Castor*), les nappes d'hydrocarbures provenant du fuel de propulsion des navires avaient quasiment disparu lundi 30 avril. Il ne restait qu'une légère irisation à la surface de la mer, repérée par un hélicoptère super-Frelon.*

Toutefois, trois bâtiments de la marine nationale restaient sur la zone de l'accident, notamment pour recueillir des renseignements sur la manière dont pourrait évoluer l'épave du Gino *qui contient 41 000 tonnes d'un pétrole lourd, d'une densité supérieure à celle de l'eau. L'épave du Tanker libérien gisait par 120 mètres de fond, mais les autorités n'envisageaient pas de réchauffer la cargaison ni de la pomper. Elles estiment que même si les cales du navire venaient à se fissurer, le produit qu'elles renferment, de consistance pâteuse, ne devrait pas remonter à la surface, ce qui exclue dans l'état actuel des choses une nouvelle « marée noire » sur les côtes bretonnes.*

L'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) ont été chargés de surveiller l'évolution du milieu marin aux abords de l'épave et d'effectuer des prélèvements pour apprécier les conséquences d'un éventuelle « marée noire » sous-marine (invisible mais néanmoins constitutive d'une pollution réelle pour la faune et la flore).

Pour sa part, la direction générale de la marine marchande n'a pas pu entamer une procédure d'enquête judiciaire, puisque l'accident s'est produit en dehors des eaux territoriales. Il reviendra sans doute aux tribunaux libériens et norvégiens de donner à cette affaire les suites judiciaires qui s'imposent. Toutefois, les autorités françaises saisiront cette occasion pour hâter, au plan international, le renforcement du contrôle de la navigation maritime dans les parages les plus fréquentés du monde. Sur le plan bilatéral en coopération avec les services britanniques, les mesures destinées à « suivre » la circulation des navires de bout en bout entre Ouessant le Pas-de-Calais dans la Manche, par le pilotage hauturier, le balisage et la prise en charge radar, vont être hâtées.

En Bretagne, à la veille de la saison touristique, ce nouvel accident de mer et les déclarations rassurantes, voire lénifiantes, de plusieurs responsables cherchant à minimiser les conséquences à long terme de ce naufrage, ont provoqué de vives réactions. A l'initiative de M. Claude Yvenat (P.S.), maire et conseiller général de Crozon, un comité de vigilance s'est constitué qui rassemble les maires de la presqu'île et des communes voisines de Douarnenez. Le comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) demande la mise en place d'un corps spécialisé de garde-côtes doté de puissants moyens. Les responsables socialistes et communistes du Finistère mettent en accusation les pavillons de complaisance, les profits des sociétés multinationales et le « libéralisme économique voisin de l'anarchie en matière de reglementation maritime ».

La marée noire engloutie

De notre envoyé spécial

Brest. — Le *Gino* ne sera pas un nouvel *Amoco-Cadiz*. C'est sûr. Les côtes de Bretagne ne seront très vraisemblablement pas une nouvelle fois souillées, ou ne le seront que peu. Les vagues alourdies de pétrole ne s'abattront pas dans un bruit sourd sur les roches et les plages du Finistère. Une aggravation de la situation est jugée « improbable » par les autorités de la préfecture maritime de Brest, qui considèrent même que tout est pratiquement terminé. D'ailleurs, dès dimanche 29 avril, le dispositif mis en place sur les lieux du naufrage a été considérablement allégé. Seuls, trois navires continualent à surveiller le 30 avril l'évolution des deux nappes provenant du combustible de propulsion des deux navires.

Le pétrolier libérien *Gino* repose maintenant par 120 mètres sur un fond plat à proximité de quatre autres épaves. Une nouvelle croix dans le cimetière marin de la Bretagne. Quant au navire norvégien *Team Castor* dont le bulbe situé sous l'étrave est complètement déchiqueté, il devait accoster lundi matin dans le port anglais de Falmouth pour qu'on y constate l'étendue des dégâts causés par l'abordage, dont le responsable reste à déterminer. Ce n'est cependant qu'une question parmi d'autres. La Bretagne, inquiète, s'interroge. Un peu plus d'un an après la catastrophe de *l'Amoco-Cadiz*, alors que chacun croyait que les dispositions avaient été prises pour qu'un tel drame ne se reproduise plus, la collision des deux bateaux a prouvé que tout danger était loin d'être écarté malgré les plans mis en place depuis mars 1978. La malédiction des marées noires va-t-elle toujours planer sur ce littoral ?

Si tout risque de pollution semble pour l'instant écarté, qui peut dire quelles conséquences auront sur les fonds marins les quelque 40 000 tonnes de « feed stop carbon black » enfermées dans les cales du *Gino* ? Ce produit lourd dérivé du pétrole et proche du bitume, dont la densité atteint 1.096 à 15 degrés, se solidifie à la température de 10 degrés. (Elle atteint actuellement de 10 à 11 degrés à la profondeur de 120 mètres.) Et, même quand le bateau se sera complètement disloqué sous l'effet des courants, la cargaison ne pourra se répandre sur une grande surface, disent les experts, car, à la température de 20 degrés, il reste très compact. Le boulevard maritime au large des côtes bretonnes sera ainsi tapissé d'une couche asphaltée qui distillera lentement ses composants et ses funestes exhalaisons en se dégradant. « *Une grande incertitude pèse sur l'évolution de la cargaison à une échelle historique et géologique* », a dit M. Besse, du centre océanologique de Bretagne.

Comme le « Boehlen » en 1976

Il semble en tout cas exclu de procéder à des opérations de pompage comme on l'avait fait pour le *Boehlen* à l'automne 1976 ; ce pétrolier, qui avait coulé à proximité de l'île de Sein par 103 mètres de profondeur, renfermait, lui aussi, des produits pétroliers lourds. Le travail de pompage, qui s'était déroulé sur plusieurs mois, avait entraîné des dépenses considérables et causé la mort de plusieurs plongeurs... pour un faible résultat. Ce qui n'avait d'ailleurs pas empêché la baie d'Audierne et les côtes de l'île de Sein d'être souillées par le pétrole stagnant entre deux eaux.

Les nappes repérées en surface dès samedi proviendraient, pour la plus grande partie des cuves de combustible du *Team Castor*, qui descendait à vide, après avoir dégazé, vers le Portugal. La marine nationale estime à environ 750 tonnes les produits pétroliers se trouvant en surface (lors d'un dégazage, c'est environ 30 tonnes qui sont rejetées à la mer). « *Au maximum, la pollution sera de* la plus grande partie, des cuves *1 600 tonnes*, à déclaré lecontre-amiral René Chabot, *puisqu'on ne voit pas comment la cargaison du* Gino *pourrait polluer.* »

Mais les déclarations rassurantes des autorités maritimes ont provoqué de vives réactions chez les élus locaux, les responsables des partis politiques et les syndicats.

Le maire de Crozon a constitué un comité d'urgence. Dans un communiqué, l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) critique les responsables des opérations. « *Tout est fait pour que ça ne se voit pas, que ça ne sente pas. Peu importe les conséquences, il faut que cela soit propre aux yeux de l'opinion publique. Seule la marine nationale est sur place et contrôle l'information.* » M. Henri Didou, secrétaire du comité local des pêches et représentant du syndicat C.F.D.T. des pêcheurs, proteste : « *C'est 41 000 tonnes de trop. S'il y a pas pollution du rivage, il y a pollution de la mer. Ce nouvel accident survient alors que les pêcheurs négocient encore les indemnités promises par le gouvernement après l'affaire de* l'Amoco-Cadiz ». Quant à M. Eugène Berest, député (P.R.) du Finistère, il constate simplement « *qu'il n'y a aucune raison de s'affoler* ».

Certes, les nappes de pétrole ont été rapidement traitées. La marine nationale a su tirer les leques d'abordage. Et, si demain, un *Cadiz* ». Elle a été rapide et efficace. Samedi, 14 bâtiments ont participé au traitement des deux zones polluées. 112 fûts de 200 litres de produit dispersant, du BP 1100 WD, ont été répandus à la surface des eaux. Quelques essais ont été faits avec de la craie mais les nappes n'étaient pas assez consistantes. Pour parer à toute éventualité, 600 fûts de dispersant ont été chargés à bord de bateaux, 300 autres, du BP 1100 X, un produit de deuxième génération plus efficace, ont été amenés de Bordeaux par convoi militaire. Mais, pour les responsables de la préfecture maritime, le plus dur est passé.

Renforcer les règles de séparation du trafic ?

Les nouvelles règles de circulation maritimes sont-elles au point ? Si la surveillance renforcée, l'éloignement du rail, les amendes plus dissuasives, permettent de limiter au maximum les risques d'échouage sur les côtes, ils ne peuvent empêcher les risques d'abordage. Et si demain un pétrolier géant heurte une autre pétrolier de même gabarit au large de la Bretagne ou dans la Manche en dehors des zones règlementées d'Ouessant, du Cotentin ou du Pas-de-Calais ? Pure hypothèse. C'est vrai. Elle doit cependant être envisagée, même si l'accident a lie uen dehors des eaux territoriales françaises ou anglaises. Faut-il alors prolonger le rail de navigation ? Le problème est délicat. Même si on peut tout prévoir, l'erreur humaine, elle, doit toujours être prise en considération.

Le *Gino* avait signalé son passage à la radio de Saint-Lys. Son commandant, M. Francesco Imperatore, cinquante-six ans, l'affirme, la visibilité était de plusieurs milles. L'officier de passerelle, M. Dominico Piazza, a fait des signaux optiques, a appelé par radio. Le *Team Castor* n'a pas répondu. Etait-il en pilotage automatique ? Que faisait l'officier de quart ? Il a éperonné le *Gino* et a continué sa route, toujours sourd aux apels radio, laissant le bâtiment libérien et son équipage sur place, alors que le bâtiment, très rapidement, a accusé une forte gîte. Les trente-trois marins étaient recueillis par un cargo soviétique, le *Velikiy* Oktyabr, puis par le dragueur de mines *Baccarat*.

Le commandant Imperatore est un vieux marin. Il bourlingue depuis près de quarante ans. Il s'est prêté de bonne grâce à l'interrogatoire de la préfecture maritime. Son équipage (trente-deux Italiens et un Ghanéen) était qualifié, assure-t-on. Le bateau, qui avait dix ans, était en bon état. Autant de circonstances qui plaident en faveur du commandant italien. Et du bateau libérien... battant pavillon de complaisance. A la Maison des gens de la mer, où il attend, avec son équipage, l'autorisation de rentrer en Itaile, il répète : « *Tout le monde a été sauvé, c'est l'essentiel.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le commandant du « Gino » : un marin très expérimenté

Le Gino, *navire libérien de 49 000 tonnes, construit en 1969, était affrété par la plus grande compagnie de navigation italienne privée, la Navigazione Alta Italia, dont le siège est à Gênes. Elle possède vingt-quatre navires de commerce, dont deux pétroliers de 400 000 tonnes. Elle loue fréquemment des bateaux spécialisés dans le transport de certaines marchandises, comme le* Gino, *affrété pour huit ans, et qui est du type OBO* (oil bulk ore), *ce qui signifie qu'il peut charger des huiles ou du grain en vrac ou des produits minéraux.*

Le Gino, *long de 216 mètres et large de 32 mètres, était la propriété de la société Verrazzano Shiping Corporation, de Monrovia (Libéria). Il avait chargé à Bâton-Rouge, aux Etats-Unis, puis à Port-Arthur, 41 000 tonnes de « feed stock carbone black » pour le compte de la Continental Carbone, de Houston, au Texas. Ce produit lourd est utilisé pour fabriquer des matières plastiques. Il devait en déchargre 12 000 tonnes au Havre avant de se rendre à Algésiras (Espagne), puis à Gênes et à Ravenne (Italie).*

Le commandant, Francisco Imperatore, le plus ancien capitaine de la compagnie, avait le plus haut grade de la marine marchande italienne (extra-master).

Quant au Team Castor, *il fait partie de l'armement Del Bergesen, de Bergen en Norvège. C'est un pétrolier construit en 1970. Il venait d'Amsterdam et se dirigeait vers le Portugal quand la collision s'est produite.*

● L'O.C.D.E. : la pollution augmente. — « *Avec un taux de croissance annuel de 3 %, nous prévoyons une augmentation de la pollution de 20 % d'ici à 1985, si les politiques de l'environnement ne sont pas renforcées* », a déclaré, le 26 avril, à Paris, M. James Mac Neill, directeur de l'environnement à l'O.C.D.E.

Le conseil des ministres de l'environnement de l'O.C.D.E. se réunira, les 7 et 8 mai, au château de la Muette, à Paris, sous la présidence de M. Douglas M. Costle, directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement. Cette seconde réunion au niveau ministériel — la première eut lieu en 1974 — aura pour thème : « Le développement des politiques d'environnement dans des conditions économiques en mutation ».

● *Des arbres sur les îles Féroé ?* — Six mille trois cents plants d'arbres et de buissons originaires de la Terre de Feu viennent d'arriver aux îles Féroé, où l'on espère les acclimater sans trop de difficultés, ce qui permettrait de remodeler très utilement le paysage de l'archipel. On pense que les essences d'arbres qui ont réussi, malgré les tempêtes, à s'adapter aux conditions très rudes du climat de la Terre de Feu, résisteront beaucoup mieux aux Féroé que les essences européennes, plus fragiles. — *(Corresp.)*

● *Toulouse contre le bruit.* — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a signé, le 27 avril, un protocole d'accord avec la ville de Toulouse pour l'engagement d'un plan communal d'action concertée contre le bruit. L'Etat apportera la moitié, soit 2,2 millions de francs, de la somme que la ville engagera pour cela.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur de transcription le nom du préfet des Bouches-du-Rhône, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été mal orthographié dans l'article paru dans *le Monde* daté 29-30 avril, page 18, « Les Provençaux font l'inventaire ». Il s'agit de M. Lucien Vochel.

Ile-de-France

LES INQUIÉTUDES DU VEXIN

Comment se prémunir contre les envahissements de la ville ?

Il existe actuellement cinq zones naturelles d'équilibre en région d'Ile-de-France : la plaine de Versailles (Yvelines), le Hurepoix (Essonne), les plateaux du Sud (Essonne), la plaine de France (Val-d'Oise), le plateau de Brie (Seine-et-Marne).

Les zones naturelles d'équilibre ont été créées afin de mettre en valeur et de protéger les espaces ruraux et de créer des coupures entre les zones urbanisées de la région.

Les pouvoirs publics aident ainsi les communes dans leurs efforts d'assainissement et d'adduction d'eau. Les permis de construire ne sont délivrés par les préfets qu'avec parcimonie, et les zones d'activités y trouvent rarement leur place. Enfin les zones naturelles d'équilibre ont une vocation de loisirs et de promenade pour les habitants des secteurs urbanisés.

C'est une formule qui est, par exemple, étudiée avec intérêt par les habitants du Vexin.

Réunis au début de l'année 1979, sur l'initiative du comité d'expansion et de développement des intérêts du Vexin (CEDIV), dont ils sont presque tous membres, les quelque soixante-dix maires du Vexin val-d'oisien avaient décidé de consacrer les mois qui suivaient à une réflexion sur l'avenir de leur région. *« Il y a un problème spécifique au Vexin,* avait alors précisé M. Jean-Marc Gernigon, conseiller général U.D.F. de Nucourt et président du CEDIV, *qui tient, d'une part, à la structure rurale de son économie et aux contraintes administratives qui pèsent sur son développement, d'autre part, à la proximité de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui risque d'aspirer toutes nos ressources économiques, si rien n'est prévu pour nous défendre. »*

Les élus n'ont pas relâché leurs efforts et souhaitent voir créer ici la sixième zone naturelle d'équilibre de la région parisienne.

Couvrant, à l'ouest du Val-d'Oise, 41 % de sa superficie, le Vexin comptait, au dernier recensement de 1975, 27 262 habitants, soit 3,3 % de la population du département. Les terres agricoles occupent 70 % du territoire et sont consacrées principalement à la culture des céréales et des betteraves. Mais le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 16 % entre 1955 et 1970, tandis que, à cette même époque, 8 % seulement des chefs d'exploitation avaient moins de trente-cinq ans. Des chiffres quelque peu alarmants, surtout si l'on ajoute la disparition, au cours des derniers mois, de nombreuses entreprises, telles que la papeterie de Saint-Clair-sur-Epte, la sucrerie d'Us et la société Effom, à Magny-en-Vexin.

Les élus mettent également l'accent sur la disparition de l'artisanat et des petits commerces en raison du prix des terrains, des charges sociales trop lourdes, des incitations permanentes à des créations en ville nouvelle. D'autre part, l'éloignement des services administratifs est accusé par la pénurie des transports en commun dans une région à la population dispersée sur un vaste territoire.

« Entre la région-musée et l'urbanisation à outrance, il existe une voie médiane qui peut être la voie de la sagesse, explique M. François Filliâtre, sous-préfet de Pontoise. *C'est celle de la zone naturelle d'équilibre, qui aurait pour objectif de conserver son caractère traditionnel et agricole à la région, de maîtriser la croissance des bourgs, d'améliorer la qualité de la vie locale et de défendre le patrimoine culturel. »*

Une première liste de vingt propositions d'action a été établie par l'assemblée des élus du Vexin dans les six domaines suivants : agriculture, artisanat et commerce, animation, transports (avec l'expérience du taxi collectif), équipement des petites communes, services au public en milieu rural.

Dans cette perspective, la zone naturelle d'équilibre du Vexin permettrait aux communes de se regrouper pour éviter un « saupoudrage » dérisoire des crédits. On sait déjà que la zone naturelle d'équilibre concernerait les soixante-dix communes du plan d'aménagement rural, c'est-à-dire les cantons de Magny-en-Vexin, Vigny, Marines, ainsi que sept des douze communes du canton de la vallée du Sausseron. Cinq autres communes de ce canton ou même la ville nouvelle pourraient être intéressées à ce projet, de même que certaines communes des Yvelines.

JACQUELINE MEILLON.

Nord-Pas-de-Calais

POUR LUTTER CONTRE LA CRISE

Construire des logements et donner du travail aux entrepreneurs

Lille. — Rénover ou construire vingt-cinq mille logements en trois années, tel est l'objectif que va se fixer la région Nord-Pas-de-Calais. La réussite du schéma régional des transports, opération conduite dans une belle unanimité et qui permettra le renouvellement complet du matériel ferroviaire en quelques années, incite à la récidive. On pense à un autre « montage financier » susceptible de donner un coup de fouet à l'industrie du bâtiment mais aussi d'engager la reconquête de sites urbains profondément dégradés.

Les études menées par le conseil régional, que préside M. Pierre Mauroy, député P.S. et maire de Lille, les encouragements du préfet de région, M. Maurice Paraf, l'intérêt suscité par ce projet dans le bâtiment et les travaux publics, sont autant d'atouts d'un bon dossier qui, pour aboutir, suppose aussi un minimum d'engagement de l'Etat.

De notre correspondant

La crise a de multiples visages dans le Nord-Pas-de-Calais. La mine, la sidérurgie, on en parle beaucoup ; le bâtiment, on en parle moins. Certes, cette industrie occupe encore près de 100 000 salariés (7,6 % de l'emploi régional), mais en trois ans, de 1975 à 1978, la baisse d'activité a entraîné quelque 18 000 licenciements.

Paradoxalement, alors que les chantiers se raréfient, les demandes de logements locatifs sociaux demeurent très importantes. Plus encore, une tâche énorme de réhabilitation s'impose, puisque le Nord-Pas-de-Calais a en effet le triste privilège de se situer à la dernière place des régions françaises pour tous les niveaux de confort de logement.

Il ne faut guère pousser très loin l'analyse d'une telle situation pour aboutir à cette conclusion qui figure dans le plan d'urgence de la région : *« Il convient d'augmenter les commandes à financement public. Compte tenu des spécificités du parc de logements du Nord-Pas-de-Calais, ce programme sera centré sur l'accélération de la réhabilitation du logement ancien et sur le développement d'un habitat social neuf de qualité. »*

Il reste à dégager les moyens financiers pour lancer une telle opération, dont on attend le maintien ou la création d'environ 4 500 emplois pendant trois années. Et, pour amorcer la pompe, l'aide de l'Etat est indispensable.

Or, il se trouve qu'au conseil des ministres du 17 janvier dernier, consacré au Nord-Pas-de-Calais, une décision a été prise pour *« soutenir l'activité du bâtiment »*. La dotation régionale de « prêts locatifs aidés » était portée de 600 millions à 800 millions de francs. Le conseil régional souhaite que ces 200 millions de francs supplémentaires accordés pour faire face à une situation exceptionnelle ne « s'égarent » pas dans les filières classiques... au risque d'être amputés en fin d'exercice. Il demande leur affectation immédiate aux opérations régionales de rénovation des centres urbains. Cela toucherait environ mille deux cents logements.

De son côté, l'établissement public régional engagerait en même temps une politique d'aménagement de l'habitat pour trois ans qui porterait sur les points suivants : les nouveaux logements sociaux dans le centre ville : 30 millions de francs (deux mille logements) ; la reconquête des friches urbaines : 10 millions de francs ; opérations programmées d'amélioration de l'habitat : 55 millions de francs (dix mille logements) ; poursuite des opérations dans le bassin minier : 60 millions de francs ; amélioration du parc social locatif existant : 35 millions de francs (dix mille logements) ; habitat rural : 10 millions de francs (deux mille logements).

Ainsi, la région, par un effort financier de 200 millions de francs, égal à celui consenti par l'Etat, pourrait rénover ou construire vingt-cinq mille logements en trois années. Les modalités de financement : fonds propres, emprunts en avances remboursables restent à définir.

Il faut encore préciser deux points : on souhaite que toutes les commandes soient orientées de façon privilégiée vers les petites et moyennes entreprises de la région, ce qui nécessitera l'utilisation optimale des règles de passation de marchés publics. Il est non moins évident que les programmes d'investissement restent du ressort des collectivités locales, l'établissement public régional n'intervenant que pour proposer une politique globale plus efficace et par une aide financière sur des projets précis. Pour mener à bien cette politique, un groupe de travail, « Aménagement urbain », a été créé au sein du conseil régional. Des pourparlers avec l'Etat seront prochainement engagés. Une délégation du conseil régional doit être reçue au ministère de l'environnement.

GEORGES SUEUR.

POINT DE VUE

La réforme des collectivités locales contre ou avec les associations ?

par FRANÇOIS SERRAND (*)

LA réforme des collectivités locales n'a pas jusqu'à présent provoqué grand intérêt dans l'opinion publique. Et, pourtant, selon le président de la République, *« il ne s'agit pas d'une simple réforme administrative, mais d'une réforme de l'Etat et des rapports entre les citoyens et le pouvoir »*.

Réforme de l'Etat assurément si le législateur allège de la plupart des contrôles administratifs préalables aux décisions le fonctionnement des collectivités locales. A condition aussi que les nouvelles compétences des communes soient clairement définies et qu'elles disposent des moyens nécessaires pour les exercer sans recours à l'Etat.

C'est même une transformation des mœurs et des mentalités que pourrait introduire la réforme dans les rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Des rapports sur lesquels pèsent des siècles de centralisation. Pour les en dégager, il faudra que la loi comporte une forte dynamique de décentralisation.

Mais de la réforme des rapports entre les citoyens et le pouvoir, l'avenir est plus incertain. Un pouvoir jusque-là partagé entre l'Etat et la commune. Et un partage aux contours si flous que nul ne sait précisément la part de responsabilité qu'assument l'un et l'autre dans chaque affaire. Le texte de loi devra lever cette ambiguïté. C'est un préalable à l'intervention efficace des habitants dans la démocratie locale.

Encore faut-il que cesse de prévaloir cette coutume du secret dont chacun s'attache à entourer les informations qu'il détient. Les dispositions prévues dans le projet pour faciliter l'information des habitants sont d'un incontestable intérêt et d'une utilité certaine. Mais pourront-elles faire éclater la muraille du secret administratif des dossiers qui intéressent le public ? Sans doute pas. Dans l'état actuel des textes et des mentalités, l'accès des citoyens et des associations à des informations « précises et détaillées » dépendra demain comme aujourd'hui de la volonté du maire. Et là où il disposera d'une importante administration, dans une grande ville, à Paris par exemple, cette volonté politique ne sera pas suffisante, car il faudra aussi que les fonctionnaires de la municipalité, les grands commis et de moins grands, puissent jouer cartes sur table le jeu de la communication urbaine, et en acceptent le principe. Un jeu essentiel à la santé de la démocratie. Surtout quand la société intégrera un fantastique univers technologique de moyens d'écharge et de traitement de l'information.

Sans une volonté réelle de communication des municipalités, incertaine, voire inexistante, dans beaucoup encore, les citoyens rangeront au rayon des accessoires électoraux les professions de concertation des élus. Et les opérations d'information du public, expositions, bulletins, réunions qui sacrifieront la vérité des données et des faits aux ambitions d'un maire et de sa majorité ne tromperont pas longtemps l'opinion publique. Car nombreux sont aujourd'hui les citoyens capables, avec le concours de leurs associations, de discerner entre les contraintes les choix à retenir pour une saine évolution de la société. Ils l'ont déjà prouvé ici et là en France, sur de grands projets d'urbanisme. Et aussi, par des initiatives de nature à entraîner un efficace développement économique, social et culturel de la communauté locale.

C'est bien cela l'objectif que doivent partager, dans la réforme des collectivités locales, élus, fonctionnaires et citoyens : une plus grande efficacité du système municipal. Elle requerra de plus en plus un large consensus des citoyens. Car leur niveau d'éducation et des connaissances en 1980 est sans commune mesure avec celui de la population un siècle plus tôt. Et pourtant le régime municipal est demeuré aujourd'hui le même qu'il y a cent ans. Le citoyen doit se contenter de déposer son bulletin de vote dans l'urne municipale tous les six ans.

La réforme des collectivités locales introduira-t-elle une nouvelle dimension de l'exercice des droits du citoyen dans sa commune ? Telle que le prétendent tous ceux qui veulent prendre part à la solution des problèmes de leur cité. Des problèmes dont la complexité ne cesse de croître.

Le maire seul

Le directeur général des collectivités locales affirme que l'une des deux raisons de la réforme, *« et sans doute la principale, est que la décentralisation est une des conditions nécessaires sinon suffisantes pour favoriser la participation concrète et efficace des citoyens à la vie d'une société démocratique »*. Mais ce motif central d'un texte qui devrait élargir le champ de la démocratie aux transformations de notre société pourra n'être plus qu'un médaillon dans l'architecture de la commune là où le maire sera opposé par principe, par tempérament ou par calcul électoral à cette démocratisation de la vie communale.

Là par contre où il y a déjà, grâce à une libre coopération entre la mairie et la population, un nouveau visage de la démocratie, qu'apportera de nouveau la réforme à cet égard ?

Dans l'état actuel du projet, le système personnel et unitaire du régime municipal sera maintenu. Il sera même renforcé par le transfert des compétences de l'Etat entre les mains du maire. Alors que la décentralisation n'apportera directement aux citoyens aucune des responsabilités qu'ils seraient en mesure d'exercer. Peut-être eût-il fallu commencer par rechercher ce que la démocratie locale peut attendre d'eux dans la gestion du quotidien. Démarche sans doute peu jacobine.

Comme le précise une note officielle, *« l'organisation de la participation des habitants, vivement souhaitable, sera laissée à l'initiative des autorités élues. »* C'est là une solution pragmatique qui évacue du débat parlementaire le problème essentiel de la réforme des rapports des citoyens et de leurs associations avec les municipalités. Ou plus exactement qui en transfère le débat au niveau de chaque commune. Le gouvernement propose deux dispositions essentielles à l'association des citoyens à la gestion de leur commune : leur consultation et leur décision par voie de référendum. Mais il en subordonne l'exercice à la seule initiative du maire.

On se souvient du houleux débat à l'Assemblée nationale au sujet du droit des associations agréées à se porter partie civile auprès des tribunaux judiciaires en cas d'infraction au code de l'urbanisme. Le droit pour les associations de demander un référendum sur des affaires communales aurait sans doute pu soulever des oppositions encore plus vives. Et ceci peut expliquer la prudence du projet de loi.

Quoi pourtant de plus conforme au style d'une démocratie évoluée que de soumettre à la décision de l'ensemble des électeurs toute affaire communale qui a fait l'objet d'une demande de référendum présentée par une fraction du conseil municipal ou du corps électoral ? Cette affaire communale pouvant être, bien entendu, une proposition émanant des citoyens. *A fortiori*, le droit pour les électeurs de demander à être consultés sur des affaires importantes aux yeux de la population apparaît comme le « b a ba », de la réforme des rapports entre les citoyens et le pouvoir communal.

Il faut bien entendu éviter le piège de l'institutionnalisation d'une démocratie dite de participation. Le courant associatif dans ce qu'il a de plus fort s'en détournerait tout autant et plus encore que s'y refuseraient la plupart des parlementaires. Il faut faire, en revanche, évoluer l'institution municipale pour qu'elle s'adapte à cette expression nouvelle de la démocratie : l'intervention des citoyens et de leurs associations dans le choix de leur cadre de vie et la gestion de leurs équipements locaux. Et que l'Etat et les municipalités conjuguent leurs efforts pour assurer librement aux habitants les moyens et équipements de communication, réunion et animation nécessaires désormais au développement de la vie associative de la population.

La question qui est posée aujourd'hui est de savoir si le Parlement sait et veut reconnaître ce phénomène social de la démocratie contemporaine en lui ouvrant un même droit de cité dans toutes les communes de France.

(*) Fondateur du COPRAS et délégué général du Carrefour national des comités de quartier.

Paris en bref

PROGRAMME EXEMPLAIRE DANS LE TREIZIEME. — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a visité, la semaine dernière, le programme de logements qui vient d'être réalisé par la régie immobilière de la Ville de Paris, une société d'économie mixte dans le 13e arrondissement. Il s'agit de l'ensemble Baudricourt-les-Hautes-Formes.

Ce programme, qui a bénéficié d'une aide de l'Etat au titre du plan-construction, comprend deux cent neuf logements I.L.M. (immeubles à loyer moyen). Les deux tiers sont attribués par la Ville de Paris au titre de l'aide en faveur du logement social des jeunes ménages et le reste par les organismes collecteurs du 1 % patronal. Il comporte plusieurs petits immeubles réunis autour d'une rue et d'une place intérieures plantées d'arbres. *« Cette réalisation exemplaire,* a déclaré M. d'Ornano, *démontre que l'on peut atteindre de très fortes densités avec d'autres formes que des barres et des tours ; elle prouve également qu'architecture de qualité et logement social sont loin d'être antinomiques. »*

L'OBSERVATOIRE A ROULETTES. — La pratique de la planche à roulettes est désormais autorisée dans le jardin de l'avenue de l'Observatoire (6e arrondissement), sur la partie nord de la piste de patinage à roulettes, au droit du n° 2 de l'avenue de l'Observatoire.

UN PARKING A MONTMARTRE. — Un parking souterrain de deux cent cinquante places va être construit au pied de la Butte-Montmartre, sous le square Willette, et destiné aux riverains et aux visiteurs, notamment du marché Saint-Pierre. En outre, cet ouvrage permettra l'aménagement de voies piétonnes dans le secteur de la place Saint-Pierre et autour de la place du Tertre. Aucune plantation ne devrait être touchée par les travaux, indique-t-on à la mairie, et le square sera refait à l'image de celui qui existe actuellement.

VIVRE DANS LE 14e. — L'association Vivre dans le 14e organise deux dimanches de « fête » les 6 et 13 mai, pour « la survie du quartier, de Plaisance à Gaîté ». *« Le plan d'aménagement de la « ZAC Guilleminot » prévoit la destruction complète du quartier Guilleminot-Vercingétorix, à l'exception de trente-neuf immeubles. Nous exigeons que cent soixante-dix immeubles, au minimum, soient conservés et réhabilités »*, déclare l'association.

LE 15e EN MUSIQUE. — Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a inauguré un nouveau conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique qui s'ajoute ainsi aux dix-sept existant déjà dans la capitale.

Edifié rue Bargue, dans un quartier neuf du 15e arrondissement, cet établissement ouvrira le 3 mai. Au cours des deux prochaines années, six autres établissements comparables à celui-ci seront mis en service dans les 5e, 10e, 12e, 13e, 14e et 17e arrondissements.

LES MORTS DE LA RUE. — Le dernier numéro de la revue du Comité de la sécurité routière récapitule les accidents de la route — et leurs conséquences — enregistrés en 1977 dans quelques métropoles. Voici ses constatations : Londres (7 600 000 habitants) : 64 847 blessés, 719 tués ; Madrid (3 000 000 d'habitants) : 12 484 blessés, 317 tués ; Mexico (7 500 000 habitants) : 8 100 blessés, 990 tués ; Stockholm (1 500 000 habitants) : 350 blessés, 113 tués ; Paris et petite couronne (8 500 000 habitants) : 45 242 blessés, 461 tués.

Franche-Comté

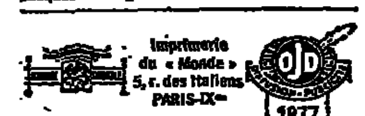
Les Suisses ne croient guère à Rhin-Rhône

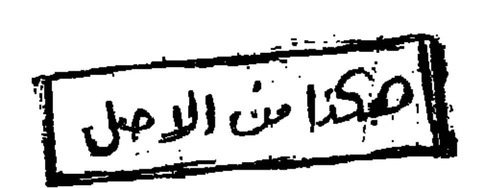
(De notre correspondant.)

Besançon. — Au cours de la visite qu'il a faite en Franche-Comté, où il a rencontré non seulement les représentants de l'importante colonie helvétique établie dans cette région, mais également les préfets, les présidents de chambre de commerce et plusieurs maires des départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône (le Territoire de Belfort est, pour les Suisses, rattaché à l'arrondissement consulaire de Mulhouse et non à celui de Besançon), M. François de Ziegler, ambassadeur de Suisse en France, a déclaré que le maintien d'un axe ferroviaire rapide entre Paris et Berne était *« une nécessité économique, pratique, politique et psychologique »*. On sait que la S.N.C.F. n'envisage pas pour l'instant d'établir une liaison par T.G.V. sur Berne, mais privilégierait au contraire les lignes Paris-Lausanne ou Paris-Genève.

Toujours à propos des communications, M. de Ziegler, devant l'inquiétude de ses interlocuteurs, a assuré qu'il *« suggérerait à son gouvernement d'accélérer la réalisation de la voie routière rapide Lausanne-Vallorbe »* qui doit faire pendant à la liaison Pontarlier-Besançon, ville où elle rejoindrait l'autoroute A 36 Mulhouse-Beaune. En revanche, le représentant de la Confédération s'est gardé de toute déclaration trop précise concernant les espoirs que certains exportateurs suisses ont pu fonder sur la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Saône et l'impatience du nouveau canton du Jura à s'ouvrir, par un ouvrage d'art, une sortie vers le Territoire de Belfort. — C.F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

économie

SOCIAL

Les manifestations du 1er mai

• La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN entendent « riposter aux atteintes aux libertés démocratiques »
• M. Valéry Giscard d'Estaing visite l'exposition sur le travail manuel

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN souhaitent faire de la journée du 1er mai, qui sera marquée à Paris par un défilé de la Nation à la République conduit par MM. Séguy, Maire et Henry, avec la participation de partis de gauche et d'extrême gauche, une « puissante manifestation unitaire », sur le thème de la défense des libertés et des droits syndicaux, afin de « riposter aux atteintes aux libertés démocratiques et, notamment, à la loi remettant en cause le droit de grève à la radio-télévision ». Les revendications relatives au pouvoir d'achat et à l'emploi seront aussi au centre des manifestations organisées par les trois syndicats à Paris et dans les principales villes de province.

M. Giscard d'Estaing devait, ce même 1er mai, visiter l'exposition sur le travail manuel organisée au Grand Palais, à Paris, pour la troisième année consécutive, à l'initiative de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat. Placée sous le signe de l'emploi féminin et de l'Europe, cette exposition (cent quarante-quatre stands) présente deux cent soixante-sept métiers industriels ou artisanaux, ainsi que des expériences d'amélioration des conditions de travail, dont on trouvera deux exemples ci-dessous.

Le président de la République devait aussi présider le cinquantenaire de la Société des meilleurs ouvriers de France et prononcer un dicours consacré à l'Europe du travail.

A LA CIAPEM (électro-ménager)

Le choix entre les tâches répétitives et le travail enrichi

Tous les deux, ils ont travaillé « à la chaîne » ; le premier quatre ans, le deuxième deux ans, répètent sans cesse, toutes les minutes, ans, le deuxième deux ans, répétant sans cesse, toutes les minutes, par le passé, des machines à laver, mais le montage, le contrôle, voire la réparation, s'effectuent en équipe semi-autonomes de six personnes.

Cette amélioration des conditions de travail est appliquée dans une filiale lyonnaise de Thomson, la CIAPEM (Compagnie industrielle d'appareils électro-ménagers).

Chacun des six salariés de l'équipe est capable de monter entièrement la machine à laver au cours d'un cycle de cinquante minutes. « *En fait,* raconte l'un d'entre eux, *nous nous organisons pour tourner. Le travail est découpé en six tranches opératoires, et tous les jours nous changeons, car les postes sont plus ou moins fatigants ou intéressants.* » Polyvalents, devenus ouvriers professionnels avec un salaire de 3 299 francs par mois, supérieur de 24 % à celui de l'O.S. qu'ils étaient auparavant, ces bénéficiaires de la restructuration des tâches se déclarent satisfaits. « *Le travail est intéressant. L'ambiance est bonne. Quand l'un d'entre nous est fatigué, on le laisse au poste le moins pénible. Il arrive même qu'on se débrouille à cinq pour laisser partir plus tôt celui qui a vraiment une obligation à l'extérieur.* » Mais malheur à celui qui veut « *se la couler douce* ». « *L'un des salariés de l'équipe,* raconte M. W..., *tirait systématiquement sur la ficelle : il prolongeait les pauses, s'absentait toujours pour une bonne raison. Nous avons demandé qu'il retourne à la chaîne.* »

Ces dangers du travail en équipe dite autonome et surtout les réticences d'une partie du personnel à se lancer dans des opérations de montage de longue durée ont incité la direction à organiser le travail à la carte. Six formules sont proposées : l'exécution continuellement répétée d'une opération d'une minute sur la chaîne, la rotation sur la ligne d'assemblage d'une tâche à une autre, selon le même cycle d'une minute ; l'élargissement des tâches de sept à quinze minutes soit à un poste fixe, soit le long de la chaîne, en défilant de poste à poste ; des cycles de quinze à cinquante minutes dans des groupes mixtes et enfin des groupes semi-autonomes.

Sur cinq cents personnes, une centaine d'entre elles ont adopté l'élargissement des tâches, dont seulement vingt en équipes semi-autonomes. Cette faible proportion est-elle due à un freinage patronal s'expliquant par le coût financier de telles modifications ? Le directeur de l'usine répond par la négative. Certes, « *le coût d'installation d'une équipe semi-autonome — environ 30 millions de francs — dépasse de 50 % celui d'une chaîne classique* », mais économies et améliorations sociales sont loin d'être négligeables : meilleur climat, absentéisme moindre, qualité du produit améliorée et accroissement de la productivité de 5 à 6 %. En fait, le nombre relativement faible des bénéficiaires de la restructuration des tâches est dû surtout aux habitudes des O.S., à leur souhait aussi de ne pas s'encombrer de responsabilités supplémentaires.

Et les syndicats ? Pour la direction, ils ne sont « *ni un moteur ni un frein* » mais pour les ouvriers — non syndiqués — qui participaient à l'exposition de Paris... « *les responsables syndicaux ont tendance (au cours des apartés avec les salariés) à critiquer et à dénoncer les expériences de la direction* ». Pour la direction, en tout cas, l'amélioration des conditions de travail est une œuvre de longue haleine et une nécessité. A l'avenir, les jeunes seront plus exigeants : sortis de l'école à seize ou dix-huit ans, parfois bacheliers, ils n'accepteront pas autre chose que des postes enrichis.

JEAN-PIERRE DUMONT.

« L'autonomie organisée » annonce qu'elle ne manifestera pas

Les militants de « l'autonomie organisée » ne manifesteront pas le 1er mai. C'est ce qu'ont déclaré des autonomes parisiens, au nom de la Coordination autonome, dimanche après-midi 29 avril, à Paris, au cours d'une conférence de presse. Cette décision, a-t-il indiqué, est devenue une « *position majoritaire après une semaine de discussion* ». Trois raisons l'expliqueraient. Primo, l'autonomie organisée estime que le « *mouvement est arrivé à un stade de développement qui l'autorise à fixer ses propres échéances et non pas à se greffer systématiquement sur celle des autres* ». Secundo, la coordination explique que l'intervention du « *mouvement* », le 23 mars, lors de la marche sur Paris de la C.G.T. se justifiait par la présence des sidérurgistes lorrains à Paris et par la possibilité d'une « *jonction* », même momentanée, de deux types de luttes radicales. En regard, la manifestation du 1er mai ne représenterait, selon elle, « *aucun intérêt politique* » sinon celui de « *fêter dignement le travail* »... Tertio, la Coordination autonome considère une éventuelle participation à la manifestation du 1er mai comme un piège à éviter pour ne pas offrir « *une nouvelle cargaison d'otages* » à l'Etat.

Après cette déclaration d'intention, les représentants de la coordination ont cependant admis ne pas détenir un « *pouvoir hégémonique* » sur le mouvement autonome. Aussi, tout en soulignant que « *l'intelligence du jeune prolétariat, c'est de ne pas se jeter dans la gueule des flics* », un représentant a déclaré qu'il « *y aura probablement des violences* ». Ce qui fut formulé ainsi : « *l'autonomie, au sens diffus, se battra* ».

Protestant contre la « *répression* » qui s'abat parfois préventivement sur eux — référence aux quatre-vingt-trois interpellations opérées le 23 mars au matin — les autonomes ont aussi dépeint les membres des Brigades rouges italiennes comm des « *paléo-communistes* », des « *staliniens* », et leur direction comme le « *P.C. des années 50* ». La coordination a d'autre part fait savoir que le manifestant qui sortirait aujourd'hui un « *flingue* » dans une grande manifestation de masse serait « *soit un idiot, soit un désespéré, soit un flic* », concluant que « *le mouvement ne pouvait pas assumer ce niveau de violence* ». — L. G.

UNE LETTRE DE M. GEORGES SARRE AU PRÉFET DE POLICE

Quelques jours avant la célébration du 1er mai, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a adressé au préfet de police, M. Somveille, une lettre dans laquelle on peut lire notamment :

« Chacun se souvient des graves incidents qui ont accompagné le défilé du 1er mai 1978 et, tout récemment encore, la marche des sidérurgistes. De tels errements ne doivent pas se reproduire.

» Il ne tient qu'à vous, M. le préfet de police, de mettre en œuvre les moyens pour éviter le renouvellement d'événements aussi regrettables. Les lois que vous avez la charge de faire respecter doivent permettre, en effet, d'assurer la liberté de manifestation sur la voie publique qui constitue l'une de nos libertés les plus fondamentales et la nécessaire sauvegarde des biens et des personnes. »

Une fête sacralisée ?

Chaque année, le 1er mai est un peu plus « respecté » : comme on dit du sabbat. Au train où va l'histoire, il sera impossible, dans les prochaines années de s'asseoir ce jour-là à la terrasse d'un café. Ils seront tous fermés.

L'ironie n'est pas de mise ici. Rien n'est plus authentiquement respectable que cette fête devenue légale et chômée pour tout le monde (ou presque) depuis 1947. L'événement qu'elle commémore mérite de ne pas être oublié. Un congrès des trades unions, réuni en 1884, à Chicago, décida qu'à partir du 1er mai 1886, « la journée normale de travail serait fixée à huit heures, et que toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet ». *Le 1er mai qu'on célébrait depuis l'antiquité comme marquant le début du renouveau de la nature, allait, désormais, devenir un symbole de libération pour les travailleurs. Des années durant, cette journée, vouée de nouveau au culte païen du printemps... et du loisir automobile, fut marquée par des affrontements sanglants.*

Mais, dans la surenchère qui pousse les Français à faire du 1er mai le jour férié par excellence, celui où l'on tolère de moins en moins d'exception à la règle du repos et de la fermeture, on peut voir aussi une voie favorisant le retour d'une autre forme, plus ambiguë et moins innocente, de paganisme. Tout interdit participe d'une façon ou d'une autre du sacré. La sacralisation laïque ne vaut pas mieux que la religieuse. Elle tient de la superstition plus que de l'amour de la chose vénérée.

Le sacré est encore moins justifiable quand il tourne au rite dont on a oublié l'origine et la raison d'être. Les syndicats ont de plus en plus de mal à mobiliser leurs adhérents en vue de commémorer par de grands défilés la fête du travail. De même, dans les pays chrétiens, le jour de Noël est devenu plus un prétexte à réveillon qu'une occasion de se recueillir et de communier dans la naissance du Fils de l'homme.

PAUL FABRA.

CHEZ PEUGEOT

Un ouvrier, un moteur, une heure

Dans l'atelier de montage des moteurs diesel 305 GRD de Peugeot-Lille, une quinzaine d'ouvriers s'affairent autour de leur poste de travail. Il faut une heure en moyenne à chacun pour monter les trois cent cinquante pièces du moteur. Finie la chaîne. Il y a quelques mois, après une période de formation théorique et pratique qui leur permet de connaître tous les postes, les voici maintenant fonctionnant en mi-autonomie. Chaque ouvrier contrôle la qualité et soigne son moteur avant de l'envoyer au banc d'essai. Le travail, moins répétitif, a perdu de sa monotonie. On s'en trouve aussi plus responsable.

« Volontaires », ils n'envisagent plus de retourner à la chaîne d'antan. Certains parmi leurs ex-collègues ne sont toujours pas convaincus : ils se méfient d'un accroissement de responsabilités sans compensation matérielle immédiate et préfèrent parfois le travail monotone qui leur laisse la tête libre de préoccupations.

Autre avantage du nouvel atelier : les efforts de manutention sont réduits au minimum. Tout est, ou presque, automatique, comme ces chariots automoteurs remplaçant les chariots traditionnels. Répartie en trois groupes, l'activité suppose une solidarité entre les uns et les autres, la maîtrise s'exerçant sous la forme de conseils... en principe du moins. La direction de Peugeot-Lille (trois mille huit cents salariés) a annoncé au cours de la visite d'inauguration de l'atelier d'Etat au travail manuel, le par M. Lionel Stoléru, secrétaire 3 avril dernier, l'ouverture d'un second atelier analogue.

Au vu des résultats du premier ? Sans donner une évaluation jugée « trop précoce », il semble que dans ces nouvelles conditions d'activité, les gains de rendement et de qualité soient non négligeables. Et même importants. Car ce type d'atelier coûte en investissement 35 % plus cher qu'une chaîne de montage traditionnelle et exige une surface au sol plus importante. Sur les 8 130 000 francs investis au départ, le Fonds d'amélioration des conditions de travail (FACT) est intervenu pour 64 000 francs. Plusieurs dirigeants d'entreprise hésitent encore à engager un surcroît de dépenses jugées trop souvent « de luxe », et on reste loin des réalisations de la firme Volvo, par exemple, où l'on monte en autonomie non seulement le moteur, mais la quasi-totalité de la voiture. — D. R.

● « *Le secrétariat d'Etat au travail manuel est inutile et devrait être supprimé* », a estimé dimanche 29 avril à Lyon M. Marcel Hupel, secrétaire général de la Fédération F.O. du bâtiment et des travaux publics — qui groupe également les travailleurs du bois, du papier-carton, de la céramique et des matériaux de construction — devant le onzième congrès de cette fédération.

Répondant, dimanche, au micro d'Europe 1, à une question de notre confrère Yvan Levaï à propos de cet incident, le secrétaire d'Etat, M. Lionel Stoléru, a déclaré que cette accusation le « *troublerait* » si elle était « *représentative de F.O.* ». Selon M. Stoléru, ce n'est pas le cas, puisque « *M. Bergeron, qui est le seul à définir la politique de l'ensemble de F.O., a eu souvent l'occasion de porter des appréciations positives (...) sur l'action du secrétariat d'Etat. En fait, il s'agit d'un règlement de compte* », ajoute M. Stoléru, qui souligne qu'il a présidé la semaine dernière la commission mixte paritaire du bâtiment et des travaux publics, où F.O. était « *le seul de l'ensemble des syndicats qui n'ait pas signé la demande de convocation de cette commission* ».



UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS ESTIMENT QUE L'ACTION GOUVERNEMENTALE CONTRE LE CHOMAGE EST TRÈS INSUFFISANTE.

Les deux tiers des Français considèrent que l'action gouvernementale en faveur du maintien de l'emploi en général et de l'embauche des jeunes en particulier est « *passable, médiocre ou nulle* » et huit Français sur dix s'attendent à une situation politique et sociale « *explosive* » si le chômage continue à augmenter : tels sont les principaux résultats d'un sondage que l'IFOP a réalisé, entre le 29 novembre et le 12 décembre 1978, pour le compte du ministère du travail et de la participation, auprès d'un échantillon représentatif de 1 568 personnes.

Les trois quarts des personnes interrogées pensent que le chômage n'est pas une « *fatalité* » et 85 % estiment que le risque de perdre son emploi est une « *menace* » qui concerne chaque Français. Aussi considèrent-elles que le chômeur est un homme ou une femme « *victime d'une injustice* » et en aucun cas quelqu'un qui « *profite de la société* ».

L'occupation d'Usinor - Longwy

LES SIDÉRURGISTES ENVISAGENT UNE EXTENSION DE L'ACTION

Alors que la situation reste grave à l'usine Solmer de Fos (Bouches-du-Rhône) — où la paralysie des installations a entraîné, selon la direction, une perte de production supérieure à 200 000 tonnes d'acier pour mars et avril, — le conflit d'Usinor continue de se durcir à Longwy (Meurthe-et-Moselle). Ce lundi matin 30 avril, les ouvriers, qui avaient passé la nuit dans l'usine, continuaient d'occuper les ateliers, nous signale notre correspondant. De source syndicale, on annonçait la possibilité d'une « *extension de l'action* » dans la région de Longwy dès mardi 1er mai.

Les sidérurgistes entendent ainsi riposter à la décision de la direction de mettre en chômage technique sept cents salariés (deux mille selon les syndicats) après la « grève-bouchon » des aciéristes protestant contre des mutations (*le Monde* daté 29-30 avril).

CONJONCTURE

Le rapport sur les options du VIIIe Plan au Conseil économique et social

« *Après l'examen auquel s'est livré le Conseil économique et social, dans le trop court délai qui lui était imparti, peut-on conclure que la nouvelle planification pour la France apparaît comme « resserrée et renforcée » et que, dans notre monde où tout change, techniques, états, individus, le projet sur les principales options du VIIIe Plan nous dessine non plus « une collection de rêves » mais des orientations nouvelles, réalistes, ouvertes, concertées ?* » interroge Mme Marcelle Devaud dans le projet d'avis sur les principales options du VIIIe Plan, qui doit être discuté les 2 et 3 mai au Conseil économique et social, avant de poursuivre :

« *Ce projet donne-t-il bien à notre pays les moyens de répondre, au cours des cinq prochaines années au défi du futur ? L'entreprise était ambitieuse. Il n'est pas évident qu'elle ait pleinement atteint son objectif* », et d'ajouter :

« *Le Conseil économique et social qui, à diverses reprises, s'est prononcé en faveur d'un plan sélectif, admet que doivent être retenues et définies les actions à mener dans des domaines qui constituent le soutien logistique de notre développement économique et social. On pouvait donc s'attendre que le « resserrement » se traduise par une sélectivité plus rigoureuse. Le rapport sur les options du VIIIe Plan ne correspond pas entièrement à cet objectif. Certes, le nombre des options est considérablement réduit, mais le caractère très général de certaines d'entre elles leur enlève en fait une bonne part de leur valeur et de l'aspect volontariste qui devrait s'y attacher. L'effort du réalisme est indiscutable. Mais à vouloir aller trop loin dans ce sens, le réalisme risquerait de devenir simple résignation.* »

« *Priorité doit être donnée à l'emploi, dont la détérioration préoccupe actuellement tous les pays, et singulièrement ceux de la C.E.E. Il ne s'agit pas seulement d'assainir la situation, mais de mettre en évidence les liens entre cet assainissement et la création d'emplois que justifie l'ampleur des besoins à satisfaire tant en France que dans le monde.*

» *Le Conseil économique et social formule encore une autre critique : après l'évocation d'un monde en changement et la description du troisième défi lancé à l'économie française, le chapitre des options paraît avoir perdu son souffle et son imagination. Si la prise en compte de certaines observations nouvelles sur la durée et l'organisation du travail, le dialogue social dans l'industrie, les transferts sociaux, l'innovation et la recherche ont leur prix, le Plan ne gagne ni en « réalisme » ni en « intensité », et sa finalité reste floue. Quelle est sa philosophie ? Vers quelle société nous conduit-il ? Il y eut le Plan du « bonheur », celui de la « morosité », le VIIIe Plan restera-t-il celui de l'« incertitude » ? Sera-t-il capable de renverser la situation et d'imaginer un grand dessein dont les Français ont besoin ?* »

Mme Devaud ajoute : « *Le souci de concertation qui s'est manifesté au cours de la préparation du rapport sur les options du VIIIe Plan n'a guère sa traduction dans le document soumis au Conseil économique et social pour avis. Il n'apparaît pas que les travaux exposés à la commission de développement ni les idées qu'elle avait émises aient laissé leur trace dans le document retenu par le gouvernement. Il est certes dans le rôle de celui-ci de trancher et d'arbitrer entre les diverses tendances, mais sans doute apprécierait-on qu'il soit mieux tenu compte des problèmes posés et discutés lors des travaux préparatoires.*

» *Le fait a été souligné à l'occasion du rapport sur l'adaptation du VIIe Plan. Le Conseil économique et social le souligne à nouveau pour le rapport sur les options du VIIIe Plan, en souhaitant que ses propositions ne soient pas totalement négligées lors de l'élaboration directe du Plan lui-même.* »

Mme Devaud conclut : « *Expression de la volonté nationale, la planification est « renforcée », affirme le projet de rapport sur les options du VIIIe Plan. Tel n'est pas le sentiment du Conseil économique et social.* »

LA COMMISSION DE BRUXELLES INFLIGE DES AMENDES A QUATRE SOCIÉTÉS SIDÉRURGIQUES

Bruxelles (*A.F.P.*). — La Commission de la C.E.E. vient d'infliger des amendes à quatre sociétés sidérurgiques du Marché commun : Sacilor (France), Fenotti (Italie), Korf et Eisenwerk Gesellschaft Maximilianhuette (R.F.A.), pour non-respect des prix minimaux obligatoires dans les secteurs des laminés marchands et des ronds à béton, confirme-t-on de source proche de la Commisison européenne.

Sacilor est tenue de payer une amende de 146 700 F français pour avoir pratiqué entre août 1977 et mai 1978 des sous-cotations dans le secteur des laminés marchands. Les deux firmes allemandes sont condamnées à des amendes de 240 000 deutschemarks pour Korf et 237 000 pour Maximilianhuette, et la société italienne de Brescia Fenotti devra payer une amende de 1,108 million de lires pour non-respect des prix minimaux dans le secteur des ronds à béton.

ÉNERGIE

L'IRAN A SIGNÉ TRENTE-CINQ CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PÉTROLIER

M. Hassan Nazih, président de la Société nationale iranienne du pétrole, a précisé, le 29 avril au cours d'une conférence de presse, que trente-cinq contrats avaient déjà été signés avec des sociétés étrangères pour 2,3 millions de barils par jour. Vingt et un l'ont été avec des compagnies indépendantes (dont treize japonaises) pour 950 000 barils par jour, sept avec des « majors » (B.P., Shell, Exxon, Caltex, Gulf, Texaco et la Compagnie française des pétroles) pour 1,1 million de barils par jour et six autres ont été conclus avec des gouvernements étrangers ou des sociétés nationales. Vingt et un contrats sont encore en négociation avec des sociétés ou des gouvernements mais il restera, a précisé M. Nazih, 200 000 à 300 000 barils par jour à vendre sur le marché « spot », à un prix actuellement plus rémunérateur. Le directeur de la NIOC a aussi indiqué que l'Iran n'avait pas besoin de techniciens étrangers pour produire les 4 millions de barils par jour qui seront désormais son plafond moyen. — (*A.F.P.*)

DÉMOGRAPHIE

Le développement économique ne suit pas la croissance de la population dans les républiques asiatiques de l'U.R.S.S.

Les républiques soviétiques d'Asie centrale (Turkmenistan, Kirghistan, Tadjikistan, Ouzbekistan et Kazakhstan) restent les *« mal loties »* de la politique soviétique de développement régional, ont constaté les spécialistes de l'économie soviétique réunis du 25 au 27 avril, à Bruxelles, pour le colloque annuel sur l'U.R.S.S., organisé par l'OTAN.

Le gouvernement soviétique, ont-ils notamment affirmé, n'a toujours pas décidé, soit de développer les investissements en Asie centrale pour exploiter le réservoir de main-d'œuvre locale en pleine croissance (42 millions d'habitants en 1980), soit d'encourager un mouvement migratoire de cette main-d'œuvre vers les régions occidentales industrialisées. Actuellement, c'est dans cette dernière direction que l'émigration a tendance à se faire, malgré les choix des planificateurs en faveur du développement de la Sibérie. Cette zone, est considérée maintenant, dans les faits, comme une région dont les richesses minières sont destinées à alimenter avant tout les républiques industrialisées. Les pays occidentaux pourraient y jouer *« à plus ou moins longue échéance »* un rôle croissant, dans la mesure où la hausse du coût des matières premières rend l'exploitation des richesses sibériennes de plus en plus rentable. Le bas niveau persistant des investissements soviétiques en Sibérie confirme aussi la place que l'Ouest pourrait y prendre.

D'autre part, le dernier recensement de la population soviétique, dont la *Pravda* a récemment publié les premiers résultats, fait apparaître qu'au 17 janvier 1979 l'U.R.S.S. comptait deux cent soixante-deux millions d'habitants, soit 9 % de plus qu'au 15 janvier 1970. Mais les trois républiques « slaves » (la Fédération de Russie, l'Ukraine et la Biélorussie) n'ont vu leur population augmenter que de 6 % (soit moins que la moyenne nationale), alors que la progression atteint 30 % en Ouzbekistan, 31 % au Tadjikistan et 28 % en Turkménie. Avec plus de quinze millions d'habitants, l'Ouzbekistan est devenu la troisième république d'U.R.S.S.

UN COLLOQUE NATIONAL A LILLE

Faut-il encourager la reprise de la natalité ?

La chute de la natalité inquiète une majorité de Français : lors d'une récente enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED), 59 % des personnes interrogées ont estimé que l'Etat devait intervenir pour enrayer cette évolution. Mais de quelle façon ? Répondre à cette question suppose d'avoir, au préalable, mis en évidence les principaux facteurs explicatifs de cette baisse de la fécondité. Ce fut l'un des thèmes essentiels du sixième colloque national de démographie qui vient de se tenir pendant trois jours à Lille.

La surprise n'est pas venue des réponses souvent hésitantes et parfois contradictoires apportées par les démographes, économistes et sociologues présents à Lille, mais d'une autre question, qui, en France plus qu'ailleurs, est ressentie comme une provocation : plutôt que de chercher à lutter contre une baisse inéluctable de la natalité, ne vaut-il pas mieux prendre des dispositions pour aménager le mode de fonctionnement de la société par rapport à cette nouvelle réalité ?

Les faits sont désormais connus : la baisse de la fécondité constatée à partir de 1964 dans tous les pays d'Europe occidentale s'est accélérée au début des années 70 au point que le renouvellement des générations (2,10 enfants par femme) n'est plus assuré dans la C.E.E. depuis 1972. La France n'a pas échappé à cette évolution : 736 000 naissances enregistrées l'an dernier selon l'I.N.S.E.E., ce qui correspond à 1,84 enfant par femme contre 1,86 en 1977 et 1,83 en 1976. Les résultats disponibles pour le premier trimestre 1979 montrent que la baisse se poursuit. La France compte un enfant de moins par foyer qu'il y a quinze ans.

La constance de cette évolution sur plusieurs années tend à prouver qu'il ne s'agit pas simplement d'un accident de parcours ou du seul effet d'un changement du calendrier des naissances, bien que les jeunes couples aient tendance à retarder l'arrivée du premier enfant par rapport à la génération précédente. *« Nous sommes entrés dans un régime démographique nouveau »* ont déclaré d'une seule voix les participants au colloque de Lille. Et sa caractéristique dominante est la maîtrise quasi parfaite de la fécondité par les couples.

Est-ce à dire que l'ampleur du phénomène et sa simultanéité dans tous les pays développés s'expliqueraient par la diffusion de moyens contraceptifs modernes et la libéralisation de l'avortement ? Les études faites à l'étranger comme celles concernant la France et présentées à Lille par Mme Chantal Blayo, de l'INED, montrent clairement que ni la pilule, ni le stérilet, ni l'avortement ne sont à l'origine de la baisse de la fécondité. Mais ils l'ont « accompagnée » : la baisse aurait été moins forte si l'efficacité des moyens de prévention des naissances ne s'était pas accrue au cours des quinze dernières années.

Le grand changement réside dans l'uniformisation du comportement des couples : à une dispersion des tailles des familles a brusquement succédé un modèle quasi unique de ménages avec deux enfants. Il y a vingt ans, 40 % des naissances survenaient dans des familles ayant déjà deux enfants au moins : elles ne sont plus que 20 % aujourd'hui. C'est moins la diminution des familles de trois enfants que la quasi-disparition de celles ayant quatre, cinq ou six enfants qui explique l'ampleur de la baisse du nombre des naissances.

Des explications économiques

Comment analyser ce changement de comportement ? Plusieurs universitaires ont présenté à Lille des tentatives d'explications qui pour n'être pas toujours convaincantes ont au moins le mérite de faire sortir la démographie française de la simple analyse des phénomènes de population dans laquelle elle a tendance à se confiner.

La simultanéité de la baisse de la fécondité dans l'ensemble des pays industriels après l'exceptionnel « baby-boom » qui a suivi la guerre incite à rechercher des liens entre situation économique et natalité. S'inspirant des travaux d'économistes et de démographes américains tels que Grauman, Becker et Easterlin, plusieurs intervenants, notamment MM. Tapinos, professeur à l'Institut d'études poliques de Paris, et Boyer, de l'université de Grenoble II, ont mis en évidence les corrélations entre revenus, marché du travail et fécondité.

L'idée, en gros, est que la dimension de la famille se détermine entre quinze et trente-quatre ans, c'est-à-dire en même temps que se fait l'insertion sociale et professionnelle ; l'interdépendance entre les deux phénomènes est profonde. Si l'insertion se fait mal en terme d'emploi, de revenus, cela rejaillit sur la fécondité de la génération. En simplifiant encore, on pourrait dire qu'une régulation démographique se substitue à une régulation économique défaillante sans que l'on parvienne à un équilibre : l'arrivée d'une jeune génération nombreuse provoquerait un phénomène d'encombrement (sur le marché du travail par exemple) qui entraînerait une baisse de la fécondité ; inversement la diminution de la génération suivante amènerait une reprise des naissances. Appliquée, *a posteriori*, à l'évolution passée de la natalité dans plusieurs pays industriels, cette hypothèse d'évolution cyclique donne souvent des résultats pertinents, notamment aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre et en France. Pour l'avenir, si cette hypothèse continuait à se vérifier, on devrait donc assister à une remontée de la natalité en France au début des années 80 ; elle pourrait se prolonger jusqu'en 1995, au moins.

Les différentes approches économico-démographiques ont pourtant un aspect « mécanique » qui laisse sceptiques bien des démographes qui craignent que l'on ne confonde concomitance de phénomènes et liens de causalité.

A quoi sert l'enfant ?

Une autre approche explicative, de nature plus psychosociologique, a été fournie par M. Jean Kellerhals. Selon ce professeur à l'université de Genève, la relative standardisation du modèle familial s'expliquerait par l'uniformisation du rôle de l'enfant dans les sociétés développées. Hier encore l'enfant pouvait être pour la famille un producteur en puissance ou une assurance contre les aléas de la vie (maladie, vieillesse). Du fait de l'élévation des niveaux de vie et surtout de la généralisation des modes de protection sociale, il n'a plus qu'une fonction « affective » dont la nature ne change guère selon le milieu social ou le niveau culturel des parents : d'où une uniformisation du modèle familial. En outre, cette fonction affective non seulement n'exige pas le grand nombre mais ne le favorise pas non plus pour des raisons psychologiques — on s'occupe mieux de ses enfants si on en a peu — et économiques — l'importance symbolique de l'enfant pour le couple est telle qu'il entraîne pour les parents des dépenses beaucoup plus importantes que par le passé.

M. Kellerhals nuance le schéma en reconnaissant que des diversités de comportement peuvent subsister selon les milieux sociaux : la satisfaction d'avoir un enfant se trouve en concurrence avec d'autres satisfactions extra-familiales (loisirs, travail de la femme), d'autant plus fortes ou nombreuses que le couple est d'un milieu social et culturel élevé.

On retrouve ainsi une autre donnée fondamentale qui marque le nouveau régime démographique : le changement de statut de la femme et l'importance qu'a prise pour elle l'activité professionnelle. Plusieurs enquêtes ont montré que plus la femme a un niveau de formation élevé, et donc la possibilité d'occuper un emploi intéressant, plus elle retarde l'arrivée du premier enfant. Les femmes sans formation, condamnées à des tâches monotones et dépendantes, trouvent au contraire une valorisation dans le statut de mère et d'éducatrice et ont le premier enfant plus tôt.

Ces quelques éléments d'analyse des facteurs qui agissent sur la fécondité sont-ils suffisants pour donner aux pouvoirs publics des moyens d'agir dans le sens d'une reprise de la natalité ? M. Gérard Calot, directeur de l'INED, qui a essayé de mesurer l'efficacité des mesures de politique familiale prises en France dans le passé, estime qu'elles ont, au mieux, permis d'augmenter de 0,2 à 0,3 le taux de fécondité.

Une politique familiale inadaptée

Aujourd'hui, la politique familiale lui paraît largement inadaptée à deux des exigences nouvelles des femmes et des couples : exigences de niveau de vie, compte tenu notamment de l'élévation des dépenses que l'on consacre à l'enfant ; exigence d'activité professionnelle de la femme. Sur le premier point, M. Calot a calculé qu'une femme ayant un salaire de 3 000 francs qui s'arrête deux fois deux ans pour élever deux enfants renonce à une masse de revenus égale à toute l'aide directe et indirecte qu'elle recevra au titre de ses deux enfants durant toute la période où ils seront à sa charge. Sur le second point, le directeur de l'INED estime qu'il faut offrir aux femmes qui ont des enfants des moyens d'une réelle liberté de choix : interruption provisoire d'activité accompagnée d'une aide financière suffisante et de moyens de recyclage et de réinsertion professionnelle ; poursuite de l'activité grâce à un aménagement des horaires de travail, un développement des équipements collectifs, etc.

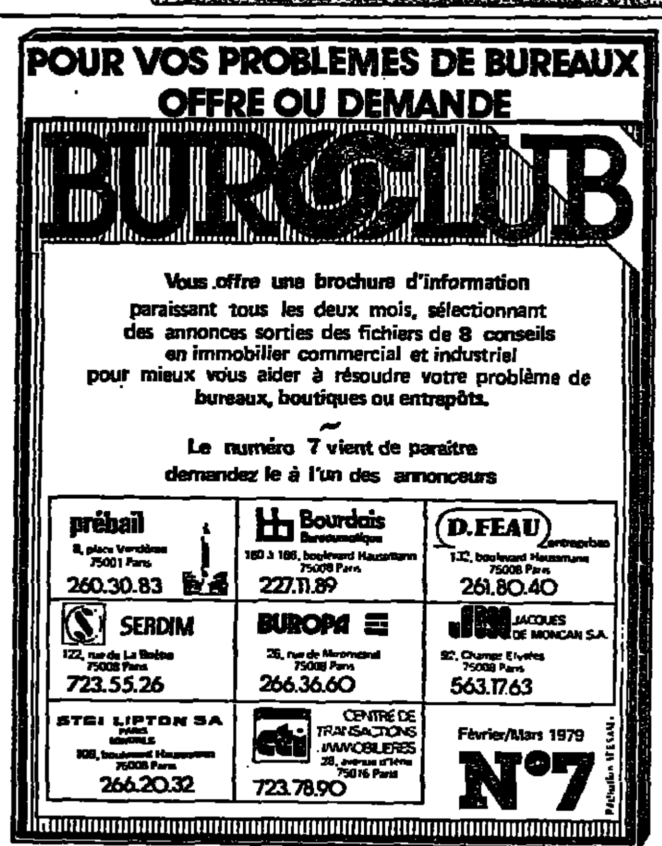
Mais n'est-il pas illusoire de vouloir chercher à contrecarrer un mouvement profond qui est marqué par une baisse tangible du nombre d'enfants voulus par les couples tout en déclarant que l'on entend respecter scrupuleusement la liberté des personnes ? C'est un démographe belge, M. Michel Loriaux, auteur d'un rapport sur la politique démographique en Wallonie, qui a posé cette question au colloque de Lille. Question incongrue en France, où aucun parti politique, aucun leader d'opinion, aucun démographe connu, n'oserait déclarer acceptable la chute de la fécondité au-dessous du seuil de renouvellement des générations.

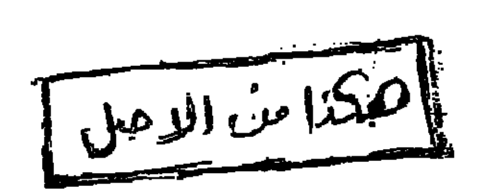
Pour M. Loriaux il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises structures de population mais *« seulement des populations bien ou mal adaptées aux finalités sociales poursuivies par une collectivité »*.

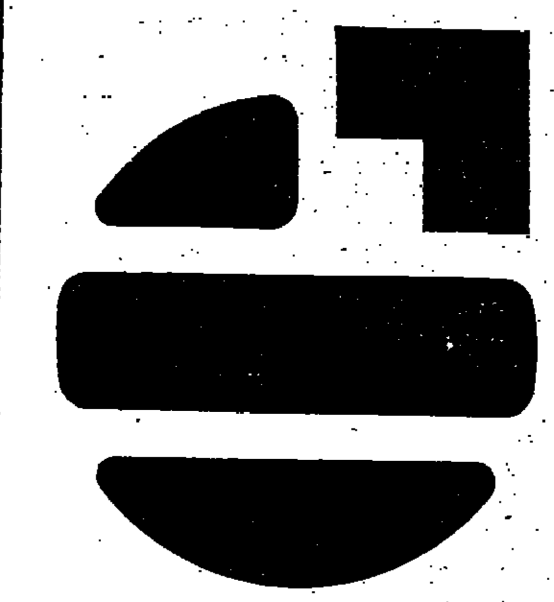
Pourquoi se polariser sur un seuil de croissance globale alors qu'on laisse dans l'ombre des problèmes bien plus redoutables : la croissance urbaine, les déséquilibres régionaux, l'immigration, l'isolement social des générations de plus de cinquante-cinq ou soixante ans, les inégalités persistantes devant la mort, etc. ?

Le mérite de cette intervention, qu'à l'évidence un certain nombre de jeunes participants au colloque de Lille ont appréciée, a été d'ouvrir un débat jusque-là étrangement resté dans l'ombre : les démographes peuvent-ils définir des objectifs souhaitables d'évolution de la population ou doivent-ils abandonner ce rôle au politique au risque de passer, selon l'expression d'un professeur suisse, pour « de simples pourvoyeurs d'enfants » ?

JEAN-MARIE DUPONT.







banque française du commerce extérieur

Lettre du Président

Trois données principales ont marqué en 1978 l'activité de notre établissement :

— la poursuite du développement des exportations, notamment vers nos principaux partenaires industriels, qui a contribué, avec la faiblesse du dollar et la baisse des matières premières importées, au rétablissement de l'équilibre de nos comptes extérieurs. L'excédent commercial, un fort accroissement des surplus au titre des prestations de services ont amélioré considérablement la balance des paiements courants (de – F 16,4 milliards en 1977 à + F 18,6 milliards en 1978) et contribué au raffermissement du franc sur le marché des changes, dans un contexte monétaire international très fluctuant.

— une certaine stabilisation des signatures de grands contrats d'équipement sur l'étranger, la demande plafonnant depuis deux ans environ dans les pays socialistes et les pays en voie de développement. Ce phénomène se traduit dès maintenant par un ralentissement de la progression des encours de crédits qui, bien que restant forte en valeur absolue : + F 15,7 milliards, n'est que de 19 % en 1978, contre 27 % en 1977. Il sera plus apparent encore dans les toutes prochaines années, à l'achèvement des livraisons, et laisse prévoir à échéance un plafonnement des encours de crédits à moyen et long terme à l'exportation autour de F 110 milliards, contre F 97 milliards à la fin de 1978.

— le renforcement de l'encadrement du crédit, qui a réduit cette année notre marge de croissance autorisée et nous a amenés à nous orienter davantage encore vers des financements échappant en partie à ces restrictions. Cette contrainte a été ressentie d'autant plus vivement que notre clientèle, fortement engagée sur les marchés internationaux, constitue la fraction la plus dynamique des entreprises françaises et que ses besoins de crédit ont tendance à croître plus vite que ceux du reste de l'économie, alors que nos possibilités d'y répondre sont alignées, comme pour toutes les banques, sur une moyenne nationale.

Dans cet environnement contrasté, la B.F.C.E. a poursuivi son développement, apportant à ses clients l'ensemble des financements et services nécessaires à leurs activités à l'étranger. Nous sommes restés très attentifs en particulier à l'élargissement de nos possibilités d'intervention sur les marchés les plus prometteurs pour l'industrie française.

Le total du bilan a progressé de 19,5 % en 1978, passant de 97 à 116 milliards de francs, dont les deux tiers correspondent aux crédits à court, moyen et long terme à l'exportation requérant notre intervention. Cette progression est restée nettement supérieure à celle du commerce extérieur total (+ 9,2 %).

En revanche, les résultats de l'exercice ne dépassent pas le niveau de l'année précédente, car il nous est apparu nécessaire, compte-tenu de la conjoncture, d'affecter à nos prévisions des dotations accrues, principalement au titre de la fraction non assurée des crédits fournisseurs à moyen et à long terme, notamment ceux consentis à la construction navale.

Ainsi se trouve soulignée la solidarité des banques, et de la B.F.C.E. en particulier, vis-à-vis de l'industrie avec laquelle elle partage les aléas de la conjoncture. A cela s'ajoute l'intervention active et parfois coûteuse de notre établissement dans de nombreux plans de redressement et de restructuration d'entreprises en difficultés.

Pour l'avenir, dans la profonde évolution que va connaître notre économie, les banques conserveront un rôle décisif dans la création et le développement de modes de financement originaux adaptés aux structures nouvelles et aux besoins croissants des entreprises en ressources longues.

La récente stabilisation des signatures de contrats d'équipement à l'exportation constitue à cet égard un phénomène sur lequel il convient de s'interroger. Face aux récentes transformations de la concurrence, notre réflexion devra porter sur les nouvelles formes de coopération commerciale qu'il y aurait lieu de promouvoir en matière de grands marchés, notamment avec les pays neufs, ainsi que sur la façon dont il conviendrait de faire évoluer nos procédures de financement pour suivre la demande de crédits financiers "d'accompagnement" qui n'a cessé de croître au cours des dernières années.

Le fait que le franc ait rejoint l'une des monnaies les plus fortes du monde au sein du système monétaire européen est de nature à favoriser cette démarche et le succès des émissions en eurofrancs le confirme depuis quelques mois. La France, quatrième puissance commerçante du monde, peut maintenant envisager de mettre beaucoup plus largement qu'auparavant sa monnaie au service de son commerce extérieur.

En complément de nos crédits habituels à l'exportation, assez strictement "administrés", il y a sans doute place aujourd'hui pour d'autres crédits en francs plus souples, encore mieux adaptés à certains besoins spécifiques des acheteurs, et effectués à des taux de marché comme le font de plus en plus, chacun dans sa monnaie nationale, nos grands concurrents étrangers.

François Giscard d'Estaing

EXERCICE 1978

Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 1979

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, présidée par Monsieur François Giscard d'Estaing, Président, assisté de Monsieur Georges Assémat, Président d'Honneur, et de Monsieur Albert Bouvier, Directeur Général, s'est réunie le 25 avril 1979 pour approuver les comptes de l'exercice 1978.

La Banque a achevé cette année, sous le contrôle de ses Commissaires aux Comptes, la réévaluation des actifs immobilisés figurant au bilan au 31 décembre 1976, cette opération se traduisant :

— pour les éléments non amortissables, par un écart de réévaluation complémentaire de 18,7 millions s'ajoutant aux 41,8 millions déjà dégagés l'année dernière et sur lesquels 30 millions avaient été incorporés au capital le 3 novembre 1977. Ainsi, la fraction de "réserve réglementée" susceptible d'incorporation ultérieure au capital a été portée de 11,8 à 30,4 millions.

— pour les éléments amortissables, par deux écarts de réévaluation comptabilisés conformément à la loi, l'un pour 15,9 millions en "provision réglementée" correspondant à la réévaluation indiciaire, et l'autre pour 40,2 millions en "compte d'ordre" dans la "réserve réglementée" et correspondant à la différence entre la valeur indiciaire ci-dessus et la valeur d'utilité de l'ensemble immobilier de la banque.

Après charges d'inventaires, amortissements et provisions, le total du bilan est passé à 116,1 milliards, soit une progression de + 19,5 % sur la base des nouvelles règles comptables applicables à partir du 2 janvier 1978.

Les grands équilibres du bilan se présentent comme suit :

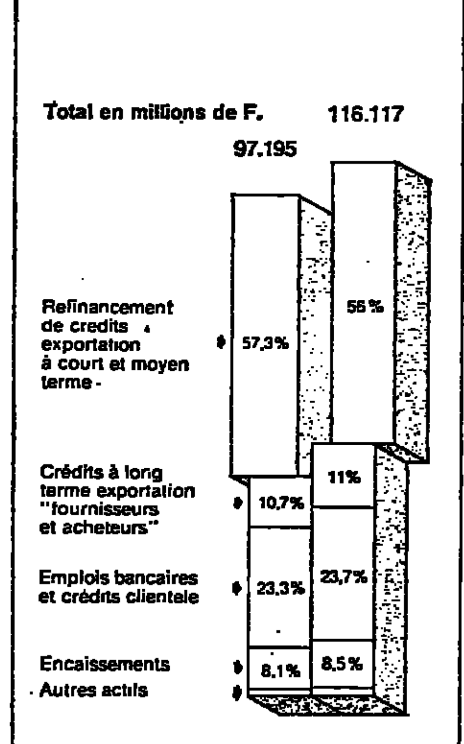
— l'ensemble des opérations de refinancement des crédits à l'exportation à court, moyen et long terme, avec 77,8 milliards, représente 67 % de l'actif, marquant une progression globale de + 17,8 %. Comme les trois années passées, le marché a fourni les ressources à long terme requises, par moitié en francs et en devises.

— les emplois bancaires et crédits à la clientèle, avec 27,5 milliards, représentent 23,7 % de l'actif, en hausse de + 21,2 %, les comptes de trésorerie et d'opérations interbancaires constituant, comme l'année dernière, 46 % de ce poste (dont la part en devises a diminué puisqu'elle ne représente plus que 54,8 % au lieu de 60,5 % des comptes de trésorerie et d'opérations interbancaires). Les concours à la clientèle progressent dans les mêmes proportions que l'ensemble du poste dont ils continuent de représenter 54 %.

Après constitution des différentes provisions (dont 22 millions pour l'impôt sur les sociétés, 5,5 millions pour l'intéressement des salariés et 55,1 millions pour risques sur la fraction non garantie des crédits fournisseurs à l'exportation), après paiement de la contribution exceptionnelle pour 5,2 millions, et dotation de 22,3 millions aux amortissements, le bénéfice net distribuable ressort à 43,5 millions, pratiquement au même niveau que l'année dernière (43,4 millions).

Les résultats ont permis une dotation aux réserves de 11,9 millions et la mise en distribution du même dividende que l'année dernière, soit 7,5 %, avoir fiscal en sus, mais calculé en année complète sur le capital augmenté de 140 millions de francs à 200 millions de francs.

Composition comparée du bilan aux 31 décembre 1977 et 1978



Engagements de la B.F.C.E. à long terme exportation "crédits fournisseurs et acheteurs"

Bilan + hors bilan au 31 décembre de chaque année en millions de francs

1974	1975	1976	1977	1978
11.674	14.339	18.208	20 733	22.683

IMMIGRÉS

Pourquoi l'immigration ?

(Suite de la première page.)

C'est faire bon marché de l'adaptation qualitative entre l'offre et la demande de travail, laquelle se différencie en secteurs d'activité et en niveaux de qualification. Le départ d'immigrés ouvriers spécialisés de la métallurgie remédiera-t-il au chômage de techniciens dans l'industrie textile ? A une large échelle, la confusion résulterait de mesures arbitraires court-circuitant les mécanismes économiques.

Un double marché de l'emploi a eu tendance à se constituer dans les années 60, limitant la concurrence directe des travailleurs français et immigrés. Le processus de substitution décrit par les sociologues a permis depuis vingt ans aux nationaux non qualifiés de bénéficier d'une relative mobilité socio-professionnelle ascendante parce que les immigrés les remplaçaient au bas de l'échelle des qualifications. Enrayer ce processus, revaloriser le travail manuel, réadapter l'appareil de formation, ce sont là des tâches de longue haleine qu'aucune économie hautement développée ne peut remplacer par des décrets de déplacement de population qui gripperaient la machine et causeraient des troubles sociaux intolérables.

Le spectre du chômage

Mais, ajoute-t-on, du fait de cette masse d'immigrés non revendicatifs, des chefs d'entreprise continuent à recruter une force de travail mal payée, prête à accepter des conditions de travail déplorables, ce qui maintient en survie artificielle des entreprises archaïques. Faut-il donc incriminer les travailleurs étrangers pour le retard à la modernisation de notre appareil productif ? Toutes choses égales par ailleurs, on aurait pu jadis reprocher aux colonisés de contribuer au maintien d'une fraction conservatrice de la classe capitaliste puisque celle-ci ne pouvait prospérer qu'à l'abri de l'ancien Empire français.

Il est pourtant probable que dès le départ de l'immigré c'est un travailleur français qui s'intégrera à un établissement marginal : par-delà les différences ethniques et culturelles, la menace du chômage entame la combativité ouvrière. Mais surtout les vraies responsabilités se situent chez les employeurs et les directions départementales de l'action sanitaire et sociale chaque fois que sévissent les cadences infernales, l'absence d'hygiène, les nuisances ou un matériel inadapté.

Depuis quelques années, les pouvoirs publics disposent de plusieurs lois votées par le Parlement pour lutter contre le travail noir, le trafic de main-d'œuvre et les diverses discriminations à l'embauche ou pour les rémunérations. Les immigrés peuvent de leur côté s'appuyer sur des dispositions comme celles du 27 juin 1972 leur permettant d'être électeurs et éligibles aux fonctions de délégué du personnel et de membres des comités d'entreprise.

Le souci de protéger le marché national de l'emploi était déjà présent en 1945 quand le législateur institua la carte de travail en créant l'Office national d'immigration. L'ordonnance du 2 novembre 1945 reste toujours valable sur ce point : le contrat de travail de l'immigré, nécessaire pour obtenir la carte de travail donc l'autorisation de séjour, n'est validé par les directions départementales de la main-d'œuvre que si aucun travailleur français n'est disponible pour le travail proposé.

En temps de crise, les réflexes protectionnistes prennent la forme de taxations douanières, pour limiter la concurrence commerciale, et de blocages des flux migratoires pour sauvegarder l'emploi des nationaux. C'est ainsi que depuis le 4 juillet 1974 la France a — comme beaucoup d'autres pays européens — interrompu l'immigration sur son territoire. En cédant à la tentation de mesures plus radicales, telles que les réclament certains, notre pays s'exposerait à des mesures de rétorsion touchant d'abord nos propres émigrés (touristes, experts, coopérants) puis les exportations françaises vers les pays fournisseurs de main-d'œuvre.

Il y a vingt ans, les gouvernants d'alors ont cédé une première fois au chant des sirènes d'un économisme à court terme. A l'époque, c'est au nom de la croissance qu'on laissa entrer des centaines de milliers de pseudo-touristes qui étaient des clandestins n'ayant ni carte de séjour ni carte de travail à leur arrivée en France. Certes les employeurs disposaient d'un volume de force de travail abondante et bon marché. On connaît le résultat : absence de structures d'accueil, bidonvilles, discriminations et ségrégation.

Si les pouvoirs publics cédaient à nouveau au chantage économique, cette fois au nom de la crise, et renvoyaient chez eu *manu militari* les immigrés qui ont contribué au progrès du pays, toute la stratégie économique française en direction de nos partenaires méditerranéens et africains serait aussitôt remise en question par les pays fournisseurs eux-mêmes.

BERNARD GRANOTIER.

Prochain article :

PAS RACISTE, MAIS...

A Lille

UN MONUMENT FRANCO-POLONAIS

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, a inauguré le monument de l'amitié franco-polonaise — une haute stèle frappée de l'aigle polonais, œuvre du sculpteur Antoine Slezak — en présence de M. Tadeuz Olechowski, ambassadeur de Pologne en France, et de Mme Halina Skibniewska, vice-présidente du Parlement polonais.

En décidant d'ériger ce monument, le conseil régional a voulu mettre en valeur le soixantième anniversaire du grand mouvement d'immigration polonais qui fut à l'origine de la contribution exceptionnelle des Polonais au développement du Nord - Pas-de-Calais. Tout de suite après la première guerre mondiale, ils furent quelque cent mille à venir s'installer dans ces deux départements et, parmi eux, la famille de l'actuel chef du gouvernement de Varsovie, M. Gierek. Aujourd'hui, 600 000 habitants, soit 15 % de la population régionale, sont d'origine polonaise. — G. S.

ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL PREND DES MESURES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

Le ministre espagnol de l'économie, M. José Luis Leal, a annoncé le 28 avril à Madrid une série de mesures destinées à réduire l'inflation et à relancer l'économie. « *Investir est la seule façon de sortir de la crise et de stimuler l'emploi* », a précisé M. Leal. Déjà, la veille, le cours de la peseta avait été revalorisé de 2,5 %.

La libéralisation du commerce extérieur se traduira par l'élimination du régime du commerce d'Etat au profit d'une privatisation et par une réduction progessive des droits de douane à l'importation comprise entre 10 % et 40 %.

Les entrées de capitaux financiers étrangers, a poursuivi le ministre, seront limitées par l'obligation, imposée aux sociétés établies en Espagne et bénéficiant de prêts et crédits étrangers, de déposer 25 % de la contrevaleur de ces apports auprès de la Banque d'Espagne. Cette disposition restera en vigueur pendant six mois.

Enfin, le crédit à long terme sera encouragé par l'obligation, pour les banques espagnoles, de consacrer 1,8 % de leurs dépôts à l'octroi de crédits d'un terme minimale de trois ans ou à l'achat d'obligations.

Cette mesure, applicable pendant un an, devrait augmenter de plus de 100 milliards de pesetas (6 milliards de francs) l'offre de fonds à long terme. — *(A.F.P., Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,3790	4,3830	— 155	— 130	— 295	— 260	— 860	— 780
$ can. ...	3,8385	3,8435	— 165	— 125	— 300	— 250	— 750	— 650
Yen (100).								
DM	2,2955	2,2995	+ 20	+ 55	+ 35	+ 85	+ 115	+ 185
Florin ...								
F.B. (100).	14,4445	14,4630	— 125	— 5	— 300	— 110	—1120	— 645
F.S.	2,5370	2,5415	+ 105	+ 145	+ 205	+ 250	+ 560	+ 635
L. (1 000).	5,1540	5,1630	— 250	— 185	— 460	— 380	—1360	—1240
£	8,9710	8,9820	— 465	— 380	— 860	— 760	—2210	—2030

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 5/8	5	5	5 3/8	5 3/16	5 9/16	5 1/2	6 1/8
$ E.-U. ..	10 1/8	10 1/2	10 5/16	10 11/16	10 7/16	10 13/16	11	11 3/8
Florin ...	6 5/8	7 3/8	6 7/8	7 3/8	7 1/8	7 5/8	7 1/2	8
F.B. (100).	5 7/8	7 1/8	7 3/8	7 7/8	7 1/2	8	8 1/4	8 3/4
F.S.	1/2	1	1 1/8	1 1/2	1 5/16	1 11/16	2 1/4	2 5/8
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	10 1/2	11 3/4	11	12	11 1/4	12 1/2
£	11 7/8	12 3/4	12	12 3/4	12	12 3/4	12	12 3/4
Fr. franç..	9 3/4	15 1/4	8 1/2	8 7/8	8 1/4	8 5/8	8 7/8	9 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Société anonyme
au capital de 82 500 000 F
Banque fondée en 1865
Siège social : 75, rue Paradis,
13006 Marseille
R.C. Marseille B 054 806 542
APE n° 8 902

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social de la société, à Marseille, le 24 avril, sous la présidence de M. Edouard de Cazalet, président et directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 faisant ressortir les bénéfices à 10 550 649,93 F.

Le dividende qui sera mis en paiement le 7 mai 1979 a été fixé à 5,50 F par action.

A ce dividende s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 2,75 F, portant ainsi le revenu global de chaque action à 8,25 F.

Le paiement se fera par estampillage des certificats nominatifs ou contre remise du coupon n° 32 pour les actions au porteur.

Le report à nouveau est de 1 509 755,10 francs.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

CÉRABATI

Le conseil d'administration, réuni le 25 avril, sous la présidence de Mme de Vogüé, a examiné les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 282 millions de francs, en progression de 12 %. Le montant de l'écart de réévaluation inscrit au bilan au 31 décembre 1978, après amortissements au titre de 1977 et de 1978 est de 64 799 061 francs.

Le compte de pertes et profits après amortissements, provision pour la perte d'exploitation de la filiale luxembourgeoise et impôts, présente un résultat net de 417 855 F. Avec le report à nouveau de l'exercice précédent de 2 596 298 F, le montant à répartir est de 3 014 154 F. Le conseil propose à l'assemblée ordinaire annuelle, convoquée le 28 juin 1979, le vote d'un dividende net de 5 F (7,5 F avec l'impôt déjà versé au Trésor) au titre de l'exercice 1978. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le montant total net distribué s'élèvera à 1 559 635 F, le report à nouveau à 1 199 144 F, 255 374 F étant portés en réserve spéciale de plus-value à long terme.

Le conseil a examiné les perspectives 1979 et l'activité du premier trimestre. Le chiffre d'affaires est en hausse de 10 %.

Les allègements de structure effectués en 1978 entraînent dès maintenant une amélioration du résultat. Une progression plus forte du chiffre d'affaires, attendue au second semestre, permettra d'obtenir un résultat nettement supérieur à celui de 1978.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION
S.I.C.A.V.

L'assemblée générale ordinaire réunie le vendredi 20 avril 1979, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 et fixé le montant global du dividende à 13,27 F par titre dont : coupons, 11,55 F, et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux), 1,72 F.

Ce dividende sera réglé le vendredi 11 mai 1979 contre remise des coupons n°s 38, 39 et 40.

Au cours de cette assemblée générale, M. Pierre Bartholin a été nommé administrateur.

Le mandat de M. Roger Paluel-Marmont, qui venait à expiration, a été renouvelé : M. R. Paluel-Marmont a été de nouveau désigné comme président au cours d'un conseil d'administration qui a suivi l'assemblée.

Au cours de son allocution, le président a souligné la forte augmentation du dividende de l'exercice 1978 (avoir fiscal compris), qui a progressé de 45 %.

Il a rappelé également que la valeur liquidative (coupon incorporé) de l'action S.I.G. avait progressé de 15,46 % par an en moyenne, au cours des trois dernières années.

DUNLOP S.A.

Les comptes de l'exercice 1978, qui ont été présentés par le directoire au conseil de surveillance, seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 21 juin 1979.

Le chiffre d'affaires, en progression de 6 %, s'est élevé à 1 385 298 254 francs et le résultat, après 38 379 362 francs d'amortissements, se traduit par une perte de 44 022 572 francs.

La division pneumatiques continue à traverser une période difficile. Malgré la disparition du blocage des prix, qui avait créé une situation anormale et dangereuse, l'industrie du pneumatique subit les effets d'une crise qui touche non seulement la France, mais également les pays voisins. La hausse moyenne des prix est restée insuffisante pour faire face à l'augmentation des coûts de production, et la société a poursuivi activement la réalisation de ses plans de réduction des charges ou d'adaptation de certaines organisations et de certaines activités.

Les autres divisions de la société ont eu une activité et des résultats beaucoup plus satisfaisants, notamment les divisions Dunlopillo et Sports et Loisirs.

Malgré l'aggravation des frais financiers et l'existence de charges exceptionnelles, le résultat brut d'exploitation et la marge brute d'autofinancement marquent un certain redressement.

Les biens amortissables ont, par ailleurs, été réévalués — conformément aux dispositions légales — au bilan du 31 décembre 1978. L'écart de réévaluation de 72 millions de francs ainsi dégagé s'ajoute à celui qui avait été constaté en 1977 lors de la réévaluation des éléments non amortissables pour 34 millions de francs.

De plus, afin de maintenir une structure financière satisfaisante, la société a émis en septembre 1978 un emprunt convertible de 48 938 800 F, dont la souscription a été réalisée dans de bonnes conditions.

Océ-van der Grinten N.V.

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 25 avril 1979 a décidé de fixer le dividende, au titre de l'exercice 1978, à 7,60 florins par action ordinaire de 20 florins nominal. Compte tenu de la mise en paiement, le 8 novembre 1978, d'un dividende intérimaire de 3,80 florins par action ordinaire, le dividende restant à payer, au titre de l'exercice 1978, est de 3,80 florins.

La contre-valeur en francs français de ces 3,80 florins sera payable à partir du 7 mai 1979 aux guichets des sièges et agences en France du Crédit lyonnais et du Crédit industriel et commercial (coupon n° 4 des actions ordinaires de 20 florins nominal).

FOUGEROLLE

Réuni le 24 avril 1979, le conseil d'administration de la société a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1978, qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 21 juin prochain.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 32 166 233,58 F contre 29 629 866,29 F pour l'exercice 1977. Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 10,50 F par action (soit 15,75 F y compris avoir fiscal), contre 9 F pour l'exercice précédent (13,50 F y compris avoir fiscal).

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé en 1978 par le groupe (3 milliards 497 271 000 F T.T.C.) est sensiblement égal à celui de l'exercice 1977 (3 502 689 000 F).

Le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 39 393 000 F, en progression de 15 % par raport à celui de l'exercice précédent (34 254 000 F). Ce bénéfice s'entend après constitution de 47 648 000 F de provisions diverses.

La marge brute d'autofinancement progresse de 170 940 000 F à 192 millions 486 000 F, et représente 6,2 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 5,6 % en 1977.

Fougerolle Construction, qui avait accusé une perte de 19 024 000 F en 1977, a retrouvé son équilibre, son résultat se traduisant par un bénéfice de 654 000 F. Quant à la Société chimique de la route, son bénéfice consolidé s'élève à 4 532 000 F contre une perte de 5 106 000 F en 1977.

FONCINA
Société immobilière d'investissement

pôt sur le revenu et F 1,97 exonérés. le 19 avril a arrêté les comptes de l'exercice 1978 au cours duquel les loyers encaissés et les indemnités compensatrices ont atteint F 39 millions 254 922,46 (contre F 26 millions 437 135,65 en 1977) et le bénéfice net F 18 650 237,49 (contre F 17 147 777,52), soit une progression de 8,76 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 19 juin la distribution d'un dividende de F 9,73 dont F 7,76 assujettis à l'impôts sur le revenu et F 1,97 exonérés.

CIE FRAISSINET

Le conseil d'administration, réuni le 25 avril 1979, a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Ces comptes font ressortir un bénéfice net de 4 184 372,25 F, comprenant des plus-values à long terme pour un montant net d'impôt de 2 120 571 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 18 juin 1979, d'affecter à la réserve de plus-value à long terme 2 millions 120 571 francs, et de prélever sur la réserve de plus-value de réévaluation d'actifs de 1959 3 millions 865 280,11 francs et de distribuer 6 002 018,50 francs, dont 1 301 557 francs de précompte mobilier.

Chaque action recevra un dividende net de 3,50 F assorti d'un avoir fiscal de 1,75 F, soit un dividende global de 5,25 F identique à celui de l'exercice précédent.

IMSI
IMMOBILIER SÉLECTION INTERNATIONALE

Lors de la dernière réunion de la Sicav IMSI, qui s'est tenue le 22 mars 1979, le président, M. Michel Bret, qui était atteint par la limite d'âge, et n'a pas demandé la prolongation de son mandat, a annoncé son départ. M. Michel Bret a été nommé président d'honneur de la société, M. Bernard Gancel président et M. François de Sacy directeur général.

NATIO - VALEURS
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Natio-Valeurs a été créée par la Banque nationale de Paris pour permettre aux épargnants de bénéficier des avantages fiscaux offerts par la loi du 13 juillet 1978 (loi Monory).

Au 6 avril 1979, l'actif net de Natio-Valeurs s'élevait à 764 312 500 francs. La valeur liquidative de chacune des 2 643 163 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 289,17 francs, plus haut niveau depuis le 1er août, date de l'ouverture au public (259,75 francs), soit en augmentation de 11,3 %.

La répartition de l'actif net au 6 avril est la suivante : actions françaises, 62,77 % ; obligations françaises, 31,09 % ; actions étrangères, 0,39 % ; autres éléments d'actif net, 5,75 %.

Les souscriptions sont reçues à tous les guichets de la Banque nationale de Paris, qui a créé le « plan avenir placement automatique Natio-Valeurs » pour faciliter aux souscripteurs leur investissement et leur éviter de grouper leurs achats à des moments où la Bourse pourrait se situer à des niveaux élevés.

Poclain

UNE AMÉLIORATION CONFIRMÉE

Le conseil d'administration de Poclain, réuni sous la présidence de M. Pierre Bataille, a arrêté les résultats de l'exercice 1978 qui seront présentés à l'assemblée générale du 21 juin prochain.

Il a constaté que le deuxième semestre de l'exercice était redevenu bénéficiaire : le bénéfice d'exploitation de Poclain S.A. s'élève à 1,3 million (contre 15,1 millions de pertes au premier semestre), après 30,7 millions d'amortissements et 16,6 millions de provisions diverses.

Après imputation des pertes et profits, le déficit de l'exercice s'élève à 22,6 millions (contre 38,5 au premier semestre).

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 738 millions, en progression de 23,5 % par rapport à 1977, les exportations représentant 59,4 % de ce montant.

Au niveau du groupe, le bénéfice consolidé d'exploitation s'établit à 15,5 millions (contre 29,4 millions de pertes au premier semestre), après 54,3 millions d'amortissements et 30,7 de provisions. Après incidence des pertes et profits, le déficit consolidé de l'exercice s'élève à 13,4 millions (contre 29,4 millions au premier semestre).

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 155 millions, en progression de 21,3 % par rapport à 1977.

L'application des dispositions légales relatives à la réévaluation des valeurs immobilisées s'est traduite par un accroissement des situations nettes de 73,8 millions pour Poclain S.A. et de 105,9 millions pour le groupe.

La progression des ventes et l'amélioration des résultats ont été obtenues alors que la conjoncture est restée difficile en France, tandis que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Amérique du Nord, et l'Extrême-Orient progressaient : elles ont permis de maintenir le plein emploi.

M. Pierre Bataille a tenu à souligner l'excellent climat de collaboration entre Poclain et Case-Tenneco basé sur une confiance et une efficacité réciproques. Les premiers résultats de la diffusion de nos produits dans les principaux pays d'Europe par Case et en Amérique du Nord par Drott, division de Case, sont très encourageants.

Malgré une conjoncture qui reste très maussade en France, le chiffre d'affaires du premier trimestre 1979 de Poclain S.A. est en progression de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'ORÉAL

En 1978, le chiffre d'affaires consolidé du groupe l'Oréal s'est élevé à 554 milliards de francs, en progression de 15,5 % par rapport à 1977.

A données comparables, c'est-à-dire en éliminant les variations de change et en raisonnant sur les mêmes sociétés, cette progression a été de 16,7 %.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 426,5 millions de francs, contre 303,2 millions de francs en 1977.

Le bénéfice net comptable, figurant au bilan consolidé s'est élevé à 210,6 millions de francs, contre 140,2 millions de francs en 1977.

Le bénéfice consolidé part du groupe s'est élevé à 57,23 francs par action (en supposant converties les obligations convertibles), contre 40,23 francs en 1977.

Compte tenu du bon développement de nos activités au cours du premier trimestre 1979 (le chiffre d'affaires au 31 mars 1979 est en progression de 17,5 % par rapport à celui du premier trimestre de 1978), les résultats pour l'exercice 1979 devraient être en sensible progression par rapport à l'exercice 1978.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire à la fin du mois de juin 1979 de porter le dividende de 10,65 francs à 15 francs. Ce dividende s'appliquera aux actions anciennes et aux actions nouvelles émises lors de l'augmentation de capital qui s'est clôturée le 5 janvier 1979.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration de la compagnie Optorg, réuni le 25 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par un bénéfice net de 18 014 895 francs contre 17 millions 036 247 francs pour l'exercice 1977.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 27 juin 1979 la mise en distribution d'un dividende total par action de 16,20 francs, dont 10,80 francs directement versés et 5,40 francs d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), en progression de 10 % sur celui de l'exercice 1977.

Le bilan au 31 décembre 1978 fait apparaître un écart de réévaluation de 169 908 876 francs, portant la situation nette avant affectation du résultat de l'exercice 1978 à 318 millions 450 008 francs, soit 312,20 francs par action.

Une assemblée générale extraordinaire, convoquée le même jour, sera appelée à renouveler l'autorisation précédemment donnée au conseil d'augmenter, selon les opportunités, le capital social de la compagnie au moyen de l'incorporation de réserves et à apporter quelques modifications de détail aux statuts.

SPEICHIM

L'activité de l'exercice 1978 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 423 millions de francs contre 320 millions en 1977.

Le carnet de commandes au 1er janvier 1979 représentait près de 1,2 milliard de francs restant à facturer.

Dans sa séance du 10 avril, le conseil d'administration de Speichim a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un bénéfice net de 5 379 435 francs contre 6 millions 337 548 francs l'année précédente et une marge brute d'autofinancement voisine de 25 millions de francs.

Ce bénéfice s'entend après amortissements et dotation d'un complément de 7 millions de francs à la provision pour risques clients moyen terme exportation.

Cette provision, dont le total s'élève à 71,6 millions de francs, a été réduite de 14,7 millions de francs qui ont été transférés à un compte de provisions pour pertes et charges afin de tenir compte de l'insolvabilité actuelle d'un client étranger.

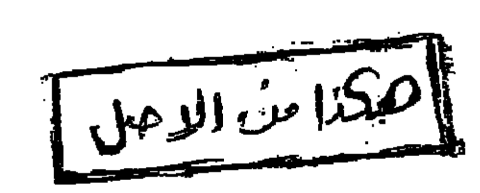
A l'assemblée générale qui se tiendra le 26 juin 1979, le conseil proposera la distribution d'un dividende de 16 francs identique à celui de l'an dernier, qui, augmenté de l'impôt payé au trésor, correspondra à un revenu global de 24 francs par action.

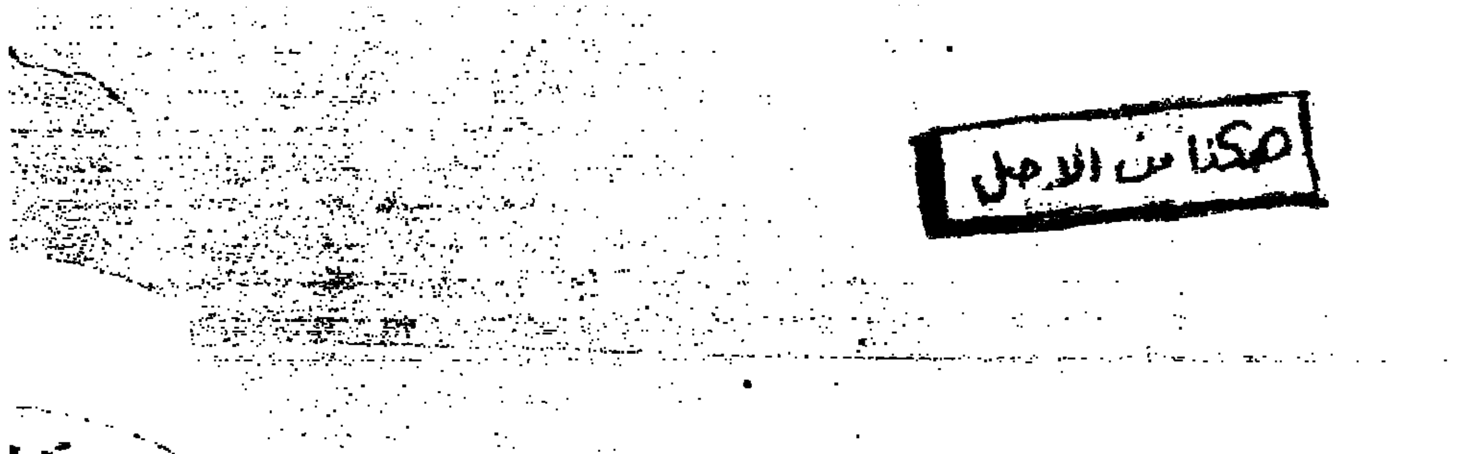
IMETAL
COMPAGNIE DES MINES DE HUARON

La transformation de la Succursale péruvienne de la compagnie en Société anonyme de droit péruvien a été réalisée conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1978 et a pris effet au 1er janvier 1978.

Des comptes consolidés intégrant la nouvelle filiale péruvienne ont été établis pour la première fois, et la part des actionnaires de la Compagnie dans les résultats consolidés de l'exercice 1978 ressort à 5 210 000 F. En 1977, le bénéfice net de la Compagnie avait été de 4 397 000 F.

Le résultat non consolidé de la Compagnie pour l'exercice 1978, non comparable dans sa structure à celui de l'exercice précédent, s'établit à 1 252 000 F et le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 juin prochain la mise en paiement d'un dividende net de 10 F, identique à celui de l'exercice précédent, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 5 F pour former un revenu global de 15 F par action.





LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-obligations
DIFFICULTÉS DE PLACEMENT POUR CERTAINS EMPRUNTS EN EURODOLLARS

Agefi. — Les investisseurs sur le marché international des capitaux semblent actuellement se désintéresser des emprunts « straight » en dollars américains, malgré la meilleure tenue de cette monnaie depuis quelques semaines. Cela en raison du conflit ouvert entre l'administration américaine et le Federal Reserve Board, la première souhaitant juguler les tendances inflationnistes de l'économie par une plus grande fermeté en matière de crédit, tandis que le second craint, avant tout, la récession économique. Or, deux faits nouveaux sont venus renforcer le dollar vendredi : en premier lieu, le Federal Reserve Board (FED) a donné une première indication sur le marché monétaire, montrant qu'il a peut-être accepté, en fin de compte, d'admettre les préoccupations politiques — l'élection présidentielle de 1980 pointe déjà à l'horizon — du gouvernement, en se décidant finalement pour un resserrement des conditions de crédit. Il a épongé des réserves de banques, en concluant des accords d'achats-reventes d'argent, au jour le jour (Federal Funds) lorsque ces derniers se traitaient vendredi au niveau de 10 1/16 %, alors qu'auparavant ils se limitaient à 9 15/16 %. Certains spécialistes du marché monétaire américain n'ont pas tardé à suggérer que le FED pourrait relever le taux d'escompte dans les jours à venir, alors qu'il est de 9 1/2 %.

L'autre événement d'importance a été l'annonce d'un déficit du commerce extérieur américain, moins important que prévu par les marchés financiers : 821,3 millions de en février, 3,1 milliards en janvier, en février, 31,1 milliard en janvier, le chiffre du mois dernier étant ainsi le plus faible depuis le mois de février 1977 (723 millions).

Le dollar, qui se dépréciait légèrement vendredi matin sur le marché des changes, a commencé à se raffermir sur les indications du FED et a littéralement fait un bond en avant sur les chiffres du commerce extérieur, sauf contre le dollar canadien, qui bénéficie d'un préjugé favorable depuis plusieurs semaines.

Outre-Rhin, les nouveaux emprunts se placent de plus en plus mal et le sous-comité central du marché financier a pris acte de la faiblesse actuelle du marché en fixant à 475 millions de deutschemarks seulement le volume des nouvelles émissions d'emprunts étrangers pour le mois se terminant le 18 mai contre 670 millions de deutschemarks ce mois-ci.

LONDRES

Anticipant sur les résultats des élections générales, qui doivent se dérouler jeudi prochain, le marché progresse notablement. Les industrielles, les pétroles et les Fonds d'État sont fermes. Tendance indécise aux mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 243 45 contre 243 70

VALEURS	CLOTURE 27 4	COURS 30 4
Beecham	728	725
British Petroleum (1)	12 38	12 11,32
Courtaulds	111	112
De Beers	383	386
Imperial Chemical	408	407
Rio Tinto Zinc Cor.	335	339
Shell	790	808
Vickers	198	199
War Loan 3 1/2 %	33 1/4	33 3/8
*West Driefontein	33 1/2	33 3 4
*Western Holding	30 3/8	38 9/15

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AKZO. — Reprise des bénéfices en 1978 (24 millions de florins) après trois ans de très lourds déficits (759 millions de florins au total). Une nouvelle amélioration est escomptée pour 1979 avec, peut-être, le paiement d'un dividende, dont la distribution avait été interrompue en 1975 (4 florins pour 1974).

UNILEVER. — Le chiffre d'affaires pour 1978 est resté inchangé à 39,3 milliards de florins. Cette baisse en termes constants est imputable aux pertes de change. A taux de change identique, la progression aurait été de 8 %. Le bénéfice par action revient de 20,19 à 19,53 florins. Le dividende est fixé à 8,80 florins contre 8,56 florins.

POCLAIN. — Le redressement de l'affaire s'est confirmé en 1978 avec, au compte d'exploitation, un bénéfice consolidé de 15,5 millions de francs (contre une perte de 29,4 millions au premier semestre). Le déficit consolidé de l'exercice ne s'élève plus qu'à 13,4 millions de francs contre 29,4 millions.

THOMSON - BRANDT. — Bénéfice net pour 1978 : 131,6 millions de francs contre 160 millions. Hors plus-values, le résultat net ressort à 127 millions de francs contre 133,6 millions. Dividende global de 16,20 F contre 15,15 F.

ROUTIERE COLAS. — Bénéfice consolidé du groupe pour 1978 : environ 65 millions de francs contre 47,7 millions. Dividende global : 27 F contre 22,50 F. Distribution gratuite d'actions (1 pour 5).

B. A. L. O.

Le numéro du 30 avril publie notamment les insertions suivantes :

Rhône-Poulenc S.A. — Émission d'un emprunt de 400 millions de francs, représenté par 200 000 obligations de 2 000 francs portant un intérêt de 9,90 %, amortissables en dix ans à partir du 13 mai 1984.

Société financière industrielle, commerciale et immobilière (Soficim). — Émission au pair de 25 000 actions de 100 francs (1 pour 4), et attribution gratuite de 25 000 actions de 100 francs (1 pour 5).

Ces actions porteront jouissance du 1er janvier 1979. Le capital est porté de 10 millions de francs à 15 millions de francs.

Economat du Centre. — Attribution gratuite de 54 154 actions de 150 francs, jouissance du 1er octobre 1978 (1 pour 5), ainsi que de 151 actions de 150 francs provenant de l'absorption des sociétés Sila et Chic Service.

Le capital est porté de 40 592 850 F à 48 738 800 F.

Cotation de ces 54 305 actions nouvelles.

Société immobilière et de construction hôtelière (Siootel). — Cotation des 2 millions d'actions de 100 francs représentant le capital.

Tuileries de Marseille et de la Méditerranée. — Répartition et cotation des 32 actions de 100 francs créées en rémunération de l'apport-fusion effectué par la société aptésienne de céramique.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	26 avril	27 avril
Valeurs françaises	185,6	185,8
Valeurs étrangères	121,6	121,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91	91,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 4	30 4
1 dollar (en yens)	219 15	clos

Taux du marché monétaire
Effets privés ... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 27 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 45	1 712	GAN (Sté) Centr.	663	663	Laffitte-Bail	185 10	189	Immoinvest	115 70	118
5 %		1 178	S.P.E.G.	182 30	183	Locabail Immob.	333	335	Cie Lyon. Imm.	125 20	125 20
5 % 1920-1980		1 178	U.A.P.	556	555	Loca-Expansion	147 60	148	UFIMEG	104 50	107
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	580	...
E.D.F. parts 1959		
Ch. France 3 %	166 50	168 50
A.G.F. (Sté Cent.)	426	420
Ass. Gr. Paris-Vie	1760	1760
Concorde	265	266
Epargne France	267	
Financ. Victoire	278	289
France I.A.R.D.	209	209

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	119 80	119	[illegible]			[illegible]			HORS COTE		
[illegible]											

Valorem ... 198 82 | 189 80
* Cours précédent.

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
790	4,5 % 1973	798 10	889 80	887 90	884
2990	C.N.E. 3 %	3401	3428	3439 90	3428
326	Afrique Occ.	336 50	335 50	335 50	335 50
395	Air Liquide	408	405	407 50	405
94	Als. Part. Ind	93	93 40	93 40	92
345	Als. Superm.	379	349	349	349
250	E.J. Lefebvre	355	357	356	356 20
104	Esso S.A.F.	103	107	108	105 50
340	Euraf rance	344	344	344	343 50
340	Europe n° 1	798	785	785	781
370	Ferodo	399	396	396	400
125	Nouvel. Gal.	121	123 50	123 80	123
205	Olida-Caby	208	209	209	207
100	Opfi-Paribas	101 20	101	101	99 20
111	Paris-France	110 50	108 10	108 10	106 10
109	Pechelbronn	114	116	116	115
93	P.O.K.	88 10	89 60	89 40	88 90
265	Tél. Ericsson	358	337	338	339
230	Thomson-Br.	225	226	226 10	226
260	— (obl.)	260 10	261	261	260
390	U.I.S.	399	400	400	394
240	U C.B.	235	235	235	235
245	Un. F. Bques	247	243	248	243
225	U.T.A.	239	228	228	226
255	Gen Motors	26*	259 10	259 50	259
21	Goldfields	21 90	21 45	21 50	21 50
24	Harmony	23 95	24	23 90	24
5	Hitachi	5 15	5 05	5 05	5 05
310	Hoechst Akt.	310	308	308	308
36	Imp. Chem.	36 55	35 70	36 30	36
89	Inco Limited	89 20	89	88 90	88 35
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES / COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 4	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 352	4 365	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	229 980	229 920	222	238
Belgique (100 F)	14 463	14 457	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 140	212 170	207	218
Danemark (100 krd)	82 360	82 370	80	85
Norvège (100 k)	84 310	84 410	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 903	8 925	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 157	5 149	5	5 400
Suisse (100 fr.)	263 660	263 900	245	258
Suède (100 krs)	99 040	99 990	94 500	100
Autriche (100 sch.)	31 300	31 310	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 422	6 586	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 900	8 885	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 187	3 810	3 640	3 870
Japon (100 yens)	1 996	1 982	1 930	2 030

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 4
Or fin (kilo en barre)	34300	34650
Or fin (en lingot)	34380	34730
Pièce française (20 fr.)	288 7.	290
Pièce française (10 fr.)	217	219 95
Pièce suisse (20 fr.)	278 60	277
Union latine (20 fr.)	257 60	255
Souverain	33 60	341
Pièce de 20 dollars	1409 60	1400
Pièce de 10 dollars	846	844
Pièce de 5 dollars	600	478 60
Pièce de 50 pesos	1393	1398 50
Pièce de 10 florins	262	262 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— MASSACRES : « Prière aux Arméniens », par Jane Laroche ; « Allah est clément », par Najah Jamal Eldin ; « Il n'y a qu'une humanité », par Jacques Madaule ; « Le phénomène stalinien serait responsable de 17,5 millions de morts », par Emmanuel Le Roy Ladurie.

3. PROCHE-ORIENT

3. AFRIQUE

4. DIPLOMATIE
— Cinq dissidents soviétiques à New-York : « C'est aussi incroyable que si nous nous trouvions sur la Lune. »

5-6. EUROPE

6. ASIE
— CHINE : Pékin n'écarterait plus l'idée d'un dialogue avec l'U.R.S.S.

6. AMÉRIQUES

7. LE DÉBAT EUROPÉEN

7. POLITIQUE

8. SOCIÉTÉ
— RELIGION : « la science et la foi sont-elles convergentes ? », thème d'un colloque franco-islamique.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGES 9 ET 10
— L'alcoolisme.
— L'enseignement de la psychologie médicale.

11. SCIENCES

11. ÉDUCATION

11. JUSTICE

13. SPORTS
— AUTOMOBILISME : Patrick Depailler remporte le Grand Prix d'Espagne.

MODES DU TEMPS
PAGE 14
— Des « articles de Paris » dans les bagages... Vitrines à la japonaise.
— Fripes chinoises à Auteuil. Sarongs en tissus français.
— Artisans contemporains : entrée libre à la Maison des métiers d'art.

EUROPA
PAGES 15 à 20
— Un entretien avec le conseiller du président Carter pour les affaires internationales : « Nous préférons une Europe forte, voire contestataire, à une Europe passive et soumise », nous déclare M. Zbignew Brzezinski.
— Il n'y a plus d'Europe depuis 843.
— En marge de la réunion de la CNUCED : Les pays en voie de développement s'orientent-ils vers des productions déjà dépassées ?
— Les clés de la conjoncture.
— Le plus gros « lobby » d'Europe : l'agriculture.
— La préparation de l'élection européenne au Danemark : Une leçon de pluralisme bien organisé.
— Malgré la chute d'Amin Dada, le « marché commun » est-africain a peu de chances de renaître.

21 à 23. CULTURE
— CINEMA : les retrouvailles de Godard et des « Cahiers du cinéma ».

25. ÉQUIPEMENT
— ENVIRONNEMENT : la marée noire engloutie.

26. RÉGIONS
— ILE-DE-FRANCE : les inquiétudes du Vexin : comment se prémunir contre les envahissements de la ville ?
— POINT DE VUE : « La réforme des collectivités locales contre ou avec les associations ? », par François Serrand.

27-28. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (12)
Annonces classées (24 et 25) ; Aujourd'hui (12) ; Carnet (23) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Bourse (31).

A B C D E F G

Un attentat à l'explosif contre « le Monde »

Un engin explosif — vraisemblablement une charge de plastic — a endommagé dimanche 29 avril, à 1 h. 20 du mantin, la façade du *Monde* à Paris. L'engin, déposé au pied des marches du 7, rue des Italiens, a détruit des portes et des baies vitrées de l'immeuble du *Monde* et de celui situé 6, rue des Italiens, propriété de l'Union des assurances de Paris. Deux voitures en stationnement ont également été endommagées.

Le gardien de l'immeuble, M. Hervé Moreau, dont la loge se trouve à quelques mètres de l'endroit où l'engin a explosé, n'a pas été blessé. La déflagration, qui a brisé des marches en pierre du perron, aurait pu néanmoins avoir de graves conséquences. Le préfet de police, M. Pierre Somveille, s'est immédiatement rendu sur les lieux, ainsi que M. Paul Malibert, premier substitut.

L'attentat a été revendiqué peu après dans un coup de téléphone à l'Agence France-Presse par une « Ligue des combattants français contre l'occupation juive ». Cette organisation, dont la police affirme tout ignorer, déclarait : « *Nous, la Ligue des combattants français contre l'occupation juive, revendiquons l'attentat perpétré contre le journal* le Monde *pour le motif suivant : les médias, la presse notamment, dont le rôle n'est pas moins favorisant par une collaboration éhontée avec la tyrannie juive, les subordinations du peuple français à celle-ci, en diffusant une information partisane altérée ou mensongère. Nous employons donc le type d'action approprié envers un tel constat. La vérité sur le problème juif se fera, que vous le vouliez ou non, que vous le sachiez ou non. Le sujet tabou s'écroulera devant la prise de conscience de l'opinion publique française. Nous briserons la conspiration du silence imposée par l'occupant juif et ses complices.* »

Trois autres attentats ont été revendiqués par « Ligue des combattants » : contre *le Matin de Paris* le 31 mars, contre la stèle de Georges Mandel, en forêt de Fontainebleau, le 27 avril, et contre le Foyer des israélites et des réfugiés, à Paris (16e) le lendemain. Pour le *Matin de Paris* et le foyer, il s'agissait de cocktails Molotov qui, dans le second cas, n'ont pas explosé (*le Monde* daté 29-30 avril).

***

Le Monde remercie les personnes et les mouvements qui lui ont témoigné leur sympathie à cette occasion.

La haine

La France a célébré dimanche la Journée nationale de la déportation. Pour ceux qui, nés après la guerre, ignoraient encore la terrible logique du massacre programmé, les images de *Nuit et Brouillard*, diffusées le soir même par FR 3, apportaient le plus inoubliable des témoignages.

La *haine* du juif, trente-quatre ans après la libération des camps de la mort, arme encore en France des bras imbéciles. Il y a un mois, à l'heure d'affluence, un restaurant universitaire israélite était plastiqué. Jeudi 26 avril, la stèle élevée à la mémoire de Georges Mandel, dans la forêt de Fontainebleau, était à moitié détruite. Samedi matin, deux cocktails Molotov étaient lancés contre un foyer de retraite israélite à Paris. Dimanche matin, c'était au tour du *Monde*. Les trois derniers attentats ont été revendiqués par une « Ligue des combattants français contre l'occupation juive ».

En l'absence de toute information sur cette ligue — qui s'était manifestée pour la première fois le 31 mars, en plastiquant les locaux du *Matin de Paris*, — on doit se contenter, pour comprendre les raisons de ces actes, de l'analyse du communiqué remis à notre journal après l'attentat du 26 avril et de celui qui a été téléphoné à l'A.F.P., dimanche matin, après l'attentat contre *le Monde*.

Si l'on comprend bien, les « combattants français » ont voulu punir *le Monde* pour n'avoir reproduit que partiellement leur premier communiqué. C'est-à-dire pour l'avoir expurgé d'un passage particulièrement ignoble contenant un appel au meurtre d'un certain nombre de personnalités d'origine israélite. Ces criminels — dont on s'étonnera qu'ils se réfèrent « *à la foi catholique* » — ne peuvent ignorer que les pressions, insidieuses ou violentes, n'ont jamais entravé la liberté de jugement et d'expression.

La résurgence du nazisme — dont on a longtemps exagéré le danger — a pris, depuis quelques semaines, une forme plus violente. Du graffiti méprisable on est passé à l'action contre les biens, puis à l'action violente mettant des vies en danger. La crise économique et sociale que traverse l'Occident depuis cinq ans peut réveiller les vieilles peurs, les réflexes xénophobes, les haines de la nuit des temps. Des esprits faibles — et il n'en manque pas — peuvent, hélas ! trouver dans la restauration des idéologies simplistes les certitudes qui manquent à notre époque. Les explosions de ces derniers jours posent au moins une question : pourquoi la haine aujourd'hui encore ? A ce degré ?

BRUNO FRAPPAT.

LA PARUTION DU « TIMES » HEBDOMADAIRE EN R.F.A. A ÉTÉ REPORTÉE

La parution d'une édition hebdomadaire du *Times*, prévue en Allemagne le samedi 28 avril, a été reportée *sine die*, après un entretien entre M. Michael Mander, de la direction du *Times*, et des membres de la police fédérale allemande.

Cette dernière aurait précisé qu'elle craignait que la parution du *Times* en Allemagne de l'Ouest n'entraine « *de violents affrontements et des sabotages de l'imprimerie de Francfort* ».

Le syndicat I.G. Druck und Papier (ouvriers du livre allemands) avait déclaré que, par solidarité avec le livre britannique, il s'opposerait, « *par tous les moyens, à la sortie du premier* Times *hebdomadaire* ». — (A.F.P.)

UN NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS A VILLEPINTE

La région parisienne disposera d'un nouveau parc d'exposition pour l'organisation des salons commerciaux, a annoncé, le 28 avril, M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, qui inaugurait la Foire de Paris 1979.

D'une surface d'au moins 40 hectares, il sera situé à Villepinte, au sud de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, en Seine-et-Marne. Il s'ajoutera aux parcs des expositions de la porte de Versailles, de la Défense et du Bourget.

Pour le ministre, Paris et sa région avai tbesoin d'une nouvelle structure d'acceuil commercial. D'autre part, le ministre a indiqué que « *la création des salons en province ne serait plus entravée par des freins juridiques* » et que leur promotion serait facilitée par leur inscription dans un répertoire unique de toutes les manifestations françaises.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 avril 1979 a été tiré à 526 886 exemplaires.

DEUX CONGRÈS DE JOURNALISTES

C.F.D.T. : débat autour du « recentrage »

De notre envoyée spéciale

Mur-de-Bretagne. — Quelque soixante-dix participants, le congrès du Syndicat des journalistes français C.F.D.T., ouvert à Mur-de-Bretagne le samedi 28 avril, a connu une affluence modeste.

M. Noël Monier, secrétaire général, fait le bilan des actions depuis deux ans et rappelle les positions du S.J.F. sur divers points : l'emploi, le danger « *d'émiettement et de division de la profession* », les salaires : « *augmentation uniforme et relèvement prioritaire des bas salaires, projet de barème de piges, etc.* ». Il évoque aussi l'indemnité de départ à la retraite, l'évolution des techniques, le statut de la presse et le contenu de l'information, l'action internationale enfin. Si le bilan présenté par M. Noël Monier est peu controversé — une cinquantaine d'abstentions sur plus de mille deux cents mandats, — le « recentrage » de la confédération et le rôle de M. Edmond Maire, ainsi que l'unité d'action suscitent des interprétations diverses. Certains y voient un tassement par rapport aux critiques faites à M. Maire au congrès extraordinaire de Créteil (mai 1978), d'autres souhaiteraient que le débat soit organisé ici même sur les positions que défendra le S.J.F. au congrès confédéral de la semaine prochaine. Pour le responsable de la section dessinateurs du S.J.F., « *il ne s'agit pas de faire l'unité d'action à n'importe quel prix* ». En admettant qu'elle soit toujours possible, M. Michel Rey, secrétaire général de la Fédération de l'audiovisuel, invité traditionnel du S.J.F. à son congrès, analyse le « recentrage » à travers sa pratique dans le récent conflit de la S.F.P.

Mme Françoise Chirot, membre du bureau national du syndicat, présente ensuite le rapport d'orientation sur l'action revendicative. Tout y figure ou presque : augmentation des effectifs, intégration des pigistes, grille unique, augmentation uniforme, état de la convention collective, rappel des principes professionnels en matière de secret notamment, évolution des techniques, etc. Les actions menées ici ou là n'ont pas manqué depuis deux ans, comme le confirment diverses contributions de délégués de « Rhône-Alpes », A.F.P., *Ouest-France*, Agri 7, *l'Equipe*, Bayard Presse, etc. La discussion s'engage pour mettre en relief l'essentiel. Pour Paul Parisot, ancien président national, le thème prioritaire devrait être celui des problèmes posés par l'évolution des techniques. Regrettant qu'aucune contribution écrite spécifique n'ait été prévue sur ce point, il souhaite que l'on reprenne la notion de commissions paritaires de l'emploi dans l'entreprise, que la réflexion se poursuive sur le métier, sa spécificité, ses responsabilités inhérentes sur le contenu de l'information et surtout sur les moyens efficaces d'action.

M. Noël Monier, secrétaire général, réaffirme comme prioritaire, dans la situation actuelle, l'action syndicale « *moteur du changement social* ». Il précise aussi que le fonctionnement du syndicat doit combiner la nécessité d'une coordination nationale et une régionalisation renforcée. C'est d'ailleurs par cette proposition, faisant aussi l'objet d'un rapport, que le congrès poursuit ses travaux. La confédération envisage pour 1983 la régionalisation des syndicats nationaux, voire leur suppression. L'accord se fait assez rapidement sur les craintes exprimées d'une disparition trop rapide d'une structure nationale. La plupart des congressistes se disent toujours favorables aux sections intercatégorielles, dont le fonctionnement est pour l'instant plus ou moins réel.

Le congrès a adopté une motion hostile au projet de loi Vivien sur le service minimum à la radio-télévision française.

DANIÈLE ROUARD.

C.G.T. : citation directe contre M. Hersant.

Le congrès du syndicat national des journalistes C.G.T., réuni les 26, 27 et 28 avril près d'Amiens, a décidé de compléter la procédure judiciaire engagée contre M. Robert Hersant en demandant « *la citation directe de ce dernier devant le tribunal correctionnel* ».

Dans un communiqué, le S.N.J.-C.G.T. souligne, en effet, que « *depuis l'inculpation de Robert Hersant, les victimes des mesures prises par ce dernier, en violation des ordonnances de 1944, peuvent engager directement des poursuites* ».

Le S.N.J.-C.G.T. avait déjà déposé une plainte en juillet 1976 contre M. Robert Hersant pour « violation des ordonnances de 1944 ». Le S.N.J.-C.G.T. précise qu'il demandera aux autres membres de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., F.O.) de recourir à cette « *citation directe* ».

Le protestation contre le groupe de presse de M. Robert Hersant a été l'un des thèmes du congrès du S.N.J.-C.G.T. M. Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral, qui assistait au congrès, a notamment dénoncé « *les opérations de centralisation, de domestication de la grande presse dont l'axe principal est l'extension tentaculaire de l'empire Hersant* ».

Les congressistes ont, d'autre part, examiné les conséquences des techniques nouvelles dans la presse écrite et audiovisuelle en ce qui concerne « *le contrôle politique et idéologique de l'information par le pouvoir, les suppressions d'effectifs et la dégradation des conditions de travail* », indique le communiqué.

Le S.N.J.-C.G.T. a enfin dénoncé l'adoption en première lecture de la loi Vivien sur le droit de grève à la radio et à la télévision.

A l'issue du congrès, M. Gérard Gatinot a été réélu secrétaire général.

LE CARGO ISRAÉLIEN ASHDOD EST ENTRÉ DANS LE CANAL DE SUEZ

Tel-Aviv (*A.P.*). — Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, un bateau israélien, le cargo *Ashod*, est entré lundi matin 30 avril dans le canal de Suez.

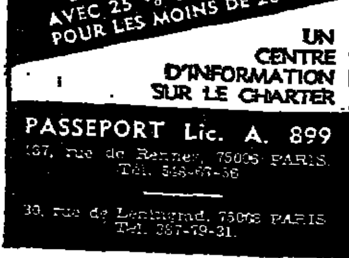
Cet événement a été rendu possible par la signature du traité israélo-égyptien. Le *Ashod*, dont le passage par le canal devait durer quatorze heures, était escorté d'un bateau égyptien. Selon le reporter de la radio israélienne qui se trouvait à bord du navire, une foule d'Egyptiens massée sur la berge a acclamé le cargo.

Ce dernier était entré dans les eaux territoriales égyptiennes dimanche matin. Conformément à la coutume internationale, il avait alors hissé le drapeau égyptien pendant qu'il se dirigeait vers l'entrée du canal.

Le dernier bateau israélien qui avait utilisé le canal avait été saisi par les Egyptiens en 1954. Depuis 1975, des cargaisons israéliennes empruntaient la voie d'eau, mais à bord de navires battant pavillon d'autres pays.

● *Les autorités égyptiennes* n'ont pas autorisé la publication de la revue *Al Daoua*, mensuel officieux de la confrérie des Frères musulmans, dont le numéro de mai devait paraître dimanche 29 avril. *Al Daoula* commentait dans son numéro interdit le traité de paix avec Israël. C'est la première fois depuis 1976, date de la réapparition de cette revue après vingt-deux ans d'interdiction, qu'*Al Daoua*, qui tire à plus de cent mille exemplaires, est interdite.

● *En Espagne*, un policier a été tué samedi 28 avril à Durango, dans la province basque de Biscaye, par deux inconnus qui ont tiré sur lui alors qu'il réglait la circulation.





En Grande-Bretagne

LES PRONOSTICS RESTENT INCERTAINS A DEUX JOURS DES ÉLECTIONS

(De notre correspondant.)

Londres. — A quarante-huit heures du scrutin, le succès des conservateurs reste prévu par les sondages, mais la marge se réduit et la cote personnelle de M. Callaghan s'améliore. Le risque existe d'un résultat assez indécis, privant Mme Thatcher de la majorité absolue et donnant aux libéraux une victoire « morale ».

Mais Mme Thatcher a fait savoir que, si elle devait être chef d'un gouvernement minoritaire, elle soumettrait aux communes un programme comprenant notamment une sensible réduction de l'impôt sur le revenu. Si elle était mise en échec, elle reviendrait devant les urnes en escomptant cette fois une large majorité absolue.

Au total, la coupure du pays en deux semble devoir se confirmer, les travaillistes consolidant leur emprise en Ecosse et dans le nord et étant sur la défensive à Londres et dans les Midlands.

Restent les inconnues du scrutin du 3 mai : le vote des femmes, les nouveaux électeurs, le vote « ethnique » et celui des libéraux. Le nombre des indécis est assez élevé, environ 20 %, et peut-être résulte du pilonnage de propagande qui dure depuis trois semaines. Le désir du changement et son appréhension coexistent dans l'esprit des électeurs. Mme Thatcher n'a pas craqué ni abandonné la contrainte qu'elle imposait à son tempérament combatifs. Mais elle n'est pas unanimement appréciée dans les rangs conservateurs. Les critiques que lui font les intellectuels se dissiperont, pense-t-elle, en cas de victoire. — H. P.

Après l'accident de Three-Mile-Island

UNE NOUVELLE MISSION FRANÇAISE SE REND A HARRISBURG

La fermeture, après l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island, à Harrisburg, de huit réacteurs américains du même type (*le Monde* daté 29-30 avril) porte à quatorze le nombre des installations nucléaires arrêtées outre-Atlantique pour des raisons de sécurité. Cinq autres sont en effet arrêtées depuis le 13 mars dernier, à la suite de la découverte d'une erreur dans les calculs de résistance aux séismes. Ces fermetures pourraient, affirment les compagnies d'électricité, provoquer des risques de coupures de courant pour insuffisance de production.

D'autre part, une nouvelle mission d'étude française est partie dimanche 29 avril pour les Etats-Unis, afin de tirer les enseignements de l'accident de Harrisburg. Outre MM. Roche, ingénieur au service central de sûreté des installations nucléaires du ministère de l'industrie, et Cayol, ingénieur au commissariat à l'énergie atomique, auteurs du premier rapport sur l'accident, publié la semaine dernière, elle comprend M. Bernard Augustin, conseiller au ministère de l'industrie ; le général Régis Marchand, de la direction de la sécurité civile au ministère de l'intérieur ; M. Jean-Michel Fauve, chargé de mission à la direction générale de l'énergie et des matières premières, et six journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

Selon le « New York Times »

DEUX MILLE EMPLOYÉS DE CENTRALES NUCLÉAIRES AMÉRICAINES POURRAIENT MOURIR DE CANCER D'ICI A L'AN 2000.

New-York (A.F.P.). — Deux mille Américains mourront du cancer avant la fin du siècle à cause de l'utilisation de l'énergie nucléaire, indique, lundi 30 avril, le New York Times. Selon le journal, des morts seront dues, au cours du dernier quart du siècle, à la transformation de matériaux radioactifs en combustible nucléaire, à l'exposition des employés de centrales nucléaires, au rejet dans l'atmosphère de faibles quantités de produits radioactifs et aux diverses manipulations d'éléments radioactifs. Le quotidien, qui reprend les conclusions d'une étude de l'Académie des sciences américaine qui doivent être publiées prochainement, souligne que des facteurs tels qu'un accident nucléaire, des conséquences imprévisibles du vieillissement des centrales nucléaires ou une augmentation importante de la production d'énergie d'origine nucléaire pourraient faire monter le nombre des décès dus à l'atome.